



LE

# R. P. H.-D. LACORDAIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

## SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

PAR

LE R. P. B. CHOCARNE

DU MÊME ORDRE

CINQUIÈME ÉDITION

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES  
RUE CASSETTE, 15

1879

Tous droits réservés.

*Abbe de Viller*

LE

R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

—

TOME II

PROPRIÉTÉ DE

*Josephine*

LE  
R. P. H.-D. LACORDAIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

PAR

LE R. P. B. CHOCARNE

DU MÊME ORDRE

« Fort comme le diamant : plus tendre  
qu'une mère. » Le Père LACORDAIRE.

CINQUIÈME ÉDITION  
CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

1879

Tous droits réservés.



220637  
/2

LE

# R. P. H.-D. LACORDAIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE



## CHAPITRE XIII

1841-1844

STATIONS DE BORDEAUX ET DE NANCY. — LUTTE AVEC LE GOUVERNEMENT POUR LA LIBERTÉ DES ORDRES RELIGIEUX. — PREMIÈRES FONDATIONS DE NANCY ET DE CHALAIS

A dater de l'époque de sa rentrée en France, et à part l'incident de 1848, la vie du Père Lacordaire n'a plus que deux actes : l'enseignement du haut de la chaire et le rétablissement de l'Ordre de Saint-Dominique. Avant de dire ce qu'il fut comme religieux, et de pénétrer plus avant dans les secrets de son commerce avec Dieu et avec les âmes, suivons-le encore dans sa vie publique pendant ces deux ou trois premières années de son retour dans son pays, années les plus fécondes de son apostolat, les plus heureuses pour son œuvre et pour l'Église de France.

Il partit de Bosco dans l'automne de 1841, et se rendit à Bordeaux pour y prêcher tout l'hiver. Cette station dura quatre mois, de décembre 1841 à la fin de mars 1842. Elle fut un événement pour la

ville de Bordeaux. Dans la cathédrale on avait élevé deux immenses tribunes, pour augmenter la nef, déjà très vaste. Toutes les autorités sans exception, la magistrature, le barreau, l'armée, etc., avaient leurs places dans une enceinte réservée. L'émotion et l'enthousiasme de cet immense auditoire élevèrent l'orateur au-dessus de lui-même ; plusieurs fois il dut comprimer des applaudissements prêts à éclater. C'était de la frénésie : dans les salons, dans les cafés, sur les places publiques, on ne parlait que des conférences du dimanche. Cette faveur de l'opinion alla croissant jusqu'à la fin. Les fruits de conversion et d'ébranlement furent sérieux et abondants. Mais ce qu'il importe de ne pas oublier et de mettre en relief, c'est la portée et le résultat de ces triomphes sur l'opinion publique et sur la cause de l'Église.

On entraît alors dans la période des luttes glorieuses pour la liberté d'enseignement et d'association. Tandis que la haine invétérée des libéraux de la Restauration s'unissait aux frayeurs de l'Université et du gouvernement pour résister, le clergé et les laïques se groupaient pour le combat. On se rangeait en ordre de bataille, et jamais depuis longtemps plus belle armée ne s'était vue ; l'unité y présidait, et, sous le drapeau de la liberté chrétienne, tous les dévouements s'étaient donné rendez-vous, toutes les dissidences s'étaient effacées. On voulait reprendre de gré ou de force la plus sainte, la plus imprescriptible de toutes les liber-

tés, la liberté religieuse ; on voulait être libre d'élever ses enfants dans sa foi, et de leur choisir des maîtres selon ses croyances ; on voulait pouvoir servir Dieu sous toutes les formes de dévouement reçues dans l'Église, sans être pour cela mis au ban de la nation, traité d'étranger, de paria, de rebelle : liberté d'enseignement et des Ordres religieux, tel était le *Dieu le veut* de cette croisade. On se comptait, on choisissait les chefs, ou plutôt les chefs s'improvisaient d'eux-mêmes dans la lutte, chefs illustres, éloquents, infatigables. Les évêques allaient élever la voix, de puissants orateurs se chargeaient de répondre aux adversaires dans les deux chambres ; la presse y ferait écho ; des comités allaient s'organiser pour diriger et soutenir le mouvement. C'est à ce moment que l'orateur de Notre-Dame reparaisait en France. Or qu'était-il cet homme qui pendant quatre mois tenait la ville de Bordeaux captive sous la magie de sa parole ; cet homme qui allait passionner de même Nancy, Grenoble, Lyon, Paris et tant d'autres villes ; cet homme qui le premier, depuis des siècles, avait fait à la parole sacrée des auditoires comme Bossuet ni Bourdaloue n'en avaient jamais eus ? C'était un proscrit ; c'était un moine, un descendant des inquisiteurs ; sa tête était rasée, et la laine blanche de son froc se cachait mal sous la dentelle de son rochet<sup>1</sup>. Sa seule présence était

<sup>1</sup> M. le ministre des cultes avait écrit à M<sup>sr</sup> l'Archevêque pour le

un délit ; les foules l'acclamaient, mais il avait contre lui je ne sais quel article d'une loi caduque. Il arrivait avec le prestige des plus pures gloires réunies sur une même tête : une parole de feu, le front illuminé de génie, des services rendus, des erreurs réparées plus grandes que ses vertus, le culte presque exagéré de son pays et de son temps, une âme de saint dans un cœur de grand homme ; mais il était moine... Il ne s'en effraya guère. Il semblait même n'avoir quitté Paris et la France que pour reparaître au plus fort de la lutte, et couvrir son nouvel habit de la popularité de son nom et de l'éclat de son irrésistible éloquence. Quel plus fort argument qu'un tel moine en faveur de la liberté religieuse ? Si sa présence était une contravention à la loi, n'était-elle pas aussi une démonstration péremptoire de l'absurdité de cette loi ? C'est dans ce sens qu'il s'appelait lui-même *une liberté* ; c'est à cette hauteur qu'il faut voir et juger ces prodigieux triomphes de parole, non comme les triomphes d'un homme, mais d'un principe ; c'est ainsi qu'il en jugeait lui-même, et qu'il en pouvait parler sans fausse humilité et sans orgueil. « C'est Dieu, disait-il, qui fait les hommes quand il veut s'en servir, et qui leur donne juste ce qu'il faut, par une suite d'événements imprévus dont la liaison ne se découvre qu'à la longue. En repassant ma vie tout entière, je la trouve convergeant vers le

prier de ne point permettre que le P. Lacordaire prêchât en habit religieux. Il fut alors convenu qu'il le couvrirait d'un simple rochet.

point où je suis, de quelque côté que je la regarde<sup>1</sup>. » Ce ne sera pas un des moins admirables conseils de cette divine Sagesse, d'avoir donné à la France, au moment où se plaidait le procès des Ordres religieux, les deux plus grandes et plus pures figures monastiques de ce siècle, le Père de Ravignan et le Père Lacordaire, et de les avoir placés l'un à côté de l'autre, dans la chaire de Notre-Dame, un peu au-dessus des combattants, permettant ainsi de juger de l'arbre par ses fruits. Voici, du reste, comment M. de Montalembert, dont le nom revient de droit le premier dans cette lutte immortelle, et qui s'est acquis à la reconnaissance des Ordres religieux des titres que, pour notre part, nous nous ferons honneur de n'oublier jamais, voici, dis-je, comment M. de Montalembert apprécie le rôle et l'influence de son ami sur ce grand débat. « Ne l'oublions pas, ce procès (des Ordres religieux) il l'avait gagné hautement, et non seulement le procès de son Ordre, qu'on croyait écrasé à toujours sous le poids de l'impopularité de l'Inquisition, mais encore le procès de tous les instituts religieux et celui des Jésuites eux-mêmes. Ceux-ci avaient été un instant menacés par un ordre du jour fameux, un instant dispersés en apparence par un ordre de leur général; mais la haine anti-monastique n'avait pas osé aller plus loin. Pourquoi? Parce que le Père Lacordaire avait osé paraître en froc à Notre-Dame, et, invoquant hardiment

<sup>1</sup> 2 novembre 1838.

et franchement la liberté de conscience proclamée en 1789, mettre de son côté cette masse flottante qui, dans tous les pays et dans tous les temps, a toujours décidé toutes les questions <sup>1</sup>. »

La station de Bordeaux compta parmi les meilleures de celles données en province. Un avocat distingué de cette ville écrivait au Père Lacordaire quelque temps après : « Vous avez laissé à Bordeaux autant d'amis que d'admirateurs. J'ai eu l'honneur de vous le dire quelquefois, vous avez trouvé le secret, si difficile par le temps qui court, de concilier tous les suffrages, de confondre toutes les nuances politiques, et d'absorber tous les esprits dans un seul sujet, le plus grand de tous. »

De Bordeaux, qu'il quitta au mois d'avril, il se rendit par Paris à Bosco, auprès de ses Frères, et y passa tout l'été de cette année 1842. Le temps de la dispersion allait finir. Les religieux de la Quercia avaient terminé leur année de noviciat. Trois d'entre eux prononcèrent leurs vœux solennels le 15 mai 1842, le quatrième, le Frère Hensheim, n'ayant pu le faire encore à cause du mauvais état de sa santé. Tous quatre vinrent rejoindre leurs Frères de Bosco. Ils étaient sept profès et trois novices. Ainsi se trouvait réunie de nouveau sous le père commun la petite famille dispersée un an auparavant par l'orage de Saint-Clément. Nul n'y mit obstacle : la fausseté des accusations les avait fait tomber d'elles-mêmes, et, mieux que tout le reste,

<sup>1</sup> *Le Père Lacordaire*, par M. de Montalembert, p. 127.

la vie sainte des religieux avait plaidé leur cause.

Le révérend Père Morassi, maître des novices, nous a laissé des souvenirs de ce séjour du Père Lacordaire à Bosco, dans une lettre dont nous transcrivons quelques passages.

« C'était, dit-il, un religieux très fidèle observateur de la règle et très édifiant. J'étais maître des novices alors, et j'avais par conséquent sous la main les jeunes Français qu'il admettait à faire leur noviciat. Dans les circonstances où nous traitâmes ensemble des affaires de quelque importance, je vis toujours en lui une âme magnanime qui, sans réserve, s'abandonnait à la Providence, et jugeait de ces hauteurs les événements humains. Deux fois je m'abandonnai en sa présence à une grande amertume ; deux sujets aussi courageux que capables allaient m'être enlevés par la maladie et par un accident imprévu, et je regrettais la perte de ces jeunes gens, en qui j'aimais à voir des colonnes de l'édifice projeté. Mais lui, tranquille et confiant, me dit : « Laissons faire la divine Providence, laissons les choses suivre leur cours. »

« Il ne supportait ni distinctions ni singularités. Ceux qui ne le connaissaient pas l'auraient confondu avec le plus humble des religieux, tant il mettait de familiarité et de respectueuse aménité dans ses rapports avec tous. L'honneur et le respect lui étaient indifférents : les visites qu'il recevait de personnages illustres venus de loin pour lui parler lui étaient à charge.

« Durant le temps des récréations il n'allait pas à la promenade, il préférait demeurer au couvent ; là il travaillait le jardin avec les novices, charriait la terre et s'occupait de semblables travaux. L'affabilité et la simplicité de ses manières le faisaient prendre par les étrangers pour un simple étudiant. La finesse de son corps, la vivacité de son visage, un regard transparent où se peignaient toutes les émotions de son âme, lui donnaient d'ailleurs un air de jeunesse.

« Un ecclésiastique distingué était venu de très loin pour voir le Père Lacordaire et lui offrir l'hommage de son admiration. A peine arrivé, il se fait conduire au supérieur, et lui expose le motif qui l'amène. Le supérieur l'invite à dîner, car l'heure du repas était venue, et, pour lui permettre de satisfaire plus pleinement son désir, il le place, sans lui rien dire, à côté du Père Lacordaire, qui était lui-même à la tête d'une table. L'ecclésiastique, impatient de connaître l'homme qu'il cherchait, se penche vers son voisin, et le prie, à voix basse, de lui indiquer le révérend Père Lacordaire. « C'est, « répondit le Père avec cette finesse dont il avait le « secret, celui qui se trouve à la tête de la table. » L'ecclésiastique ne pouvant soupçonner son voisin, crut qu'on lui indiquait un religieux placé à la tête de la table en face de lui. Il se prit donc à observer ce dernier, et, autant que la politesse le lui permit, il étudia avec soin tous ses mouvements. Le repas terminé, il court à sa rencontre et lui exprime sa

joie de pouvoir révéler un homme si grand par son mérite et sa renommée. Le religieux vit l'erreur, et lui répondit en souriant : « Je ne suis pas le Père Lacordaire ; il était auprès de vous pendant le repas. » Le Père Lacordaire s'était déjà dérobé...

« Il traitait son corps avec si peu de soin, qu'il ne semblait pas en tenir compte. Toute nourriture lui était bonne ; il n'en recherchait aucune, et si parfois il choisissait, c'était pour prendre la plus grossière. Il aimait avec passion toutes les austérités de l'Ordre ; les délicatesses et le bien-être lui étaient en horreur. Aussi accoutumait-il ses jeunes disciples à mener une vie rude et austère, à coucher sur la dure, à se couvrir de vêtements grossiers, etc. Il voulait les aguerrir aux difficultés que leur offrirait le rétablissement de l'Ordre en France et la rigoureuse observance qu'il se proposait d'établir ; et il exigeait qu'ils fussent, comme lui, prêts à dompter tous les obstacles.

« Il n'aimait pas à se produire dans les conversations communes ; il écoutait plus volontiers discuter les autres ; mais il répondait aux demandes qu'on lui faisait d'une manière très affable et toujours à voix basse. Lorsque le cours de la conversation l'amenait à toucher un point intéressant, il exposait sa pensée avec tant de grâce et d'habileté, qu'il entraînait ses auditeurs.

« La *Somme* théologique de saint Thomas était son livre de prédilection : il la lisait et la méditait beaucoup, et il en faisait ses délices.

« Le général de Sonnaz, gouverneur d'Alexandrie, l'invita deux fois à prêcher à la brigade de Savoie, alors en garnison dans cette ville. Son extrême complaisance lui fit accepter : il prit des sujets de circonstance, et ses discours eurent le succès qu'on devait en attendre.

« Tel fut le révérend Père Lacordaire pendant les séjours qu'il fit dans notre couvent, et tel l'ont vu les religieux qui l'y ont connu comme moi. Je vous envoie ces quelques souvenirs avec bonheur, et croyez-moi, etc... »

Bosco resta la maison de noviciat pour les religieux français jusqu'en 1845, où il fut remplacé par le couvent de Notre-Dame de Chalais, près de Grenoble. L'année d'épreuve qui venait de s'écouler, au lieu d'ébranler les courages, les avait raffermis, et le Père Lacordaire, sûr maintenant des éléments qu'il avait sous la main, allait pouvoir prendre bientôt pied en France par la fondation d'une première maison à Nancy.

Il partit de Bosco au mois de novembre 1842, et se rendit directement à Nancy. M<sup>me</sup> Swetchine se plaignait qu'il n'eût pas fait un détour sur Paris pour y voir ses amis. Il lui répond gaiement qu'il est lié maintenant par son vœu de pauvreté, et qu'il doit son temps et son argent aux seules nécessités de son devoir. « Je suis mendiant, lui écrit-il ; je vis, moi et les miens, d'aumônes, et, par conséquent, je ne puis plus rien faire uniquement pour mes

affections et mon plaisir, mais par devoir et nécessité. Toute dépense que je ne puis pas justifier à mes yeux au poids du sanctuaire, est une dépense répréhensible. Chaque état a ses convenances rigoureuses. C'était à moi à ne pas me faire mendiant ; dès que j'ai pris ce parti, il ne faut pas que je fasse dire au public : Le Père Lacordaire mange assez gaiement l'argent que nous lui donnons. Mes démarches doivent être toutes claires et justifiées. Quand on est en présence de Dieu et du public, il ne faut pas jouer avec ses actes. Ma conscience et l'opinion exigent que je sois au couvent avec mes frères tout le temps que je ne suis pas employé aux fonctions apostoliques ; le couvent et la chaire, voilà les deux lieux où l'œil de mes amis et de mes ennemis doit me trouver. Partout ailleurs j'ai un compte à rendre, je suis en état de suspicion. Cela est dur, j'en conviens ; mais je l'ai voulu<sup>1</sup>. »

La station de Nancy dura cinq mois, depuis décembre 1842 au mois de mai 1843. « Il s'en fallait bien, raconte-t-il lui-même, que cette ville eût l'ardeur de Bordeaux, et cependant c'était elle que la Providence avait choisie pour être le lieu de notre première fondation. Il s'y rencontra parmi nos auditeurs un homme jeune encore, libre de sa personne, possesseur d'une fortune qui n'était pas très considérable, mais qui lui donnait pourtant

<sup>1</sup> *Correspondance du R. P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine,*  
p. 338.

une grande latitude pour la satisfaction de goûts élevés et généreux. Artiste, voyageur, doué d'un esprit de salon remarquable et d'une aménité qui charmait tout le monde, il avait vécu jusque-là dans les plaisirs honnêtes mais inutiles d'une société qui l'aimait; étranger, du reste, aux sérieuses pensées de la religion. Et néanmoins il était marqué du signe invisible des prédestinés. Quelques mois auparavant, au retour d'un voyage d'Italie, entré par hasard dans une église de Marseille, il y avait entendu le premier appel de Dieu. Depuis lors son âme portait le trait fatal, et il errait sur ces confins brûlants où le monde et l'Évangile se livrent les derniers combats. La lumière n'était plus douteuse; mais elle ne régnait encore qu'imparfaitement sur sa nouvelle conquête. M. Thiéry de Saint-Beaussant, ainsi s'appelait-il, compta bientôt parmi les jeunes Lorrains qui faisaient de ma prédication une affaire de cœur en même temps qu'une affaire de foi. Circonspect sous le feu d'une vive imagination, il me charmait à la fois par son ardeur et sa solidité, et je fus longtemps à pressentir le dessein qui travaillait son esprit. Tous les disciples qui m'étaient venus jusque-là, parmi les laïques, avaient été emportés par un enthousiasme dont ils n'étaient, pour ainsi dire, pas les maîtres; M. de Saint-Beaussant se dominait sans effort. Enfin il s'ouvrit à moi de la pensée où il était de nous établir à Nancy, et, tous deux d'accord, nous sondâmes le chef du diocèse, qui était alors

M<sup>gr</sup> Menjaud, coadjuteur du siège avec future succession. Il eut le courage de nous donner sa parole sans prendre l'avis du ministère, et tout en prévoyant bien que notre projet ne se réaliserait pas sans difficulté, soit du côté de l'opinion, soit du côté du gouvernement.

« M. de Saint-Beaussant nous acheta donc une petite maison, capable de loger tout au plus cinq ou six religieux. Nos amis la garnirent de meubles les plus indispensables ; on dressa un autel dans une chambre, et le jour même de la Pentecôte 1843, j'en pris possession. Tout était petit, étroit, aussi modeste que possible ; mais en songeant que depuis cinquante années nous n'avions en France ni un pouce de terre sous nos pieds, ni une tuile sur notre tête pour nous couvrir, j'étais dans un inexprimable ravissement. Quelques jours après nous reçûmes une magnifique bibliothèque de dix mille volumes, que M. l'abbé Michel, curé de la cathédrale, avait léguée à ses neveux, avec l'ordre exprès d'en faire don au premier corps religieux qui s'établirait à Nancy. Plus tard, M. de Saint-Beaussant compléta lui-même sa fondation en y ajoutant une chapelle, un réfectoire et quelques cellules pour y loger des hôtes. Il en fut le premier, et, comme autrefois d'illustres fondateurs venaient reposer leur vie à l'ombre des cloîtres qu'ils avaient bâtis, il se fit une joie d'habiter parmi nous. Quoique d'une santé faible, qui exigeait des ménagements infinis, il voulut s'astreindre à notre

nourriture, et essayer peu à peu ses forces dans des austérités qu'il souhaitait embrasser un jour. J'eus le bonheur de le voir novice. Ce grand changement dans sa vie n'en apporta aucun dans le charme de son commerce : il conserva sous le froc toutes les grâces de sa brillante nature, gai, simple, entraînant, faisant aimer Dieu avec lui. Nous ne le gardâmes pas longtemps : il mourut, en 1852, à notre collège d'Oullins, et fut enseveli dans la chapelle de cet établissement. Je plaçai une inscription sur sa tombe, comme je l'avais fait pour le Frère Réquédât<sup>1</sup>. L'un et l'autre, dans un ordre différent, furent les prémices de notre résurrection : le

<sup>1</sup> Mémoires. Voici cette touchante inscription, qui résume toute la vie du Frère de Saint-Beaussant.

HIC  
DOMINUM EXPECTAT  
FR. AUGUSTINUS THIERY DE SAINT-BEAUSSANT,  
ORDINIS FRATRUM PRÆDICATORUM,  
QUI,  
POST MULTOS ULTRA JUVENTUTEM ANNOS  
IN SÆCULI ERRORIBUS ET FLORE DUCTOS,  
LUCEM ÆTERNÆ PULCHRITUDINIS, IMPROVISO ICTU,  
ASPEXIT,  
ET FRATRIBUS PRÆDICATORIBUS E FRANCIA EXULIBUS  
PRIMAM DOMUM IN PATRIA DEDIT,  
CORPUS DEINDE SUUM, ANIMAM ET NOMEN,  
DONO FAUSTIORI,  
ET TANDEM,  
POST BREVE, SED MIRABILE, RELIGIONIS STADIUM,  
ANNO SALUTIS MDCCCLII,  
DULCITER HIC AD DEUM TRANSIENS,  
MORTEM SUAM ILLIS PISSIMAM,  
ULTIMUM ET ÆTERNUM DONUM,  
RELIQUIT.

Frère Réquédât me donna la première âme de l'édifice, le Frère de Saint-Beaussant m'en donna la première pierre. »

Les soins de ce premier établissement le retinrent à Nancy tout l'été de 1843. Il resta seul jusqu'au mois de juin, non sans regarder souvent du côté de sa chère communauté de Bosco. Son cœur le poussait vers cette vie de fraternité où il avait trouvé autant de force que de consolation. « Je regrette amèrement d'être seul, écrivait-il au Père Besson; je voudrais désormais avoir un compagnon, afin de pouvoir au moins m'édifier et me soutenir avec lui; seul, on est toujours trop faible et impuissant à mille choses. Vous savez tout ce que je suis pour vous, et ce que vous êtes pour moi. Mon principal regret est de ne pouvoir vous le dire par écrit comme je le voudrais, et de ne pouvoir non plus me croire à la veille de me retrouver près de vous <sup>1</sup>. »

Au mois de juin il appela le Père Jandel auprès de lui, et en donna avis aux Frères de Bosco par la lettre suivante. C'est l'accent de simplicité des vieux âges chrétiens.

« Mes Frères bien-aimés,

« Le Père Jandel va vous quitter pour venir me rejoindre à Nancy, où la divine Providence nous a donné la première maison qui ait été habitée en

<sup>1</sup> Nancy, 4 mars 1843.

France par des Frères Prêcheurs depuis cinquante ans. Quelque grande que soit pour vous et pour moi, pour nous tous ensemble, la consolation de poser en France la première pierre de notre établissement, il en résulte toutefois une séparation que je ressens vivement pour ma part. Dieu nous y avait préparés sans doute par des séparations préliminaires ; mais celle-ci est plus complète que les autres, et me fait éprouver le besoin de vous dire la peine qu'elle me cause. Un jour viendra où Dieu nous réunira dans notre patrie, où nous ne formerons tous ensemble qu'une seule maison comme un seul cœur ; mais lui seul connaît l'heure qu'il a fixée dans ses décrets éternels. Notre dessein est d'agir au jour le jour, sans nous inquiéter du lendemain, sûrs qu'il veille sur nous comme le père le plus tendre. Vous en avez déjà bien des preuves, et celle qu'il nous en donne aujourd'hui doit nous pénétrer d'une confiance sans bornes. Nous voici possesseurs, dans une des grandes villes de France, d'une maison et d'une bibliothèque : d'une maison qui nous est donnée par un homme qui, il y a trois ans, n'était pas même chrétien ; d'une bibliothèque formée par quarante ans de patience, et dont nous n'aurions pu réunir à aucun prix les riches et rares matériaux. Ne voyons-nous pas se vérifier en nous la parole de Notre-Seigneur, que *quiconque abandonnera pour lui son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, sa maison, recevra ici-bas des pères, des mères, des*

frères, des sœurs, et le centuple de tout ce qu'il aura laissé, même au milieu des persécutions? Que notre cœur ne se trouble donc point, qu'il ne se laisse jamais aller à la défiance; rappelons-nous sans cesse les épreuves que nous avons subies depuis cinq ans, les Frères que nous avons perdus, les calomnies par où l'on a essayé de nous perdre, la dispersion qui a été faite de nous, les prédictions que jamais nous ne poserions le pied en France: tout cela nous a purifié sans nous abattre, et il en sera de même par la suite, et bien mieux encore, parce que plus nous allons, plus, grâce à Dieu, nous acquérons le mérite de la persévérance, de la prière, des mortifications et de toutes les bonnes œuvres, selon la mesure de l'esprit qui nous est donné.

« Après ces paroles d'encouragement, mes Frères bien-aimés, je dois remplir un autre devoir, en pourvoyant à remplacer auprès de vous le Père Jandel. Je devais naturellement jeter les yeux sur le plus ancien après moi et le Père Jandel, je veux dire sur le Frère Besson, que Dieu m'avait envoyé pour compagnon il y a trois ans, qui a été des Frères de Sainte-Sabine et de Saint-Clément, qui a vu mourir les Frères Réquédat et Piel, et qui a souffert de toutes nos tribulations passées. Je vous présente donc le Frère Besson comme chargé de toute l'autorité qu'il m'est permis d'avoir sur vous, tant par la volonté de nos supérieurs que par la disposition de la Providence; c'est lui qui présidera

le chapitre, et qui correspondra avec moi pour toutes les affaires de notre petite communauté. Je suis sûr que vous lui rendrez le gouvernement facile par votre obéissance, comme il vous rendra l'obéissance aimable par l'esprit de fraternité qui est en lui. Ce sera pour moi une bien grande consolation, au milieu des travaux sans cesse renaissants qui me sont imposés, et au milieu desquels je ne cesse de penser à vous, me disant que c'est pour vous que je travaille, et qu'un jour vous recueillerez le fruit de cette semence laborieuse dont il a plu à Dieu de me charger le premier. Le Père Jandel vient m'aider à présent ; que chacun de vous aspire à se rendre digne de coopérer un jour à nos faibles efforts. La France est affamée de la parole de Dieu ; son retour à la foi s'opère visiblement, malgré les contradictions ; déjà l'ennemi, étonné de nos progrès, cherche à réveiller les vieilles haines ; mais sans doute elles seront impuissantes ; elles doivent seulement nous avertir qu'il nous faut redoubler de soins et d'ardeur pour devenir un jour de bons ouvriers dans cette riche moisson de l'avenir.

« Je me recommande instamment à vos prières, mes Frères bien-aimés, et suis tout à vous tous du fond de mon cœur. »

Le même jour il écrivait au Père Besson : « Cette charge est un grand fardeau pour vous, mon cher ami ; vous le supporterez comme imposé par Notre-Seigneur pour le bien d'une œuvre utile à son

Église. Je vous recommande, mon cher enfant, une grande douceur envers les Frères, du respect pour les Pères. Évitez dans les conversations de vous énoncer d'une manière trop absolue ; sachez souffrir et comprendre les opinions des autres ; faites-vous tout à tous, afin que le joug de l'obéissance paraisse toujours aimable. Il faut dans le gouvernement de la fermeté sans doute, mais aussi beaucoup de flexibilité, de patience, de compassion. Je ne vous dis que ce peu de mots, mon cher enfant, et vous mets entre les bras de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, en vous embrassant moi-même de tout mon cœur<sup>1</sup>. »

Pendant l'établissement de Nancy ne s'était pas fait sans de vives oppositions de la part du gouvernement et des autorités locales. Ces oppositions se renouvelèrent à Paris pour la reprise des Conférences, et à Grenoble à l'occasion de la fondation de Chalais ; et il n'est pas douteux que le Père Lacordaire y eût succombé s'il n'eût trouvé dans l'estime où le tenait élevé l'opinion un secours providentiel et tout-puissant.

A peine le bruit d'une prise de possession à Nancy s'était-il répandu, que le ministre des cultes, ce même M. Martin (du Nord) qui, en 1841, invitait le Père Lacordaire à dîner le lendemain de son discours à Notre-Dame, prenait l'alarme, et écrivait lettre sur lettre à M<sup>sr</sup> de Joppé, coadjuteur

<sup>1</sup> Nancy, 6 juin 1843.

de Nancy<sup>1</sup>, pour le presser de refuser son consentement, lui disant que c'était une affaire très grave, qu'il en appelait à sa bonne foi, et qu'on lui dissimulait la portée de ce que voulait faire l'abbé Lacordaire. Le préfet, dans de longues visites à M<sup>sr</sup> Menjaud, redisait et amplifiait les mêmes choses. Le coadjuteur, plus ferme que jamais, répondit qu'il n'avait pas le pouvoir de chasser de son diocèse un bon prêtre qu'il aimait et estimait, surtout au moment où il remplissait près de lui le ministère le plus sublime, le plus consolant et le plus fructueux, non seulement au point de vue chrétien, mais sous le rapport social ; qu'il le laisserait donc faire, et que si plus tard il était question d'un couvent réel, il s'en entendrait avec le gouvernement. Repoussé du côté de l'autorité ecclésiastique, on prit un autre biais, et l'on voulut s'appuyer sur l'opinion antireligieuse pour forcer le Père Lacordaire à quitter Nancy. C'était bien mal le connaître.

Il avait donné un discours au lycée de la ville, à la suite duquel le recteur de l'Académie, cédant à la crainte de s'être compromis en permettant à un religieux de prêcher ostensiblement dans une maison de l'État, avait interdit à ses subordonnés toute relation publique et privée avec le Père Lacordaire. L'odieux de cette mesure arbitraire avait encore été grossi par les déclamations du *Patriote*, journal

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> Menjaud, mort archevêque de Bourges.

de Nancy. Pendant plus d'un mois, cette feuille, s'autorisant de l'acte du recteur, avait, en termes violents, incriminé la doctrine et la personne du Père Lacordaire. Sommé par le coadjuteur de faire justice au religieux outragé, le ministre des cultes s'y refusa, n'étant pas fâché de voir les mauvaises passions lui prêter main-forte dans sa malheureuse campagne contre l'habit religieux. Mais le Père Lacordaire n'était pas homme à lui laisser cette trop facile satisfaction. Il prit résolument l'offensive, et intenta un procès en diffamation au *Patriote* : c'était mettre indirectement en cause le recteur et même le gouvernement. L'opinion s'émut; la grande majorité de la ville prit parti pour l'orateur qu'elle venait d'applaudir pendant cinq mois, qu'elle s'honorait d'avoir pour concitoyen, et qu'elle voyait calomnié publiquement d'une manière révoltante. Le premier avocat de Nancy plaidait pour le Père Lacordaire, qui devait lui-même prendre la parole et défendre la légalité des Ordres religieux en France. Il voyait dans cette affaire un coup de la Providence pour arracher les associations religieuses aux mesquines tracasseries du pouvoir, et les placer sous la sauvegarde plus équitable des honnêtes gens. Il s'y préparait donc en bon religieux autant qu'en intrépide soldat. Il demandait à cet effet des prières à ses enfants de Bosco. « C'est le 25 août, leur écrivit-il, que notre procès sera plaidé. Ce jour-là, je prie tous les profès de dire pour nous les litanies de la sainte Vierge et l'*O spem miram* ! Le dimanche

précédent, ils offriront la sainte communion à cette intention <sup>1</sup>. » L'administration comprit qu'on s'était trop engagé, et que les choses, quelle que fût l'issue du procès, tourneraient contre elle. On s'arrangea donc pour assoupir l'affaire ; on mit une sourdine aux diatribes de la presse de Paris et de Nancy, et l'on fit de la conciliation. M<sup>sr</sup> Menjaud, dans une lettre publique, déclara que le Père Lacordaire avait été calomnié, que sa doctrine avait toujours été aussi pure que sa vie, que le recteur avait outrepassé ses droits, et qu'il se réservait de lui en demander satisfaction en ce qui regardait la personne de l'aumônier du lycée. Nul ne réclama, et le Père Lacordaire, se croyant suffisamment justifié, et cédant aussi aux conseils d'un prélat auquel il était trop redevable pour lui rien refuser, consentit à retirer sa plainte.

A peine rendu à la liberté de ses mouvements, il en profite pour aller à Bosco embrasser ses Frères, leur donner des nouvelles de France, les encourager et régler tout ce qui regardait leurs études. Il n'y resta que trois semaines, et se hâta de revenir à Nancy, de peur d'un nouvel orage. Il y arriva le 28 octobre, et y trouva toutes choses dans l'état où il les avait laissées, c'est-à-dire dans le calme le plus complet. Tout était fini de ce côté ; c'était partie gagnée, et il put faire venir à Nancy un nouveau Père sans qu'on s'en émût autrement que par un accroissement de faveur.

<sup>1</sup> Nancy, 30 juillet 1843.

La petite maison de Nancy comptait donc déjà trois religieux : le Père Lacordaire, le Père Jandel et le Père Hiss. Mais le Père Lacordaire n'y demeura pas longtemps. Un mois après son retour de Bosco, il fut obligé de se rendre à Paris pour la station de l'Avent à Notre-Dame. De nouvelles luttes plus sérieuses l'y attendaient.

Le Père de Ravignan n'avait point fait oublier le Père Lacordaire à Notre-Dame. Plus on goûtait la parole élevée, pathétique et suppliante du premier, plus on désirait la parole souveraine, unique et inimitable du second, et l'on pensait avec raison que si la France avait été assez riche pour produire à la fois ces deux maîtres incomparables de l'éloquence sacrée, il y avait place aussi pour tous les deux dans la première chaire du monde. M<sup>sr</sup> Affre avait plusieurs fois fait instance au Père Lacordaire pour le décider à reprendre ses Conférences, interrompues depuis sept ans, et c'était pour cet Avent de 1843 qu'il avait donné sa parole. Le Père de Ravignan conservait la station du Carême.

Le moment était solennel. Depuis six mois la lutte était engagée entre l'Université et le clergé à propos de la liberté d'enseignement : d'un côté tous les privilèges du monopole universitaire menacés ; de l'autre, les espérances trompées d'une liberté officiellement promise et obstinément refusée : d'un côté, la volonté arrêtée de ne rien céder et de se défendre à outrance ; de l'autre, le cri d'une guerre

sans paix ni trêve jusqu'à la pleine victoire : d'un côté, toutes les résistances d'une possession de longue date ; de l'autre, toutes les énergies et les talents ravivés dans le sein d'une Église qui, pour la première fois depuis cinquante ans, entendait reprendre à ses risques et périls sa part de liberté au soleil. Ce n'était pas trop, à une pareille heure, des efforts réunis de tous les chefs du mouvement religieux, et, en appelant le Père Lacordaire à Paris, M<sup>sr</sup> Affre n'ignorait pas quel auxiliaire il se donnait. Tous le comprirent ainsi. Le gouvernement s'en effraya : le roi manda l'archevêque aux Tuileries, et là, pendant une heure, en présence de la reine, il essaya d'obtenir de lui qu'il retirât la parole au Père Lacordaire. L'archevêque lui répondit avec fermeté : « Le Père Lacordaire est un bon prêtre ; il appartient à mon diocèse ; il a prêché avec honneur. C'est moi qui l'ai rappelé volontairement et qui lui ai donné ma parole publique : je ne pourrais maintenant la lui retirer sans me déshonorer aux yeux de mon diocèse et de toute la France. » Le roi, ne pouvant vaincre son courage, finit par lui dire : « Eh bien ! monsieur l'archevêque, s'il arrive un malheur, sachez que vous n'aurez ni un soldat ni un garde national pour vous protéger<sup>1</sup>. »

Cependant, tout en résistant avec une énergie qu'on ne saurait trop louer, l'archevêque voulait une concession touchant l'habit religieux. Il de-

<sup>1</sup> Mémoires.

mandait au Père Lacordaire de quitter son froc pour la soutane. Plus il avait tenu ferme pour maintenir l'orateur dans sa chaire de Notre-Dame, plus il se croyait en droit d'insister pour ce qu'il estimait une simple question de détail et une satisfaction de nature à prévenir de graves désordres. Cet incident fit éclater dans le Père Lacordaire la hauteur des vues, l'indomptable courage, et, au-dessus de tout, la noblesse et la grandeur du caractère. Là où ses meilleurs amis n'avaient aperçu qu'une concession sans importance qui sauvait l'archevêque et l'avenir, il fait voir, lui, avec une force écrasante de raison et de style, qu'il s'agit d'une question de principe, et que là seulement est le vrai courage et le salut pour l'archevêque comme pour lui, pour le clergé comme pour les Ordres religieux. Pour obtenir plus sûrement ce qu'il souhaitait, l'archevêque avait prié M<sup>me</sup> Swetchine d'écrire à son ami, et elle avait prêté sa main, quoiqu'*en tremblant*. « Songez, lui disait-elle, qu'en vous refusant à ce que la nécessité infligera peut-être, vous abandonnez l'Église dans une des plus lamentables crises où on l'ait vue, que vous nous ôtez toute l'espérance qui nous restait. Songez que deux immenses et redoutables solidarités pèseront sur vous : celle des Ordres religieux, passibles de tous vos actes, et celle du blâme qui retombera sur M. l'archevêque, si vous refusez de prêcher ici. » Elle développait ces considérations dans une très longue lettre <sup>1</sup>, et le conjurait de

<sup>1</sup> 6 novembre 1843.

venir sans retard à Saint-Germain-en-Laye, où, près de M<sup>gr</sup> Affre et près d'elle, il se ferait une plus juste idée de la gravité des circonstances.

Le Père Lacordaire répondit alors cette magnifique lettre, qu'il faut citer tout entière, et qui révèle à elle seule quel cœur d'homme et de prêtre battait sous ce vêtement religieux, objet de tant d'alarmes.

« Il était impossible, chère amie, que vous me donnassiez une plus grande preuve d'attachement que celle dont votre lettre du 6 novembre est la vivante et sainte expression, et si je ne consultais que mon désir de vous en témoigner ma reconnaissance, je vous obéirais à l'instant même, sans réflexion ni réserve. Mais vous ne m'approuveriez pas, dans une occasion aussi grave, de me livrer au seul sentiment de l'amitié ; il s'agit d'intérêts qui, à vos yeux comme aux miens, sont au-dessus de tout, et qui nous commandent à tous deux l'oubli de nous-mêmes. Je ne craindrai donc point, chère amie, de vous faire de la peine, et vous exposerai avec la plus grande sincérité les motifs qui ne me permettent pas de vous laisser, ni à vous ni à M. l'archevêque, l'espoir d'une condescendance qui plus que jamais m'est interdite.

« Je ne reviens pas sur le passé, je n'examine point si, en me couvrant publiquement de l'habit religieux, j'ai ajouté aux obstacles qui s'opposent au rétablissement de mon Ordre en France. Je l'ai fait ; j'ai porté cet habit dans les chaires de Paris,

de Bordeaux, de Nancy ; j'ai traversé la France six fois sous ce costume ; je lui ai obtenu partout le respect ; je l'ai gardé malgré les poursuites officielles du ministère : c'est un fait acquis. Et à qui le sacrifierais-je aujourd'hui ? Aux clameurs de la presse irréligieuse ! aux craintes du gouvernement ! aux esprits irrités contre nous par trois mois d'une guerre implacable ! J'irais donner dans Notre-Dame à nos ennemis le spectacle d'un religieux qui a peur après avoir affiché le courage, qui se cache après s'être montré, qui demande grâce et merci en considération de son déguisement volontaire ! Cela n'est pas possible. Plus la situation est grande, plus les catholiques attendent de ma parole une éclatante consolation, moins je dois leur préparer une si douloureuse surprise. Ils ont besoin de prouver à la France que leur cœur n'a point faibli et que leur parole a conservé toute sa liberté. Il vaut mieux cent fois se taire que de trahir leurs espérances. La religion n'a pas besoin de triomphes, elle peut se passer de ma parole à Notre-Dame : Dieu est là pour la soutenir et l'honorer dans l'opprobre ; mais elle a besoin que ses enfants ne l'humilient pas eux-mêmes, et ne déshonorent pas ses épreuves. Tout ce qui lui vient de ses ennemis est bon pour elle ; la honte qui lui vient des siens est la seule chose qui soit capable de lui inspirer du découragement.

« Quant à M. l'archevêque, vous savez les sentiments que je professe pour lui ; je l'aime par re-

connaissance, par une appréciation sentie de ses qualités, par une sorte de familiarité qui m'a permis de saisir plus librement ce qu'il y a en lui de droiture, d'élévation et de bonté ; je serais malheureux de lui causer la moindre peine. Aussi n'en suis-je point là. M. l'archevêque, dans la situation sévèrement jugée où l'a mis son esprit d'impartialité, a besoin d'une occasion solennelle pour prouver à tous son indépendance épiscopale. Il la trouve en moi. Je suis pour lui en ce moment une de ces rares fortunes que la Providence accorde aux hommes qu'elle aime. M. l'archevêque sait bien que nul ne m'insultera dans la chaire de Notre-Dame ; il sait bien qu'un immense auditoire me couvrira contre tout désir isolé et honteux ; il sait que je ne donnerai pas le temps à tout ce monde de se reconnaître, et qu'à ma troisième phrase je me serai fait dans leur cœur un asile sacré. On ne peut rien contre l'entraînement populaire. La curiosité seule tiendra la haine immobile, et l'audace même touchera ceux qui ne voudraient pas être touchés ; la France a un instinct de l'honneur qui la charme partout où elle en trouve l'ombre. Si quelque chose pouvait m'anéantir à Notre-Dame, ce serait d'y paraître avec un costume emprunté. L'étonnement, la défiance, le mépris, le regret, s'empareraient des âmes avant toute réflexion, et rien ne me préserverait plus assez. La responsabilité de M. l'archevêque est donc à couvert ; il doit savoir qu'il n'a rien à craindre, qu'il n'a besoin pour sauver Notre-

Dame que du désir qu'on a de m'y voir. Sans doute le gouvernement n'a pas la même confiance ; mais que nous importe ? L'événement le rassurera. Il faut avoir du courage et de la présence d'esprit pour ceux qui n'en ont pas. Si, au contraire, je cédaï, je rendrais à M. l'archevêque le plus triste service du monde : on verrait qu'il m'aurait concédé la parole au prix d'une lâcheté de ma part, et l'humiliation des catholiques retomberait tout entière sur lui.

« Il est d'ailleurs un autre évêque à qui je dois infiniment, à qui je dois même plus qu'à M. l'archevêque de Paris. M<sup>gr</sup> de Joppé m'a non seulement permis d'établir une maison à Nancy, mais il a sacrifié son repos pour me soutenir contre le recteur de Nancy. Et qu'attaquait le recteur de Nancy ? qu'attaquait-il sinon l'habit religieux ? Après donc avoir engagé M<sup>gr</sup> de Joppé dans une lutte qui n'est point terminée et qui peut abreuver son épiscopat d'amertume, j'irais, en quittant mon habit, donner gain de cause à nos ennemis communs, au recteur de Nancy, aux feuilles irréligieuses de ce pays et à toutes celles de la capitale qui l'ont accablé d'injures ! J'irais le livrer au ridicule pour le récompenser de son courage et de son dévouement à mon égard ! Je vous le demande, cela est-il possible ?

« Enfin, après toutes les autres, je puis bien aussi m'occuper de la question en ce qui m'est personnel. Le caractère est ce qu'il faut toujours sauver avant tout ; car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. Eh bien ! ne voyez-vous pas,

chère amie, vous dont l'esprit et l'amitié ont le coup d'œil si sûr, ne voyez-vous pas à quel point j'aviliraies mon caractère en me dépouillant de l'habit religieux pour monter dans la chaire de Notre-Dame? Qui douterait qu'après l'avoir pris par vanité, je l'ai quitté pour la gloriole de prêcher dans la cathédrale de Paris? Qui verrait en moi autre chose qu'un esprit faible, léger, inconsistant, dominé avant tout par le besoin du bruit? Ah! sachons montrer que je n'accepte point la parole et la gloire au prix du déshonneur. Sachons montrer que je sais me taire dans un moment où la parole serait si regardée et si fastique. Sachons mettre le devoir et la dignité avant tout. Plus je vieillis, plus je sens que la grâce de Dieu opère en moi le détachement de ce monde; je ne me soucie plus que de faire la volonté de Dieu. S'il lui plaît que je prêche à Notre-Dame, j'y prêcherai; s'il m'en ferme les portes, je prêcherai ailleurs; si toutes les chaires de France me sont successivement interdites, comme c'est peut-être le dessein du gouvernement, j'attendrai d'autres temps, et je ferai le bien quelconque qui me restera possible. Je n'en ferai même aucun, si aucun ne m'est possible. Le présent est peu de chose, l'avenir est tout. Mais, très chère amie, quand toutes ces raisons n'auraient aucune valeur, il en reste une qui suffit et qui rend inutile toute délibération. Je n'ai pas le droit de quitter mon habit; il m'a été donné avec l'obligation de ne le dépouiller qu'en cas de force majeure, sous peine d'encourir l'excommuni-

cation. Or il n'y a point ici de force majeure. Mon général même n'a pas le droit de m'autoriser à quitter l'habit ; le Saint-Siège s'est réservé cette faculté. Toute discussion est donc inutile, puisque la brièveté du temps ne nous permet point de recourir à Rome.

« J'arriverai à Paris le 15 au matin ; je dois descendre rue Chanoinesse, n° 11, près Notre-Dame, chez la mère d'un des nôtres, qui met un appartement et sa table à ma disposition. Cet arrangement m'éloigne de vous, je le regrette bien vivement ; mais il m'offre beaucoup d'avantages que je dois accepter. Il était plus convenable que je ne descendisse point à l'hôtellerie dès que je le pourrais. Mes affaires, quoi qu'il arrive, me retiendront à Paris jusqu'au 25 janvier. J'irai vous voir et voir M. l'archevêque à Saint-Germain dès le jour de mon arrivée. Ma détermination parfaitement arrêtée vous expliquera pourquoi je n'accepte point entièrement votre rendez-vous à Saint-Germain ; le plaisir que ce séjour me causerait serait contrarié par une lutte inutile. J'aime mieux en finir en un jour et en une fois. Ce serait un grand bonheur pour moi, si mes raisons vous persuadaient. Du moins elles vous prouveront que j'ai étudié la question, et que je sens sa gravité aussi bien que tout l'intérêt qu'y prend votre chère et inestimable amitié<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Correspondance du R. P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine. —*  
Vendières, 12 novembre 1843.

Ce qui étonne après une pareille lettre, c'est que M<sup>gr</sup> Affre ne se soit pas encore rendu. Telles étaient l'agitation des esprits et les craintes de l'archevêque, qu'il crut devoir écrire au Souverain Pontife pour lever les scrupules du Père Lacordaire, et lui enjoindre de quitter son habit religieux. Quelques jours après, en effet, il recevait, par l'intermédiaire du nonce apostolique et de l'archevêque, une lettre du maître général qui l'autorisait à prêcher en *prêtre séculier*. Il fut alors convenu avec M<sup>gr</sup> Affre que, pour prêcher seulement, il prendrait par-dessus son habit le rochet et la mosette de chanoine. Les choses ainsi arrangées, le Dominicain reparut dans la chaire de Notre-Dame le 3 décembre 1843. Qu'allait-il se passer? Tout le monde attendait; l'immense nef était trop petite pour contenir la foule qu'agitait un sourd murmure. L'archevêque, sur son banc, paraissait en proie à une émotion visible. Des jeunes gens armés s'étaient placés au pied de la chaire pour défendre au besoin leur grand orateur. On pouvait se croire à Florence aux temps agités de Savonarole. Qu'allait dire le nouveau Frère Jérôme? Apportait-il la paix ou la guerre dans les plis de sa robe? Lorsqu'il parut il se fit un grand silence. Il promena lentement son regard sur ces rangs pressés, où il put reconnaître les loups à côté des frères, les *Piagnoni* et les *Arrabbiati* de sa turbulente Florence, et débuta ainsi : « Après la bataille d'Arbelles, Darius, roi de Perse... » Tout le monde tendit l'oreille; on n'avait pas eu le temps de

se reconnaître, et « à sa troisième phrase, comme il l'avait prévu, il s'était fait dans le cœur de tous un asile sacré. » Il n'y eut aucun cri, aucun désordre. La presse se tut, ou fut favorable, et *le Siècle* lui-même fit un article louangeur, « sans que je sache, disait le Père Lacordaire, comment cela s'est passé dans son esprit. »

Il traita, cette année-là, des effets de la doctrine catholique sur l'esprit, de la passion des hommes d'État et des hommes de génie contre l'Église. C'était un terrain brûlant, c'étaient des flammes vives sur l'herbe desséchée, au milieu de ces luttes ardentes de l'Église de France. Jamais peut-être il ne fut plus grand et plus modéré à la fois. Il sut rester dans la région des principes, et ne descendit jamais à ces personnalités blessantes qui déconsidèrent les meilleures causes. Sa voix n'en obtint qu'un plus pur succès, un plus universel empire. S'il eut à cœur de réveiller dans l'âme des catholiques le courage dans la lutte et la confiance dans l'avenir, il n'eut pour ses adversaires aucun accent de haine, aucune parole amère. Il se plaisait, au contraire, à les grandir aux yeux de tous avant de les combattre. Il leur disait, sur ce ton d'aimable et noble courtoisie qui lui allait si bien, à lui l'orateur favori : « La question est grave, Messieurs, elle est délicate. Mais rassurez-vous ; je vous traiterai comme Massillon traitait Louis XIV dans la chapelle de Versailles. Quelles que soient vos exigences et ma bonne volonté, je ne puis mieux faire pour vous que de vous

traiter comme le grand siècle traitait son grand roi<sup>1</sup>. »

Qui ne se souvient de ce portrait de l'homme d'État, si neuf, si original, si habile? « Un homme est comblé de tous les dons de la naissance et de la fortune; il peut vivre dans les jouissances de la famille, de l'amitié, du luxe, des honneurs, de la paix: il ne le veut pas. Il s'enferme dans un cabinet, il y amasse à plaisir des travaux et des difficultés. Il blanchit sous le poids d'affaires qui ne sont pas les siennes, n'ayant pour récompense que l'ingratitude de ceux qu'il sert, la rivalité des ambitions parallèles à la sienne, et le blâme des indifférents. Le premier enfant sorti des langes de l'école prend en main la plume, et lui, qui n'a qu'une ombre de talent à son aurore, qui n'a pas d'aïeux, pas de services, à qui la société ne doit rien que le pardon de sa témérité, il attaque l'homme d'État, qui, au lieu de jouir de sa fortune et de son nom, s'est réservé à peine le temps de boire, entre l'inquiétude du matin et celle du soir, un verre d'eau tout sanglant. L'homme d'État n'y prend pas garde; il passe de son cabinet sur les champs de bataille; il veille à côté de l'épée d'Alexandre pour la conseiller; il signe des traités dont les passions lui demanderont compte avec la postérité. Et enfin il meurt, abrégé dans sa course par les travaux, les soucis, la calomnie; il meurt, et, en attendant que l'avenir se lève pour

<sup>1</sup> XVI<sup>e</sup> Conférence.

lui, les contemporains gravent sur sa tombe une épigramme<sup>1</sup>. »

Après avoir ainsi salué l'ennemi, il pouvait se tourner vers la nombreuse phalange des prêtres qui l'écoutaient, et s'écrier : « Nous, prêtres catholiques, on nous a donné la force et la grâce de vous résister... Le martyr est peu de chose. Ce qui est plus difficile, c'est de résister aux puissances non persécutrices, aux désirs d'hommes d'État souvent dignes de la plus grande estime ; c'est de lutter pied à pied, jour par jour, avec eux. Ah ! quand un prêtre veut être tranquille et jouir de ce monde, son chemin est tout tracé : qu'il cède, qu'il se retire devant la souveraineté humaine ; qu'à chaque exigence il agisse en prêtre païen au lieu d'agir en prêtre chrétien : les honneurs, la piété publique, le renom de tolérance, la faveur de l'opinion, l'entoureront à l'envi, et même il ne lui faudra pas beaucoup d'habileté pour voiler sa faiblesse et sauver les apparences de la dignité pontificale et catholique. Mais qu'un pauvre prêtre tienne à sa conscience plus qu'à sa vie, qu'il en défende l'entrée aux efforts de la souveraineté humaine, c'est là que commence le martyr douloureux de combattre ceux qu'on estime et qu'on aime, et de boire au calice d'une haine d'autant plus imméritée qu'on travaille et qu'on souffre pour ceux-là mêmes qui vous poursuivent<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> XVI<sup>e</sup> Conférence.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Il pouvait se tourner, par un mouvement qui lui était familier, vers la partie la plus sympathique de son auditoire, vers ses chers jeunes gens, et leur dire : « O vous, qui êtes l'espérance et la couronne présente de l'Église de Dieu, ô mes amis ! Dieu seul connaît vos destinées ; mais, quoi qu'il arrive, premièrement et avant tout, ne vous étonnez pas : le christianisme catholique, c'est Milon de Crotone sur son disque huilé : nul ne l'y fera glisser, nul ne l'en arrachera. Quand donc vous verrez les vents s'élever, les nuées se noircir, souvenez-vous que si votre part est de prouver la vérité de la doctrine par la fermeté de votre adhésion et de votre amour, c'est la part de vos adversaires de la prouver aussi, malgré eux, par la violence de leur répulsion ; souvenez-vous que c'est la rencontre permanente de ces deux mouvements, le croisement invincible de ces deux épées sur la tête de l'Église, qui forme éternellement son arc de triomphe. Et en second lieu, ô mes amis ! que vos vertus soient toujours plus grandes et plus visibles que vos infortunes, afin que la postérité, qui est le premier jugement de Dieu, en vous trouvant par terre, vous y trouve comme ces soldats qui tombent la poitrine vers l'ennemi, et prouvent, tout morts qu'ils sont, qu'ils étaient dignes de vaincre, si c'était le sort du courage et du droit de l'emporter toujours <sup>1</sup> ! »

Si ces accents nous émeuvent encore aujourd'hui,

<sup>1</sup> XVI<sup>e</sup> Conférence.

à une telle distance et dans notre froid sommeil, qu'on juge de quel effet ils étaient sur des esprits échauffés par la lutte et au plus vif de la mêlée. Ah! si c'était là de l'éloquence de tribun, comme on le disait de son temps, et comme on l'a écrit depuis, nous le voulons bien, et nous souhaitons à l'Église de Dieu beaucoup de tribuns de cette trempe.

Désormais il poursuivit sans interruption, dans cette chaire de Notre-Dame, l'exposition du dogme catholique jusqu'en 1851. Il n'en continua pas moins ses stations de province, qui lui servaient comme d'esquisses des grandes Conférences, et lui donnaient l'occasion de ses principales fondations religieuses.

A la fin de l'hiver de 1844, il prêcha à Grenoble. « C'est un peuple ouvert, bon, généreux, disait-il, point hostile à la religion et en entendant parler avec plaisir <sup>1</sup>. » Il eut à y soutenir un dernier et définitif assaut du *vigilant M. Dessauret* <sup>2</sup> contre l'habit religieux. « J'ai prêché avec mon habit religieux, sans empêchement aucun, écrit-il à M<sup>mo</sup> Swetchine; reste à savoir si le vigilant M. Dessauret, qui traque ce pauvre habit depuis trois ou quatre ans, ne nous enverra pas quelque lettre foudroyante. » La lettre ne se fit pas attendre, et nous la citerons en mémoire d'un si beau zèle pour les intérêts religieux, et de l'ingrate indocilité du moine réfractaire. La lettre était adressée à M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, évêque

<sup>1</sup> Lettre xxxiiii<sup>e</sup> à M<sup>mo</sup> de la Tour du Pin.

<sup>2</sup> Directeur au ministère des cultes.

de Grenoble, « petit vieillard de quatre-vingts ans passés, vif, souriant, spirituel, plus ferme et plus dévoué que tel évêque qui ne porte pas le poids de tant d'années <sup>1</sup>. »

« Paris, 4 février 1844.

« Monseigneur,

« Je viens d'être informé que M. l'abbé Lacordaire est parti pour Grenoble, sans doute avec l'intention d'y faire quelques prédications. Je me suis jusqu'ici fait un devoir d'écrire à tous les prélats dans les diocèses desquels s'est rendu cet ecclésiastique, que sa persistance à paraître en France avec le costume d'un Ordre qui n'est point légalement autorisé était de nature à émouvoir l'opinion publique, et à soulever de sérieuses difficultés. J'ai, en conséquence, engagé successivement M<sup>gr</sup> l'archevêque de Bordeaux, M<sup>gr</sup> le coadjuteur de Nancy, M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris, à ne donner à M. l'abbé Lacordaire l'autorisation de prêcher dans leurs diocèses qu'à la condition qu'il revêtirait le costume des prêtres séculiers, et qu'il mettrait dans son langage une grande retenue et une extrême prudence. Les prélats auxquels je me suis adressé ont compris parfaitement mon invitation, et tous ont prescrit à M. Lacordaire d'en tenir compte. C'est ainsi que récemment il n'a pu paraître dans le chœur de

<sup>1</sup> Lettres à M<sup>me</sup> Swetchine.

l'église métropolitaine de Paris qu'en prenant le costume des chanoines honoraires du chapitre.

« J'ai la confiance, Monseigneur, que si M. Laccordaire prêche dans votre diocèse, vous lui imposerez la condition qu'il a eu à remplir à Paris, à Bordeaux, à Nancy. Vous savez quelles sont les dispositions du gouvernement pour tout ce qui se rattache aux sentiments religieux; mais vous n'ignorez pas non plus combien il importe aux intérêts sacrés que vous êtes spécialement appelé à défendre, de ne fournir aux passions aucun prétexte d'élever la voix et de soulever l'opinion. Je compte en cette occasion, Monseigneur, sur votre sagesse et sur votre fermeté, et je désire être informé par vous de la suite que vous aurez jugé convenable de donner à cette communication.

« Agréez, etc.

« Le garde des sceaux,  
« ministre de la justice et des cultes,

« Signé : MARTIN. »

L'évêque crut de sa *sagesse* et de sa *fermeté* de ne pas répondre, et M. Dessaret s'en tint là. Mais, quelques semaines après, son zèle eut à se réveiller pour une affaire bien autrement grave. Le Père Laccordaire venait d'acheter à trois lieues de Grenoble, dans les montagnes, un vieux couvent en ruines. Le ministre et son secrétaire n'eurent pas de peine à comprendre où allait l'audace de cette entreprise,

et qu'elle ne pouvait avoir pour résultat *que de nuire essentiellement aux intérêts de la religion*. Aussitôt ils écrivent :

« Paris, le 10 avril 1844.

« Monseigneur,

« M. l'abbé Lacordaire a vainement cherché, à diverses reprises, à rétablir l'Ordre des Dominicains en France, et les tentatives faites par lui dans ce but, soit à Paris, soit à Bordeaux, soit à Nancy, ont constamment trouvé le gouvernement inébranlable dans ses résolutions à cet égard. Je m'empresse donc, en réponse à votre lettre du 1<sup>er</sup> du courant, qui me donne avis du projet conçu par lui d'établir une maison dans l'ancienne chartreuse de Chalais, de vous faire connaître, Monseigneur, que l'autorité ne donnera jamais aucun assentiment, ni tacite ni exprès, à sa réalisation. Si jusqu'à ce moment quelques établissements religieux, existant depuis fort longtemps déjà, ont pu continuer de jouir d'une certaine tolérance, au moins est-il convenable d'empêcher toute fondation nouvelle, qui serait une violation actuelle et flagrante de la législation en cette matière. Quoique M. l'abbé Lacordaire n'ignore point les dispositions du gouvernement, puisque déjà elles lui ont été déclarées par plusieurs de vos collègues dans l'épiscopat, je vous prie de les lui notifier de nouveau.

« Il ne peut s'établir, à titre religieux, dans votre diocèse, qu'avec votre autorisation, Monseigneur, et je compte sur votre sagesse et sur votre fermeté dans cette circonstance.

« Assez de préventions existent déjà contre le clergé et les envahissements qu'on lui attribue; assez d'irritation est produite, même chez les meilleurs esprits, pour que les premiers pasteurs des diocèses appliquent tous leurs soins à rendre vaines ou à réprimer, au besoin, des entreprises qui n'auraient d'autres résultats que de nuire essentiellement aux intérêts de la religion.

« Votre pacifique intervention, Monseigneur, pouvant suffire à l'avortement des desseins de M. l'abbé Lacordaire, je conserve l'espérance que je n'aurai point à prescrire des mesures coercitives, auxquelles néanmoins j'aurais certainement recours au besoin.

« J'adresse à M. le préfet de l'Isère une copie de cette dépêche, en l'invitant à surveiller toutes les démarches de M. Lacordaire, et à me tenir au courant de tout ce qu'il pourrait essayer, dans le cas où, contre mon attente, il n'obéirait pas à vos avis. Je me fais un devoir de vous en informer.

« Agréez, etc.

« Le garde des sceaux,  
« ministre de la justice et des cultes,

« Signé : MARTIN. »

Le digne et habile vieillard, peu ému de tant de sollicitude, et pleinement rassuré sur les intérêts de la religion dans son diocèse, répondit :

« Monseigneur,

« J'ai communiqué à M. Lacordaire le contenu de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 10 du mois courant.

« Il m'a confirmé ce qu'il m'avait déjà dit, qu'en achetant Chalais en son nom et au nom de quatre de ses amis, dont trois ne sont pas prêtres, il se proposait d'avoir pour eux et pour lui, de loin en loin, une maison de retraite et d'étude.

« Ces messieurs sont donc des propriétaires et des habitants dans mon diocèse. M. Lacordaire n'a plus que deux Conférences, après lesquelles il quittera Grenoble.

« Agréez, etc. »

Quelques jours avant, le Père Lacordaire remerciait en ces termes M<sup>sr</sup> de Grenoble de l'appui qu'il espérait trouver dans son cœur d'évêque et dans sa fermeté.

« Grenoble, 1<sup>er</sup> avril 1844.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous retourner la lettre de

M. le préfet de l'Isère<sup>1</sup>, que Votre Grandeur a bien voulu me communiquer. Je serais allé la lui porter moi-même si une première course à Chalais n'avait été arrêtée pour aujourd'hui. La prudence m'en avait empêché depuis dix jours ; maintenant que la chose est publique, il n'y a plus de raison de s'en abstenir, d'autant plus que j'attends nos quatre Dominicains d'un moment à l'autre. Ils seront certainement arrivés, Monseigneur, avant que Votre Grandeur ait à répondre au ministre des cultes. Nous avons pris des mesures pour les recevoir dans la maison de M. Gaime, mon notaire ; ils se rendront de là à Chalais en voiture particulière et à la nuit tombante, afin d'éviter non la publicité, ce qui est impossible, mais l'éclat.

« Je n'ai pas besoin, Monseigneur, de vous rien dire sur la correspondance qui va s'engager entre Votre Grandeur et le ministre. Votre Grandeur sait mieux que moi où en sont les choses et la valeur réelle de ces oppositions. Moins que jamais, dans l'état présent, le gouvernement se porterait à une violence contraire à ses intérêts, à nos mœurs, à tous les antécédents, et qui nous ferait trouver à Grenoble plus de partisans que nous n'en avons encore. Tout ce que j'apprends me prouve que la ville voit notre établissement avec plaisir, clergé, laïques, magistrats, jeunes gens. Votre Grandeur,

<sup>1</sup> M. Pellenc, préfet de l'Isère, avait écrit le 31 mars à M<sup>sr</sup> de Bruillard dans le même sens que le ministre des cultes.

en soutenant une lutte, ne fera que s'attirer de nouveaux respects, et acquérir à son épiscopat, déjà si plein, une gloire éclatante. Le clergé a en main toutes les armes pour conquérir les libertés évangéliques; il lui suffit d'en user. Nul plus que vous, Monseigneur, n'est digne de contribuer à l'émancipation du devoir et de l'Évangile en France.

« Je m'en repose donc absolument, Monseigneur, sur votre cœur et votre fermeté. Ma part sera de vous rendre la tâche plus facile par ma prudence et ma modération, comme aussi de n'oublier jamais tout ce que vous aura dû notre Ordre pour son rétablissement en France. Le nom de votre prédécesseur saint Hugues s'est attaché pour jamais à la fondation des Chartreux : le vôtre, Monseigneur, demeurera uni pour toujours au souvenir de la restauration des Ordres religieux en France, et particulièrement de l'Ordre de Saint-Dominique.

« Je suis, etc. »

Il en arriva comme le Père Lacordaire avait prévu. Le gouvernement, si menaçant en paroles, l'était moins dans ses actes; il savait faire de l'intimidation, mais ne voulait pas de violence. Il en essaya un an plus tard, il est vrai, contre la Compagnie de Jésus; mais soit qu'il fût moins effrayé des projets du Dominicain, soit qu'il redoutât sa popularité et les stigmates sanglants d'une défense

par la presse ou les tribunaux, il le laissa vivre en paix dans son nid d'aigle de Chalais. Au reste, son parti était pris d'enlever de vive force et par tous les moyens légaux le droit de vivre selon sa conscience, solennellement inscrit dans la Charte. « Se laisser tirer de chez soi par la force, y rentrer dès que la force sera loin, protester publiquement, réclamer judiciairement la jouissance de sa propriété; la jouissance recouvrée, y rentrer avec les siens : telle était la ligne qu'il s'était tracée et qu'il conseillait à toutes les communautés menacées<sup>1</sup>. »

Le couvent de Notre-Dame de Chalais, sorti de ses ruines et préparé à la hâte, allait devenir le premier couvent régulier en France. L'ampleur des constructions, leur primitive destination, le calme de la solitude, permettront d'y transférer bientôt les novices et les étudiants de Bosco, et d'en faire la première maison où la vie religieuse, les observances monastiques et les joies de la fraternité s'épanouiront à l'aise. A tous ces titres, Chalais va devenir le séjour de prédilection du Père Lacordaire. C'est là, dans le silence de cette douce retraite, au milieu de ses frères et enfants, qu'il aimera à se reposer de ses fatigues apostoliques, et à demeurer plus volontiers. C'est là aussi que nous allons pouvoir l'étudier de plus près dans sa vie religieuse proprement dite. Laissons-le d'abord

<sup>1</sup> *Le Père Lacordaire*, par M. de Montalembert, p. 125.

nous tracer lui-même le tableau de cette magnifique solitude, et écoutons-le retrouver sur son lit de mort, aussi vifs et gracieux, les souvenirs de cette première arrivée dans la montagne sainte avec ses frères.

« Presque en même temps que saint Bruno créait la grande Chartreuse au centre d'après montagnes, séparées des Alpes par le cours de l'Isère, quelques religieux de l'Ordre de Saint-Benoît voulurent établir, sur ces mêmes hauteurs, une réforme qui n'eut ni une grande célébrité ni une longue durée. Mais, au lieu de se cacher dans la partie la plus inaccessible de ce désert, ils choisirent sur le versant du midi, entre des rochers, des forêts et des prairies, un plateau inondé de soleil, et d'où la vue s'étend, par deux larges échancrures, d'un côté sur la vallée de Graisivaudan, de l'autre sur la plaine où la Saône et le Rhône entourent Lyon de leurs eaux. Ils bâtirent dans cette riante solitude un couvent qu'ils appelèrent du nom de Chalais, et d'où ils prirent eux-mêmes celui de Calésiens. Après y avoir fait un séjour de deux siècles, ils le cédèrent aux religieux de la grande Chartreuse, qui le destinèrent à donner un peu de soleil à ceux de leurs vieillards qui ne pouvaient plus suffire à l'austérité des cloîtres de Saint-Bruno. A l'époque de la révolution ce domaine fut détaché du vaste ensemble qui composait le patrimoine de la grande Chartreuse, et vendu au nom de la nation. Le dernier propriétaire vint me l'offrir pendant

ma prédication de Grenoble. Je l'achetai, après avoir pris le consentement du chef du diocèse, M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, et qui, malgré sa vieillesse, ne craignit pas de s'exposer pour nous à une lutte avec le gouvernement. Le contrat fut signé dans le plus grand secret ; aucun préparatif de possession n'eut lieu, de peur d'éveiller l'attention publique, et surtout celle du préfet. Je me rappelle encore le jour où, réunis dans une maison de campagne, aux portes de Grenoble, avec quelques-uns de nos jeunes religieux que j'avais fait venir de Bosco, nous parlâmes pour cette chère montagne de Chalais. La voiture nous déposa à ses pieds, aux bords de la grande route ; il nous fallut trois heures de marche pour en gravir les escarpements et les détours. Nous arrivâmes vers l'heure où le soleil se couchait, accablés de fatigue, sans provisions, sans meubles, sans ustensiles, chacun ayant son bréviaire sous son bras. Heureusement les fermiers n'étaient pas encore partis, et nous avons compté sur eux. Ils nous firent un grand feu, et nous nous mîmes gaiement à table autour d'une soupe et d'un plat de pommes de terre. La nuit, passée sur la paille, nous donna un profond sommeil, et le lendemain, au point du jour, nous pûmes admirer la magnifique retraite que Dieu nous avait préparée. La maison était pauvre ; l'église, avec ses épais murs du moyen âge, n'était plus qu'un grenier à foin ; mais quelle majesté dans les bois ! quelle puis-

sance dans ces lignes de rochers qui s'élevaient au-dessus de nos têtes ! quel charme dans ces prairies qui étendaient plus près de nous leur gazon et leurs fleurs ! De longues allées séculaires, ombragées d'arbres inégaux, nous conduisirent dans toutes sortes de lieux cachés, aux bords des précipices, au fond des torrents, sous des massifs de sapins et de hêtres, entre des taillis plus jeunes, et enfin jusqu'aux sommets, qui étaient comme la couronne de ces sites enchantés. Il fallut du temps pour réparer la maison et organiser le service ; mais les privations nous étaient douces au milieu de cette nature, élue, depuis plus de sept siècles, par la grâce de Dieu, et où les ruines de quelques années n'avaient pas ôté le parfum de l'antiquité religieuse. La cloche des Bénédictins et des Chartreux existait encore dans sa flèche couverte de tuiles de sapin, et l'horloge qui avait sonné pour eux les heures de la prière nous y appelait à notre tour.

« On sut bientôt que le désert de Chalais avait refleurì sous la main de Dieu. Des hôtes nous vinrent de toutes parts, et ce qui n'était plus qu'un séjour de gardes et de bûcherons redevint un pèlerinage connu des âmes pieuses. Le soir, dans la chapelle à demi restaurée, nous chantions le *Salve Regina*, selon la coutume de l'Ordre, et il y avait une grande joie à entendre sur ces cimes, au milieu des murmures du vent, la psalmodie qui porte jusqu'aux anges un écho de leur propre voix <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Mémoires.

## CHAPITRE XIV

VERTUS DU PÈRE LACORDAIRE. — SA VIE AU COUVENT. —  
SON AMOUR DE LA CROIX

En 1845, le couvent de Chalais ayant repris son ancien aspect de maison religieuse, le Père Lacordaire écrivit à Rome pour obtenir l'autorisation de transférer en France le noviciat resté jusqu'alors à Bosco. Le maître général, en lui envoyant de pleins pouvoirs à cet effet, y joignit un diplôme de *maître en théologie*, le plus haut des grades scientifiques accordés dans l'Ordre. Le 4 août 1845, fête de saint Dominique, le noviciat fut canoniquement institué au couvent de Notre-Dame de Chalais, et l'œuvre du rétablissement de l'Ordre en France solidement assise, après six ans d'un laborieux enfantement. Le Père Besson fut nommé premier maître des novices, et le Père Jandel, premier prieur.

La pensée du Père Lacordaire avait toujours été de rétablir en France, dès qu'il le pourrait, l'ob-

servance de la règle de Saint-Dominique selon toute sa rigueur, et de n'y apporter que les seules dispenses autorisées par les constitutions, ou imposées par les nécessités du ministère de la prédication. Il avait souffert, en Italie, de l'absence du mouvement religieux et apostolique, et c'est de la Quercia qu'il écrivait : *Quand nous nous faisons moines, nous autres Français, c'est avec l'intention de l'être jusqu'au cou.* Voici quelles furent les bases de cette observance de fondation, qui est encore aujourd'hui celle de la province de France. Après plusieurs essais sur l'heure du lever de la nuit, on s'en tint à trois heures, où l'on descendait à l'église pour psalmodier matines. Après matines on pouvait reprendre un peu de sommeil jusqu'à six heures. A six heures, méditation, suivie de prime et de la messe chorale entendue par tous les religieux, même prêtres. Depuis ces exercices du matin jusqu'à onze heures et demie, le temps était consacré à l'étude. A onze heures et demie, la partie de l'office divin appelée les petites heures. A midi, le dîner, suivi d'une récréation. A deux heures moins un quart, les vêpres, suivies du temps donné à l'étude ou au ministère jusqu'à sept heures. A sept heures, le souper, suivi d'une courte récréation. Puis complies, la méditation et le coucher à neuf heures. On reprit l'abstinence perpétuelle de chair à l'intérieur du couvent, sauf le cas de maladie ; l'usage de la laine pour le corps et pour le lit ; le grand jeûne, consistant en ceci, que du 14 septembre jusqu'à Pâques

on ne prend rien jusqu'à midi, et le soir seulement une légère collation. On rétablit le chapitre de la coulpe, c'est-à-dire qu'une fois chaque semaine, tous les religieux doivent s'accuser devant la communauté des moindres manquements extérieurs à la règle, et s'entendre accuser par leurs frères des fautes qu'ils auraient oubliées; les plus petites irrégularités de ce genre sont punies des châtimens les plus durs et les plus humiliants. Nous verrons bientôt quelle importance le Père Lacordaire attachait à cette confession publique des fautes extérieures, et comment il voulait qu'on tint le chapitre. Quelques points de la règle en très petit nombre furent regardés comme inobservables, soit à cause du personnel peu nombreux des frères, comme le chant de l'office du jour et de la nuit, soit à cause des santés affaiblies déjà par le travail des prédications, comme la privation d'œufs, de beurre et de laitage pendant l'avent, le carême et certains autres jours de l'année. Mais en revanche on suivit l'instinct de la générosité sur d'autres points, et l'on se fit un devoir d'aller au delà du précepte pour établir une sorte de compensation. Ainsi s'introduisit l'usage de coucher sur la planche, encore que la règle permît une couche moins dure; et là où elle ne prescrit qu'un quart d'heure de méditation, on en fit une demi-heure, qui, surajoutée à la messe chorale, donnait une heure entière de méditation le matin et un quart d'heure le soir.

Cette manière de vivre, que le monde trouvera

sans doute austère, et que nos meilleurs amis regardent comme au-dessus des forces humaines aujourd'hui, l'eût été davantage si le Père Lacordaire eût suivi, sans le modérer, l'élan généreux de ses premiers disciples. Mais il avait suréminemment l'esprit de la sainteté, qui est aussi sévère à elle-même qu'indulgente pour autrui. Il savait en outre combien il faut se défier, au début d'une fondation religieuse, comme d'une conversion, de ces aspirations ardentes vers un idéal trop élevé, qui tombent bientôt avec le sentiment éphémère qui les a inspirées, et font place à la lassitude et au découragement. Il n'ignorait pas que ce qui est possible à certaines âmes appelées de Dieu à une mission spéciale et favorisées de grâces particulières, ne l'est pas au grand nombre et ne doit pas être imposé comme règle universelle. Investi du rôle providentiel de rétablir en France l'Ordre des Frères Prêcheurs, il reçut la grâce de se tenir également éloigné d'une interprétation littérale et impossible des constitutions et d'un affranchissement trop large et relâché; il eut le mérite de donner, en cette occasion, une nouvelle preuve de cet esprit de mesure, ennemi de tout excès, qui marquera ses idées et ses actes du caractère de durée, privilège de tout ce qui est vrai. Aussi l'observance que nous venons de rappeler, et qui maintient toutes les grandes lignes de la règle des Frères Prêcheurs, est-elle encore, après vingt ans, conservée sans modification dans la province de France, et y

vivra, nous l'espérons, aussi longtemps que cette province gardera l'amour et le respect de son saint fondateur.

Le tableau de sa vie religieuse, que nous allons esquisser, fera mieux comprendre encore si la modération qu'il s'efforça d'inspirer à ses premiers compagnons était l'effet de la prudence de la chair, ou d'une sagesse éclairée par la connaissance des hommes, et mûrie par l'expérience.

Il était d'une parfaite exactitude à tous les exercices de la règle. Levé au premier son de la cloche, il arrivait au chœur pour les matines avec tous les frères. Il commençait les prières de l'office avec un accent de piété grave et recueillie qui édifiait tout le monde. Il assistait régulièrement à toutes les heures canoniales, bien qu'il en fût dispensé de droit par son titre de *maître en théologie*. Ses occupations multipliées et sa correspondance très étendue n'étaient jamais un prétexte. Esclave du devoir, il faisait chaque chose en son temps, se possédait pleinement, et, dès que la cloche l'appelait, il posait tranquillement sa plume, mettait toutes choses en ordre, et sortait de sa cellule. Au couvent de Paris, il confessait dans l'église à certains jours et heures fixes. Lorsque le coup de deux heures frappait à l'horloge, la porte de la sacristie s'ouvrait : c'était le Père se rendant à son confessionnal. Cette scrupuleuse exactitude avait été remarquée, et suscitait d'ordinaire un léger sourire parmi le petit groupe de ses pénitentes.

Il cherchait à inspirer aux Frères le même amour de la régularité, n'usant presque jamais de dispenses pour lui-même ; de sorte que celui qui avait le plus de droits et de motifs légitimes de s'exempter parfois des observances monastiques était un de ceux qui s'y soumettaient avec le plus de rigueur. Au début de la fondation du couvent de Toulouse, il se trouva seul avec un autre religieux pendant tout le carême, les autres Pères prêchant au dehors. La petite communauté continua de fonctionner à deux comme auparavant. On observait les jeûnes et l'abstinence ; on tenait le chœur et même le chapitre. Un jour, pendant ce carême, le religieux chargé de réveiller le Père s'oublia, et n'entra dans sa cellule qu'à quatre heures. Le Père s'aperçut que l'heure était passée, et lui dit : « Allons ! que cela ne vous arrive plus ; avant tout la règle ! » Le lendemain, même accident : le réveil-matin s'était arrêté, et quatre heures sonnaient lorsque le religieux se présenta. Dès que le Père s'en aperçut : « Mais, mon cher ami, lui dit-il, *la communauté* ne peut pas marcher comme cela ! c'est moi désormais qui réveillerai. »

Mais il est temps, je le sens, de pénétrer plus avant dans les secrètes profondeurs de cette âme ; il est temps de déchirer les voiles et d'arriver à ce qui fut en elle le principe des vertus, le ressort caché des plus héroïques déterminations, l'explication de toute sa vie, je veux dire son amour pour Jésus-Christ crucifié. A quelle heure de son exis-

tence cette vue du Christ en croix s'est-elle imprimée en traits de feu dans son cœur? Je ne sais. Seulement, chose étrange, même avant sa conversion, cette idée de la croix du Fils de Dieu semble déjà le poursuivre. Le 15 mars 1824, n'ayant pas encore la foi, il écrit : « *Je veux être attaché vif à une croix de bois, si je n'ai pas pensé sérieusement à me faire curé de village!* » Il a raconté souvent lui-même que, dès les premiers jours de sa conversion, cette vision du Fils de Dieu soumis, par amour pour nous, au supplice infamant de la croix, ne lui laissait aucun repos; il souhaitait pâtir comme son Maître, en public; il ne rêvait que fouets et potence : cette idée le poursuivait dans les rues, chez lui, partout; et très souvent, au souvenir de ses péchés, il lui venait en pensée de prier un petit Savoyard de le flageller aux yeux de tous pour de l'argent. Un Dieu et une croix! ce fut, en effet, entre tous les dogmes du christianisme, le trait qui porta coup et pénétra plus avant dans cette fière et ombrageuse nature. Cette croix divine, illuminée d'un rayon d'en haut, fut pour lui comme une sorte de révélation. Son intelligence en fut épouvantée, et son cœur encore plus profondément attendri. A travers les plaies de l'Homme des douleurs, il comprit le mystère de la force dans l'amour, il vit le remède à toutes nos misères dans l'humiliation et la souffrance, dans la peine de l'esprit et celle du corps. Tout son être fut inondé de cette lumière, et n'en perdit plus jamais l'impression. Il se fit re-

ligieux pour suivre de plus près ce Maître adoré dans ses anéantissements ; il choisit un Ordre où les pénitences corporelles fussent en usage pour s'animer par l'exemple de ses Frères et obtenir d'eux un service qu'il ne pouvait demander à des étrangers, et Dieu seul sait jusqu'à quel excès il a poussé, pendant toute sa vie, l'héroïque imitation de la Passion du Sauveur.

Nous nous sommes longtemps demandé comment nous dirions ce que nous en savons. Fallait-il laisser entrevoir la vérité plutôt que de la raconter en détail ? Fallait-il adoucir le récit sous le voile transparent des termes et des figures, de peur de heurter les esprits délicats et les âmes timorées ? ou bien fallait-il dire simplement et franchement la vérité à tous risques et périls ? Ce dernier procédé nous a paru préférable, plus digne de l'homme dont nous racontons les vertus, et des saintes choses dont il a rempli sa vie. Ce qu'il a eu le courage de faire, pourquoi n'aurions-nous pas le courage de le dire, et le public celui de l'entendre ?

Il eut donc pour la croix un amour exclusif, passionné ; non pas un amour platonique, mais une ardeur qui le sollicitait à imiter le modèle exposé sur le Calvaire. Toute sa mystique se réduisait à ce principe bien simple : souffrir ; souffrir par justice, pour expier ; souffrir par amour, pour prouver. Tous ses procédés étaient là, procédés d'action beaucoup plus que de paroles. Il n'avait pas reçu le don d'une contemplation silencieuse et tranquille

aux pieds de Jésus-Christ, mais celui de prouver son amour par des actes généreux. Son action de grâces après la messe était courte ; il y éprouvait le plus souvent de très vifs élans d'amour de Dieu, qu'il allait apaiser dans la cellule d'un de ses religieux. On le voyait entrer le visage encore rayonnant des saintes joies de l'autel, se mettre à genoux devant le religieux, lui baiser humblement les pieds et lui demander de vouloir bien lui rendre le service de le châtier pour Dieu. Il se découvrait les épaules, il fallait bon gré mal gré lui donner une forte discipline. Il se relevait tout meurtri, restait longtemps les lèvres collées sur les pieds de celui qui l'avait frappé, lui exprimant sa reconnaissance dans les termes les plus vifs, et se retirait la joie au front et dans le cœur. D'autres fois, après la discipline, il priait le religieux de se remettre à sa table de travail, et, s'étendant par terre sous ses pieds, demeurait là pendant un quart d'heure ou une demi-heure, achevant sa prière en silence et se délectant en Dieu de sentir sa tête sous le pied qui l'humiliait. Ces pénitences se renouvelaient très souvent, et ceux qui étaient choisis pour les exécuter ne s'y résignaient pas sans peine. C'était un vrai supplice, surtout dans les commencements ; ils eussent volontiers changé les rôles. Mais on s'y habitua peu à peu, et le Père en profitait pour exiger davantage et se faire traiter selon ses goûts. On devait alors lui donner des soufflets, lui cracher au visage, lui parler comme à un esclave : « Va me cirer mes

souliers ; apporte-moi tel objet ; va-t'en, misérable ! » et il fallait le chasser comme un chien. Il cherchait, pour lui rendre ces offices, des religieux qui fussent moins intimidés avec lui ; il revenait de préférence à ceux qui le ménageaient moins. Cette ardeur pour ces sortes de supplices paraissait d'autant plus extraordinaire, que sa complexion extrêmement délicate et sensible les lui rendait plus insupportables. Il frémissait sous les moindres coups ; mais son âme, toujours plus forte, suppliait qu'on n'y eût point égard, et il fallait obéir. Souvent, lorsqu'on le voyait ainsi par terre, brisé de douleur, et accablé de confusion, on tombait à genoux devant lui, les yeux pleins de larmes, lui demandant pardon de l'avoir fait tant souffrir et le priant de ne plus l'exiger. « Ah ! répondait-il, tout ceci n'est rien ; vous, lorsque vous me voyez trop souffrir, vous vous arrêtez ; mais lorsque Jésus-Christ se torturait sous les coups, ses bourreaux frappaient plus fort. »

Il avait horreur de l'ostentation ; il ne prenait des témoins de ses austérités que pour ajouter l'humiliation à la douleur : et toutefois, son désir d'être humilié publiquement l'eût souvent emporté sur sa réserve naturelle, si son directeur spirituel l'eût laissé libre. On lui permettait rarement les pénitences publiques. Une fois cependant, au couvent de Chalais, après avoir fait aux Frères réunis au chapitre une touchante allocution sur l'humilité, il se sentit irrésistiblement porté à joindre l'exemple au pré-

cepte, et demanda aux Frères de le traiter avec sévérité, comme il le méritait. Il descendit de son siège, se mit les épaules à nu, et, se prosternant devant les Frères, il reçut de chacun d'eux vingt-cinq coups de discipline. La communauté était nombreuse, et le supplice dura longtemps; tous, Frères convers, novices et Pères, profondément émus et attendris, assistaient à ce spectacle. Lorsque le Père se releva, il était pâle et brisé. Je laisse à penser ce que de pareilles scènes ajoutaient de vénération à l'amour qu'on lui portait.

Sa charge de provincial l'obligeait à de fréquents voyages. A peine arrivé dans un couvent, surtout dans les maisons de noviciat, il allait tout d'abord à ses pénitences favorites : c'était une habitude prise. Il en variait les formes avec une merveilleuse fécondité d'imagination, mais n'y manquait jamais. Il serait impossible de redire en détail les incroyables industries, les mille inventions de son amour de la croix. Nous ne ferons que les indiquer en choisissant çà et là quelques traits.

La salle du chapitre du couvent de Flavigny était soutenue par une colonne en bois. Il en fit sa colonne de la flagellation. Un de ses premiers soins, lorsqu'il arrivait dans ce couvent, était d'aller se confesser au maître des novices, et de lui demander la permission de faire quelques pénitences. On lui envoyait alors deux novices : il se faisait lier par eux à la colonne du chapitre, les mains derrière le dos et les épaules nues, et ordonnait qu'on le flagel-

lât durement. Les novices, on le comprend, étaient d'assez mauvais exécuteurs : ils osaient à peine le toucher ; mais on n'y gagnait rien ; il les conjurait d'être sans pitié pour lui, et restait attaché jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il désirait. Il aimait ce genre de supplice, qui lui rappelait plus vivement les tortures de son divin Maître, et y revenait souvent.

Il y avait à Paris, sous l'ancienne église des Carmes, longtemps desservie par nos Pères, une sorte de crypte ou chapelle souterraine, qui lui parut admirablement propre aux mystères de la souffrance. Sur un long corridor s'étendaient deux rangées de caveaux remplis d'ossements et de têtes de morts, et, à l'extrémité de ce corridor, une salle plus vaste avec des emblèmes et des sentences funèbres : elle servait de chapelle où l'on disait la messe pour les défunts. Dans ces mêmes caveaux, sur cette poussière, autrefois réservée aux sépultures illustres, avaient dormi les victimes plus illustres encore des massacres de septembre 1793, et plusieurs salles du couvent conservaient sur les murs la trace du sang de ces martyrs. Nul lieu ne pouvait être plus propre à la pénitence. Le Père Lacordaire avait rêvé de le transformer en Calvaire. Il voulut y planter une grande croix avec tous les instruments et les souvenirs de la Passion. Mais cette crypte ne nous appartenant pas, il oublia ce projet, et se contenta d'y descendre de temps en temps, surtout

pendant le carême et la semaine sainte, et de s'y exercer, seul ou avec un religieux, à faire de son corps une victime d'amour. Un jour de Vendredi saint, il se fabriqua lui-même une croix, la fit dresser dans cette chapelle souterraine, s'y fit attacher avec des cordes, et y resta suspendu pendant trois heures.

Qu'aurait dit cette foule, avide de sa parole, qui l'entendit avec enthousiasme dans cette même église des Carmes, pendant tout un advent, qu'aurait-elle dit et pensé de cet homme, si elle avait pu être témoin des scènes qui s'étaient passées sous cette chaire où son éloquence la ravissait? Il savait si bien cacher en lui cette sublime folie de l'amour! on était si loin de soupçonner sous l'orateur le religieux affamé de martyr! Que n'a-t-on pas dit, par ignorance ou mauvaise foi, sur sa vanité de prédicateur, sur son désir de plaire et de briller? N'avons-nous pas nous-même entendu raconter sérieusement cette incroyable ineptie, que le Père Lacordaire, après ses Conférences, se travestissait pour aller se mêler aux cercles, et recueillir les louanges qu'on faisait de lui? Disons donc aujourd'hui, à l'honneur de cette mémoire si exaltée par les uns, si gravement méconnue par les autres, comment se passaient ces dimanches des Conférences, ces grandes journées de Notre-Dame.

Il demeurait la matinée dans une profonde méditation. Personne n'entrait dans sa chambre, si ce

n'est un ou deux de ses plus intimes amis, qui venaient s'assurer si rien ne lui manquait ; on entrait et sortait en silence, heureux s'il y avait quelque petit service à lui rendre, mais attentif à ne pas troubler sa pensée recueillie. Il déjeunait seul à neuf heures. Par exception, il faisait gras ce jour-là ; mais son repas était encore fort modeste. Si le temps était beau, il descendait au jardin, se promenait lentement, s'arrêtait devant une fleur, souriait à toute cette verdure inondée de lumière, et reposait son esprit dans une douce contemplation des belles et pures œuvres de Dieu ; c'était comme un prélude où son inspiration se plaisait à monter par degrés à des harmonies d'un ordre plus élevé. Il partait à onze heures, accompagné de son ami M. Cartier. Vers trois heures il rentrait, accablé de fatigue, mais le front transfiguré, le visage en feu, l'âme toute chaude encore et débordant de foi, d'éloquence, d'amour. Pour réparer ses forces épuisées, parfois il se mettait au lit, et, faisant entrer un de ses amis, jeune laïque qui avait toute sa confiance, il s'entretenait familièrement avec lui de l'amour de Notre-Seigneur et du bonheur de la vie religieuse. A l'heure du souper, on lui apportait son repas, exactement le même que celui de la communauté : deux œufs et une salade. Puis il reprenait l'entretien où il l'avait laissé : c'était toujours l'amour de Notre-Seigneur, l'amour des souffrances et ce qui s'y rapportait. Rarement il parlait de ses Conférences.

A ceux qui lui en faisaient des éloges, il ne répondait rien ; mais il demandait volontiers à ses plus intimes ce qu'on y trouvait à reprendre. Ce jeune homme lui dit un dimanche soir que plusieurs personnes pensaient que, dans son action oratoire, il visait à l'effet, et qu'il y avait certains points d'arrêt ménagés avec art pour provoquer ces mouvements d'admiration qui faisaient rarement défaut. Le Père parut étonné, et, après avoir réfléchi un instant, il lui avoua qu'il n'y avait jamais pensé. « J'ai donc bien peu les dehors de l'humilité, ajouta-t-il ; mais au moins suis-je assez humble réellement ? — Non, mon Père, pas encore. — C'est bien vrai, reprit-il ; mais je vais y travailler. Et vous, mon cher ami, vous m'aidez. Vous me connaissez à fond ; eh bien ! vous serez mon maître ; vous me reprendrez de toute faute dont vous serez témoin. Vous me tutoierez et me parlerez comme on parle à un esclave. Quand vous viendrez me voir, vous m'imposerez les plus rudes pénitences ; il nous faut arriver à ce point que notre corps accepte sans réclamer, et sur l'heure, tout ce que l'esprit de Jésus-Christ commande. » La journée se terminait toujours par une sévère flagellation, qu'il fallait lui donner malgré son extrême fatigue. Voilà ce qu'étaient ces journées de Notre-Dame, si éclatantes au dehors, dans le public, mais au dedans si simples, si calmes, si saintement religieuses. Voilà par quelle énergique réaction de la volonté il se retenait sur la pente glissante de ses enivrants succès.

Ce regard constant sur la croix de Jésus-Christ, sur la Victime innocente payant pour les coupables, lui avait inspiré, par un retour sur lui-même, la passion de se connaître pour se corriger, le besoin de dire ses fautes et de trouver des ministres de la justice de Dieu contre lui. Il avait à un degré incroyable ce sens de l'expiation par l'aveu réitéré de ses fautes les plus graves. Il lui fallait des correcteurs et des confesseurs. Il en avait un et souvent plusieurs dans chaque couvent. Ce n'étaient pas seulement des prêtres, mais aussi des Frères convers<sup>1</sup>. Dès qu'il arrivait dans un couvent, son premier soin était d'aller trouver son Frère correcteur ; il lui baisait humblement les pieds, quelquefois les lui lavait, lui disait à genoux toutes les fautes qu'il avait commises depuis la dernière entrevue, et lui demandait une pénitence. Un de ces Frères laïques, entré au cloître par ses conseils, et pour lequel le Père avait une sorte de vénération, fut bien surpris lorsque, quelque temps après son admission dans l'Ordre, il vit le Père Lacordaire venir se mettre à genoux devant lui, et lui dire : « Mon cher Frère, un des bénéfices du religieux est d'avoir autour de lui des amis qui l'avertissent. Ordinairement chaque religieux a son Frère correcteur. Vous serez le mien ; et, afin que vous me connaissiez, je vais vous faire le récit des fautes

<sup>1</sup> Les Frères convers sont des religieux qui, n'ayant pas fait les études de latinité, n'arrivent pas au sacerdoce, et sont employés aux travaux matériels de la maison.

de toute ma vie. » Le Frère se récria : « Mais, mon Père, je vous en conjure... c'est impossible... je ne suis pas prêtre... — Je le sais, mon ami, et c'est précisément pour cela que je vous choisis : ce n'est pas l'absolution de mes fautes que je vous demande, mais la charité de les entendre pour m'en humilier et m'en punir comme je le mérite. » Il fallut se prêter à ce qu'il souhaitait. Lorsqu'il eut terminé : « Maintenant, lui dit-il, vous me connaissez, et, si vous m'aimez un peu pour Jésus-Christ, vous me direz sans ménagement tout ce que vous remarquerez de défectueux en moi ; vous me traiterez comme un vil esclave, et vous me châtierez sans pitié. » Le Frère finit par accomplir par vertu ce que le respect lui faisait regarder comme impossible, et la plume ne redira jamais que la très faible partie des incroyables inventions du saint religieux pour s'humilier aux pieds du pauvre Frère.

Un jour ce même Frère convers, étant de service au réfectoire, fut cause d'un retard. Le Père ne faisait jamais attendre ; mais il aimait aussi dans les autres la même exactitude. Le Frère n'arrivant pas, le Père Lacordaire ne put réprimer un mouvement d'impatience qui se trahit sur son visage. Le soir, dès qu'il fut libre, il alla trouver le Frère servant, lui avoua sa faute à genoux, lui en demanda pardon, le pria de le souffleter comme il le méritait, et de le renvoyer avec les épithètes les plus injurieuses. Ce sont des

faits entre cent du même genre ; nous les citons pour révéler où étaient ses habitudes beaucoup plus que pour la singularité des exemples.

Ce qu'il demandait aux Frères convers, il ne s'en faisait pas faute, on le pense bien, avec ses vrais confesseurs. Au couvent de Paris, sa porte, aux heures de réception, était assiégée par de nombreuses visites, qui toutes ne lui étaient pas également agréables. Il dit un jour à son directeur qu'une des choses à laquelle il n'avait pu s'habituer encore était d'être interrompu dans son travail. « Chaque fois, ajouta-t-il, qu'on frappe à ma porte, je ne puis dominer un premier mouvement de contrariété. Je voudrais me corriger de ce défaut ; et, si vous le trouvez bon, vous entrerez dans ma cellule à toute heure et sans frapper. Si vous apercevez sur mon visage le plus léger signe, vous me donnerez la discipline. — Oui, mon Père, je le ferai. » Et le jour même, pour mettre son pénitent à l'épreuve, il entra brusquement dans sa cellule. Le Père se mit à genoux. « Mais, mon Père, je n'ai rien vu. — Vous n'avez pas vu mon impatience, reprit le coupable en se découvrant les épaules, mais moi je l'ai sentie. »

Modeste petite chambre des Carmes, de quels mystères ne fut-elle pas témoin ! Que ne peut-elle redire ce qu'elle a vu et entendu ! C'est un pieux devoir parmi nous d'entourer de respect tout ce qui fut à l'usage du Père Lacordaire. Mais cette

cellule qui lui avait été donnée par M<sup>sr</sup> Sibour, ainsi qu'une partie du couvent des Carmes, a dû revenir, sous M<sup>sr</sup> Darboy, aux mains de ses anciens propriétaires. Puisse-t-elle être gardée par eux avec quelque amour en mémoire de celui qui l'a habitée pendant douze ans !

Citons encore un fait qui se passa dans cette même chambre du couvent de Paris. Nous avons dit que sa constante étude de la passion de Jésus-Christ lui inspirait l'ardent désir d'imiter ce divin modèle dans les deux grandes manifestations de son amour : l'humiliation et la souffrance, et lui donnait un attrait singulier pour les expiations les plus dures à la fois à l'orgueil et à la sensibilité. De là son goût pour les confessions générales. La confession des fautes de la semaine, à laquelle il ne manquait jamais, ne lui semblait rien. Il lui fallait des aveux plus humiliants, des pointes plus acérées. Ordinairement il célébrait les anniversaires de sa naissance, de son sacerdoce, de sa profession religieuse, par une confession générale. Il était ingénieux à varier les formes du supplice. Un jour anniversaire de sa naissance, voici comment il s'y prit. Il se dépouilla d'une partie de ses vêtements, se mit une courroie au cou, et il fut convenu qu'à chaque faute grave qu'il accuserait, son confesseur le traînerait par terre, ou le foulerait aux pieds, ou lui donnerait un certain nombre de coups de cravache. Cette confession dura plus d'une heure. Lorsqu'elle fut terminée, il supplia son directeur

spirituel de le traîner sur le plancher de sa chambre, comme un être qu'on n'ose pas toucher, de l'accabler des noms les plus humiliants, de lui cracher au visage, de le traiter enfin comme un animal immonde, ainsi qu'il aurait voulu être traité par Dieu, qu'il avait si grièvement offensé.

Ces élans irrésistibles de la flamme qui le dévorait se terminaient presque toujours par un entretien spirituel. Lorsqu'il se relevait, le corps brisé et le visage en pleurs, son âme avait des cris d'amour vers Dieu que nul langage ne saurait rendre. « M'aimez-vous, disait-il à celui qui venait de le martyriser, m'aimez-vous un peu? — Oui, mon Père, je vous aime; je crois vous en avoir donné la preuve. — Qu'ai-je fait pour vous, cependant, reprenait-il, en comparaison de ce que Jésus a souffert?... Il s'est fait tuer pour vous et pour moi, et nous n'y pensons pas!... Ah! pour moi, comment vivrais-je, si je ne l'aimais pas!... Je ne sais pas le craindre... Je n'ai jamais redouté l'enfer; j'irai dans le purgatoire, je le sais; mais là du moins j'aimerai Dieu... Souffrir en aimant Dieu n'est déjà plus souffrir... Ah! si le monde connaissait ce qu'il y a de bonheur à se sentir flagellé pour Celui qu'on aime! Savez-vous où je me réfugie lorsqu'il me vient par hasard quelque vilaine pensée? Je me figure être sur le chevalet, entouré de bourreaux, et mourant par amour pour Jésus-Christ. Aucune félicité ne me paraît comparable à celle-là, et tous les vains plaisirs du

monde s'évanouissent pour moi devant cette image.»

Ces sentiments nous étonnent, cette volupté de la souffrance nous paraît étrange ; mais c'est là le fond de cette âme extraordinaire, c'est la clef de sa vie intime, c'est l'unique raison de son amour des pénitences, et en particulier des confessions de toute sa vie. Il trouvait là réunis dans le même acte l'opprobre et la douleur, l'idéal du Calvaire ; et ce qui semble à bon droit à tout le monde d'une difficulté cruelle, lui était, à lui, à cause de cela, de la plus grande facilité. Il se serait confessé au premier venu lorsque le feu intérieur le pressait. Dans les noviciats, il fallait le retenir, afin qu'il n'allât pas dévoiler les fautes de toute sa vie à la plupart des novices. Il s'y soumettait, mais sans paraître bien convaincu des raisons qu'on lui donnait. « Et lorsqu'ils sauraient tout le mal que j'ai fait, disait-il, quel grand inconvénient ? Ils le sauront bien au jugement dernier, eux et tant d'autres ! » Aussi lorsqu'il avait à ses genoux quelque jeune homme du monde, et qu'il le voyait hésiter à lui avouer en confession une faute plus grave : « Que craignez-vous ? lui disait-il, j'ai fait plus de mal que vous, et, si j'en avais la permission, je commencerais par vous avouer tous les péchés de ma vie ; votre confession vous serait ensuite bien facile. »

Il est impossible de dire, même approximativement, le chiffre des confessions générales qu'il fit, soit à des prêtres, soit à des laïques. De nombreuses confidences nous ont été faites à cet égard, et nous

sommes loin de les avoir toutes reçues. Il nous en reste seulement cette conviction, que si l'on venait à connaître et le nombre de ces confessions générales et le luxe des circonstances humiliantes dont il était habile à les environner, on ne trouverait peut-être pas dans toute l'histoire de l'Église un seul saint qui ait poussé à un tel degré d'héroïsme cette forme particulière d'anéantissement.

Que dire encore? Faut-il ajouter que tous les genres de macération aimés des saints : haïres, disciplines, fouets de toute espèce et de toute forme, il les a connus et pratiqués lui-même? Dirai-je qu'au témoignage de ceux qui l'ont vu de plus près, et quelque soin qu'il prît à cacher ce qu'il faisait seul et en secret, il se flagellait tous les jours, et souvent plusieurs fois par jour? Faut-il répéter que pendant le carême, et surtout le Vendredi saint, il se faisait littéralement meurtrir et briser tout le corps? Dirai-je que ce don surnaturel de la souffrance volontaire, reçu par lui au premier jour de sa conversion, ne l'a pas quitté jusqu'au dernier souffle, et que, si l'on est surpris de le voir, au lendemain de son retour à Dieu, poursuivi, dans les rues de Paris, de l'étrange désir de se faire fustiger en public par un petit Savoyard, il n'y a plus d'expression pour rendre ce que l'on éprouve lorsqu'on sait que, dans les premiers jours d'octobre 1861, six semaines avant sa mort, étendu sur son lit, exténué par la maladie, ne prenant déjà plus de nourriture, et ne se soutenant que par l'in-

domptable énergie de son âme, il voulut se faire donner encore la discipline, n'ayant plus la force de se frapper lui-même? Il reçut à ce moment la visite d'un de ses amis, et l'une de ses premières paroles fut celle-ci : « Aimes-tu toujours la pénitence? — Oui, mon Père. — Eh bien! veux-tu me rendre le service de me faire souffrir comme autrefois pour Jésus-Christ? » Et comme cet ami s'y refusait absolument : « Au moins, lui dit-il, donne-moi tes pieds à baiser ; ce sera toujours une pratique de pénitence agréable à Dieu ! »

En dévoilant ce côté intime et délicat de la vie du Père Lacordaire, je ne puis me défendre, je l'avoue, d'un sentiment pénible de doute. Je doute de moi-même, et je doute aussi un peu du public. Je tremble devant ce que je sais être l'âme de mon sujet, l'âme de cette grande et sainte vie ; j'ai mis la main sur le cœur de mon Père, et je l'ai ouvert à cet endroit mystérieux et profond où le seul regard de Dieu et de quelques amis avait pénétré ; je sais combien il était jaloux de laisser le voile sur ces secrets commerces, et je me demande si de son œil sévère, là-haut, il ne me blâme pas de ce que j'ai osé faire. Jamais aussi je n'ai senti plus vivement mon insuffisance à dire de pareilles choses dans le langage qui leur conviendrait ; et, par suite, je doute de l'effet qu'elles produiront sur un certain public. Si le spectacle de ce martyr sublime laisse froid et insensible ; s'il ne révèle pas la vertu suréminente de cet humble et grand religieux ; si

l'on ne voit pas là des mouvements de vraie sainteté, et des dons surnaturels plus rares et plus excellents encore que les dons de son génie ; si l'on ne devine pas, à travers cette mâle vigueur de volonté, l'exquise tendresse du cœur ; si surtout l'on ne vénère pas dans cette âme l'image sanglante du Crucifié, creusée par l'amour en sillons de feu et de lumière, n'ai-je pas manqué le but ? n'ai-je pas entrepris une œuvre téméraire et au-dessus de mes forces ? n'aurais-je pas mieux fait de garder un respectueux silence, et de laisser à d'autres ou à Dieu le soin de manifester des vertus dont lui seul a connu tout le mérite ?

Et cependant, comment parler de cette vie sans dire ce qui en a été l'âme, sans révéler où était le ressort puissant et caché qui donnait le mouvement aux vertus, à la tendresse, à l'éloquence, à la piété ? Cette vie, à sa surface, est embellie de sérénité, de paix et d'inaltérable pureté ; mais à quel prix ces hôtes célestes étaient-ils entrés dans l'âme, et y avaient-ils gagné droit de cité ? La justice impitoyable dont nous le voyons s'armer contre lui-même est là pour répondre. Tout autre remède est impuissant à donner à l'esprit l'empire sur le corps. Dieu mit sur sa route, il est vrai, de belles et fortes amitiés ; mais l'amitié, si utile pour le conseil, si secourable dans les défaillances, ne donne pas la victoire sur des ennemis secrets qu'elle connaît à peine. Il y faut cette science de la pénitence dont Jésus-Christ est venu apporter au monde

la leçon et l'exemple. Nature vive, soudaine, fière et riche, le Père Lacordaire avait sans cesse présent à l'esprit le conseil qu'il donnait aux jeunes gens : « Nous avons deux grands vices à combattre et à détruire : l'orgueil et la volupté ; et deux grandes vertus à acquérir : l'humilité et la pénitence <sup>1</sup>. » Où serait-elle allée, cette impétueuse nature, sans le frein sanglant dont elle se maîtrisait, sans la main de fer qui la domptait ? « Je châtie mon corps, disait saint Paul, et je le réduis en servitude <sup>2</sup>. » Et tous les saints après lui ont dit et fait comme lui, parce que c'est à ce prix seulement que s'éteignent les luttes entre la chair et l'esprit, et que se forment les âmes jalouses de vivre en amitié avec Dieu et en paix avec elles-mêmes.

Mais il y avait un autre motif à cet antagonisme de l'esprit contre les faiblesses et les impuissances du corps, un motif pris de l'ordre purement physiologique. Cette sévérité lui servait à rétablir, au profit de son commerce avec Dieu, l'équilibre entre l'âme vivement passionnée et la sensibilité extérieure difficile à ébranler. En effet, par une infirmité dont il n'était pas seul à souffrir, il y avait dans sa nature inégalité, désaccord entre les facultés de l'âme, ardentes, enflammées, et l'enveloppe extérieure, lente à s'échauffer. Soit insouciance, soit incapacité naturelle, les passions du dedans n'arrivaient à s'exprimer au dehors que pé-

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 288.

<sup>2</sup> I Cor., ix, 27.

niblement et presque à regret. Il se concentrait volontiers en lui-même, et, pour l'en faire sortir, pour faire jaillir l'étincelle, il fallait un effort, un choc, une secousse. Au fond du vase, dans les entrailles immatérielles, des flots de tendresse, mais une triste impuissance à les répandre ; des trésors d'imagination et de cœur, mais le plus ordinairement captifs et enchaînés ; ou encore, comme il le disait lui-même dans un style où la vérité de l'image le dispute à la finesse de l'analyse : « Le cœur de l'homme, le mien surtout, est comme ces volcans, dont la lave ne sort que par intervalles, après une secousse. » Il ajoutait : « J'aime, j'en suis certain, j'aime et profondément ; et néanmoins il est vrai qu'il y a en moi quelque chose que je ne puis pas nommer, qui cause de la peine à ceux que j'aime. Ce n'est pas de l'âpreté, je suis doux ; ce n'est pas de la froideur, je suis passionné ; c'est quelque chose d'entier, qui est trop oui, ou trop non... une habitude du silence qui me suit partout sans que je m'en doute. Combien j'ai de la peine à parler ! Avec ma mère, qui s'était accoutumée à moi, et qui se contentait d'une grande douceur de mœurs dans mes rapports avec elle, il m'arrivait souvent de rester sans rien dire... Je n'ai jamais été tendre dans l'expression, même avec elle <sup>1</sup>. » Sa mère et M<sup>me</sup> Swetchine, à laquelle il parlait ainsi, le connaissaient et lui tenaient compte de cette infirmité

<sup>1</sup> *Lettres à M<sup>me</sup> Swetchine*, p. 75.

morale ; mais tous ne devinaient pas ce côté faible de sa nature ; beaucoup en souffraient, les femmes surtout, pour lesquelles il était généralement d'un imperturbable laconisme. On ne s'expliquait pas le contraste entre l'orateur d'un entraînement si chaleureux, si communicatif devant son auditoire, et l'homme privé qu'on trouvait chez lui, dans son cabinet, froid, impassible et lent à s'émouvoir : c'est que, calme et désarmé dans la vie ordinaire, il avait, avec les grandes assemblées, la ressource souveraine de l'ébranlement de la parole. Il lui fallait la commotion électrique de quatre mille regards fixés sur le sien, pour prendre son vol, pour faire jaillir le flot intérieur et répandre en torrent les eaux profondes. Mais, dans ses communications avec Dieu, quelle ressource aura-t-il contre cet esclavage de l'âme sous la garde ombrageuse de la sensibilité ? Comment dégager aux pieds du crucifix l'étincelle cachée dans la pierre ? Quelle porte ouvrir au feu qui demande à faire irruption ? On le sait maintenant. Il allait aux enivrements de la tendresse par les âpres sentiers de la mortification ; c'est la force qui ouvrait à l'amour. Là où d'autres passent de longues heures dans les délices de la prière, laissant leur âme se perdre et se nourrir dans les plaines infinies de la contemplation, lui sortait et allait à l'action. Il forçait son corps à délier l'âme, sa captive ; instrument ingrat et souvent rebelle, il le pliait en roi aux désirs de son cœur, lui apprenait à louer le Seigneur à sa manière,

à redire avec lui les divines harmonies de la croix. Heureux ceux qui ont pu recueillir quelques échos de ces chants de la douleur sur les lèvres du saint religieux ! Heureux ceux qui, au sortir de ce baptême de larmes, inclinés sur la poitrine du maître, ont pu boire à cette source ineffable d'un amour *fort comme le diamant, plus tendre qu'une mère!*

Une fois arrivé là, tout le reste disparaissait pour lui. Les joies de l'éloquence, celles même de l'amitié, ne comptaient à ce moment qu'autant qu'elles l'aidaient à dire à Dieu combien il l'aimait, et à recevoir les flots débordants de cet amour. Sa piété trouvait là son centre, son aliment, son repos. Jésus-Christ était vraiment pour lui la voie, la vérité, la vie. On se rappelle le cri sublime qui s'échappa de son cœur au début des admirables Conférences sur Jésus-Christ. On le comprendra mieux aujourd'hui : « Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Église à cet auditoire, c'est, au fond, toujours de vous que j'ai parlé ; mais, enfin, aujourd'hui, plus directement, j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés, que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables, qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute

créature. O Père ! ô Maître ! ô Ami ! ô Jésus ! secondé-moi plus que jamais, puisque étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive et que je tire de ma bouche des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage <sup>1</sup> ! »

Il pouvait sans crainte faire appel au cœur de Celui qu'il appelait son ami ; car il le connaissait. Il avait l'expérience de ses bontés ; il vivait avec lui dans une intimité si douce qu'elle faisait disparaître en quelque sorte les ombres de la foi : il le voyait. Nous avons essayé de dire par quelles routes la vérité qu'il cherchait était rentrée dans son intelligence ; mais si son intelligence avait eu soif de lumière, son cœur l'avait poussé plus fortement encore vers un idéal de béatitude qu'il savait bien ne trouver complet qu'en Dieu. Jésus-Christ lui apparut sur sa croix comme le type de cette félicité surhumaine, et lui dévoila le mystère d'un Dieu qui se fait homme afin d'être aimé des hommes, et qui meurt d'amour afin d'être aimé par eux jusqu'à la passion, jusqu'à la folie. Il reçut de cette touche de la grâce une lumière si vive, une impression si sensible, qu'il les a gardées toute sa vie ; il en parlait avec un sentiment sans cesse rajeuni. C'est ce qu'il appelait, dans le phénomène du retour à Dieu, la vision de Jésus-Christ. « Qui n'a pas connu un tel moment, disait-il, n'a pas connu la vie de l'homme. » — « Un jour, au détour d'une rue, dans

<sup>1</sup> XXXVII<sup>e</sup> Conférence.

un sentier solitaire, on s'arrête, on écoute, et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ. Moment céleste, où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe quand on ne l'a pas vue ; mais ceux qui l'ont vue ne peuvent plus l'oublier<sup>1</sup>. »

Dès ce jour il aima Notre-Seigneur avec passion ; il ne vit plus que lui, n'aima plus que par lui. « Je ne puis plus aimer quelqu'un, écrivait-il, sans que l'âme se glisse derrière le cœur, et que Jésus-Christ soit de moitié entre nous. » Rien ne le lui rendait plus sensible que la douleur ; aussi ne pouvait-il se passer d'elle ; il l'aimait jusqu'à la folie, comme saint François aimait la pauvreté. Elle lui tenait lieu de tout en lui donnant Celui qu'il préférait à tous les biens. « Quand Dieu nous broie sous les verges, écrivait-il, n'est-ce pas pour que notre sang se mêle au sien, le sien répandu si longtemps d'avance sous des coups plus durs encore et plus humiliants ? N'est-ce pas pour que nous ne cherchions pas d'autre tête que la tête sanglante de notre Sauveur, pas d'autres yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que ses lèvres, pas d'autres épaules où nous reposer que ses épaules sillonnées par les fouets, pas d'autres mains et d'autres pieds à baiser que ses mains et ses pieds percés de clous

<sup>1</sup> *Conférences de Toulouse*, p. 165.

pour notre amour, pas d'autres plaies à soigner doucement que ses plaies divines et toujours saignantes<sup>1</sup>? »

C'était là sa grande dévotion. Il demandait un jour à de jeunes religieux quelle était leur dévotion spéciale ; chacun disait la sienne : celui-ci la divine Eucharistie, celui-là la sainte Vierge ; un autre, les âmes à sauver. « Pour moi, dit-il, ma dévotion, c'est Jésus-Christ en croix : je ne sors pas de là. » Et il ajoutait : « *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* : Loin de moi toute autre gloire que celle de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est le chemin du ciel et de l'amour. Jésus-Christ n'en a pas connu d'autre que celui du prétoire et du Calvaire ; je m'en tiens là ; j'y vis et j'y meurs. »

Tel était ce vrai religieux, tel était le jour sous lequel il nous tardait de le montrer ; car c'est le côté par lequel il fut grand devant Dieu, par lequel aussi, nous le croyons, il sera grand devant les hommes. Il fut doué de dons admirables, sans doute ; mais qu'est-ce que le génie de l'homme aux yeux de l'Esprit infini ? Qu'est-ce que l'éloquence devant le Verbe de Dieu ? Mais si le génie n'est qu'un don, l'amour de Dieu est une vertu ; portée jusqu'à l'héroïsme, elle fait les saints, les seuls grands hommes reconnus de Dieu. La sainteté consiste, en effet, à aimer à la manière de Jésus-

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 95.

Christ ; les plus saints sont ceux qui s'approchent le plus de cet idéal du Crucifié. Ils sont rares de tout temps, car cet amour d'un Dieu écrase notre faiblesse : c'est un amour fort comme la mort, c'est un amour qui tue. Tous n'ont pas un cœur assez vaste, une âme assez virile pour le recevoir. Le Père Lacordaire fut du petit nombre de ceux pour qui *la croix n'eut point d'épouvantements*, pour parler le langage qu'il empruntait lui-même à Bossuet, de ceux qui portent avec honneur dans leur corps les sacrés stigmates de cet amour, qui en vivent et qui en meurent. Cette divine blessure fut son joyeux martyr et sa première gloire ; il l'aima jusqu'à la fin, lui sacrifia tout, même sa vie, et ne cessa d'en souffrir que lorsqu'il eut achevé de mourir. Oui, c'est par là que Dieu s'est plu à le regarder, lorsqu'il reçut dans son sein ce généreux athlète de son amour : c'est par là, sans doute aussi, que ses nombreux disciples et amis, habitués à admirer l'homme, aimeront désormais à vénérer le religieux. Quant à ceux qui l'ont rencontré trop souvent dans l'arène troublée de nos luttes contemporaines pour oublier qu'il fut l'adversaire constant de leurs opinions, comment, au spectacle touchant de cette vertu si sévère à elle-même, ne pardonneraient-ils pas la franchise parfois indignée de l'ami de son siècle, pour ne se souvenir que des seules et héroïques vertus de l'ami de Jésus-Christ ?

## CHAPITRE XV

SUITE DE SES VERTUS. — SA FOI EN DIEU PRÉSENT DANS L'EUCCHARISTIE,  
— DANS LA BIBLE. — SA CONFIANCE DANS LA PROVIDENCE. — SON  
HUMILITÉ. — SA FIDÉLITÉ AU DEVOIR.

De cette piété tendre et presque exclusive du Père Lacordaire pour Jésus crucifié, de cette sainte « montagne où il avait assis sa vie », il nous est aisé maintenant de redescendre à ses autres vertus. Elles viennent toutes de là comme les ruisseaux d'une source unique, et il nous aura suffi de lever le voile sur le point intime de cette belle vie pour voir mille jets de flamme de nuances diverses jaillir comme une gerbe d'or de cet ardent foyer.

Ce qu'il y a de plus voisin du Calvaire, c'est l'autel. Le plus vivant mémorial de la grande Victime immolée entre le ciel et la terre, au milieu des temps, c'est cette même Victime descendue chaque matin dans les mains du prêtre, et offerte par lui, quoique d'une manière différente,

au même Père qui est dans les cieux. C'est aussi le prêtre à l'autel, et tendrement uni à l'hostie d'amour, qu'il convient de faire connaître dans le Père Lacordaire. A peine converti, sa première pensée, sa première ambition, fut d'arriver au sacerdoce. Dans sa façon de comprendre et d'aimer son divin Maître, le pouvoir de le produire et de le donner aux autres lui paraissait l'aspiration naturelle et légitime d'une foi pleine et dévouée : le prêtre devait achever et couronner le chrétien. Après avoir tant aimé la croix, comment n'eût-il pas aimé l'autel qui mettait entre ses mains et sur son cœur l'Agneau sacrifié dès l'origine ? Il fut donc prêtre, c'est-à-dire, selon le sens élevé de ce mot, médiateur, pontife ; il conçut et ambitionna le sacerdoce comme « une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu <sup>1</sup> ». On sait maintenant s'il fut fidèle à cette grande vocation. Épris par-dessus tout de la beauté du martyr volontaire, non seulement il ne voulut point des honneurs de l'Église, qui vinrent à lui dès le début, mais à sa première immolation il surajouta celle de l'état religieux, et la poussa jusqu'à des excès capables d'effrayer la vertu la plus austère. Toute sa vie fut un sacrifice au devoir et aux dévorantes ardeurs de sa charité pour Dieu et pour les âmes. Ainsi préparé, il allait à l'autel achever le sacrifice commencé dans les expiations

<sup>1</sup> Panégyrique du bienheureux Pierre Fourier.

de la veille et du matin, s'asseoir au banquet de l'Agneau, reposer sur la poitrine du Maître, s'unir à lui dans d'ineffables embrassements. C'était sa récompense après le travail, sa force pour de nouveaux combats. Rarement il disait la messe sans avoir fait quelqu'une de ses pénitences favorites. Si le temps lui avait manqué, il prenait à part, dans une arrière-sacristie, quelque Frère convers, le premier venu, lui baisait pieusement les pieds, comme il l'eût fait à Notre-Seigneur lui-même, restait quelque temps la tête courbée dans cette humble posture, et puis, l'âme satisfaite et le rayon au front, il se préparait au saint sacrifice. Avec quelle imposante gravité, quelle douce majesté il le célébrait ! Il lisait lentement et avec onction les paroles de l'Ancien et du Nouveau Testament, et à mesure qu'avancait l'action, quel plus profond recueillement ! quel anéantissement ! quel air pénétré ! quel visage transfiguré ! Tous ceux qui en étaient témoins en recevaient une impression ineffaçable d'attendrissement et de piété. « Jamais je n'oublierai la messe du Père Lacordaire, me disait quelqu'un ; je n'ai rencontré qu'un prêtre qui m'ait produit une pareille émotion : c'est Pie IX à l'autel ! » La routine, dans une action qui se renouvelle chaque jour, n'avait aucune prise sur lui ; rien de négligé, rien de trop hâtif ; il disait la messe chaque fois comme le premier jour de son ordination. Lorsqu'il y assistait, c'était avec le même recueillement. Jamais il n'y faisait aucune

lecture, ni ne récitait même son bréviaire. A Sorèze, quelqu'un s'en étonnait, et lui demandait pourquoi, surchargé d'affaires comme il l'était, il ne prenait pas le temps de la grand'messe des élèves pour réciter son office ; il répondit : « La messe est une action trop sublime et trop sainte pour s'occuper d'autre chose que de ce que dit et fait le prêtre. »

Après Notre-Seigneur présent au tabernacle, c'était Notre-Seigneur caché sous la parole divine qu'il aimait à étudier. Après sa messe, rentré dans sa cellule, il lisait la Bible. C'était, avec la *Somme* de saint Thomas, le seul livre qui fût toujours sur sa table. Il en baisait les pages avec respect, lisait quelques versets et s'arrêtait à chaque pensée qui le frappait, plus désireux de méditer et d'approfondir que d'aller aux recherches savantes et à l'érudition. Il recommandait vivement cette lecture. Il disait à la fin de sa vie à ses enfants de Sorèze : « Voilà trente ans que je lis ce livre, et j'y découvre chaque jour de nouvelles clartés, de nouvelles profondeurs. Quelle différence avec la parole des hommes ! celle-ci d'un seul coup est épuisée ; seule, la parole de Dieu est un abîme sans fond. » Il écrivait encore : « Combien les incroyants sont à plaindre en avançant dans la vie ! La lumière devient si vive, si douce, si pénétrante, à mesure que l'on monte vers la mort sous les auspices de la foi et d'une vertu qui prend sa racine dans l'Évangile ! On ne croit plus, on voit. De même

que le mystère des ténèbres s'accroît dans l'âme infidèle, et que tout lui devient une énigme et un sujet de doute, la clarté s'étend et enveloppe l'âme qui s'est habituée à vivre en Dieu. Quand je lis l'Évangile, chaque mot me semble un éclair et me donne une consolation <sup>1</sup>. C'était, en effet, l'Évangile qu'il étudiait plus volontiers; et, dans le Nouveau Testament, ses préférences étaient pour saint Jean et pour saint Paul, l'apôtre de l'amour et le docteur de la croix. « La lecture des Épîtres de saint Paul, que je lis chaque jour de préférence, écrivait-il, me jette de plus en plus dans le ravissement de la vérité. C'est un océan dont Dieu est partout le rivage <sup>2</sup>! »

Au reste, rien n'égalait sa parfaite indifférence pour les livres en général. Jamais il n'ouvrait un ouvrage frivole; il ne lisait pas même les bons livres: il s'en tenait aux meilleurs. « Quand on peut lire, disait-il, Homère, Plutarque, Cicéron, Platon, David, saint Paul, saint Augustin, sainte Thérèse, Bossuet, Pascal et d'autres semblables, on est bien coupable de perdre le temps dans les niaiseries d'un salon. Le malheur des gens du monde est de vouloir faire de toute leur vie une distraction, tandis que la récréation ne doit être qu'un moment donné au repos pour rafraîchir l'esprit et lui donner du nerf <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

<sup>2</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 275.

<sup>3</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

La journée ainsi commencée dans l'union à Dieu et la méditation de sa parole, il gardait aisément, dans un esprit recueilli, le parfum de ses premières pensées, et les heures s'écoulaient pieuses et paisibles. Il marchait vraiment devant le Seigneur. Son âme, droite et pure, ne cherchant que lui, le trouvait sans peine, et semblait voir sa providence le conduire, comme par la main, dans les mille accidents de sa vie. Sa coutume favorite était d'élever souvent son cœur à Dieu pour lui offrir ses peines, ses actions, son travail. « Je m'abandonne à Dieu, disait-il : sa main, toujours si bonne, me tient de plus en plus en reconnaissance et en adoration... La présence de Dieu m'est très facile et très naturelle, et j'ai fréquemment des élans de cœur vers lui. Mais il ne m'est guère possible de m'assujettir à une méditation suivie, ou plutôt à une contemplation véritable. Le goût de l'Écriture sainte augmente en moi ; je la comprends et la sens mieux que jamais <sup>1</sup>. »

Il se plaisait dans sa petite chambre, où il s'était fait, entre Dieu et son âme, comme il disait, un horizon plus vaste que le monde. C'était une sorte de sanctuaire où régnait la paix, *cette tranquillité de l'ordre*, selon la belle expression de saint Augustin. Il en aimait l'arrangement, la netteté, le recueillement ; il n'y pouvait souffrir le moindre désordre. « Si l'œil des hommes ne le voit pas, disait-il, cela

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

(contriste le regard des anges. » Là, seul avec Dieu, loin du monde et du bruit, assis à sa table de travail, son âme, naturellement religieuse, s'inondait de silence, d'amour, et allait sans effort à la plénitude des joies divines. Qui dira les secrets de ces heures de travail si saintement remplies ? de cette vie de cellule si simple, si pleine, si cachée en Dieu ? Il en parlait peu, même dans l'intimité ; mais on devinait au feu de son regard, à un reflet de joie céleste, où habitait son âme. Aussi, lorsqu'on l'abordait à ces moments de religieuse solitude et de patient labeur, on ne pouvait se défendre d'une impression de crainte respectueuse ; on se sentait saisi comme en présence, non d'un grand de la terre, mais d'un prince de la pensée, et surtout d'une royauté plus éminente encore, de la royauté de la vertu.

L'agrément de son commerce était là en partie ; la serène splendeur de son visage, expression fidèle de la beauté de son âme, attirait et charmait : on ne pouvait l'écouter sans se trouver meilleur et plus près de Dieu. Son regard, d'ordinaire ferme et froid pour le public, avait, dans l'intimité, ses heures de mélancolie toute divine et d'inexprimable tendresse. Impossible de résister alors au charme de séduction qui rayonnait de toute sa personne. Son âme, ivre de Dieu, se donnait par la flamme de ses yeux, débordait de ses lèvres inspirées, captivait par son silence même. Il fallait l'entendre, à ce moment, verser de la surabon-

dance de sa charité aux âmes altérées, aux cœurs faibles, aux esprits tourmentés de doutes ! Il les transportait d'abord à sa montagne de l'Amour crucifié, son unique Thabor, pour leur faire goûter combien le Seigneur est doux ; puis il les ramenait à la claire vue de la volonté de Dieu dans tous les événements heureux ou tristes de la vie ; c'était son principal asile pour lui et pour les autres.

Il trouvait la voie de tout le monde aussi droite et simple que la sienne. « Si Dieu le veut ainsi, disait-il, pourquoi nous troubler ? Sa sagesse n'est-elle pas meilleure que la nôtre ? le reste est une affaire de courage et d'abandon filial. Pourvu que nous soyons humbles, sans esprit de parti, vraiment et uniquement à Dieu, prêts à périr ou à vivre, nous ne pourrions manquer, dans la chute de ou dans le succès, des consolations du chrétien qui a fait tout ce qu'il pouvait et qui accepte tout ce que Dieu veut. » Cette volonté de la Providence était son étoile, son guide, son abri. Il la voyait partout, dans sa propre vie, dans la vie de l'Église, dans les événements privés et publics. Si, comme il le disait avant sa conversion, il avait l'esprit très incrédule et l'âme extrêmement religieuse, l'esprit avait été tellement subjugué par l'âme, qu'il ne restait plus rien de ses primitives tendances ; il avait la foi naïve et simple de l'enfant. La vue de Dieu, vivant et agissant dans le monde, dans les cœurs, dans l'histoire, lui était une habitude, une

seconde nature. Si la lumière lui faisait défaut pour juger selon cette règle certains événements équivoques ou obscurs, il disait : « Sachons attendre ; l'heure de la Providence ne tardera pas à venir. » Lorsqu'il recevait une joie imprévue, une nouvelle heureuse, son premier mouvement était vers Dieu, source de tous les biens, pour lui offrir les prémices de sa reconnaissance. S'il apprenait une nouvelle fâcheuse, il se jetait encore dans le sein du Maître adoré, lui disait sa peine, et se relevait avec la paix et l'espérance. Il lui arrivait bien encore de temps en temps, sous le coup d'un scandale moral, d'une trahison inattendue, de ressentir les assauts d'une indignation soudaine ; alors son grand front se plissait, son regard s'assombrissait ; c'étaient les moments de tristesse et même de trouble ; mais ils duraient peu. Dieu reprenait vite son empire dans cette âme docile à la grâce, incapable de fiel, affamée de paix et de concorde. « Il faut, disait-il, avoir la certitude absolue, infinie, que ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain. J'ai vu cela vingt fois dans ma vie, et j'ai toujours acquis de cette expérience un abandon sans mesure à la volonté de Dieu, qui est maintenant ma plus grande force, et qui me sert contre toutes les imperfections d'une nature prompte et portée à rompre en visière aux choses<sup>1</sup>. » Il apprit un jour qu'un jeune homme

<sup>1</sup> *Le Père Lacordaire*, par M. de Montalembert, p. 175.

qu'il avait aimé d'une grande affection venait de manquer à tous ses devoirs d'honnête homme et de chrétien, et avait donné le scandale d'une défection lamentable. Ce fut pour la délicatesse de ses sentiments, pour la sensibilité de son cœur de père et de prêtre, un coup profond, une douleur cruelle. Voici dans quels termes admirables il parlait de cette dure épreuve, peu de temps après l'événement : « La chute de ce pauvre N., que vous me rappelez, a été bien grande et bien imprévue. C'est la plus complète trahison dont j'aie été victime, et en même temps la plus douloureuse révélation de l'instabilité du cœur de l'homme. Mais Jésus-Christ lui-même a été trahi par l'un des siens, et cette trahison a sauvé le monde. Dieu tire le bien du mal, et cette pensée suffit pour accepter tous les maux. Ils sont un poison dans nos mains, un remède dans les mains de Dieu. Peut-être un jour l'homme que nous pleurons sera-t-il un grand saint, et, sans son effroyable chute, il n'eût été qu'un chrétien médiocre. La miséricorde est une source qui jaillit des plus profonds abîmes, et elle ne s'élève jamais plus haut que quand elle vient de plus bas <sup>1</sup>. »

Une vertu qui se plaît à vivre sur ces calmes sommets de la foi, qui trouve Dieu partout, dans les larmes comme dans la joie, et ne cherche en tout que sa gloire, une pareille vertu se tient ai-

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

sément vis-à-vis d'elle-même dans les limites du juste et du vrai ; elle est humble naturellement et sans effort ; elle aime à se juger avec équité et justice, rendant à chacun selon ses œuvres : au ciel, le mérite de ce qu'elle voit de bien en elle ; à la terre, le triste honneur de ce qui est mauvais. C'est aussi en cela que consiste la véritable humilité, qui est, selon saint Bernard, la très parfaite connaissance de soi-même et de son propre néant <sup>1</sup>. » C'est également ainsi que le Père Lacordaire la comprit et la pratiqua. Il n'eut pas l'humilité qui fait qu'on se croit le dernier de tous par le talent et le mérite, surtout l'humilité qui le dit à tout propos et à tout venant. Il ne faisait nulle difficulté de s'avouer les dons qu'il avait reçus, et ne croyait pas en être, pour cela, ni meilleur ni pire. « L'humilité, disait-il, ne consiste pas à se cacher ses talents et ses vertus, à se croire pire et plus médiocre qu'on n'est, mais à connaître clairement tout ce qui nous manque, à ne pas nous élever par ce que nous avons, attendu que c'est Dieu qui nous l'a donné gratuitement, et que, même avec tous ses dons, nous sommes encore infiniment peu de chose. Il est remarquable qu'une grande vertu engendre inévitablement l'humilité, et que, si un grand talent ne la produit pas, du moins il retranche bien des aspérités que l'orgueil des hommes médiocres conserve opiniâtrément. Il n'y a

<sup>1</sup> De Gradib. humilitatis, cap. 1.

donc pas incompatibilité entre l'excellence réelle et l'humilité : au contraire, ce sont deux sœurs qui se recherchent et s'attirent à l'envi. Dieu, qui est l'excellence même, n'a point d'orgueil. Il se voit tel qu'il est, mais sans rien mépriser de ce qui n'est pas lui ; il est *lui* naturellement et simplement <sup>1</sup>. »

La vertu du Père Lacordaire fut de tendre toujours à cette parfaite connaissance de soi-même, également éloignée d'orgueil et de fausse modestie. Il y fut aidé puissamment par la pureté de ses désirs, un amour ardent et désintéressé de la justice et de la vérité, une sincérité parfaite avec lui-même. Il voyait clairement ses fautes, et les confessait sans peine ; mais il ne fermait pas pour cela les yeux sur la position élevée que Dieu lui avait faite dans son Église, et, loin de s'y complaire vainement, il n'y trouvait qu'une vocation gratuite, accompagnée de plus de périls et de devoirs plus graves. De là cette tranquille égalité d'âme au milieu des plus prodigieux succès, cette simplicité, cette aisance, cette pleine possession de lui-même dans les fortunes les plus diverses. Libre de toute ambition, ennemi de tout mensonge, « il était *lui* naturellement et simplement. » De plus, contre les fumées de la vaine gloire il avait le remède énergique dont nous avons parlé, le remède des anéantissements de l'esprit par le ministère du corps ;

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 122.

rarement il montait en chaire sans s'être humilié de la sorte, sans avoir conjuré le démon d'orgueil par le puissant exorcisme du fouet et des verges.

On se demandera peut-être comment concilier l'apparente contradiction de cette humilité si profonde, de cette passion d'opprobre, avec les allures de sa parole, parfois si fière, si hardie, si jalouse d'indépendance, avec les couronnes qu'il laissa volontiers poser sur son front par des corps illustres, en particulier par l'Académie française. Pour juger ce côté de sa vie comme il le faisait lui-même, il faut voir en lui deux hommes, l'homme privé et l'homme public, l'homme du dedans et l'homme du dehors. Devant sa conscience et devant Dieu, humble et simple comme un petit enfant, il cherchait avant tout dans ses amis des conseillers pour l'avertir et le reprendre, des maîtres pour le corriger ; mais, relevé de cette poussière de ses abaissements, il n'était plus le même ; il reprenait son rôle de prêtre avec courage, et s'armait sans peur et sans faiblesse du glaive à deux tranchants de la parole d'apôtre. Loin de s'effacer et de laisser rouiller ses armes dans une fausse défiance de ses forces, il ne craignait pas de paraître et de faire valoir, au profit de la vérité, toutes les ressources de sa riche nature : les saillies de son esprit, la verve et le mordant de son originalité, la magie de son style et de son action oratoire, l'irrésistible entraînement d'une âme toujours passionnée, les

accents mélangés du poète et de l'apôtre, du prêtre et du citoyen, de la lyre d'Homère et de la harpe de David. Il ne croyait pas que l'humilité du cénobite dût nuire à la grande et sainte liberté du héraut de l'Évangile, et il tenait le drapeau de la vérité d'autant plus haut et fier devant les multitudes, qu'il se reconnaissait plus petit et esclave dans sa cellule, aux pieds de son crucifix ; semblable à ces anciens chevaliers qui, courbés à deux genoux sur le pavé du temple, déposaient humblement leur épée sur l'autel du Dieu des armées, le priant de la bénir, jurant de ne s'en servir que pour la justice, et se relevaient ensuite animés d'une fureur divine. Telle fut l'humilité du Père Lacordaire, humilité de guerrier, non celle de l'obscur artisan ; humilité de Paul, l'apôtre des nations, non celle d'Antoine, l'ermite. Doué de qualités extraordinaires pour une époque exceptionnelle, il se servit dans le combat de tout ce qui lui tomba sous la main ; il mit en œuvre tout ce qui lui donnait prise sur des intelligences rebelles pour les enchaîner à Jésus-Christ. Cette guerre d'avant-poste, d'une tactique hardie et nouvelle, sans précédents, inventée par ce général habile et appropriée à son génie, cette guerre avait ses surprises et ses dangers, auxquels il ne sut pas toujours échapper. On lui reprochait certaines expressions inusitées dans la chaire et un peu hasardées. Il passait condamnation sur tout sans peine, ne se souciant de se défendre que de toute intention préconçue et blâmable.

Une personne amie lui fit un jour quelques observations à ce sujet. Il l'en remercia et s'empessa de s'en expliquer avec elle sur ce ton de franchise et de pleine ouverture qui lui était naturel. « Je vous remercie de vos remarques sur quelques expressions de mes Conférences. Elles sont en effet (je parle des expressions) un peu hardies ; mais échappées qu'elles sont à l'improvisation, j'aime mieux les laisser telles quelles... La parole a bien des lacunes qui ne se pardonnent pas au style écrit. Quant au fond de l'intention, je n'en ai aucune, ni bonne ni mauvaise, en pareille rencontre ; je suis commandé par le moment, et voilà tout. Mon style étant infiniment peu recherché, je suis plus sujet que d'autres à ne pas rester dans le noble et le grand, parce qu'on a toujours les défauts de ses qualités. Ceux qui me supposent des desseins cachés sous des expressions singulières, n'ont pas la plus légère idée de ma nature, qui est toute spontanée et incapable de prévoir d'avance de semblables accidents. Une fois le mal fait, si mal il y a, j'y tiens comme à un souvenir, comme à une tache qui rappelle un moment de la vie <sup>1</sup>. »

Quant aux honneurs qui vinrent le chercher dans sa cellule de religieux, il les reçut, non pour lui, mais pour la gloire de la cause qu'il défendait. Certes, peu d'hommes de ce siècle furent couronnés de succès plus purs et plus enviés. Orateur sans

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

rival dans la chaire, caractère et génie entourés d'une popularité enthousiaste, d'un renom sans revers et sans déclin, appelé par les suffrages de ses concitoyens à siéger, malgré son froc, dans les conseils de sa nation, il reçut, à la fin de sa carrière, des mains de l'Académie française, la palme littéraire la plus éclatante et la plus recherchée. Plus il avait fui les honneurs qui viennent du choix des grands, honneurs généralement peu durables parce qu'ils ne récompensent pas toujours le vrai mérite, plus la faveur populaire s'était attachée à lui pour le grandir et l'élever à cette belle renommée que le temps consacre et affermit, parce qu'elle n'est que justice et vérité. Nous ne dirons pas que cette gloire le trouva toujours insensible (l'insensibilité devant la gloire existe-t-elle?), mais nous dirons qu'il mit sa vertu à ne la rechercher jamais, à ne s'en point laisser éblouir, à s'y montrer toujours supérieur. Tout jeune encore, il l'avait aimée. Mais plus il s'était senti l'âme troublée à *ce premier coup de clairon de la grâce*, comme il disait lui-même, plus il s'était fait une loi, dès qu'il fut prêtre et religieux, de fuir les périls attrayants de cette enchanteresse, de se tenir, autant que possible, éloigné des grandes villes, où ses poisons sont plus subtils, et d'aimer la retraite et l'obscurité. Et cependant il ne se déroba point aux exigences de sa mission providentielle. Les honneurs dont il ne voulait pas pour lui, ne lui furent point indifférents pour le progrès et l'éclat de l'Église sa

mère. C'est, en particulier, pour cela qu'il consentit à entrer à l'Assemblée constituante en 1848 et à l'Académie française : deux actes qui lui ont été plus vivement reprochés. Nous aurons à raconter plus explicitement ce singulier épisode de sa vie pendant la révolution de février. Quant à l'Académie française, il suffit de remarquer deux choses : d'abord, que, loin d'en avoir eu la première pensée, il hésita quelque temps, et ne se décida que sur les instances de ses amis les plus éclairés et les plus dévoués, dont quelques-uns lui en firent *une obligation de conscience*; et ensuite, qu'il lui parut impossible de refuser ce qu'il regardait comme un hommage extraordinaire rendu moins à sa personne qu'à la bannière religieuse et civile à laquelle il avait voué sa vie. Tout ce qu'il dit et écrivit à cette époque rend témoignage de ce double sentiment. « Vous paraissez supposer, écrit-il, que je désire être de l'Académie française : c'est une erreur. Jamais je n'y avais pensé; on est venu à moi... M<sup>me</sup> Swetchine mourante a pensé que ce serait une faute de refuser, parce qu'il y a là, dans ce mouvement spontané d'hommes éminents vers un religieux, un hommage à la religion. Or doit-on rejeter un hommage rendu à Dieu dans la personne d'un de ses ministres, qui n'a rien fait pour le rechercher, et qui peut se rendre le témoignage de n'avoir pas même eu un désir <sup>1</sup>? » Et encore :

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 346.

« ... On m'a fait *un cas de conscience* de refuser un honneur qui m'est offert spontanément et qui peut tourner à la gloire de la religion... C'est la Providence toute seule qui a conduit cette affaire, et qui en a fait coïncider le résultat avec la situation douloureuse où se trouve l'Église<sup>1</sup>. Mon élection m'a semblé une protestation contre des violences et des malheurs qui affligent tous les cœurs catholiques, et, à ce point de vue, j'en ai ressenti de la satisfaction. Je crois que ce spectacle singulier a été voulu de Dieu, et qu'il est un hommage éclatant rendu à la religion dans un pauvre moine, le premier qui ait pris place à l'Académie française depuis plus de deux cents ans qu'elle est fondée<sup>2</sup>. »

C'était déjà son impression lorsqu'en 1845, après la station du carême à Lyon, suivie avec une sorte de frénésie, il fut reçu membre associé de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville. Il écrivait alors à M<sup>me</sup> Swetchine : « Il est certain qu'au moment même où l'Église et les Ordres religieux sont si vivement attaqués, Dieu semble faire exprès de m'entourer plus que jamais d'une grande sympathie. » La même pensée se trouve également développée en grandes et nobles paroles dans le discours qu'il fit à l'Académie de législation de Toulouse, qui lui donnait, elle aussi, en 1854, le

<sup>1</sup> Les envahissements du Piémont à la suite de la guerre d'Italie.

<sup>2</sup> Lettres à M<sup>me</sup> de Prailly. — Sorèze, 4 janvier et 9 février 1860

titre de membre associé libre. En voici quelques passages : « Si je ne considérais que ma personne dans le choix par lequel vous m'avez appelé à siéger dans une assemblée de jurisconsultes, j'éprouverais à vous remercier une sorte d'embarras, tant mes titres à cet honneur ont peu de réalité... Aussi, pour me réjouir en pleine sûreté de la place que vous m'avez ouverte à côté de vous, ai-je besoin de détourner mes regards de moi-même, et de voir, au lieu de moi, la religion s'asseyant à vos conseils. C'est elle que vous honorez, c'est elle qui vous remercie.

« Dans nos temps divisés, l'unique espérance de l'avenir est la réconciliation sincère de tous les services, de tous les devoirs. Il n'existe plus de classes proprement dites parmi nous, tant les vicissitudes politiques ont broyé et mêlé les hommes ; mais il existe encore des rangs, des services et des devoirs divers : ce sont eux qui, en se rapprochant dans une estime mutuelle et par le sentiment de leur nécessité, formeront un jour la pierre solide où se reposera le genre humain. Longtemps, dans notre pays, la religion a été exclue de l'hospitalité des cœurs et reléguée loin du concile des choses nécessaires à la vie publique ; on la regardait plutôt comme une étrangère importune que comme une portion sacrée des droits et des offices de la patrie. Aujourd'hui cette erreur commence à s'évanouir ; la France comprend qu'elle a besoin de tous les dévouements, de toutes les aptitudes, de toutes les fidélités, et

que rien n'est de trop ici-bas de ce que Dieu a fait pour les hommes. Vous donnez, Messieurs, en me faisant asseoir parmi vous, un exemple élevé de cette réconciliation qui contient l'avenir, et je me reproche, en considérant ce point de vue, de si mal vous remercier de tant d'honneur ; mais l'esprit, pour s'exprimer avec empire, a besoin d'être libre, et rien ne lui ôte plus sa liberté qu'une vive gratitude <sup>1</sup>. »

Telle était donc sa règle de conduite dans ces empressements de la faveur publique autour de son nom et de sa personne : accepter pour la religion tout honneur qui n'était pas contraire à sa vocation providentielle. Au reste, cette manière de voir ne fut guère blâmée qu'en France et par des catholiques d'un zèle plus ardent qu'éclairé. A Rome, où la religion, loin d'être exclue de l'*hospitalité des cœurs*, anime et inspire tout, on n'a pas les mêmes scrupules. « Les Académies romaines, comme le faisait remarquer le Père Lacordaire lui-même, sont peuplées de religieux, et je connais un dominicain, ajoutait-il, occupant une haute charge à la cour pontificale, qui est membre de l'Académie des Arcades, et s'y appelle Tityre ou Mélibée. A plus forte raison, et plus gravement, pourrait-il être membre de l'Académie française <sup>2</sup>. »

Il plut à Dieu, six mois après la mort du Père

<sup>1</sup> *Journal de Toulouse* du 19 janvier 1854.

<sup>2</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 342.

Lacordaire, de faire approuver et louer solennellement l'ensemble de ses actes, et, en particulier, ceux dont nous nous occupons en ce moment, par la plus haute autorité qui soit dans notre Ordre. Le chapitre général, qui se compose de tous les chefs de provinces répandus dans l'univers, jouit d'un pouvoir souverain, promulgue les lois et les fait exécuter. Au mois de juin 1862, trente-huit provinciaux se réunissaient à Rome sous la présidence du Général, et, après avoir rendu des ordonnances et pourvu aux nécessités de l'Ordre, entendaient, suivant l'ancien usage, l'éloge des principaux personnages morts depuis le dernier Chapitre général. Celui du Père Lacordaire y tint la plus large place. Nous le donnons en entier, en appendice, à la fin de cet ouvrage. C'est un abrégé historique, clair, sobre, d'une louange ferme et chaleureuse, comme il convenait à des frères parlant de celui qui avait été, selon leur expression, *l'orgueil et l'espoir de l'Ordre tout entier*. Voici dans quels termes ils parlent de son entrée à l'Assemblée nationale et à l'Académie française : « A l'éclat de sa doctrine, qui était sa gloire auprès de l'épiscopat français, il unissait une grande intelligence de la vie publique, qui le fit élire parmi les membres de l'Assemblée nationale en 1848. L'honneur qui pouvait en revenir à l'Ordre et l'ardent désir de servir la religion lui firent accepter cette mission, inusitée sans doute, mais déjà partagée par plusieurs évêques et des membres distingués du clergé. Il siégea donc à

la Chambre. Mais bientôt les événements changèrent, et la prudence lui conseilla de se retirer. L'Académie française, qui ne choisit ses membres qu'entre les plus illustres, inscrivit parmi eux, en 1860, le nom de Henri Lacordaire, comme ayant bien mérité de la religion, de la patrie et des lettres. »

Il en est des honneurs comme de tout ce qui passionne : il est plus aisé de s'en abstenir que d'en jouir avec modération. Aussi plus le Père Lacordaire pensait ne pas devoir repousser les hommages rendus, en sa personne, au soldat d'une grande cause, au citoyen aimé de son pays, plus il sentait la nécessité de faire contrepoids à tant de gloire par des abaissements plus profonds devant Dieu. C'est là, nous l'avons déjà dit, l'explication partielle de son étonnant courage pour les humiliations de la chair et de l'esprit. Il tremblait devant le succès comme devant son principal ennemi. S'il avait dit de lui-même, avant sa conversion, « qu'il avait aimé la gloire, et rien autre chose, » on peut dire qu'après sa conversion il craignit la gloire, et rien autre chose. Un incident touchant nous montrera quelle frayeur il en avait. Sa station du carême de 1845, à Lyon, fut une des plus extraordinaires par le succès. Jamais rien de semblable ne s'était vu : cela tenait du délire. Dans le temps même où la Chambre et la presse soufflaient le feu des passions antireligieuses, et cherchaient à étouffer sous le mépris l'essai de résurrection monastique,

un moine, dans son froc du moyen âge, enchaînait à sa parole l'élite de la population lyonnaise, et renouvelait, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, les merveilles d'entraînement des prédicateurs des âges de foi. Dès cinq heures du matin, une foule considérable assiégeait les portes de la grande métropole. A peine étaient-elles ouvertes que les flots de cette foule impatiente envahissaient l'église, et achetaient par sept à huit heures d'attente le bonheur de cette minute d'éloquence chrétienne. Et lorsque cette immense assemblée, soulevée par le souffle inspiré du prophète, fermentait et frémissait, le respect du saint lieu comprimait seul, et à grand'peine, les murmures approbateurs et les applaudissements enthousiastes. Un soir, après une de ses plus belles conférences, l'heure à laquelle il descendait pour dîner étant passée, il ne parut pas. On attendit assez longtemps, et, ne le voyant pas venir, lui d'ordinaire si exact, un ecclésiastique monte à sa chambre. Il frappe : personne ne répond. Il entre et voit le Père Lacordaire, aux pieds de son crucifix, la tête entre ses mains, absorbé dans une prière entrecoupée de sanglots. Il s'approche, et, se jetant dans ses bras : « Mon Père, lui dit-il, qu'avez-vous ? — J'ai peur ! lui dit le Père avec un visage baigné de larmes. — Peur ! mon Père, et de quoi donc ? — J'ai peur de ce succès ! »

Il n'était pas moins humble devant ses frères que devant Dieu, et savait allier ce qu'il devait à ses obligations de supérieur aux formes les plus

douces de la tendresse paternelle. Il écrivait en 1844 au Père Besson, qui lui avait fait des remarques au sujet d'un point d'observance sur lequel leurs idées ne s'accordaient pas : « Mon bien cher Père, j'ai reçu votre lettre, qui ne m'a fait que du plaisir, à cause de la franchise avec laquelle vous m'y exprimez vos craintes. Vous savez que je n'ai jamais fui les conseils, et qu'en particulier j'ai toujours bien reçu les vôtres, et même vos corrections. Mes dispositions n'ont pas changé, et tel vous m'avez vu, tel je serai toujours, obligé sans doute de décider tant que Dieu me conservera l'autorité, mais prêt à tout entendre et à m'humilier devant le moindre de mes frères, s'il y a lieu de m'imputer des fautes... J'ai l'espoir, mon cher enfant, que l'obstacle ne viendra pas de vous, que j'aime à la vie et à la mort, et à qui j'ai donné des preuves de confiance, d'abandon et d'amour aussi multipliées que profondes. Disposé à me mettre sous vos pieds par esprit de foi et de pénitence, je ne puis pas renoncer au devoir de conduire, et de vous demander le sacrifice de votre manière de voir. »

Nul n'entendait plus volontiers que lui les avis et les avertissements. Dans les affaires qui se traitaient en conseil, il exposait sa pensée clairement et simplement ; si quelqu'un exprimait une opinion contraire, il l'écoutait avec attention, et souvent s'y rangeait si facilement qu'on pouvait supposer que s'il avait soutenu son avis, c'était moins dans la pensée de le faire prévaloir que de le voir combattre par

des raisons qu'il s'était déjà données à lui-même. Il ne demandait à la discussion que la vérité ; dès qu'il l'avait reconnue, il la défendait avec chaleur, sans se soucier de se mettre en contradiction avec l'opinion qu'il venait de soutenir un instant auparavant. Il aimait à consulter, et ne s'engageait jamais dans une affaire de quelque gravité sans avoir longtemps prié, réfléchi et pris conseil. « Je vous remercie de vos bons conseils, écrivait-il ; ne m'épargnez pas votre façon de penser. Vous savez que je ne suis pas une âme rebelle à la vérité affectueuse. Parlez-moi donc toujours librement : vous ne pouvez mieux me témoigner votre attachement. » Et encore : « Ne craignez jamais de me dire votre pensée tout entière : c'est la plus grande marque d'attachement que vous puissiez me donner, et rien n'est si rare au monde. Dieu m'a fait la grâce d'entendre volontiers tout ce qu'on me dit. » Et plus loin : « Vous ne pouvez mieux me prouver votre affection qu'en me disant les vérités que vous croirez m'être pénibles <sup>1</sup>. »

Toute sa correspondance fait foi de ce sentiment de modestie sur lui-même et de respect des lumières d'autrui. Il consultait un jour un de ses religieux sur un double plan de conférences, lui demandant lequel il préférerait. Le religieux s'excusa, disant que cette demande l'humiliait : « Mais, mon cher ami, lui dit le Père, je la fais bien sincèrement, je vous

<sup>1</sup> Lettres à M<sup>me</sup> de Prailly.

assure ; n'y a-t-il pas toujours plus de lumières dans deux esprits que dans un ? »

Par respect pour Jésus-Christ, qu'il avait appelé *le premier domestique du monde*<sup>1</sup>, il aimait les serviteurs, les entourait d'estime et de prévenances et les comblait de bontés. Il aimait aussi leur état par esprit de foi et d'humilité. Il se rendait à lui-même tous les petits services de ménage, ou, s'il n'obtenait pas toujours qu'on lui en laissât le soin, il prenait plaisir à les rendre aux autres. Rien de plus ordinaire que de voir le Père Lacordaire enlevant les balayures laissées devant les cellules, mettant l'ordre et la propreté partout, dans les cours, les corridors, les chambres des étrangers. Souvent il descendait à la cuisine, surtout au début des fondations, alors que le service n'était qu'imparfaitement organisé, mettait un linge devant lui, et aidait au frère cuisinier. Il se flattait de savoir accommoder les œufs, *comme on les mangeait chez sa mère* ; mais son talent, sous ce rapport, est demeuré contesté. Quelqu'un le voyant ainsi occupé aux travaux de la cuisine, lui demanda si l'âge, et les services plus graves de la parole, ne devaient pas dispenser le religieux de ces offices humiliants et bons pour les novices : « Non, non, répondit-il, même dans la vieillesse, un religieux doit rester attaché à la croix de Jésus-Christ, être, par sa ferveur et son humilité, le modèle des plus jeunes. Si

<sup>1</sup> Conférence sur l'humilité.

vous saviez, ajoutait-il, combien j'aimerais à vivre au fond d'un de nos couvents, simple maître des novices, travaillant à me sanctifier dans la solitude, dans l'accomplissement de toutes les lois de la pénitence, et formant nos religieux dans l'amour de notre saint Ordre ! » Dans les maisons de noviciat, surtout à Chalais, il se plaisait à organiser des expéditions de travailleurs. On allait dans les forêts qui couvrent la montagne ramasser le bois mort ou abattre des arbres pour les constructions. Le Père, un outil de travail sur l'épaule, marchait en tête de la colonne, et, arrivé au but de l'expédition, payait de sa personne, s'attaquait avec ardeur aux plus fiers sapins de ses domaines et commandait sa petite troupe comme aurait fait un général d'armée. Au retour, il y avait un autre plaisir non moins doux pour lui : c'était de laver les pieds à ses soldats fatigués, ou de nettoyer leurs chaussures.

Un jour, étant à Lyon, il avait prié quelques membres du tiers ordre de l'accompagner à Notre-Dame-de-Fourvières. Au sortir de l'église, une pluie torrentielle les contraignit à se réfugier dans une de ces petites boutiques d'objets de piété qui s'échelonnent sur la colline, où le Père, en riant, leur proposa de tenir le chapitre de la coulpe pour passer le temps. Lorsque la pluie eut à peu près cessé, ils le reconduisirent jusqu'au quai Saint-Antoine, où il demeurait. Il les pria de monter chez lui, les fit asseoir et leur dit : « Mes frères, si vous

avez les pieds en si mauvais état, c'est moi qui en suis cause ; il est donc juste que je répare tous ces dégâts. » Il s'arme aussitôt de brosses et de cirage, et, se mettant à genoux devant eux, il se fit gaiement leur décrotteur.

En 1853, la fête de saint Dominique fut célébrée au couvent de Flavigny, en Bourgogne, avec grande solennité. On y bénissait une nouvelle chapelle dont le Père avait été le seul architecte, et qui faisait plus d'honneur à son amour de la simplicité qu'à son goût d'artiste. Parmi les nombreux invités se trouvaient NN<sup>grs</sup> les évêques de Dijon et d'Autun, M. le comte de Montalembert, M. Foisset et plusieurs membres éminents du clergé. Le Père avait été vu, dès le matin, balayant les cours, ramassant un brin de paille, époussetant les meubles, ordonnant le service et mettant la main aux plus petits détails. Après la cérémonie, il faisait les honneurs du couvent à ses hôtes illustres, lorsqu'il aperçut dans un coin un jeune ecclésiastique timide et paraissant attendre quelque chose. Il l'aborde, apprend de lui qu'il n'a pas encore déjeuné, et, laissant là ses hôtes, il le conduit au réfectoire, le fait asseoir à une table isolée, et, debout devant lui, un linge sous le bras, il le sert tranquillement tout le temps de son repas.

A la fin de sa station de carême à Lyon, il voulut aller voir le vénérable curé d'Ars. Il avait toujours eu pour la sainteté dans le prêtre une estime et un attrait particulier. Il aimait surtout dans les anciens

membres du clergé français *ce grand air sacerdotal* qui annonçait tout ensemble, disait-il, la distinction de la nature et l'élévation de la grâce. Il demandait souvent à Dieu un saint pour la France : « Mon Dieu, s'écriait-il à Notre-Dame, quand donc daignerez-vous nous donner des saints ? » Il voulut voir celui d'Ars, s'édifier de ses exemples, et, sans doute aussi, l'interroger sur l'avenir de son Ordre en France. Nous empruntons le récit de cette visite, qui mit en relief l'humilité de ces deux belles âmes, à l'intéressante histoire du curé d'Ars, par M. l'abbé Monnin <sup>1</sup>.

« Le 3 mai 1845, le curé d'Ars venait de terminer l'exercice du mois de Marie. La foule des pèlerins stationnait autour de l'église, en attendant que le saint parût, lorsqu'on vit arriver, dans une modeste voiture, un prêtre enveloppé d'un manteau noir. Bientôt, sous les plis du manteau, on aperçut une robe blanche, et chacun de s'écrier : « Voilà le « grand prédicateur ! » Le peuple de nos campagnes désignait ainsi le religieux qui venait de produire à Lyon une émotion sans exemple dans les fastes de la chaire chrétienne. C'était vraiment le Père Lacordaire. Et, le lendemain, les habitants d'Ars purent contempler l'illustre dominicain écoutant, dans un humble recueillement et avec une attention respectueuse, le prône du curé d'Ars. Le génie s'oubliait devant la sainteté lui apparaissant

<sup>1</sup> Tome II, p. 321.

sous sa forme la plus simple. M. Vianney fut touché, et il dit à quelqu'un : « Savez-vous la réflexion  
« qui m'a frappé pendant la visite du Père Lacor-  
« daire ? Ce qu'il y a de plus grand dans la science  
« est venu s'abaisser devant ce qu'il y a de plus  
« petit dans l'ignorance..., les deux extrêmes se  
« sont rapprochés. »

« Le Père Lacordaire fut très ému de la chaleureuse exhortation dans laquelle il avait entendu l'homme de Dieu presser et conjurer ses paroissiens d'invoquer le Saint-Esprit, et d'appeler en eux la plénitude de ses dons ; il ajouta qu'il était heureux de pouvoir se dire que, s'il avait à traiter un semblable sujet, il le ferait, non pas dans les mêmes termes, mais sous la même inspiration.  
« Ce saint prêtre et moi nous ne parlons pas la  
« même langue ; mais j'ai le bonheur de pouvoir  
« me rendre ce témoignage que nous sentons de  
« même, encore que nous ne disions pas de même. »  
L'orateur avait entendu le saint, mais le saint voulait entendre l'éloquent religieux ; aussi annonça-t-il que le soir, aux vêpres, *on dirait bien mieux que lui*. Le Révérend Père hésita, et ne consentit que lorsqu'il fut bien persuadé que céder au désir du curé d'Ars était envers lui un témoignage de respect et de soumission. Mais il se plaignait de *parler, au lieu d'écouter encore*. « J'étais venu, dit-il, pour demander des conseils et pour m'édifier. » Il se mit aux pieds de la vertu du serviteur de Dieu avec une humilité si profonde et une si entière conviction,

que chacun des paroissiens prenait sa part de bonheur dans la gloire qui rejaillissait sur leur saint.

« — Avez-vous entendu, disaient-ils en sortant  
« de l'église, avez-vous entendu *le grand prédic-*  
« *ateur*, qui s'est mis fort au-dessous de notre  
« curé? »

« L'attendrissement était dans tous les cœurs, en voyant l'orateur chrétien le plus admiré de notre époque suivre, la tête baissée, l'air profondément humble et recueilli, ce vieillard auquel il venait demander peut-être une parole prophétique sur l'avenir de l'Ordre qu'il avait reçu la mission de restaurer en France. Le saint curé a apprécié tout ce qu'il y avait de grandeur et de foi dans cette conduite. Les larmes lui venaient aux yeux en pensant qu'il avait dû accorder sa bénédiction à l' instante prière du Père Lacordaire <sup>1</sup>. L'élévation de ses pensées, l'harmonie de sa parole, avaient produit dans l'esprit et l'imagination de M. Vianney un effet d'enthousiasme et d'enchantement. « Je n'ose plus  
« paraître dans ma chaire, disait-il; je suis comme  
« celui qui, ayant rencontré le Pape, le fit monter

<sup>1</sup> Le curé d'Ars, par une distinction exceptionnelle, reconduisit le Père Lacordaire assez loin hors du village. Au moment de se séparer, il y eut une sorte de combat pour savoir lequel des deux recevrait la bénédiction de l'autre. Le saint curé dut enfin céder aux vives instances du religieux, qui le conjurait, en lui pressant les mains, de ne pas lui refuser cette grâce. Le Père Lacordaire se mit à deux genoux devant lui, et en se relevant ils s'embrassèrent avec effusion, les larmes aux yeux. — Voyez *Souvenir de deux pèlerinages à Ars*, opuscule publié à Lyon.

« sur son cheval, et qui, depuis, n'osait y remon-  
« ter lui-même. » Comme on s'entretenait devant  
lui de l'effet prodigieux des conférences de Lyon,  
en ajoutant que cependant on citait peu de con-  
versions : « Écoutez ! dit-il, il y aura un immense  
« résultat, si le prédicateur a prouvé aux savants  
« qu'on en sait encore plus qu'eux, et à nos beaux  
« esprits qu'ils ne sont pas les plus habiles... Il faut  
« leur faire admirer les beautés de l'édifice, pour  
« leur donner envie d'y entrer. »

« Ainsi l'effet de cette mémorable visite a été  
complet et réciproque. Le célèbre pèlerin a paru  
fort édifié de la sainteté merveilleuse du curé d'Ars ;  
il s'est promis de revenir, et il a tenu parole. Sans  
s'expliquer sur la conversation particulière qu'il a  
eue avec M. Vianney, il a avoué seulement qu'il  
avait recueilli de lui des aperçus très lumineux et  
des gages d'espérance très positifs touchant le réta-  
blissement des Frères Prêcheurs.

« Il disait, à propos des lumières qui lui étaient  
venues du curé d'Ars : « La science creuse la vie et  
« ne la comble pas ; la piété l'illumine, l'élève et la  
« remplit. »

Telle était donc dans le Père Lacordaire la vertu  
d'humilité, de simplicité, de modestie. Son carac-  
tère en a-t-il été rétréci ou abaissé ? Serait-il pos-  
sible de soutenir en face d'une telle vie l'incompati-  
bilité de l'humilité chrétienne avec la plus haute  
noblesse des sentiments ? N'est-il pas plus juste, au  
contraire, de rappeler ici le principe de morale

divine, qui est d'une rigoureuse exactitude dans les termes : Celui qui s'abaisse sera élevé ; celui qui veut être le plus grand doit se faire le serviteur de tous ? » C'est pour avoir étudié de plus près et aimé d'amour le Fils de Dieu descendu aux derniers rangs des serviteurs et des esclaves que le Père Lacordaire a connu cette véritable élévation de l'âme dont l'Évangile est le code sublime. Oui, pour nous, le secret de la grandeur de ce caractère est dans sa profonde humilité. C'est l'humilité qui affranchit l'âme, en effet, et lui rend la liberté de ses mouvements vers le bien, vers le beau, vers Dieu. L'obstacle à toute grandeur, c'est l'orgueil, c'est l'homme s'arrêtant en lui-même dans la poursuite de la richesse, de la puissance ou de la gloire, et cherchant en lui le principe d'une élévation aussi fausse qu'éphémère. L'honneur de l'homme n'est pas de commander, c'est de servir. Or, c'est la vertu d'humilité qui lui révèle le sens de cette divine philosophie ; c'est elle qui l'affranchit de la passion de faire parler de soi, et y substitue la passion de bien faire et de donner à tous la vérité connue ; c'est l'humilité qui délivre l'homme de l'attache exagérée à son propre sens, source de tant d'erreurs, et le couronne de gloire en l'enveloppant d'obéissance. Quelle différence, au seul point de vue de la beauté morale, entre l'apostasie obstinée de la Mennais et la soumission docile du Père Lacordaire ! Quelle triste stérilité d'un côté ! quelle magnifique germination de l'autre ! Nous ne voulons

pas rechercher où serait allé le fier génie du Père Lacordaire sans la chaîne salutaire de l'obéissance; mais il est hors de doute qu'il lui eût été difficile de se contenir, de s'arrêter à temps et d'éviter les écarts où se laissent emporter de moins ombrageuses natures. En se réfugiant sous la main de Dieu, en lui engageant sa vie, non seulement il l'affranchit et la préserva de ce qu'il appelait « son écueil, le désir de faire parler de lui », mais encore il la marqua pour jamais du sceau de la véritable grandeur. Il apprit aux pieds de son crucifix à s'élever, en servant Dieu, à la plus noble des royautés, à l'empire sur soi-même, au dévouement à ses frères, à la sainteté. Toute solide grandeur est là. *Servire Deo regnare est.* Lorsque cette royauté du service de Dieu est unie au talent, à l'éloquence, à un caractère intègre et puissant, à une vertu poussée jusqu'à l'héroïsme, elle imprime à la vie de l'homme un tel reflet de majesté divine, que toute prééminence purement humaine s'efface auprès d'elle. Or servir Dieu, obéir à Dieu, ce fut toute l'ambition du Père Lacordaire. Il résumait sa vie en un mot : *le devoir!* Le devoir était pour lui non cette vertu stoïque où il entre plus d'orgueil que de vrai courage, mais la voix de Dieu, sa justice, sa vérité, sa loi. Il mit son ambition et sa vertu à s'en rendre l'esclave au prix de tous les sacrifices jusqu'à son dernier souffle. « Je n'ai jamais regardé qu'en haut pour y lire le devoir, écrivait-il. Le devoir est supérieur à tout. Aucun calcul, aucune

crainte, aucune habileté, aucun désir ne doivent prévaloir contre, et j'ai depuis longtemps l'expérience que c'est la seule voie de réussir finalement, encore que toutes les apparences soient contre le succès<sup>1</sup>. »

Cette fidélité au devoir lui inspirait un grand respect de lui-même. Il honorait en lui le don de Dieu et le défendait avec un soin scrupuleux et jaloux. Qui sut mieux que lui garder la foi jurée ? Qui éprouva jamais une plus instinctive horreur pour toute violation de serment ? N'avait-il pas donné sa parole à Dieu ? et dès lors un doute sur la foi pouvait-il se présenter à lui autrement que sous le masque d'une trahison ? Sa noblesse d'âme travaillait ainsi autant que l'esprit à préserver la tranquille pureté de ses croyances religieuses. Il ne comprenait pas davantage, dans le chrétien, les entraînements de la volonté, les défaillances et le partage du cœur. Dès qu'il eut aimé Dieu, il ne sut plus regarder autre chose, et n'eut d'autre soin que de gravir dans son âme les degrés mystérieux de cet amour. L'unité de sa vie sous ce rapport est admirable. Il s'était converti bien jeune, et nul n'ignore que les luttes les plus terribles, les regards en arrière, les perspectives sur un monde oublié, mais vivant, ne sont pas à l'âge des généreux enthousiasmes, mais à la période plus refroidie où l'homme se replie sur lui-même et tend à prendre

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

pied dans la vie. Si le Père Lacordaire a connu ces luttes tardives, les traces n'en sont restées nulle part, et ceux qui ont eu ses plus intimes confidences ne pourront jamais témoigner que d'une chose, c'est de sa parfaite indifférence pour les plus séduisantes fascinations, de sa constante ardeur à tenir son âme pure de toute tache, et de ces soins à la rendre de plus en plus digne des familiarités divines. Il comprenait à peine dans les autres ces combats suivis trop souvent, hélas! de tristes défaites. Il écrivait à un jeune ami : « Je suis toujours étonné de l'empire qu'exerce sur vous la vue de la beauté extérieure, et du peu de forces que vous avez pour fermer les yeux. Je vous plains bien de votre faiblesse, et je l'admire comme un grand phénomène dont je n'ai pas le secret. Jamais, depuis que j'ai connu Jésus-Christ, rien ne m'a paru assez beau pour le regarder avec concupiscence... C'est si peu de chose pour une âme qui a vu Dieu une seule fois, et qui l'a senti <sup>1</sup> ! »

Il gardait la même fidélité aux opinions et aux idées qui furent la foi politique de toute sa vie. Il les respectait en lui comme une part de vérité divine, et n'admettait guère plus une infidélité à leur endroit qu'aux vérités dogmatiques. Son symbole religieux et politique était tout d'une pièce, et il ne comprit pas mieux la trahison d'un principe de conduite une fois admis comme tel, que d'une vérité d'un ordre plus élevé. « Il faut avoir des convictions,

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 44.

disait-il, réfléchir longtemps avant de leur donner son adhésion, et une fois adoptées, n'en plus jamais changer. » Pour lui, cette fidélité au drapeau était une sorte de religion. Il y mit l'honneur de sa vie. « Je tiens par-dessus tout, écrivait-il, à l'intégrité du caractère ; plus je vois les hommes en manquer et faillir ainsi à la religion qu'ils représentent, plus je veux, avec la grâce de Celui qui tient les cœurs dans sa main, me tenir pur de tout ce qui peut compromettre ou affaiblir en moi l'honneur du chrétien. N'y eût-il qu'une âme attentive à la mienne, je lui devrais de ne pas la contrister ; mais lorsque, par suite d'une providence divine, on est le lien de beaucoup d'âmes, le point qu'elles regardent pour s'affermir et se consoler, il n'y a rien qu'on ne doive faire pour leur épargner les défaillances et les amertumes du doute<sup>1</sup>. » S'il lui fut aisé de rester ainsi lui-même, ce fut, il importe de le rappeler, ce fut grâce aux précautions qu'il avait prises de bonne heure pour se mettre à l'abri des pièges de l'ambition, des excès de l'esprit de parti. Ces fuites soudaines dans la retraite, cet amour de la solitude, son habit religieux, ses héroïques aspirations vers le renoncement de la pauvreté, ont contribué plus qu'on ne le croirait d'abord à l'unité, à la rare fermeté de son caractère. *Ce grand cœur dans une petite maison*, qui le touchait au-dessus de tout, c'était lui ; mais pour se maintenir à cette hau-

<sup>1</sup> Correspondance du P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine, p. 512.

teur, il lui avait fallu mettre son indépendance sous la sauvegarde du cloître, s'oublier lui-même et vivre le regard constamment fixé sur Dieu, sur le devoir.

Cette fidélité au devoir n'était pas moins admirable dans les moindres détails de la vie. C'est là souvent une vertu plus difficile que l'obéissance aux grandes obligations : celles-ci d'abord sont plus rares, plus publiques, et portent avec elles un secours actuel et déterminant ; les autres sont de tous les instants, exposées à la mobilité du caractère, aux variations des circonstances, et n'ont souvent que Dieu pour témoin et pour juge. C'est aussi pour cela que le prestige de la grandeur ne résiste presque jamais au regard qui pénètre dans l'intimité de la vie. C'était le contraire pour le Père Lacordaire : plus on le voyait de près, plus on l'admirait et le vénérait. Rien de plus réglé que l'emploi de son temps. *Faire sa journée*, comme il disait, *creuser son sillon*, *accomplir sa besogne*, c'était sa vertu de tous les instants, sa recommandation la plus pratique, la plus souvent renouvelée. Chaque chose se faisait en son temps et de la manière accoutumée. Jamais il ne renvoyait au lendemain ce qu'il pouvait faire dans le moment. Chaque jour, vers dix heures du matin, il se mettait à sa correspondance, et au bout de deux heures qu'il y consacrait ordinairement, les lettres se voyaient empilées à l'angle de sa table, pliées et cachetées avec une invariable uniformité. Rien n'était capable de lui faire oublier cette tâche régulière. Je l'ai vu, déjà courbé par la maladie, le

visage pâle et défait, se refuser à une promenade qu'on lui proposait par une de ces splendides matinées d'automne en Provence, sous ce soleil qui le ranimait et le réjouissait, et répondre simplement : « Je ne le puis pas ; c'est l'heure de ma correspondance. » C'était la voix du devoir. A deux heures, sa porte s'ouvrait aux visites, où la curiosité souvent avait plus de part qu'un but utile. Toujours empressé à rendre service, se prêtant volontiers aux éclaircissements et aux discussions que beaucoup de jeunes gens venaient lui demander, il décourageait vite les oisifs et les indiscrets par un imperturbable silence. Dès que l'heure avait sonné, il levait la séance et congédiait son monde, à moins d'affaires graves et urgentes : le devoir était accompli. L'habitude de régler ainsi ses moindres actions lui donnait du temps pour tout. Aussi, malgré la surcharge d'affaires dont il était parfois accablé, ne le voyait-on jamais empressé, maussade, impatienté : son exactitude, aidée d'une prodigieuse activité, suffisait à tout. Dans le plus grand surcroît de travail, rien n'était changé dans sa vie ; il ne prenait ni sur son sommeil, ni sur aucun exercice religieux ; mais il achevait dans le même temps une besogne trois fois plus considérable qu'à l'ordinaire. On le voyait alors paraître, aux heures de récréation, le teint plus animé, l'œil plus vif, le rire plus franc, plus spontané, la verve plus intarissable, comme un homme qui éprouve, après une forte tension du cerveau, le besoin d'une détente, d'une diversion.

Lorsqu'il arrivait de voyage, il trouvait d'ordinaire sur sa table un énorme paquet de lettres en retard. C'était son premier travail ; avant de songer à un repos souvent si nécessaire, il se mettait à son bureau, écrivait sans relâche, quelquefois de très longues lettres d'une écriture fine et serrée, sans rature, et le lendemain le paquet de lettres avait disparu, et tout rentrait dans la régularité accoutumée. Le corps s'arrangeait comme il pouvait de cet esclavage au devoir, à heure fixe. Il n'en avait souci : c'était un serviteur docile et muet, auquel il avait appris ses devoirs sans trop s'inquiéter de ses droits. Aussi, lorsque, avant le terme, ce pauvre serviteur à bout de forces tomba sur l'arène comme un cheval sous son cavalier, il exprima sa surprise, n'y comprenant rien et remarquant avec étonnement que c'était la première fois que son corps avait refusé de lui obéir. *Crucifions-nous à notre plume !* écrivait-il à Ozanam, à cet ami qui lui répondait plus tard : « Je me suicide, je le sens ; mais c'est Dieu qui le veut ainsi. » Tous deux, chevaliers invincibles, ils sont morts les armes à la main, vraiment crucifiés à leur plume. Lorsqu'elle tomba de la main mourante du Père Lacordaire, son âme, demeurée tout entière, sut encore trouver la force de dicter ces pages immortelles, nées d'une pensée de devoir inspirée à son ami par M. de Montalembert, qui s'est acquis par là des droits à une reconnaissance impossible à acquitter<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. l'abbé Perreyve, en léguant les Mémoires du Père Lacor-

Toutes ses démarches étaient réglées d'après le devoir et soumises à la loi d'une conscience plus sévère à elle-même qu'aux autres. Loin de profiter de l'indépendance de sa charge de supérieur, il s'appliquait à rester toujours au-dessous des permissions qu'il donnait à ses Frères. Le devoir, c'était la grande raison mise en avant pour refuser les visites et les voyages dont ses amis le pressaient souvent. « Il me serait bien doux, écrivait-il, de vous rendre une nouvelle visite. L'insistance que vous mettez à me le demander ne serait pas nécessaire pour m'y déterminer, si j'en avais réellement la liberté. Mais, quoique supérieur, je m'attache à ne rien faire que ce que je puis permettre à mes Frères ; et, comme je leur interdis tout voyage, sauf le cas de nécessité, force m'est bien de me les interdire à moi-même. Désormais toutes mes démarches doivent être calculées d'après le devoir. Ce que vous me dites de l'utilité dont je serais à quelques âmes qui vous intéressent me touche certainement, et il n'y a pas de doute que je ferais bien un long voyage pour un tel motif, si des raisons graves ne me retenaient où je suis. Nous ne pouvons pas tout faire ici-bas ; il faut choisir le bien que la Providence nous envoie, et laisser à d'autres le bonheur d'accomplir celui qui leur est préparé. Sans cette résignation à la volonté de Dieu, on courrait le risque de tout manquer en voulant trop embrasser.

taire à M. le comte de Montalembert, n'a fait qu'accomplir un devoir de juste et délicate convenance.

Je suis sans cesse obligé de voir un bien possible et de passer à côté, pour n'en pas sacrifier un autre. On me dit quelquefois : « Prenez votre bâton, et « allez devant vous en évangélisant à droite et à « gauche, jusqu'à ce que vous tombiez d'épuise-  
« ment sur le chemin. » Ce serait très bien, il est vrai : mais Dieu m'a donné une autre œuvre que je dois achever ; après nous verrons ce qu'il me demandera <sup>1</sup>. »

La voix de l'amitié, si puissante d'ailleurs sur cette âme d'une exquise tendresse, ne pouvait rien contre le devoir, n'ébranlait jamais en elle la rectitude du jugement, l'inflexibilité de la volonté. Ce qui nuit le plus, en général, à la haute perfection du caractère, ce sont les faiblesses du cœur. On craint de faire de la peine, et l'amitié est ingénieuse à trouver mille motifs pour entraîner à son avis. Le caractère alors s'amollit, la volonté, affaiblie, s'énerve, partage sa souveraineté, et trop souvent finit par abdiquer en faveur du sentiment, qui seul règne en maître. Ou bien, si le cœur est absent, et que la force seule prédomine toujours, le caractère s'empreint de je ne sais quelle rigueur sans entrailles qui repousse et décourage. Rarement ces deux qualités d'un cœur tendre dans une ferme raison furent mieux équilibrées que dans le Père Lacordaire ; il était, à l'image de cette Providence en qui la force se marie à la douceur, *fortiter sed*

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

*suaviter*, fort comme le diamant, plus tendre qu'une mère. Il connaissait les droits et les douceurs de l'amitié ; plus que personne il en subissait les charmes, mais jamais au préjudice du devoir. L'amitié avait ses heures, ses jours, ses limites, ses droits mesurés comme tout le reste ; elle n'allait jamais au delà. Il ne pliait pas sa règle ou son temps au gré de ses inclinations ; il se refusait tout plaisir de cœur dont le devoir eût souffert, et exigeait de ses plus intimes amis le même sacrifice, le même empire sur le sentiment. Un jour, un religieux pour lequel il avait une particulière affection, lui demanda de faire un détour en voyage pour embrasser son père et sa mère, qu'il n'avait pas vus depuis longtemps. Il refusa. Lorsqu'il revit ce religieux quelques jours après : « Eh bien ! lui dit-il, vous devez être très fâché contre moi ? — Mon Père, lui répondit le religieux, j'ai souffert autant de la joie que vous m'avez refusée, que de l'insensibilité du cœur dont j'ai cru voir en vous la preuve. — Mon pauvre enfant, lui dit le Père les yeux pleins de larmes et en le pressant entre ses bras, j'en ai souffert plus que vous ; mais c'eût été faire brèche à la règle, et j'ai dû obéir à ma conscience plutôt qu'à mon cœur. C'est un devoir très dur, et contre lequel souvent tout en moi se révolte. Mais il faut, en définitive, que la raison reste maîtresse. Sans règles invariables et inflexibles, croyez-moi, cher ami, nous irions vite à un déplorable relâchement. Établissons dès le dé-

but, parmi nous, des habitudes fortes et sévères, des barrières infranchissables, au risque de faire crier la chair et le sang ; plus tard, un tel travail serait impossible et le mal irrémédiable. »

On croira sans peine à l'influence souveraine d'une telle vertu sur ceux qui en étaient témoins. On ne vivait pas longtemps dans l'intimité du Père Lacordaire sans subir le salubre empire de cette âme si bien équilibrée en toutes ses facultés, si fortement trempée, si grande en tout. Plusieurs de ceux qui étaient venus lui demander d'être admis dans sa famille religieuse, y avaient été attirés par l'éclat de son talent et la popularité de son nom. Mais lorsqu'ils voyaient de plus près cet homme qui ne leur avait apparu d'abord qu'à travers le prisme de sa gloire, lorsqu'ils étaient témoins de cette égale et suréminente grandeur dans toute sa vie, lorsqu'ils voyaient cette puissance de volonté qui réglait tous ses actes, sans rien ôter à la tendresse, cette générosité constante qui élevait en lui l'héroïsme à l'état d'habitude, cette soif insatiable des plus durs sacrifices, cet amour passionné du Fils de Dieu sur sa croix, cette simplicité, cette modestie dans les plus sublimes élans de la vertu, ce type enfin du vrai religieux en qui Dieu n'amoindrit jamais l'homme, mais le perfectionne et l'élève au-dessus de toutes les gloires humaines, le prestige du talent s'effaçait à leurs yeux devant le charme de la vertu, ils se sentaient inclinés à imiter et à aimer là où d'abord ils n'avaient su qu'admirer.

Quelque soin qu'il prît à se cacher, à fuir les dehors de la sainteté, il ne parvenait pas à effacer de son grand front l'auréole de sa vertu, et de toute sa personne cette douce majesté qu'on n'abordait qu'avec une sorte de respect et que je n'ai vue nulle part au même degré.

Non, le génie seul ne suffit pas à produire ce rayon divin ; il y faut de plus quelque chose du Ciel, le reflet de Dieu dans l'âme, la beauté du Christ sur le front de l'homme. Mais, lorsqu'en descendant pour cette sublime alliance, Dieu trouve pour le recevoir une demeure presque digne de lui, une âme plus à son image, un esprit vaste pour le comprendre, un cœur plus vaste pour le suivre et l'aimer, un grand homme enfin, il l'emporte à des hauteurs incommensurables, et il se fait de cet ineffable mariage du génie et de la sainteté je ne sais quelle splendeur surhumaine devant laquelle les hommes s'inclinent d'eux-mêmes, et qu'ils aiment à contempler comme le suprême idéal de la grandeur.

---



## CHAPITRE XVI

DE L'INFLUENCE DU PÈRE LACORDAIRE COMME DIRECTEUR DES AMES

Après avoir dit ce que fut le prêtre et le religieux dans le Père Lacordaire, nous voudrions, pour compléter ce sujet, examiner quelle a été son influence sur les âmes au point de vue de ses vertus sacerdotales et monastiques, en d'autres termes, ce qu'il fut comme *directeur*. Le bien qu'il a opéré sous ce rapport a-t-il été en proportion de l'éminence de sa sainteté et de l'héroïsme de sa charité pour Dieu ? Nous devons avouer que le nombre de ceux qui ont connu dans le Père Lacordaire le saint prêtre, le religieux austère et dévoré d'amour pour Jésus-Christ, et par conséquent de ceux qui ont pu recevoir de lui le bienfait d'une forte direction, est relativement restreint. Certes, si l'on considère l'influence qu'il a exercée et qu'il exercera long temps encore par la puissance de sa foi, par l'étendue de son génie, par l'ensemble des qualités qui

en ont fait le prêtre le plus populaire, l'orateur le plus sympathique, on ne saurait trop reconnaître le bien immense qu'il produit tous les jours. Sans parler de ses œuvres, par lesquelles il se survit à lui-même ; sans parler de l'autorité croissante de son caractère, de son nom, de ses principes (toutes choses aussi universellement connues et exaltées que son commerce intime avec Dieu l'était peu), le seul livre de ses Conférences sera pour longtemps encore un des manuels d'apologétique chrétienne les plus répandus, les plus féconds en retours sérieux à la foi catholique. Les témoignages consolants et multipliés qui nous arrivent souvent, nous permettent de juger du grand nombre de ceux qui nous sont inconnus. La période dans laquelle l'influence de la vie et des œuvres du Père Lacordaire aura son plein épanouissement ne fait que commencer. Quant à son influence par la direction des âmes, elle a été, nous le répétons, bien moins étendue. Des jeunes gens en assez grand nombre, quelques femmes du monde, des prêtres qui lui demandaient des conseils, des religieux qui avaient vu son âme de plus près, composaient le petit troupeau qui reconnaissait et suivait sa houlette. Cela n'a rien d'étonnant. D'abord, la direction, qui suppose la connaissance suivie et journalière de l'état, des actes et des mœurs des âmes, exige, pour rayonner dans un cercle élargi, un séjour prolongé, des habitudes sédentaires. L'apôtre n'est pas le pasteur. Or le Père Lacordaire reçut avant tout la mission

d'apôtre. Sa vie, à part les dernières années de Sorèze, se passa dans des voyages continuels qui se prêtaient mal aux soins assidus d'une direction régulière. Outre cette première raison, il en est une autre qui le fit ignorer de presque tout le monde comme directeur : ce fut sa modestie. Le souci qu'il eut toujours de dérober le secret de ses austérités et de sa piété ne permit qu'à un très petit nombre de soulever le voile sous lequel il cachait ses sublimes vertus et de marcher à leur lumière. Plusieurs de ceux mêmes qui le connaissaient depuis plus longtemps, qui le voyaient souvent, ne songeaient ou n'osaient pas se servir de lui pour leur âme. Ils ont pu le regretter, mais trop tard. Un de ses plus anciens amis nous écrivait : « Nous autres hommes du monde, si nous lui eussions demandé des avis spirituels, il nous les aurait donnés de toute son âme. Mais, hélas ! nous ne lui en demandions point, et vous savez qu'il était de ceux qui ne s'offrent pas. C'est notre faute, notre très grande faute, mais c'est ainsi. »

Et puis, il faut le dire enfin, ceux qui l'avaient deviné, auxquels il s'était ouvert, n'avaient pas tous le courage de le suivre. Il fallait l'élan d'un bon vouloir intrépide, une âme décidée à tous les sacrifices, pour demeurer fidèle à cette discipline sévère. Pour aller à Dieu il ne connaissait pas d'autre chemin pour les autres que pour lui : c'était toujours la croix, toujours l'amour fort et généreux du Calvaire. Il répétait sans cesse : « La voie par

laquelle on arrive à l'amour pur et désintéressé de Dieu est celle que Notre-Seigneur nous a tracée en allant du jardin des Oliviers au Prétoire et du Prétoire au Calvaire : c'est l'amour qui a tracé cette route, et l'amour savait apparemment le chemin qui mène à lui<sup>1</sup>. » Et encore : « Nous avons deux grands vices à combattre : l'orgueil et la volupté ; deux grandes vertus à acquérir : l'humilité et la pénitence. » Il ne sortait pas de là. On allait donc à lui avec la certitude de ce qu'il allait dire, faire et commander. Il fallait être, sous sa main, la victime toujours prête à l'holocauste. Dans cette guerre sans trêve ni merci, beaucoup perdaient courage et s'en allaient en disant avec les disciples pusillanimes : « *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* Cet homme a un langage et des lois au-dessus des forces de notre nature. »

Plus libre, plus expansif avec les jeunes gens, trouvant chez eux plus d'ardeur et d'élan vers le sacrifice, c'est aussi dans leurs rangs qu'il rencontra des disciples plus nombreux ; c'est par eux surtout qu'il connut ce qu'il appelait *la véritable félicité du prêtre*, le bonheur de se les attacher par le nœud d'une affection surnaturelle, pour les donner ensuite plus sûrement à Dieu. Son premier titre à leur confiance, c'était l'amitié qu'il leur portait ; c'était aussi le meilleur gage du succès de son ministère auprès d'eux. On ne fait de bien aux âmes

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 137.

(que dans la mesure où on les aime, Jésus-Christ est mort d'amour pour nous, et tout bon prêtre connaît cette noble passion du zèle qui faisait dire à saint Paul : « Je donnerai tout, je me donnerai moi-même pour vous sauver. » Le Père Lacordaire était né pour être l'apôtre préféré de la jeunesse : il la prit pour la part spéciale de son héritage. Dieu avait mis dans son cœur et sur ses lèvres tous les attraits auxquels les jeunes gens ne résistent pas : la vertu éloquente, les flammes de la charité mêlées aux rayons du génie, toutes les séductions du ciel unies aux accents les plus pénétrants de l'honneur, de la poésie, de l'amitié. Aussi, lorsqu'il ouvrait sur leurs âmes bien-aimées les trésors de cette divine affection, toute résistance devenait impossible ; ils s'avouaient vaincus, mêlaient les larmes du repentir aux larmes de joie de leur père et ami, et se déclaraient prêts à tout pour garder le bienfait de cette paix retrouvée qui surpasse toute félicité des sens. Les épanchements d'âme du saint religieux avec ses chers enfants ne sauraient être racontés. Outre la difficulté de traduire en paroles froides et décolorées ces cris du cœur, ces transports divins, il y aurait une sorte de profanation à vouloir surprendre de trop près ces confidences saintes et sacrées. Contentons-nous d'en écouter l'écho dans une page admirable sortie de sa plume et de son cœur, et où l'élévation, la délicatesse du sentiment et de la forme, laissent deviner la richesse, la profondeur de cette âme aimante. Il

écrivait à un jeune homme qui venait de retomber dans les obscurités du doute, après avoir un instant entrevu les clartés de la foi :

« Ton avenir à toi, cher ami, m'est caché ; mais s'il dépend de mes larmes et de mes prières, un jour la lumière qui t'a éclairé un moment renaîtra sur ton front. Ne désespère pas de toi-même ! la vérité a des ressources contre nous, quel que soit l'éloignement où notre esprit la tient. Peut-être, si je dois souffrir beaucoup sur la terre, tu m'es réservé pour un de ces moments où l'homme croit qu'il n'a plus de joie, et où Dieu lui en accorde de si grandes, qu'il estime n'avoir jamais été auparavant heureux. J'espère donc un jour te retrouver chrétien, et te presser sur mon sein avec la double tendresse de l'ami et du religieux. En attendant cette immense joie, je continue à te porter dans mon cœur comme un enfant blessé et aimable, comme le dernier fruit de mon amour sur la terre. Je suis déjà trop vieux maintenant, par l'âge sinon par le cœur, pour remuer les entrailles de plus jeunes que moi ; et, destiné désormais à regarder en arrière, je te laisse au seuil du passé : tu y seras le premier que mes yeux rencontreront en se retournant. Et toi, ne m'oublie pas dans cette place aimée ! Quand tu seras triste et mécontent du monde, jette un regard de loin vers la fenêtre de ma cellule ; songe à un ami qui t'aimait si tendrement. Adieu ! »

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 95.

Comment résister à de semblables appels ? et quels droits une pareille tendresse ne lui donnait-elle pas pour faire entendre, après le langage de l'amitié, celui de l'autorité sacerdotale, et pour arracher de vive force la victime aux sanglantes étreintes du mal ? Dans ce caractère doux et ferme à la fois, en effet, l'amitié ne courait aucun risque de dégénérer en mièvrerie puérile ou en mol affadissement ; toujours la force sortait de la douceur, toujours le cœur travaillait pour l'âme, l'homme pour le prêtre. Il usait largement du droit de l'affection qui permet de tout dire, et ne se servait de l'abandon qui s'établissait vite entre un jeune homme et lui que pour lui faire entendre de plus près les plus dures vérités. Il excellait à dompter dans ses jeunes disciples l'orgueil, l'infatuation de soi, de son nom, de sa fortune, principe de tant de folies pour une jeunesse riche et oisive. Il mettait à nu devant leurs yeux leur misère native, leurs impuissances, leurs fautes, avec l'écrasante logique d'un Pascal, et avait à leur usage un vocabulaire d'épithètes les plus humiliantes et les plus sévères. Son style en conservait la nuance, mais très adoucie. Il écrivait à l'un de ses pénitents : « Vous êtes vain, mon cher ami ; vous vous plaisez dans les choses qui paraissent ; vous aimez votre cheval et votre groom ; vous souhaitez d'être beau garçon et remarqué ; vous êtes fier de votre noblesse ; vous êtes enfin un petit animal pétri d'une foule de genres d'orgueil qui vous sont tellement naturels que

peut-être vous ne les remarquez même pas. Personne donc plus que vous n'a besoin de s'humilier et d'être humilié. Vous voyez comme je vous parle. Hélas ! c'est que je vous aime et que je voudrais souffrir beaucoup pour vous donner l'amour de Dieu<sup>1</sup>. »

Il n'excellait pas moins à dompter les sens qu'à mortifier l'enflure de l'esprit. On a vu comment il entendait la pénitence pour lui-même ; il se servait des mêmes moyens pour les jeunes gens. C'était pour lui le remède universel et infailible. Il ne croyait pas qu'un jeune homme pût recouvrer son innocence ou la conserver longtemps, sans faire payer à la chair les dettes de la chair, sans châtier sévèrement le vrai coupable, sans maintenir la souveraineté de l'esprit sur le corps par des actes fréquents de répression et de justice médicinale. « Il faut, disait-il, qu'un jeune homme sente l'aiguillon de la douleur, s'il ne veut pas sentir l'aiguillon du plaisir. » S'il rencontrait une âme capable d'entendre ce langage, il répondait de son salut et de sa persévérance. Aussi, pour ses pénitents, cette flagellation des sens, considérée jusque-là dans la vie des saints comme héroïsme exceptionnel plus à admirer qu'à imiter, passait bientôt dans les habitudes ordinaires de la vie. Il ne voulait rien de ce qui pouvait affaiblir les forces du corps, et ne prescrivait jamais d'austérités de nature à nuire à

<sup>1</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 372.

la santé ; mais pour tout le reste ( et le champ était vaste encore ) il se montrait d'une impitoyable énergie. On se familiarisait d'ailleurs assez vite avec ces pratiques d'abord si étranges , et , sans rien perdre de leur efficacité , elles n'avaient plus ce vague effroi de l'inconnu qui tient beaucoup moins à leur nature qu'à l'affaiblissement religieux de notre âge. Sous ce rapport , le Père Lacordaire n'était pas de son siècle. Il n'avait aucune confiance aux méthodes modernes qui prétendent guérir les jeunes gens de l'amour désordonné du plaisir par l'application externe de secours purement spirituels , excellents en eux-mêmes , mais le plus ordinairement impuissants , parce qu'ils ne vont pas à la racine du mal. Lorsqu'un jeune homme habitué à l'aveu périodique de ses fautes aura prêté l'oreille à l'homélie bénigne du prêtre et accompli sa pénitence plus bénigne encore , y aura-t-il dans sa vie un ébranlement moral assez puissant pour le conduire à la victoire la plus laborieuse et la plus difficile ? N'est-il pas à craindre même que la routine de ce replâtrage de conscience aussi commode qu'insuffisant , joint à l'oubli de la loi de la pénitence corporelle , ne produisent ces chrétiens incomplets , d'une piété molle et boiteuse , toujours prêts aux compromis avec la nature et avec le monde , soucieux des apparences et manquant de courage pour mettre la hache à la racine de l'arbre , ornant les dehors du vase et négligeant les scories du dedans ?

Le Père Lacordaire ne songeait nullement à faire réaction contre ce système ; il en suivait simplement un autre, plus en harmonie avec ses principes, avec son genre de piété, et plus fécond dans ses résultats. Il était de cette race de chrétiens trop rares de nos jours qui prennent l'Évangile au pied de la lettre, qui l'apprennent dans l'Évangile même, et non dans cette multitude de petits livres d'une orthodoxie douteuse, d'une sentimentalité fade, sans sève, sans vitalité, sans puissance ; il était enfin, selon l'heureuse expression de ce jeune prêtre, son disciple et son ami, *un chrétien antique dans un homme nouveau*<sup>1</sup>. Combien de jeunes gens ont dû le salut de leur âme à cet habile médecin ! Combien qui, se traînant depuis longtemps, fatigués et meurtris, dans les luttes inégales d'une chair indomptée contre une foi languissante, se sont relevés sous sa main virile, ont ressaisi les rênes et retrouvé la paix et « cette nuance de beauté que la jeunesse unie à la pénitence fait aux adolescents » ! Il m'a été donné de connaître plusieurs des jeunes gens dirigés par le Père Lacordaire. Or je lui dois ce témoignage que presque tous le proclamaient le rédempteur de leur âme, et se disaient redevables de leur vertu reconquise à ses chaleureux appels à la croix de Jésus-Christ et à son courage à mettre le fer et le feu dans leurs plaies.

Il avait encore d'autres ressources pour affermir

<sup>1</sup> M. l'abbé Perreyve.

leurs pas dans les voies du bien. Il s'adressait à tout ce qu'il y a de généreux dans le cœur des jeunes gens ; il leur répétait souvent les noms d'honneur, d'amitié, de respect de soi-même, de grandeur du caractère, et, leur montrant que la vertu seule maintient et couronne ces nobles et saintes choses, il leur persuadait de devenir d'humbles serviteurs de Dieu pour être des hommes complets ; d'aimer l'Église pour mieux servir leur pays, de sauvegarder en eux la dignité humaine parce qu'elle est le prix du sang de Jésus-Christ, en un mot, « d'être de ceux qui maintiennent ici-bas l'estime de Dieu et l'estime de l'homme, ces deux grands respects qui se confondent pour sauver le monde <sup>1</sup>. »

Nous raconterons simplement l'histoire de l'une de ces conversions, pour montrer comment ce vrai prêtre gagnait à Jésus-Christ les âmes de ses chers jeunes gens.

Dans l'hiver de 1854, un jeune homme est appelé par ses affaires à Paris. A vingt-quatre ans, arrivé par son intelligence à la tête d'un commerce considérable, il voit ouverts devant lui tous les grands chemins du bonheur, et se jette après tant d'autres à la poursuite de ce qui enchante et enivre. Esprit orné et ami du beau, cœur généreux, causeur agréable et facile, recherché de tous, entouré d'amis nombreux, les joies viennent à lui de toutes

<sup>1</sup> Discours de Saint-Roch.

parts et lui épargnent la peine de se baisser pour les cueillir. Et cependant cette vie bientôt lui pèse ; son âme élevée a vite touché le fond de ses brillantes misères ; un nuage de mélancolie lui assombrit ses plus beaux jours, le désenchante de ses plus douces illusions. Au milieu des chants et des fêtes il songe à la mort, au pauvre qui n'a pas de pain, et se demande avec tristesse si c'est là l'idéal qu'il avait rêvé. Sa vie lui a-t-elle été donnée pour la jeter ainsi en lambeaux à tous ces affamés qui la déchirent et ne lui laissent que le vide et l'ennui : sentiments généreux, nobles réveils d'une âme chrétienne qui suffisaient à lui montrer le gouffre et le chemin pour en sortir, mais ne lui en donnaient pas la force. Il était là, dans cette guerre cruelle et pleine de larmes, sur ces rives sanglantes où le bien et le mal se disputent l'empire d'un cœur de vingt ans, lorsqu'un jour, au milieu d'une rue, une idée le saisit ; il arrête un coupé et se fait conduire rue de Vaugirard, à l'ancien couvent des Carmes. C'est la résidence du Père Lacordaire ; ce nom lui a traversé l'esprit comme un éclair dans la nuit ; il espère en lui ; il veut avoir une parole du grand ami des jeunes gens sur le mal étrange qui le dévore. Il arrive ; c'est l'heure où le Père Lacordaire reçoit ; il est introduit. Quel spectacle ! Quel contraste avec sa vie et ses habitudes de luxe ! Quatre murs blancs et nus, un christ, une table, quelques chaises, une planche sur des ais de bois avec des couvertures de laine blanche,

voilà le lit, voilà l'ameublement, voilà la cellule de l'illustre orateur dont la parole tient captive toute une ardente jeunesse. Il y avait là, assis autour du Père, cinq ou six jeunes gens dissertant familièrement avec lui sur la question du magnétisme. « Veuillez vous asseoir, lui dit le Père Lacordaire, dans un instant je serai à vous, et nous ferons plus ample connaissance. » L'affabilité, la simplicité de ce Socrate chrétien l'avaient déjà touché mieux qu'une éloquente prédication. Bientôt trois heures sonnèrent. C'était l'heure où le temps des visites expirait. Le Père se leva, congédia ses hôtes avec une amabilité parfaite, et retenant le dernier venu, qui se disposait aussi à sortir : « Non, non, lui dit-il, pour vous, vous avez à me parler ; venez et asseyez-vous là près de moi. » Il avait sans doute deviné quel genre de service il attendait de lui, et reconnu sur son visage le signe d'un vaincu de Dieu<sup>1</sup>. « Mon cher ami, lui dit-il, que faites-vous à Paris ? ou plutôt que faites-vous dans le monde, et que comptez-vous y faire désormais ? » Ce seul mot brisait la glace et allait du premier jet au vif de la question ; ce jeune homme, tout ému, se sentit prêt à lui ouvrir son âme comme à un père, et lui fit le récit de toute sa vie, de ses fautes, de ses

<sup>1</sup> « Quand, pour la première fois, un homme et surtout un jeune homme m'aborde, je sens s'il est un vaincu de Dieu ; je reconnais l'onction du chrétien dans ses traits, dans sa voix, dans ses pensées, et je n'ai été si hardi avec toi, si prompt et si sûr, que parce que je t'ai reconnu. » — *Lettres à des jeunes gens*, p. 90.

lutttes et de ses aspirations vers un meilleur avenir. Le Père l'écoutait avec une bienveillance marquée, levant de temps en temps vers son crucifix ses grands yeux mouillés de larmes. Lorsqu'il eut fini : « Je vois, lui dit-il, qu'il y a en vous l'âme d'un scélérat ou l'âme d'un saint. Vous voulez être un saint, n'est-ce pas, eh bien ? écoutez-moi. Quittez Paris et partez pour Flavigny ; c'est une de nos maisons, située sur une montagne écartée, en Bourgogne. Là, dans la solitude, seul en face de Dieu et de vous-même, vous prierez, vous réfléchirez ; vous vous demanderez à quoi vous a servi jusqu'à ce jour le temps que Dieu vous avait donné pour l'aimer, et de quel côté vous devez orienter votre vie désormais. Notre siècle périt parce qu'il ne réfléchit pas. N'eussiez-vous, dans votre vie, donné que ces huit jours à une méditation sérieuse, vous pourriez mourir content, car vous auriez fait acte d'homme raisonnable et de chrétien. Adieu, mon cher ami, ou plutôt au revoir ; car j'ai confiance qu'un jour vous m'appellerez votre père, et qu'en vérité vous serez mon enfant. » Ce jeune homme partit, en effet, pour Flavigny ; mais il y était à peine qu'un membre de sa famille, effrayé de ces huit jours de réflexion chez des moines, vint le chercher et lui persuada de rentrer dans le monde pour y mûrir son dessein plus à loisir. Il y resta deux ans, deux ans de combats continuels entre des désirs généreux et une volonté impuissante. Un jour, il reçoit un billet du Père Lacordaire qui lui

demande un service. Il arrive à l'heure et au lieu marqués. Le Père Lacordaire le remercie de son exactitude, et, sans lui parler du service demandé, il se met à marcher à grands pas, l'air triste et préoccupé. Après un assez long temps de silence, il s'arrête devant ce jeune homme, et, le regardant en face : « Jusqu'à quand, s'écria-t-il, voulez-vous donc lutter contre Dieu ? Qu'avez-vous fait de votre vocation ? Ah ! que je vous plains ! Vous devez beaucoup souffrir ; car ce n'est pas en vain qu'on refuse à l'Amour infini la dette sacrée de l'amour. Qu'est-ce donc qui vous retient captif ? Votre famille ? mais votre famille est chrétienne, et ses larmes ne doivent pas plus vous arrêter que Jésus-Christ montant au Calvaire ne s'est arrêté devant les larmes de sa mère ? Vos amis ? mais vous ne les quittez pas ; vous les retrouverez ; car le sang de Jésus-Christ n'éteint pas l'amitié ; il la purifie en la transfigurant. Quoi donc encore ? Ah ! je le crains, ce qui vous arrête c'est la faiblesse, la lâcheté de votre cœur, c'est l'ignorance de ce qui vous attend au delà du sacrifice. » Il s'arrêta ; puis, s'animant de plus en plus : « Voulez-vous, s'écria-t-il de nouveau, voulez-vous savoir ce que Dieu demande de vous ? voulez-vous savoir ce qu'est la vie religieuse à laquelle il vous appelle ? C'est pour cela que je vous ai fait venir : dites, le voulez-vous ? — Oui, mon Père, je le veux ! — Eh bien ! de par Jésus-Christ, mon enfant, à genoux ! — A genoux, mon Père ? » répliqua ce jeune homme consterné et ne

sachant trop comment cette scène allait finir. « Oui, à genoux ! et préparez-vous à souffrir pour le rachat de votre âme et pour Dieu ! » Il arme aussitôt sa main d'un fouet de lanières de cuir, et, revenant à cette pauvre victime tremblante et éperdue, il se met à frapper sans pitié sur ses épaules nues. L'orgueil était vaincu, la chair domptée, la volonté libre et affranchie, et ce jeune homme qui tout à l'heure, au premier coup de fouet, s'était senti prêt à se relever indigné et la honte au front, apaisé maintenant sous la main de Dieu qu'il avait reconnue, la bénissait, les yeux pleins de larmes, remerciait son libérateur, et déclarait cette heure sacrée entre toutes celles de sa vie, ayant décidé de sa vocation et triomphé de ses faiblesses. « Jamais, racontait-il lui-même, je n'ai ressenti un pareil repentir de mes fautes ; jamais je n'ai vu plus clairement ce que Dieu demandait de moi et ne me suis senti plus de courage pour l'accomplir. » Le Père lui ouvrit ses bras, et, pendant une heure, lui parla de l'amour de Jésus-Christ crucifié avec un feu et un accent extraordinaires. Quelques semaines après il était religieux. Il s'est plu depuis à déclarer qu'il devait à cette heure de sublime pénitence d'avoir su s'arracher aux liens qui le retenaient dans le monde et de n'avoir pas eu, dans le cours de sa carrière religieuse, un instant de doute ou de regret.

Voilà comment le Père Lacordaire mettait au service des cœurs hésitants l'énergie de sa foi, l'ar-

deur de sa charité. Nous ne nous étendrons pas davantage sur sa méthode de direction spirituelle vis-à-vis des jeunes gens. Au reste, la publication faite par l'abbé Perreyve, de pieuse mémoire, des lettres que leur adressait l'ardent apôtre, révèle assez de quelle affection il les aimait, de quels sages conseils il les poursuivait dans le monde, et comment il les ramenait sans cesse à l'humilité, à la pénitence, à la stricte observance d'un règlement modéré, à la fuite des occasions dangereuses et au fréquent aveu de leurs fautes.

Quant à son mode d'action sur les dames pieuses qu'il dirigeait, il est bien moins connu. Les deux correspondances publiées jusqu'à ce jour ne sauraient rien apprendre à cet égard. Ni M<sup>me</sup> Swetchine, ni M<sup>me</sup> la comtesse de la Tour du Pin ne furent pour lui des pénitentes : c'étaient de sages amies, dont la première avait le double de son âge, et sur le conseil desquelles il aimait à s'appuyer. Ses véritables lettres de direction, si elles sont un jour données au public, achèveront de faire connaître en lui la piété tendre et profonde, la hauteur des vues unie à un rare esprit de pratique et de détail dans la conduite des âmes. Nous devons nous contenter pour le moment d'indiquer ces grandes lignes en citant quelques extraits de cette correspondance religieuse, la plus belle assurément, au point de vue de l'homme intime et religieux où nous nous sommes placés.

Une dame jeune encore le prie de l'aider à régler sa vie et à la dépendre d'elle-même et du monde. Il la saisit par le côté généreux de sa nature, et se hâte de creuser en elle les solides fondements de l'édifice en l'établissant dans une foi forte et prête à tous les renoncements. « Je me réjouis, lui écrit-il, de ce que vous n'avez pas attendu le déclin de la vie pour abandonner l'amour du monde et les frivolités superbes qui le retiennent dans une perpétuelle enfance. Il était à craindre que vous eussiez besoin, pour venir à Dieu, de traverser des passions violentes, de grandes infortunes de cœur, parce que votre nature était profonde, aimante, et que plus la mer est puissante, plus elle a besoin de rochers et d'écueils pour être brisée. Dieu l'a voulu autrement, c'est un grand bonheur. Car vous lui apportez une âme encore jeune, encore susceptible d'illusions, et non pas vidée et défaite. Vous voyez que Jésus-Christ est mort à la fleur de l'âge.

« Vous ne pouviez mieux faire aussi que de commencer par régler votre vie et vous ménager du temps pour une étude sérieuse. L'ignorance est un grand ennemi de l'âme. Que croire quand on ne sait pas ? Qu'aimer quand on n'a pas vu ? Les lectures de chaque jour alimentent l'esprit, le dégoûtent des choses vaines, lui forment une sève intérieure qui animera tout. Vous avez besoin d'augmenter votre foi : c'est la foi qui est le principe de la vie spirituelle, puisque aujourd'hui que

nous ne voyons pas Dieu, nous n'avons d'autres ressources pour le connaître que de savoir ce qu'il a dit de lui-même. Et, bien que vous ayez la foi d'une chrétienne, que vous êtes loin cependant de croire, pleinement, ardemment ! Si une goutte de la foi des saints tombait en vous, vous n'auriez pas assez de larmes pour vous pleurer, pour pleurer votre vie lâche, molle, insignifiante, si pleine d'orgueil et de la satisfaction des sens. Que de chrétiens pensent croire, parce qu'ils admettent qu'il y a un Dieu en trois personnes, que l'homme est corrompu, qu'une personne divine s'est incarnée pour l'éclairer et le racheter, qu'elle est morte pour nous, et que nous serons jugés un jour selon notre conformité à la vie et à la mort de Jésus-Christ ! Ils admettent tout cela, je le veux ; mais ces idées sont comme à la surface de leur esprit ; ils croient par peur de l'enfer, pour se donner une sécurité ; ils se mettent la foi dans l'intelligence comme on met le mors dans la bouche d'un cheval. Mais ils ne croient pas tellement que leur esprit et leur foi ne font qu'un. Il y a des moments convenus où ils prennent la foi dans un coin de leur cerveau ; il y en a d'autres où ils la laissent en fourrière, pour rire et s'amuser. Le chrétien variable, même en riant, a sa foi présente, et il est avec Jésus-Christ, comme avec une partie de lui-même qui ne le quitte jamais. En un mot, la foi doit devenir amour, charité, et l'amour doit embraser la foi. La pénitence est le grand chemin pour arriver là, et les hommes l'aiment

encore moins et la comprennent moins que la foi <sup>1</sup>. »

La pénitence ! Il en revenait toujours là ; c'était le sujet qu'il traitait dans un langage d'autant plus éloquent et élevé qu'il lui était plus naturel. « Vous ne devez pas regretter, écrit-il encore, les peines qui, en vous séparant de bien des choses douces, ont permis à votre esprit de prendre un élan sérieux vers Dieu. Soyez-en assurée, rien n'est moins compatible que le bonheur du monde et le ravissement en Dieu. Plus j'étudie les gens heureux, plus je suis effrayé de leur incapacité divine, à part peut-être quelques exceptions. Et encore ce que l'on prend pour des exceptions n'est pris pour tel qu'à cause de l'ignorance où nous sommes de l'état des cœurs. La souffrance a mille portes inconnues, outre ces grandes et larges issues par où tout le monde la voit passer. Elle se fait des chemins subtils et couverts de fleurs, elle va vite, loin et haut, parce qu'elle est la plus active messagère de Dieu. Elle porte la croix de Jésus-Christ, et l'humanité est taillée pour que ce fardeau passe partout. Ne vous plaignez donc pas des secrètes souffrances auxquelles votre santé vous condamne ; c'est la condition de votre élévation intellectuelle et morale. Que seriez-vous sans ces peines ? Une petite fille gâtée, vaine, capricieuse, perdant son esprit dans un bijou et dans un désir, comme tant d'autres femmes de votre âge et de votre fortune que vous

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

voyez autour de vous. Quiconque arrive à connaître Dieu et à l'aimer, n'a rien à désirer, rien à regretter : il a reçu le don suprême qui doit faire oublier tout le reste <sup>1</sup>. »

Plus une âme lui était chère, plus il se plaisait à humilier et à écraser son orgueil. La distinction du rang et de la naissance, loin de le retenir, lui était une raison de parler plus ferme et plus serré. A une grande dame qui ne parvenait pas à se dépouiller assez vite d'un geste de hauteur dans le commandement : « Je voudrais, disait-il, vous obliger à obéir tout le jour, et sans mot dire, à une petite bourgeoise exigeante, acariâtre et philosophe : votre fierté verrait beau jeu ! Songez que vous l'auriez bien mérité, et faites comme si c'était réel. »

Malgré son attrait particulier pour les austérités corporelles, il en usait vis-à-vis des femmes avec une grande modération, et ne leur permettait qu'avec une extrême réserve des privations en rapport avec leur genre de piété et leurs forces physiques. Mais les défauts de l'âme ne gagnaient rien à ces ménagements pour le corps, et ce qu'il n'osait par prudence d'un côté, il savait le retrouver de l'autre. Il habitua ses pénitentes aux pratiques les plus humiliantes pour leur amour-propre en leur faisant quelquefois demander pardon à leurs inférieures lorsqu'elles avaient été injustes à leur égard, et

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

exigeait qu'elles le fissent à genoux, s'il savait que cet abaissement dût être compris des deux côtés et reçu avec l'esprit chrétien qui l'inspirait. « Je suis bien aise, écrivait-il, que vous commenciez à voir dans votre institutrice et votre servante des sœurs que vous devez aimer et respecter en vous édifiant d'elles et en les édifiant. Vous ne sauriez trop abaisser votre orgueil, et on ne l'abaisse que par des pratiques réelles d'humilité, en se faisant petit non pas seulement devant Dieu, ce qui est assez naturel, mais devant les hommes, devant nos égaux, et surtout devant nos inférieurs. Une pieuse servante doit être pour vous comme un objet de culte, sans toutefois élever son orgueil et la sortir de son état. C'est la raison pourquoi Jésus-Christ a lavé les pieds à ses apôtres; il a voulu nous montrer par là à nous abaisser devant nos inférieurs, et à leur rendre pour Dieu les offices les plus vils. Soyez souvent en esprit aux pieds de votre servante et de votre institutrice, et même soyez-y réellement quelquefois, si vous le pouvez sans inconvénients. Il faut toujours ménager les faiblesses des autres<sup>1</sup>. »

Il fallait, entre ses mains, perdre les préjugés du monde sur les distinctions de caste et de fortune, et en venir promptement à la sainte égalité des enfants de Dieu, à l'humble simplicité de l'Évangile. Il ne supportait pas qu'une femme chrétienne

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

se fît servir comme une matrone romaine, et abusât de ses domestiques comme les païennes abusaient de leurs esclaves. Il lui apprenait à se passer d'une multitude de superfluités introduites par les habitudes de mollesse, et à se rendre à elle-même toutes sortes de services qui, sans paraître au dehors, sans nuire aux justes exigences du rang et de la position sociale, brisaient la nature, enseignaient la patience, et étaient pour les serviteurs du plus salutaire exemple.

Il traçait une règle de vie, et s'il avait affaire à une femme libre et maîtresse de son temps et de sa fortune, il descendait aux plus petits détails, se montrait sévère pour les dépenses inutiles, et partageait le jour entre les devoirs d'état, les œuvres de charité et les lectures pieuses. « Je suis ravi, écrit-il, que vous preniez goût à la vie des saints. Ce sont vraiment les grands hommes de l'humanité, les cœurs aimants par excellence, et tous nos romans sont bien froids en comparaison. Une chose surprenante, quand on lit leur vie, c'est la prodigieuse variété qui y règne, malgré la ressemblance des idées et des sentiments. Ce sont les *Mille et une Nuits* de la vérité. Mais je crains que vous n'ayez que quelques vies détachées, ou bien des collections telles que celles de Godescard, qui ne renferment qu'un abrégé rebutant par sa sécheresse. Les *Vies des Pères du désert*, par Arnauld d'Andilly, en sept ou huit volumes, sont bonnes ; les *Actes des Martyrs*, par Dom Ruinart, sont aussi

tout ce qu'il faut. Je voudrais voir un homme de mérite consacrer son temps et sa plume à nous faire un travail sur les saints, dans le genre des *Vies de Plutarque*, en laissant de côté ceux qui sont mal connus ou peu intéressants. Mais à tout moment, au milieu de l'abondance des livres qui chargent les bibliothèques, on se prend à penser qu'elles sont vides, et qu'il y aurait à faire ceci ou cela<sup>1</sup>. »

Il combattait l'ignorance et l'oisiveté comme les grands ennemis de l'âme, et ne se lassait pas de montrer aux riches le danger des biens de ce monde. « Les gens qui naissent avec une fortune acquise, disait-il, ont plus besoin que les autres du poids de la religion pour les maintenir dans la dignité et la bonté. Une position ingrate soutient contre le mal par la nécessité d'y faire face ; mais quand tout vient à souhait ! Vous êtes bien heureuse d'avoir échappé à l'anathème qui pèse sur la richesse, et vous commencez à jouir des fruits d'une vie dirigée par la lumière de Dieu. Il y a un temps où la religion n'est qu'un frein qui nous arrête ; il en vient un autre où elle est une sève douce et pénétrante qui remue toutes les fibres de l'âme, agrandit l'intelligence, nous donne l'infini pour horizon, nous explique le mouvement des choses humaines. Vous êtes donc bien heureuse, et il ne faut pas vous étonner de l'espèce de fermentation intérieure que vous

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

éprouvez. De même qu'une plante transportée d'une cave au soleil sent tous ses pores s'ouvrir à la lumière et à la chaleur, une âme transportée de l'air de ce monde dans celui de l'Évangile y sent une fécondation divine qui la ravit à elle-même<sup>1</sup>. »

X C'est ainsi qu'il élevait l'âme au-dessus d'elle-même et du monde, et, par ce chemin d'un entier détachement, la conduisait au désir impatient de la patrie, et à voir dans la mort l'ange qui ouvre à l'âme prisonnière et lui donne *la belle perspective de Dieu*. Mais à ce sommet de la perfection, la voix du devoir dominait encore et soumettait toutes choses au bon plaisir du Maître. « Je ne voudrais pas, écrit-il, que cette résignation et ce calme vous fissent négliger les soins que vous vous devez ainsi qu'à ceux qui tiennent à vous. Lorsque l'âme est arrivée à un certain degré d'élévation vers Dieu, elle méprise facilement la vie, et c'est alors que Dieu l'y rattache par l'idée du devoir. La vie est un office important, quoique bien souvent nous n'en voyions pas l'utilité. Simples gouttes d'eau, nous nous demandons en quoi l'Océan a besoin de nous : l'Océan pourrait nous répondre qu'il n'est composé que de gouttes d'eau. Ne fût-ce que par notre faculté de prier et de souffrir, combien ne pourrions-nous pas rendre de services à ceux qui prient moins et qui souffrent plus que nous ? Ne hâissez donc pas la vie

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

tout en vous en détachant. Soyez comme un agneau entre les mains de Dieu, prête à vivre ou à mourir. La mort est le beau moment de l'homme, C'est là que se retrouvent toutes les vertus qu'il a pratiquées, toute la force et toute la paix dont il a fait provision, tous les souvenirs, toutes les images chéries, les regrets doux, et cette belle perspective de Dieu. Si nous avons une foi vive, nous serions bien forts contre la mort. Mais ne pensez à elle qu'avec toutes les réserves de votre jeunesse et de la bonté de Dieu <sup>1</sup>. »

Un des attraits de cette direction était l'abandon avec lequel il se laissait aller à dire son âme aux personnes qui lui avaient inspiré une vraie confiance. Il leur avouait ses imperfections et ses joies spirituelles avec une simplicité charmante, leur demandant de l'aider de leurs prières et même de leurs avertissements. Il écrivait : « Voici l'automne qui approche, vous vous éloignerez bientôt ; mais il n'y a pas de distance entre ceux qu'unit la lumière et l'amour de Dieu. J'éprouve de grandes joies intérieures depuis mon retour. Sans doute vos prières et votre affection y sont pour beaucoup. (Les âmes qui <sup>possèdent</sup> s'entendent pour travailler à leurs perfections réci-proques ont une grande puissance sur le cœur de Dieu. Jésus-Christ disait : *Si deux ou trois d'entre vous s'unissaient pour demander quelque chose en mon nom, ils l'obtiendraient assurément.* Quelle

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

promesse ! Il me semble que je deviens meilleur depuis que vous le devenez vous-même. Mais prenez garde aux excès. Ne faites rien qui affaiblisse votre santé, ni surexcite votre imagination. Rien n'est calme et simple comme Dieu : imitez-le en cela <sup>1</sup>. »

Mais cet abandon ne lui faisait jamais oublier ce maintien de gravité douce et ferme à la fois qu'il eut toujours dans ses rapports avec les femmes. Il usait de la même réserve et retenue dans sa correspondance spirituelle, où l'on ne trouverait pas une parole à relever à cet égard, même avec les personnes qu'il affectionnait le plus. On lui en faisait quelquefois des plaintes. Il répondait : « Pourquoi vous plaignez-vous de ma sévérité ? Je suis ce que je dois être pour vous : reconnaissant, plein d'estime, vraiment dévoué ; et si je ne l'exprime pas autant qu'il se pourrait, vous comprenez mieux que personne combien toutes les expressions et toutes les pensées d'un religieux doivent se ressentir du cours habituel de son cœur, qui est tout entier vers Dieu. La religion la plus austère n'exclut pas les affections ; mais elle les élève et les tempère, en mêlant à tout notre être un élément plus qu'humain. Vous êtes encore trop vers la terre, attachant du prix à des choses bonnes, sans considérer qu'il en est de meilleures <sup>2</sup>. » Et encore : « J'ai été surpris de ce que vous me dites, *que je ne vous avais pas*

<sup>1</sup> Même correspondance.

<sup>2</sup> *Ibid.*

*montré mon âme.* Je croyais, au contraire, vous avoir parlé à cœur ouvert de tout ce qui me préoccupait, plus que je ne l'avais fait encore. Il m'a donc paru que vous entendiez par *montrer son âme*, se servir, en écrivant, d'une certaine éloquence, et j'avoue que cela m'arrive rarement. Plus j'aime quelqu'un, plus je suis simple dans mes relations avec lui, soit que je parle, soit que j'écrive, sauf les occasions naturelles qui obligent de s'élever davantage. Un commerce épistolaire où l'on fait, en quelque sorte, les chapitres d'un livre, n'est pour moi qu'une vaine occupation, plus convenable à l'amour-propre qu'à l'amitié. L'amitié confie simplement ses pensées, demande conseil, expose ses affaires, console, reprend, éclaire, cause familièrement; elle n'écrit point de morceaux d'éloquence. Les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné ne sont qu'une causerie spirituelle, et toutefois elles sont assez soignées pour n'être pas l'œuvre d'une personne parfaitement simple, ni sérieusement occupée. On voit que M<sup>me</sup> de Sévigné faisait d'écrire à sa fille son importante et presque unique affaire; et l'on conçoit dès lors qu'elle y mît du temps. Pour moi, le temps ne m'appartient pas; j'écris vite et sans art, et j'ai un invincible éloignement pour le style quand il ne vient pas tout seul, par la nature même du sujet. Croyez donc que je vous montre mon âme quand je vous dis ce que je pense, et ne me demandez pas davantage. Le christianisme n'a pas encore déraciné en vous une certaine influence

de l'imagination ; vous êtes vraie, même simple, mais pas encore calme. Lisez l'Évangile : quel repos dans la plus admirable simplicité ! Le style de l'Évangile est celui de l'âme parfaite : rien n'y tourne à l'effet et à l'ébranlement. Il faut que vous en arriviez là<sup>1</sup>. »

Nous nous laissons aller à citer peut-être trop largement des extraits de cette correspondance ; mais il nous semble que c'est offrir, dans ce style simple et sans apprêt, dans cette variété de considérations élevées et embellies des plus riches couleurs de l'imagination, une peinture plus fidèle des allures et des procédés de sa charité paternelle et sympathique. Qu'on nous permette une dernière page d'aperçus curieux sur le mariage.

« Ce que vous me dites du bonheur de votre fille m'est bien cher. Il est si rare de trouver un gendre tel qu'on le souhaite, et l'on sacrifie si souvent les qualités solides aux avantages financiers ! Grâce à Dieu, vous avez été mieux inspirée, et vous pouvez jeter un regard tranquille non seulement sur votre fille, mais sur votre postérité. Il vous faut beaucoup prier pour ces générations qui se perdent dans la nuit des temps. Je suis effrayé, en lisant l'histoire, de voir quels misérables sortent des plus grands princes. Saint Louis a pour petit-fils Philippe le Bel, l'un des plus odieux personnages qui aient gouverné les hommes, et ses arrière-petits-fils ne valent guère

<sup>1</sup> Même correspondance.

mieux. Il en est de même des descendants de Charlemagne. La dégradation des races est un des mystères les plus douloureux de ce monde, et je n'en connais aucun qui m'étonne et qui m'afflige davantage. Quelle tristesse de se dire que vous aurez peut-être et probablement pour postérité des impies, des débauchés, des imbéciles, sans parler des malhonnêtes gens ! Cela donne le vertige. Mais enfin il faut faire ce que l'on peut sur ceux qui sont proches de nous, et s'en rapporter à Dieu pour l'avenir. Il est dit dans l'Ancien Testament que Dieu bénit *jusqu'à la millième génération* ceux qui le servent, et qu'il ne maudit que *jusqu'à la quatrième génération* ceux qui le méconnaissent. Il faut donc croire qu'il y a dans l'*alliance des sangs* par le mariage une cause perpétuelle qui croise les bénédictions avec les malédictions. Quel abîme ! et comment y croire <sup>1</sup> ? »

Sur cette trame facile et variée où il laissait courir sa pensée, jamais il ne perdait de vue le grand but, la divine image de Jésus-Christ à imprimer fortement dans l'âme. Ses lettres, ses entretiens spirituels portaient tous le cachet spécial de la croix, noble blason dans lequel se résume sa vie d'apôtre et de religieux. Toute sa mystique se réduisait à ces trois termes : détruire la mauvaise nature, relever la bonne et y <sup>greffer</sup> greffer Jésus-Christ. Les âmes qui avaient le courage de se laisser façonner jusqu'au

<sup>1</sup> Même correspondance.

bout sous sa main ferme et habile, lui vouaient un culte de reconnaissance et de vénération ; elles s'honoraient de n'avoir été gagnées pleinement à Jésus-Christ que par lui, de ne s'être engagées sérieusement à son service qu'au souffle de l'ardente charité de son apôtre. Il connut donc la véritable paternité spirituelle, et les âmes qu'il lui fut donné d'engendrer à la vie chrétienne, formées en quelque sorte à sa ressemblance, révélaient cette parenté sainte à une certaine inflexibilité dans les convictions, à leur intrépide amour de la souffrance, à un complet détachement des biens de ce monde. Il y aurait péril d'indiscrétion à insister sur ce sujet, à un si court intervalle de ces relations de conscience. Ce que nous avons dit n'a pu être qu'une perspective incomplète que le temps achèvera peut-être d'élargir.

Nous serons plus libre dans l'esquisse rapide de ses rapports avec ses religieux<sup>1</sup>. Nous retrouverons ici les mêmes vertus, les mêmes tendances, mais d'une manière moins timide, plus fortement accusée ; le même cœur de prêtre et de père, mais avec une nuance de plus intime tendresse. C'est ici vraiment qu'il fut père. Comment ne l'eût-il pas été ? Comme n'eût-il pas aimé d'une affection privilégiée cette œuvre chère entre toutes, cette famille religieuse, douloureux honneur de sa vie, couronne

<sup>1</sup> Sa correspondance avec les religieux a été publiée sous le titre de *Lettres inédites du R. P. H. D. Lacordaire*. — Paris, chez Pousielgue frères, 1874.

de gloire et d'épines sur son front? Au spectacle de ce premier épanouissement de fraternité monastique autour de lui, de ces jeunes hommes pleins de courage et de foi, que le souffle d'en haut poussait sous sa <sup>bannière</sup> bannière; en voyant son pays ouvrir de nouveau ses portes à ses généreux enfants, leur sourire comme à des frères, leur offrir des maisons de prière et d'étude; en songeant que *le jour et la nuit la louange s'élevait à Dieu de ces montagnes abandonnées depuis soixante ans*, son cœur se dilatait pour bénir Dieu, pour aimer en père tous ces nouveaux enfants, et il oubliait les angoisses dans lesquelles il avait porté longtemps dans son esprit tourmenté la pensée de cet enfantement: il oubliait tout ce qu'il avait rencontré d'obstacles et de contradictions pour le mener à terme, de la part du gouvernement de son pays, d'une certaine portion de l'opinion et de ses amis eux-mêmes. Lorsqu'il vit cette œuvre, devant laquelle il avait tremblé longtemps, bénie de Dieu et grandir chaque jour, il en fit son affaire principale et ne vécut plus que pour elle. Dans les chaires, dans ses longs et incessants voyages, c'est elle qu'il a en vue; c'est pour elle qu'il prêche, qu'il écrit, qu'il se jette au plus fort de la lutte pour la liberté religieuse; pour elle qu'il moissonne l'honneur, ne gardant pour lui que le poids de la fatigue et les cruelles sollicitudes du pain à trouver pour ses enfants, dont le nombre s'accroissait chaque jour. Je le répète, comment ne l'eût-il pas aimée, et comment n'eût-il pas re-

porté sur elle ce trésor de tendresse, cette surabondance d'amitié chrétienne qu'il n'avait su jusqu'alors à qui donner pleinement et sans réserve? Entendez-le plutôt s'écrier : « Combien je me réjouis, mon bon Père, de me retrouver avec vous et avec toute notre famille spirituelle ! J'en ai faim et soif ! c'est toujours là mon plus grand sacrifice dans la vie que je mène. Je voudrais pouvoir ne plus sortir de Chalais, et me borner à vous aider dans l'éducation de nos enfants. Je suis sans cesse avec vous, et vous aime tous plus que jamais, vous en particulier, mon bien cher enfant et mon bien doux Père <sup>1</sup>. » Et encore : « Je désire bien ardemment vous retrouver tous. Dieu m'est témoin que mon bonheur serait de passer ma vie avec vous ; mais notre séparation est nécessaire aux progrès de l'œuvre, et toutes les fois que j'ai voulu prendre des arrangements pour demeurer avec vous d'une manière fixe, Dieu les a brisés. — Qu'il me tarde de vous revoir ! Aimons-nous jusqu'à donner notre vie les uns pour les autres ; jusqu'à désirer de souffrir la mort et l'ignominie les uns pour les autres ; pour moi, je vous aime tant, que mon plus grand bonheur, après celui de mourir pour Jésus-Christ, serait de mourir pour vous <sup>2</sup> ! »

Toutes ses lettres de cette première période de renaissance religieuse sont remplies des expres-

<sup>1</sup> Liège, 7 mars 1847.

<sup>2</sup> Nancy, 20 août 1843. — Paris, 11 décembre 1843.

sions du plus tendre dévouement, du plus affectueux épanchement. Ce sont vraiment les larmes de joie d'un père sur le berceau de son fils. « Je vous écris de Chalais, le cœur rafraîchi par la vue de nos Frères. Cette sainte montagne est vraiment bénie, et je me représente sans cesse la louange de Dieu s'élevant à lui de ces montagnes abandonnées pendant soixante ans<sup>1</sup>. » Il écrit au Père Besson : « Vous ne devez pas, mon cher enfant et mon bien cher Père, vous préoccuper d'aucune formule en m'écrivant. Vous savez tout ce que je vous suis, tout ce que vous êtes pour moi, ce que vous devez toujours être, et je vous laisse libre d'employer à mon égard toutes les expressions que vous voudrez, les plus tendres comme les plus dures. Rien ne doit altérer les rapports si intimes qu'a mis entre nous la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je suis à vos pieds comme votre pénitent, et aucune position dans le monde ne m'est plus douce et plus précieuse. En temps opportun, vous vous mettrez à genoux au pied du lit du frère HERNSEIM, notre cher malade, et lui baiserez les deux pieds pour moi avec affection<sup>2</sup>. »

Cette amitié si expansive n'était pas seulement en paroles; il leur en donnait constamment des preuves par ses saints exemples lorsqu'il vivait au milieu d'eux, par une correspondance suivie et

<sup>1</sup> Lyon, 11 février 1845.

<sup>2</sup> Liège, 13 avril 1847.

détaillée avec les supérieurs et avec les simples religieux, par un soin constant à les former à toutes les vertus. Il leur recommandait avant toutes choses l'unité fondée sur la charité. « J'ai appris avec une joie indicible, leur écrit-il, que l'unité s'établissait de plus en plus entre vous tous : c'est là le grand point. Si vous vous aimez les uns les autres, si la simplicité, la bonté, l'ouverture, l'obéissance, la pénitence, vous resserrent chaque jour, notre œuvre est fondée<sup>1</sup>. »

Il exposait son idéal de la vie dominicaine dans de longues lettres aux maîtres des novices, espèces de monitoires qui révèlent à la fois la solidité de son esprit religieux, la sagesse de son expérience et son infatigable ardeur à former dans ses enfants de vrais disciples de Jésus-Christ. Nous citerons une de ces lettres, qui mieux que nos paroles donnera l'idée de sa direction.

« Mon bien cher Père et mon enfant bien-aimé,

« J'ai reçu la lettre où vous me demandez mes instructions au sujet de la charge si importante que je viens de vous confier. Je vous les donnerai au pied du crucifix, en suppliant Notre-Seigneur, la très sainte Vierge, saint Dominique et tous les Saints de notre Ordre, de m'éclairer sur ce que je

<sup>1</sup> Paris, 11 décembre 1843.

dois vous dire, et de vous éclairer vous-même sur la grandeur de vos devoirs.

« Ce que vous devez avant tout avoir présent à l'esprit, mon bien cher enfant, c'est que votre charge de maître des novices est le principal de votre vie, et que tout le reste, études, prières, prédications, n'est plus qu'un accessoire. Vous devez rapporter toute votre vie à vos enfants spirituels : vous devez méditer pour eux, lire pour eux, préparer des discours pour eux, prier pour eux, châtier votre corps pour eux, corriger vos défauts pour eux, en un mot, les avoir présents dans votre âme en tout ce que vous faites, comme la mère a ses enfants dans son cœur à tous les instants du jour. Si votre charge était pour vous l'accessoire de votre vie, vous seriez en état permanent de prévarication, et il n'y a aucune peine que vous ne mériteriez pour une aussi cruelle trahison de tous vos devoirs.

« Cela posé, mon cher enfant, et par suite de ce grand principe, qui est le fondement de tout, vous serez toujours prêt à recevoir vos novices, à causer longuement avec eux, à écouter leurs confidences, et aussi à les prévenir et à les visiter, ne laissant jamais passer une semaine sans avoir vu chacun d'eux en particulier, soit dans votre cellule, soit dans la leur, et cela indépendamment de leur confession hebdomadaire.

« Vous serez sévère et aimable tout à la fois, sachant châtier avec la verge, et atteindre en même

temps jusqu'au plus profond du cœur de vos enfants, de manière à ce qu'ils aiment en vous jusqu'à la correction, ainsi qu'on le voit dans les enfants à l'égard de leur mère. Celui qui vient pour obéir et s'immoler à Jésus-Christ désire lui-même une main ferme, capable de le corriger, de le réprimander, de l'humilier, de le <sup>seul maître</sup> marteler; sans quoi il souffre intérieurement de ne pas sentir la présence d'un maître, encore que la nature éprouve à cet abandon une sorte de satisfaction. Accoutumez vos enfants à se mettre volontiers à genoux pour vous parler, même en dehors de la confession. Cette posture humble et pénitente facilite l'ouverture du cœur, bien qu'elle <sup>spécieusement</sup> répugne à l'orgueil dans les premiers temps. Il y a des religions où les inférieurs ne peuvent rien demander qu'à genoux à leur supérieur, parce qu'en effet le supérieur est la personne même de Jésus-Christ, et qu'il convient à des religieux de s'humilier profondément devant Jésus-Christ.

« Vous n'habituez point vos novices à un visage contraint, à des yeux baissés avec affectation, mais à cette piété naturelle, simple, ouverte, attirante, qui fait le fond de la nature dominicaine, et que vous avez vue reluire partout sur le visage de nos Pères.

« Vous tiendrez régulièrement le chapitre, et y infligerez fréquemment les pénitences voulues, étant persuadés, vous et moi et nous tous, que c'est là où se forment l'humilité, la mortification, et cette

aimable fraternité qui fond les uns dans les autres des religieux habitués à une mutuelle correction, et se faisant tour à tour petits enfants les uns devant les autres. Nous avons eu le bonheur ou plutôt la grâce immense de rétablir ce point, qui est l'écueil de presque toutes les restaurations, à cause du respect humain si difficile à vaincre en matière d'humiliations infligées ou subies. Vous y tiendrez donc comme à la prunelle de l'œil, vous souvenant de la manière dont j'ai voulu être traité par vous-même tant de fois.

« Quant aux jeûnes, au coucher sur la planche, et à toutes les pénitences capables de nuire à la santé, soyez à cet égard d'une grande sobriété. Dispensez aisément du jeûne ; ne laissez pas veiller après matines ceux qui ont besoin de plus de repos. Considérez souvent le visage de vos enfants, afin de voir si quelque chose ne vous décèle pas une santé souffrante. Le corps vous est confié comme l'âme : il faut les former tous deux sans les briser. Si vous aimez vos enfants, si vous vivez d'eux et en eux, il vous sera facile de connaître et de prévoir tous leurs légitimes besoins.

« Après avoir lu cette lettre, mon cher enfant, vous vous mettrez au pied de votre crucifix, et l'ayant baisé neuf fois pieusement, vous lui demanderez les grâces dont vous avez besoin pour être un bon maître des novices, et lui protesterez que vous êtes prêt à passer votre vie tout entière dans cet office, s'il plaît à vos supérieurs de vous y laisser toujours.

« Je vous presse tendrement sur mon cœur, mon bien cher Père et mon cher enfant, et vous embrasse en Notre-Seigneur. »

On aimera, sans doute, dans ces conseils, la sagesse, la maturité, la prudence et le mélange constant de douceur et de fermeté, de force et d'amour. Jamais son affection pour ses enfants ne lui faisait oublier les droits de la justice ; il châtiait, et sévèrement, surtout ceux qu'il aimait davantage, mais avec un tel tempérament de douceur et d'union à la croix de Jésus-Christ, qu'on ne pouvait se méprendre sur la source de cette rigueur et se défendre de l'en aimer encore plus. Un religieux ayant cru pouvoir s'arrêter en voyage au delà du temps prescrit, le Père Lacordaire, tout en reconnaissant la légitimité des raisons de ce retard, le blâme de n'en pas avoir demandé l'autorisation. Il ajoute : « Comme je vous aime beaucoup, je préfère vous traiter avec rigueur, parce que vous êtes capable de la comprendre et d'en tirer parti pour votre avancement. Vous vous mettez donc à genoux devant votre crucifix après avoir reçu ma lettre ; vous penserez que vous avez été un enfant désobéissant ; vous en demanderez pardon à Dieu. Puis, vous étant préparé pour recevoir la discipline, à moins que vous ne soyez malade, vous irez confesser votre faute à genoux au frère HERNSEIM, qui vous donnera immédiatement vingt-cinq coups. Vous vous prosternerez ensuite devant lui, et lui baiserez autant de fois les pieds. Si vous êtes malade, vous

retrancherez de cette pénitence la partie qui pourrait nuire à votre santé. Je suis persuadé, mon cher enfant, que vous reconnaîtrez votre faute et que vous sentirez la nécessité de maintenir au dedans de vous et dans les autres, par votre exemple, l'esprit d'une humble et parfaite obéissance. Si je ne vous aimais pas, je ne vous châtierais pas. Vous êtes devenu l'esclave de Jésus-Christ de votre plein gré; votre âme et votre corps ne vous appartiennent plus. Il vous faut porter ce joug ignominieux aux regards de la chair, mais plein de gloire et de douceur aux yeux de la foi.

« Je vous presse sur mon cœur, mon cher et béni enfant. Je serai bien heureux de vous revoir<sup>4</sup>. »

Il regardait cette obligation de punir les moindres manquements comme une des plus nécessaires et des plus difficiles en même temps. Il y insistait dans ses lettres : « Un des devoirs les plus sacrés des supérieurs religieux, écrit-il, est d'imposer la pénitence à ceux qui en sont dignes, sans quoi l'obéissance, l'humilité et toutes les vertus religieuses disparaissent bien vite des communautés. C'est la lâcheté à remplir ce devoir qui tue la discipline, et réduit à néant des maisons où il y avait de bonnes semences. »

Ces enseignements eussent été bien moins efficaces ; sans doute, si ceux qui les recevaient n'a-

<sup>4</sup> Grenoble, 13 avril 1844.

vaient su par expérience avec quelle rigueur il s'appliquait à lui-même le premier cette règle. Il écrit au même religieux auquel il avait imposé la pénitence : « J'ai bien besoin, mon cher enfant, de rentrer un peu sous la verge du couvent, et sous la vôtre en particulier. L'évêque de X... est un homme très pieux et très aimable, mais qui me fait beaucoup trop grandement les honneurs de chez lui. Priez Dieu pour moi, afin qu'il me conserve dans les sentiments d'un religieux, et que vous ne me retrouviez pas pire qu'auparavant. »

Voilà comment il comprit la vie religieuse pour les autres et pour lui : c'était une immolation complète, absolue de soi-même aux âmes et à Dieu ; voilà dans quel esprit il gouverna la province dominicaine française pendant les seize ans qu'il en fut le chef. Lorsqu'il cessa d'être provincial, en 1854, il se produisit dans la direction de son œuvre une divergence d'idées, suivie d'une divergence de plan, d'esprit et de conduite. L'histoire des plus saints personnages, des fondations les plus divines, est remplie de faits analogues. Ces épreuves transitoires, baptême ordinaire des institutions appelées à traverser les siècles, loin d'ébranler une œuvre voulue de Dieu, l'affermissent sur ses bases, font descendre sur elle la lumière de l'expérience, ravivent les dévouements dans son sein et sauvegardent l'avenir. « Les hommes sont faits de telle sorte, disait le Père Lacordaire, que l'absence de ceux-là mêmes à qui ils doivent le plus, est une

condition qui ranime leur reconnaissance. » Et, en effet, il n'aura pas eu, de son vivant, un aussi grand nombre de disciples dévoués de cœur à sa restauration dominicale, à ses idées, à son esprit, que depuis qu'il n'est plus. Son œuvre vit et grandit chaque jour. Son esprit demeure. Le manteau d'Élie a été reçu par les fils du prophète, ils sauront le garder avec amour et respect. Ils adressent à leur père la prière d'Élisée : « Que votre double esprit repose toujours sur nous<sup>1</sup>. Puisse nous avoir comme vous l'intelligence des temps et celle des choses éternelles, aimer comme vous l'Église et notre pays, et ne laisser jamais s'éteindre en nous ce double zèle de Dieu et des âmes qui consuma votre vie ! » Il y a là un trop bel héritage pour que ceux à qui l'honneur en est échu le laissent périr.

Je le demande, y a-t-il dans l'histoire beaucoup de types de grands personnages en qui l'homme et le prêtre, le citoyen et le saint se rencontrent à un degré plus parfait, plus sympathique ? Quelle plus rare et plus féconde apparition que celle d'un homme, aussi grand par le cœur que par l'esprit, qui met toute l'énergie de ses facultés, toute l'ambition de sa vie à gravir l'échelle étroite des plus difficiles devoirs, des plus hautes vertus ; qui veut connaître les plus nobles passions de la terre et du ciel : la passion de la vérité et l'horreur de

<sup>1</sup> Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus. — IV Reg., II, 9.

l'hypocrisie ; la passion de la loyauté et de l'honneur, et la haine de tout ce qui avilit le caractère ; la passion de la justice, et les saintes colères contre la peur ; la passion du dévouement aux plus nobles causes, fussent-elles faibles et vaincues, et l'incompréhension d'une trahison ou d'une lâcheté ; enfin la plus grande, la plus sublime de toutes les passions, la passion de Dieu jusqu'au mépris de soi-même ?

Cette figure prédestinée se lève à peine sur ce siècle vieilli : le temps et le contraste avec nos impuissances et nos abaissements la feront grandir encore. Beaucoup voudront la regarder de plus près, recevoir d'elle une lumière et un encouragement. Elle aura des leçons pour tous les états de la vie, pour l'homme public et pour les vertus privées, pour l'ascète et pour le plus humble chrétien. La vie de l'illustre dominicain, plus éloquente que sa parole, continuera son apostolique mission, et lui donnera plus que la gloire de se survivre à lui-même, elle gagnera des âmes à l'Église et à Jésus-Christ. *Defunctus adhuc loquitur !*

---



## CHAPITRE XVII

1845-1848

RÉVOLUTION DE 1848. — IL FONDE *l'Ère nouvelle* ET ENTRE A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE COMME DÉPUTÉ. — SA RETRAITE DE LA CHAMBRE ET DU JOURNAL. — SA POLITIQUE.

Fidèle à notre dessein de chercher dans la vie du Père Lacordaire les vertus de l'homme et du religieux plutôt que l'ordre chronologique et l'énumération complète des faits, nous avons interrompu la suite des événements pour nous arrêter à contempler de plus près en lui le prêtre et le frère prêcheur. Il nous a semblé que cette lumière, en se projetant sur les actes peu nombreux de la dernière phase de sa vie, aiderait à les apprécier plus sainement, en particulier son rôle politique en 1848, et nous permettrait de le juger à la hauteur où il s'était lui-même placé.

Aucun événement important ne signala les quatre dernières années qui précédèrent la révolution de

février. Il poursuivait le cours de ses prédications à Paris et en province, et travaillait à consolider l'œuvre de la restauration dominicaine en France. Tous les religieux français avaient été rappelés d'Italie, et le noviciat installé au couvent de Chalais le jour de la Saint-Dominique 1845. Les études y étaient organisées, et les deux maisons de Chalais et de Nancy croissaient lentement dans l'unité, la paix et le travail. Le Père Lacordaire crut alors avoir acquis le droit de déposer le fardeau de l'autorité, et de reprendre, comme simple religieux, le joug plus facile et plus doux de l'obéissance. Tous les saints fondateurs d'Ordres ont connu cette humble défiance de leurs forces et le désir de remettre entre des mains plus dignes, à leurs yeux, le gouvernement de l'œuvre confiée à leur sollicitude. Le Père Lacordaire, animé du même esprit, connu comme eux cette noble *aspiration à descendre*. Il écrivit donc pendant cette même année 1845, sans prévenir personne, au R<sup>m</sup>e Maître Général pour le prier d'accepter sa démission de supérieur, et de nommer le R. P. Jandel à sa place. Ce dernier, averti de cette démarche imprévue par un religieux de Rome, se hâta d'en donner avis aux plus anciens des deux maisons de France, et, d'accord avec eux, adressa sans retard une supplique au Maître Général pour le conjurer de laisser à leur tête l'homme que la Providence avait visiblement suscité pour fonder une œuvre aussi difficile, et qui pouvait seul en assurer le succès.

La démission du Père Lacordaire ne fut point acceptée. Il dut rester au premier rang qui lui revenait à tant de titres; sa tentative n'aboutit qu'à lui donner un nouveau droit au pouvoir, ceux-là seuls ayant le don de commander qui savent obéir.

Au mois de septembre 1847, il se rendit pour la sixième fois à Rome, afin d'y régler certaines affaires de l'Ordre. Il y arriva par Turin et Bologne, et fut témoin de l'enthousiasme de l'Italie pour Pie IX. « Le Pape, écrivait-il, est en ce moment l'idole des Romains et de toute l'Italie; vous ne sauriez vous faire une idée de cet enthousiasme où la religion domine et consacre la politique <sup>1</sup>. » Cet accord du peuple avec son souverain devait, hélas! être trop tôt brisé. C'était l'hosanna qui précédait de peu de jours les clameurs et menaces de mort, et, en voyant Pie IX, ce rédempteur pacifique dont son peuple n'était pas digne, prendre bientôt le chemin de l'exil, le Père Lacordaire dut se rappeler sa première impression à l'avènement du nouveau Pape, alors qu'il disait avec une sorte d'intuition prophétique : « Il me vient en pensée que peut-être Pie IX est destiné à être le Louis XVI de la papauté <sup>2</sup>. »

Au reste, il allait lui-même être entraîné pour un temps, malgré lui, par le courant orageux de la politique, toucher à plus d'un écueil, et apprendre à ses dépens combien est peu solide la faveur popu-

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Chalais, 24 octobre 1847.

<sup>2</sup> Correspondance avec M<sup>me</sup> Swetchine. — Chalais, 26 juin 1846.

laire à qui n'a d'autre ambition que celle du dévouement, d'autre habileté que la sincérité, et qui n'est pas « un Richelieu, mais un pauvre moine aimant la retraite et la paix. »

Il prévit l'abîme où la royauté de 1830 allait être précipitée par sa faute. Au commencement de 1847, il signalait l'orage à l'horizon, et en indiquait la cause dans l'obstination du gouvernement à comprimer le principe chrétien, seule base du pouvoir, et à refuser à l'Église la liberté d'enseignement et d'association, seul contrepoids efficace au flot sans cesse grossissant des doctrines et des passions mauvaises. « L'horizon se charge partout de nuages assez noirs, disait-il, et si l'été prochain ne répare pas les désastres des deux dernières années, je ne sais en vérité ce que nous deviendrons avec tous les mauvais ferments qui se remarquent partout. La pauvre Europe est bien menacée, et, chose merveilleuse, aucun de ceux qui gouvernent les hommes ne paraît comprendre pourquoi les peuples en sont où ils en sont. Aussi aveugles qu'il y a soixante ans, ils repoussent ou asservissent l'établissement chrétien avec les mêmes préjugés ou la même passion. Ils voient le mal : ils en sont épouvantés ; mais reconnaître que Jésus-Christ est l'unique base de la société est au-dessus de leurs forces. Pauvres gens ! que Dieu leur réserve encore de dures leçons <sup>1</sup> ! » Il reprochait à la bourgeoisie

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Liège, 10 mars 1847.

victorieuse d'avoir méconnu la loi de son triomphe en gardant à son profit la liberté civile et politique, en ne s'élevant pas à des vues supérieures à ses intérêts égoïstes, et la plaignait « de n'avoir pas rencontré dans le roi qu'elle avait choisi, sorti de son sein, un génie capable de la porter plus haut qu'elle-même <sup>1</sup> ».

Il ne fut donc ni surpris ni troublé lorsque éclata le mouvement populaire où s'engloutit non seulement le trône comme en 1830, mais la monarchie elle-même. Ce n'est pas qu'il fût partisan de la forme républicaine, comme beaucoup le pensaient et le pensent encore aujourd'hui. Ses préférences furent toujours pour la monarchie tempérée. Il put croire avec beaucoup d'esprits éclairés au triomphe futur de la démocratie ; mais il ne fut jamais démocrate. Il était né libéral ; il vécut et mourut fidèle à ce drapeau placé au-dessus de tous les partis et de toutes les formes de gouvernement. Ses paroles et ses actes rendent à cet égard des témoignages surabondants. « Jamais, écrivait-il en 1842, jamais *la démocratie* ou le gouvernement par le peuple n'est entré un instant dans mon esprit. Jamais je n'ai dit une parole ni écrit un mot en ce sens. Mais les partis qui m'attaquent parce que je me suis séparé d'eux, sont bien aises de supposer que mes penchants démocratiques sont la cause du peu d'intérêt que je prends à toutes leurs querelles. Il faut s'y résigner.

<sup>1</sup> Mémoires.

J'aurais beau crier sur les toits que je ne suis pas démocrate, on crierait encore plus fort que je le suis. Dans tous les temps, dans toutes les situations, il faut avoir sa croix et ne pas la briser <sup>1</sup>. »

Et encore à la même époque : « L'opinion que certaines personnes se sont formées de moi dans l'ordre politique m'a toujours étonné, parce que je n'ai jamais dit une parole ni écrit une ligne qui indiquassent la moindre tendance vers le parti qu'on appelle républicain <sup>2</sup>. Toutes mes idées politiques se réduisent à ceci : En dehors du christianisme il n'y a point de société possible, si ce n'est une société haletant entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous. Secondairement, le christianisme ne peut reprendre son empire dans le monde que par une lutte sincère où il ne soit ni oppresseur ni opprimé. Je vis là dedans, et je suis étranger à tout le reste <sup>3</sup>. »

Il ne fut donc point un républicain de la veille, comme on disait alors ; mais sans avoir une foi très solide dans l'avenir de la jeune république, il ne crut point devoir lui refuser l'appui d'une adhésion sincère, dans l'espoir d'obtenir d'elle, pour la France et pour l'Église, les institutions et les libertés maladroitement refusées par les règnes précédents. Il se rejeta même de nouveau dans les luttes périlleuses de la presse quotidienne, non

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Bosco, 1<sup>er</sup> juin 1842.

<sup>2</sup> *Ibid.* — Bordeaux, 5 janvier 1842.

<sup>3</sup> *Ibid.* — Paris, 10 janvier 1850.

certes par entraînement de zèle et de jeunesse, comme en 1830, mais par devoir et en triomphant de ses répugnances personnelles. « Pour la première fois peut-être, disait-il à propos de la fondation de *l'Ère nouvelle*, je fais à Dieu de grands sacrifices ; tout jusqu'aujourd'hui a été dans le sens de mes goûts ; mais à l'heure qu'il est je remonte le sens propre, et j'abandonne ma vie, dans toute la force de l'expression, contre mon vouloir, pour le vouloir de Dieu. Cela sera ma consolation si je péris. Avant tout il faut combattre la peur en ne reculant devant aucun devoir<sup>1</sup>. »

Il a tenu à s'expliquer, dans ses Mémoires, sur la position prise par lui à cette heure grave et solennelle ; écoutons-le :

« Il était difficile de savoir ce qu'il y avait à faire, parce qu'il était difficile de comprendre où était le salut. Rétablir une monarchie tempérée après les deux terribles chutes de 1830 et de 1848 n'était pas possible ; fonder la république dans un pays gouverné depuis treize à quatorze siècles par des rois paraissait impossible aussi ; mais il y avait cette différence entre les deux situations, c'est que la monarchie venait de tomber, et que la république était debout. Or ce qui est debout a une chance de plus pour vivre que ce qui est à terre, et encore qu'on n'eût pas l'espérance d'asseoir à jamais le nouveau régime, on pouvait du moins l'étayer fran-

<sup>1</sup> Correspondance avec M<sup>me</sup> Swetchine. — Paris, 16 mars 1848.

chement comme un abri, et s'en servir aussi franchement pour donner à la France quelques-unes des institutions dont l'absence avait très évidemment causé la ruine de deux trônes et de deux dynasties. C'était la pensée de M. de Tocqueville. Il n'était pas républicain ; mais la ruine de la république, et surtout sa ruine immédiate, ne lui laissait entrevoir que l'avènement du pouvoir absolu. Il fallait choisir entre ces deux extrêmes, et il n'y avait d'habiles politiques que ceux qui allaient travailler pour l'un ou pour l'autre. Le reste était illusion. Il est facile aujourd'hui de le voir ; mais peu le voyaient alors, et on peut dire que la plus grande partie des meilleurs esprits suivait de loin le fantôme qui leur montrait le retour de la monarchie tempérée au terme de la république.

« J'étais moi-même fort incertain. Partisan depuis ma jeunesse de la monarchie parlementaire, j'avais borné tous mes vœux et toutes mes espérances à la voir fondée parmi nous ; je ne haïssais ni la maison de Bourbon ni la maison d'Orléans, et n'avais considéré en elles que les chances qu'elles présentaient à l'avenir libéral du pays, prêt à soutenir les premiers, si la charte de 1814 leur avait été chère ; prêt à soutenir les seconds, si la charte de 1830 avait reçu d'eux ses développements naturels. En supposant ces deux grandes maisons rapprochées pour donner enfin à la France une monarchie solidement assise sur des institutions qui ne fussent pas contradictoires à elles-mêmes, personne

ne leur eût été plus dévoué que moi. Mais tout cela n'était qu'un rêve dans le présent comme dans le passé. Homme de principe, jamais homme de parti, les choses et non les personnes avaient toujours conduit ma pensée. Or, s'il est aisé de suivre un parti là où il va, il est difficile de suivre des principes quand on ne voit pas clairement où est leur application. Libéral et parlementaire, je me comprenais très bien; républicain, je ne me comprenais pas de même. Et cependant il fallait se décider.

« Pendant que je délibérais avec moi-même, M. l'abbé Maret et Frédéric Ozanam frappèrent à ma porte. Ils venaient me dire que le trouble et l'incertitude régnaient parmi les catholiques, que les points de ralliement disparaissaient dans une confusion qui pouvait devenir irrémédiable, nous rendre hostile le régime nouveau et nous ôter les chances d'obtenir de lui les libertés que le gouvernement antérieur nous avait obstinément refusées.

« La république, ajoutaient-ils, est bien disposée  
« pour nous; nous n'avons à lui reprocher aucun des  
« actes d'irréligion et de barbarie qui ont signalé  
« la révolution de 1830. Elle croît, elle espère en  
« nous; faut-il la décourager? Que faire d'ailleurs?  
« et à quel autre parti se rattacher? Qu'y a-t-il de  
« vant nous sinon des ruines? et qu'est-ce que la  
« république sinon le gouvernement naturel d'une  
« société quand elle a perdu toutes ses ancrs et  
« toutes ses traditions? »

« Mes deux interlocuteurs ajoutaient à ces rai-

sons de circonstance d'autres vues plus hautes et plus générales puisées dans l'avenir de la société européenne et dans l'impuissance où était la monarchie d'y retrouver jamais des principes de solidité. Je n'allais pas de ce côté aussi loin qu'eux ; la monarchie tempérée me paraissait toujours, malgré ses fautes, le plus souhaitable des gouvernements, et je ne voyais dans la république qu'une nécessité du moment qu'il fallait accepter avec sincérité, jusqu'à ce que les choses et les idées eussent pris naturellement un autre cours. Cette divergence était grave, et ne permettait guère un travail commun sous un même drapeau. Cependant le péril pressait, et il fallait s'abdiquer dans un moment aussi solennel, ou bien élever franchement sa bannière et apporter à la société ébranlée jusque dans ses fondements le concours de lumières et de forces dont chacun pouvait disposer. Jusque-là, dans tous les événements publics, je m'étais nettement posé ; devais-je, parce que les difficultés étaient plus sérieuses, me rejeter dans l'égoïsme d'un lâche silence ? Je pouvais me dire, il est vrai, que j'étais religieux, et me cacher sous mon froc comme derrière un bouclier ; mais j'étais religieux militant, prédicateur, écrivain, environné d'une sympathie qui me créait des devoirs autres que ceux d'un trappiste ou d'un chartreux. Ces considérations pesaient sur ma conscience. Appelé par des voix amies à me prononcer, pressé par elles, je cédaï enfin à l'empire des événements, et quoi-

qu'il me répugnât de rentrer dans la carrière de journaliste, j'arborai avec ceux qui s'étaient offerts à moi un drapeau où la religion, la république et la liberté s'entrelaçaient dans les mêmes plis<sup>1</sup>. »

Les prospectus de *l'Ère nouvelle* parurent le 1<sup>er</sup> mars. Quelques jours auparavant, le 27 février, au milieu des ruines et des débris du combat, le Père Lacordaire remontait dans la chaire de Notre-Dame pour y poursuivre l'enseignement de cette doctrine immuable, portée comme une arche au-dessus des déluges révolutionnaires, et soulevée plus haut par ces mêmes flots vengeurs des droits de Dieu méconnus. L'assemblée était nombreuse et attendait avec une anxiété visible ce qu'allait dire l'orateur populaire. M<sup>sr</sup> Affre présidait, entouré de ses vicaires généraux et du chapitre de la métropole. L'archevêque avait le premier donné l'exemple de la confiance en publiant, le jour même du 24 février, une lettre pastorale où il louait le peuple de Paris de sa modération dans la victoire et de ses sentiments religieux. Sa présence en face de la chaire de Notre-Dame, au milieu de son clergé et de son peuple, était une seconde marque de confiance, et l'on pouvait aisément présumer que les propres pensées de l'orateur sur les événements présents se feraient jour à travers la trame de son discours. Il ne put, en effet, se contenir, et, après

<sup>1</sup> Mémoires.

avoir remercié l'archevêque de l'exemple qu'il donnait en ouvrant les portes de la basilique à l'enseignement sacré le lendemain d'une révolution où tout semblait avoir péri, arrivé à la question de l'existence de Dieu, il s'anime et s'écrie : « Vous démontrer Dieu, Messieurs ! mais vous auriez le droit de vous lever pour me repousser du milieu de vous ! Si j'osais entreprendre de vous démontrer Dieu, les portes de cette métropole s'ouvriraient d'elles-mêmes, et vous montreraient ce peuple, superbe en sa colère, portant Dieu jusqu'à son autel, au milieu du respect et des adorations !... » Une irrésistible émotion entraîne l'auditoire à ces paroles et éclate en applaudissements. L'explosion fut unanime et trop soudaine pour être dominée par la sainteté du lieu. « N'applaudissons pas la parole de Dieu, reprit l'orateur ; croyons-la, aimons-la, pratiquons-la : c'est la seule acclamation qui monte jusqu'au Ciel et qui soit digne de lui <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Conférence XLV<sup>e</sup>, du 27 février 1848, d'après les journaux du temps. Voici comment *l'Ami de la Religion* raconte l'incident auquel les paroles de l'auteur faisaient allusion : « Jeudi dernier (24 février), au moment où le peuple venait d'envahir les Tuileries et en jetait par les fenêtres les meubles et les tentures, un jeune homme qui fait partie de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul courut en toute hâte à la chapelle, craignant qu'elle ne fût dévastée, et voulant essayer d'empêcher cette profanation. La chapelle, où l'on avait dit la messe le matin, était déjà envahie; quelques vêtements sacerdotaux étaient épars dans la sacristie; mais l'autel n'avait point été touché. Le pieux jeune homme pria quelques gardes nationaux de l'aider à emporter les vases sacrés et le crucifix. Ils lui répondirent qu'ils y songeaient comme

Il serait injuste de reprocher aujourd'hui au Père Lacordaire son adhésion sincère au nouvel ordre de choses. Il n'appela point la révolution ; mais après l'orage comme avant, il y vit *une dure leçon* donnée par la Providence à un pouvoir infidèle à ses promesses, comprimant d'une main l'essor de la vérité religieuse, et caressant de l'autre les instincts et les ferments dangereux, moissonnant ainsi où il avait semé : *Ventum seminabunt, et turbinem metent* <sup>1</sup>. C'était alors l'opinion générale parmi les catholiques : tous voyaient le doigt de Dieu dans la facilité avec laquelle le peuple avait brisé le trône et renversé le gouvernement.

lui, mais qu'ils jugeaient nécessaire d'avoir avec eux un élève de l'École polytechnique : deux se présentèrent. On prit les vases sacrés et le crucifix, et l'on sortit par la cour des Tuileries et le Carrousel pour aller à l'église Saint-Roch. Dans la cour, des cris furent poussés contre les hommes chargés de ces précieux dépôts ; alors celui qui portait le crucifix l'éleva en l'air en criant : « Vous voulez être régénérés ; eh bien ! n'oubliez pas que vous ne pouvez l'être que par le Christ ! — Oui ! oui ! répondirent un grand nombre de voix, c'est notre maître à tous ! » Et les têtes se découvrirent aux cris de : « Vive le Christ ! » Le crucifix et un calice sans patène furent portés, pour ainsi dire, en procession jusqu'à Saint-Roch, où ils furent reçus par M. le curé,

« Les braves gens qui formaient ce touchant cortège commencèrent par demander sa bénédiction au respectable curé, qui leur adressa quelques paroles vivement senties et recueillies avec le plus sincère respect. « Nous aimons le bon Dieu, s'écrièrent-ils ; nous voulons la religion ; nous voulons qu'elle soit respectée. Vive la liberté ! vivent la religion et Pie IX ! » Avant de se retirer, ils se mirent tous une seconde fois à genoux pour recevoir la bénédiction de M. le curé. »

(*Ami de la Religion*, n° du mardi 29 février 1848.)

<sup>1</sup> Osée, VIII, 7.

De plus, cette révolution n'avait rien de l'hostilité religieuse de celle de 1830. Pas une église, pas un couvent, pas un prêtre, n'eurent à en souffrir à Paris. On citait mille traits de l'accord et de la sympathie qui ne cessèrent de régner entre le peuple et les prêtres pendant l'émeute et les jours qui suivirent. Un ecclésiastique racontait, dans une lettre publique, avoir franchi, le 24 février, plus de cinquante barricades, ne rencontrant partout de la part des ouvriers armés que des témoignages de respect et des cris de : « Vive la religion ! vivent les prêtres<sup>1</sup> ! » Le nonce du pape constatait cet heureux symptôme, assez nouveau dans les fastes de nos révolutions. Il disait, en répondant au ministre des affaires étrangères : « Je ne résiste pas au besoin de profiter de cette occasion pour vous exprimer la vive et profonde satisfaction que m'inspire le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. » Enfin Pie IX lui-même, dans une lettre à M. le comte de Montalembert, rendait le même témoignage à la France, et faisait honneur de ce respect des choses saintes à l'éloquence des orateurs catholiques. « Nous remercions vivement le Seigneur, dans l'humilité de notre cœur, lui disait-il, de ce que dans ce grand changement aucune injure n'ait été faite à la religion ou à ses ministres. Nous nous complaisons dans la

<sup>1</sup> Voyez *l'Ami de la Religion*, 2 mars 1848.

pensée que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques, qui ont rendu notre nom cher à ce peuple généreux <sup>1</sup>. »

Nous rappelons ces faits pour expliquer l'attitude du Père Lacordaire devant le nouveau gouvernement. Cette attitude n'eut, au reste, rien d'empressé ni de servile. « Il ne salua les vainqueurs qu'avec bienséance, dit M. de Montalembert ; il épargna aux vaincus toute récrimination et toute injure ; il ne connut jamais ce lâche acharnement contre les vaincus et les proscrits qui déshonore trop souvent parmi nous les partis victorieux <sup>2</sup>. »

Un autre caractère de cette révolution fut d'envoyer trois évêques et onze prêtres à l'Assemblée chargée de raffermir sur leurs bases le pouvoir et la liberté. Le Père Lacordaire était naturellement désigné en première ligne aux suffrages des catholiques. Sans avoir posé sa candidature, il fut porté par sept ou huit collègues électoraux. A Paris, le comité de son arrondissement lui fit demander de paraître dans deux réunions publiques pour y répondre aux questions qui lui seraient adressées au sujet de sa candidature. « Je parus, en effet, raconte-t-il, au grand amphithéâtre de l'École de médecine et dans la grande salle de la Sorbonne, et, dans l'une et l'autre de ces assemblées, je dé-

<sup>1</sup> Voyez *l'Ami de la Religion* du 4 avril 1848.

<sup>2</sup> *Le Père Lacordaire*, par M. de Montalembert, p. 204.

clarai franchement que je n'étais pas un républicain de la veille, selon le langage du temps, mais un simple républicain du lendemain. Mon succès fut très grand à l'École de médecine ; on l'empêcha de se renouveler à la Sorbonne par des cris et un tumulte venus du dehors. J'obtins un grand nombre de suffrages dans ces divers collèges où mon nom avait été produit ; mais ce fut à Marseille à qui je dus l'honneur de siéger comme constituant<sup>1</sup>. »

Il avait eu 62,000 voix à Paris, malgré l'acharnement avec lequel on avait combattu sa candidature. A Toulon, où il venait de prêcher la station de l'Avent, il réunit aussi un très grand nombre de voix ; on lui écrivait que son succès était très probable : « Ce serait bien singulier, répondait-il, que je fusse venu prêcher à Toulon, précisément pour avoir un siège, et quel siège ! à l'Assemblée nationale. Vous saurez avant moi la volonté de Dieu à cet égard. Si elle est affirmative, mettez-vous à genoux et priez pour votre ami : ce sera une grande épreuve<sup>2</sup>. »

Cette ville de Marseille qui fit triompher sa candidature ne le connaissait que pour l'avoir vu pendant trois ou quatre jours au commencement de janvier de cette même année 1848. Au retour de sa station de Toulon, il y avait donné un discours

<sup>1</sup> Mémoires.

<sup>2</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

de circonstance, et avait reçu de la jeunesse catholique de cette ville des témoignages incroyables de sympathie. Des députations de trois à quatre cents personnes étaient venues plusieurs fois pour le remercier. Au cercle catholique, ces jeunes gens, dans leur enthousiasme méridional, s'étaient précipités sur lui et avaient tous voulu lui presser la main. Ils le reconduisirent jusqu'au bureau des messageries royales, et là M. le duc de Sabran, en lui disant adieu au nom de tous, lui avait demandé de se souvenir de Marseille et de compter sur son dévouement. Elle lui en donnait un éclatant témoignage deux mois après, et lui en réservait pour plus tard de nouvelles preuves, en l'appelant à fonder une maison de son Ordre dans ses murs, et en lui construisant, à lui et à ses enfants, au pied de la grotte de Sainte-Madeleine, une hôtellerie pour y abriter la piété des nombreux pèlerins.

Il entra donc à l'Assemblée constituante avec son habit religieux, et alla s'asseoir à l'extrémité supérieure de la première travée de gauche. « C'était une faute assurément (c'est lui-même qui le confesse). J'étais un républicain trop jeune encore pour prendre une place aussi tranchée, et la république était trop jeune elle-même pour que je lui donnasse un gage aussi éclatant de mon adhésion <sup>1</sup>. » Au reste, cette faute, résultat d'une

<sup>1</sup> Mémoires.

confiance exagérée, fut vite comprise et réparée. Il se hâta de descendre de cette montagne où il se trouvait si mal à l'aise ; il lui avait suffi de faire entrer avec lui à la Chambre toutes les libertés qu'il représentait, et de les avoir associées à l'unanime triomphe de sa popularité. Cette faveur universelle éclata d'une façon singulière le jour même de l'inauguration de l'Assemblée constituante et de la proclamation de la république. *L'Univers* de ce temps-là appréciait en ces termes la portée de ces démonstrations enthousiastes :

« La journée d'hier a été belle pour le Père Lacordaire, pour l'Église, dont il est le ministre, et pour les Ordres religieux, dont il est parmi nous le représentant le plus populaire. Le dominicain s'est présenté au sein de l'Assemblée nationale, où l'avait appelé le libre suffrage de deux cent mille Français. Il y est entré revêtu de cette robe blanche de Frère Prêcheur qu'il a ramenée parmi nous. Son élection a été validée sans la moindre opposition, et son costume monacal n'a pas soulevé le plus léger murmure dans cette assemblée, où siégeaient cependant M. Dupin et M. Isambert.

« Mais ce n'est pas tout. Lorsque l'Assemblée nationale tout entière s'est transportée sur le péristyle du Palais-Bourbon pour y proclamer la république devant le peuple et la garde nationale, le Père Lacordaire est descendu, accompagné de M. l'abbé de Cazalès, grand vicaire de Montauban, jusqu'à la grille qu'assiégeaient les flots pressés

de la population parisienne. A la vue de l'éloquent religieux et de sa robe monastique, ce peuple généreux l'a salué de ses acclamations. Le Père Lacordaire a échangé des poignées de main et des embrassements avec une foule de citoyens et de gardes nationaux, et il a été ramené comme en triomphe jusqu'aux portes de l'enceinte législative. A la fin de la séance, en quittant l'Assemblée par la rue de Bourgogne, il a dû traverser les rangs d'une compagnie de la dixième légion, qui, en le voyant, a fait entendre le cri de : *Vive le Père Lacordaire!*

« On peut le dire : à dater de ce jour, les lois oppressives que nous avons si longtemps combattues, et que tous les despotismes ont tour à tour évoquées contre la conscience, contre la sainte liberté de la pénitence et du dévouement, ces lois sont abrogées par le fait. Elles sont tombées, frappées à mort par le courage du moine et par les acclamations du peuple. La seconde république a réparé aujourd'hui l'une des plus odieuses iniquités de son aînée<sup>1</sup>. »

Pendant la courte durée de son mandat législatif, le Père Lacordaire ne prit la parole que deux fois : la première, pour combattre la nomination directe des nouveaux ministres par l'Assemblée<sup>2</sup>; la se-

<sup>1</sup> *Univers* du 5 mai 1848.

<sup>2</sup> La question était de savoir si l'Assemblée nommerait elle-même directement les ministres intérimaires jusqu'à la constitution définitive du pouvoir exécutif, ou si elle confierait ce mandat à une commission

conde, pour repousser une attaque d'illégalité, soulevée contre son habit religieux par M. Portalis, procureur général à la Cour d'appel de Paris. Il se contenta de relever ce qu'avait d'inopportun et d'injuste l'évocation de ces anciennes lois antilibérales, et de remercier la république de les avoir abolies. On regretta qu'il n'eût point élargi le débat, et profité de cette occasion pour défendre avec plus d'énergie le principe même de liberté religieuse imprudemment attaqué par M. Portalis. Il était évidemment dominé à la tribune par un sentiment de conciliation, très louable sans aucun doute, mais qui paralysait ses forces, et lui faisait sacrifier volontiers sa renommée d'orateur au désir de ne pas accroître, par l'ardeur de sa parole, l'animosité

permanente et responsable composée de cinq membres. Ce dernier parti donnait chance aux membres de l'ancien gouvernement provisoire de ressaisir l'autorité sous le contrôle de l'Assemblée. Le Père Lacordaire, dans un but de conciliation, appuya cette opinion de la minorité. « On avait beau protester dans chaque discours, dit *l'Ami de la Religion*, qu'on voulait faire disparaître du débat la question de personnes : plus les protestations à cet égard étaient fréquentes, plus il était visible que la question de principes n'était rien et qu'un nom propre était tout. Le Père Lacordaire est le seul des orateurs qui ait eu la franchise de jeter ce vilain masque de précautions oratoires. Il a parlé en faveur d'une haute commission exécutive, précisément pour maintenir au pouvoir le seul homme que les autres membres de l'Assemblée cherchent à renverser en proposant le système de la nomination directe. Nous aimons cette franchise, nous applaudissons au noble sentiment de conciliation qui l'a inspirée; mais par ce premier acte de sa vie politique, le Père Lacordaire a prouvé, ce nous semble, qu'il entend bien avoir dans l'Assemblée une allure comme une place à part, sans aucune solidarité avec ceux de ses collègues que l'on pouvait supposer être avec lui en communauté d'opinions. »

(*Ami de la Religion* du 10 mai 1848.)

des partis, déjà trop surexcités. Il sentit promptement que sa place n'était pas au sein de ces orages de la politique, et que sa vie, depuis qu'il l'avait consacrée au service de l'Église, avait besoin d'une atmosphère plus calme et plus près de Dieu. Il n'attendit pas longtemps l'occasion de se dégager de cette fausse position. « Dès le 15 mai 1848, écrit-il dans ses Mémoires, quelques jours seulement après l'inauguration solennelle de la Constituante, une multitude aveugle envahit la salle de ses réunions, et nous demeurâmes trois heures sans défense contre l'opprobre d'un spectacle où le sang ne fut pas versé, où le péril peut-être n'était pas grand, mais où l'honneur eut d'autant plus à souffrir. Le peuple, si c'était le peuple, avait outragé ses représentants sans autre but que de leur faire entendre qu'ils étaient à sa merci. Il n'avait pas coiffé l'Assemblée d'un bonnet rouge comme la tête sacrée de Louis XVI; mais il lui avait ôté sa couronne, et il s'était ôté à lui-même, qu'il fût le peuple ou qu'il ne le fût pas, sa propre dignité. Pendant ces longues heures, je n'eus qu'une seule pensée qui se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : la République est perdue <sup>1</sup>. » — « Je le vis assister impassible sur son banc, dit M. de Montalembert, à l'invasion du 15 mai, signalé entre tous, par son froc blanc, aux menaces des émeutiers. »

<sup>1</sup> Mémoires.

Le lendemain il donna sa démission de représentant. Il savait qu'on l'accuserait d'inconséquence, d'inhabileté politique et de manque de courage; mais il trouvait dans l'accomplissement de son devoir une compensation à cette déchéance d'un moment, et se confiait en l'avenir. « Il faut savoir, disait-il en cette occasion, descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu<sup>1</sup>. » Il voulut expliquer les motifs de sa retraite aux électeurs des Bouches-du-Rhône.

« J'ai quitté hier, leur disait-il, le siège de représentant dont vous m'aviez confié la garde et l'honneur; je vous le rends après l'avoir occupé quinze jours, et sans y avoir rien fait de ce que vous attendiez de moi. Ma lettre au président de l'Assemblée nationale vous aura déjà instruits des motifs de ma retraite; mais il m'est impossible de ne pas vous les exposer plus longuement, à vous qui m'avez choisi, à vous qui m'avez donné la plus haute marque d'estime qu'il était en votre pouvoir de me donner. Vous comptiez sur moi, et je vous fais défaut; vous espérez dans ma parole, et c'est à peine si je suis monté à la tribune; vous vous reposiez sur mon courage, et je n'ai couru aucun péril: comment n'auriez-vous pas le droit de m'interroger, et ne sentirais-je pas le besoin de prévenir la douleur de vos questions?

« Il y avait en moi deux hommes : le religieux et

<sup>1</sup> Mémoires.

le citoyen. Leur séparation était impossible ; il fallait que tous deux, dans l'unité de ma personne, fussent dignes l'un de l'autre, et que jamais l'action du citoyen ne causât quelque peine à la conscience du religieux. Or, à mesure que j'avançais dans une carrière si nouvelle pour moi, je voyais les partis et les passions se dessiner plus clairement. En vain faisais-je effort pour me tenir dans une ligne supérieure à leurs agitations : l'équilibre me manquait malgré moi. Bientôt je compris que, dans une assemblée politique, l'impartialité conduisait à l'impuissance et à l'isolement, qu'il fallait choisir son camp et s'y jeter à corps perdu. Je ne pus m'y résoudre. Ma retraite était dès lors inévitable, et je l'ai accomplie.

« Dieu sait, Messieurs, que votre pensée est ce qui a combattu davantage ma résolution. Je craignais de vous attrister ; je me reprochais de briser d'une manière si rapide et si imprévue les liens que j'avais contractés avec tant de bonheur. Ma seule consolation est de penser que, dans les très courts actes de ma vie politique, j'ai suivi l'inspiration d'une conscience qui répond à la vôtre. Élu sans l'avoir recherché, j'ai accepté par dévouement, j'ai siégé sans passion, je me suis retiré par crainte de ne plus être ce que je devais rester toujours devant Dieu et devant vous. Ma démission, comme mon acceptation, est un hommage que je vous ai rendu. »

Sa correspondance privée témoigne avec plus de

force encore du même sentiment de bonheur et de soulagement d'avoir quitté l'Assemblée. Il s'étonne lui-même de *l'horreur* qu'il a ressentie pour la vie politique. « Ma position dans l'Assemblée, écrit-il, m'était devenue un intolérable fardeau ; je ne pouvais siéger hors de la démocratie, et cependant je ne pouvais accepter la démocratie telle que je la voyais. Les convictions de mon esprit et mes engagements de position m'entraînaient d'un côté ; les réalités présentes sous mes yeux m'en éloignaient. Et qu'est-ce qu'un homme sans terrain, sans ligne nettement dessinée ? La retraite a coupé ce nœud gordien, mais non sans une grande commotion intérieure. Il est très dur de paraître manquer de conséquence et d'énergie ; mais il est bien plus dur encore de résister aux instincts de sa conscience. Enfin j'ai pris le dessus ; me voici calme en vous écrivant. Je suis sûr que vous aurez été bien tourmentée de moi, et que vous aurez prié à mon intention. Je n'aurais jamais cru avoir tant d'horreur de la vie politique ; c'est à un degré que vous n' imaginez pas. Je ne me suis trouvé qu'un pauvre petit moine et pas du tout un Richelieu ; un pauvre moine aimant la retraite et la paix <sup>1</sup>. »

La certitude d'avoir suivi la bonne inspiration le rendait de plus en plus insensible aux jugements défavorables dont il était l'objet. « Vous pouvez être assurée, écrivait-il à la même personne, qu'un

<sup>1</sup> Correspondance inédite. — Paris, 28 mai 1848.

jour cette retraite de l'Assemblée sera une des choses dont on me louera le plus. Du reste, en quoi que ce soit, il faut regarder le devoir et non l'opinion. Faire son devoir au péril d'être blâmé est un des mérites les plus réels de l'homme qui en est capable. Je suis en ce moment comme un homme qui était tombé dans un abîme où il allait périr, et qui en a été tiré miraculeusement. J'ai reçu quelques lettres dans ce sens on ne peut plus touchantes ; mais généralement l'impression a été douloureuse. Peu d'hommes voient l'avenir. J'ai écrit deux ou trois lettres à peine pour me justifier près de quelques amis ; il vaut mieux attendre la justification du temps. Que de fois, mon Dieu ! j'ai été mal jugé ! Si vous saviez à Paris, dans les salons du parti de la régence et dans beaucoup d'autres lieux, ce que l'on dit de moi, vous en éprouveriez de la stupeur<sup>1</sup>. Ce sont des orages qu'il faut laiss-

<sup>1</sup> Le *Times* s'était fait l'écho de quelques-uns de ces bruits absurdes, et plusieurs journaux français avaient reproduit son article. *L'Ère Nouvelle* y répondait en ces termes : « Le *Times*, journal anglais, dans son numéro du 9 juin, a donné sur le R. Père Lacordaire, à propos de sa démission, des détails bizarres que plusieurs journaux français viennent de reproduire. D'après le *Times*, le Père Lacordaire aurait été un élève de Talma ; il aurait, dans sa jeunesse, plaidé une cause mystérieuse à Carpentras, dont la conséquence eût été son entrée dans l'ordre de Saint-Dominique ; enfin sa démission de représentant lui aurait été demandée par M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris, après que celui-ci eût vainement exigé qu'il parlât dans l'Assemblée contre la suppression du budget du clergé. Il suffira de dire que le Père Lacordaire n'a jamais parlé à Talma ; qu'il n'a jamais vu Carpentras ; qu'il est entré dans l'ordre des Frères Prêcheurs onze ans après avoir reçu l'ordination sacerdotale ; qu'il est l'auteur des articles publiés

ser passer sans s'émouvoir. La solitude est d'ailleurs pour moi un préservatif qui est devenu plus complet depuis quelque temps. Cela me donne une paix infinie. Je ne suis malheureux que quand j'hésite sur un parti à prendre ; alors je souffre beaucoup de l'incertitude d'abord, puis des prévisions de ce qui arrivera. Une fois ma résolution prise, je redeviens calme et serein<sup>1</sup>. »

Les mêmes motifs qui lui avaient fait donner sa démission de représentant ne tardèrent pas à amener sa retraite de *l'Ère Nouvelle*. En fondant cette feuille, il avait déclaré nettement qu'elle n'appartiendrait à aucun parti, mais qu'elle se tiendrait au-dessus d'eux pour pouvoir leur dire la vérité à tous avec impartialité, et toujours avec mesure et charité. Cette généreuse tentative d'un journal chrétien par l'esprit et par la forme réussit pendant les premiers mois, alors que l'union de tous les amis sincères du nouveau régime n'avait pas encore permis à ce qu'on appela plus tard *la réaction* de relever la tête. En moins de trois mois, *l'Ère Nouvelle* comptait trois mille deux cents abonnés, et se tirait à quatre mille cinq cents exemplaires. L'archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Affre, donnait à ses rédacteurs une preuve de confiance et d'estime en adhé-

dans ce journal en faveur du budget des cultes, et que, par conséquent, M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris n'a pu l'engager à donner sa démission pour le motif qu'énonce le *Times*. » — *Ère Nouvelle*, juin 1848.

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Paris, 6 juin 1848.

rant publiquement à leur œuvre, ce qu'il n'avait fait pour aucun autre journal. Il les assurait que « les catholiques aimeraient dans leur feuille la droiture, la franchise et un dévouement qui faisait abstraction de tous les partis, qui ne connaissait et ne voulait qu'une chose : le salut de la religion et de la patrie ».

Pendant quelque temps *l'Ère Nouvelle* fut un des journaux les plus répandus et les plus recherchés. Le talent de ses rédacteurs lui avait fait une place à part dans la presse quotidienne, surtout pour les questions d'économie religieuse et civile. Le Père Lacordaire y défendit dans une suite d'articles le budget des cultes, dont on demandait la suppression. Frédéric Ozanam y publia une étude très remarquable sur le divorce, qu'on avait tenté de remettre à l'ordre du jour. Il y eut une recrudescence de faveur après les terribles journées de juin, où, tout en flétrissant avec énergie l'insurrection, le journal chrétien s'était efforcé d'adoucir les blessures, et de préparer une réconciliation. On vendait jusqu'à dix mille exemplaires du journal dans les rues de Paris, et les abonnements augmentaient dans la même proportion. Ce succès amoncela de nouvelles fureurs sur la tête de la feuille catholique, C'était une bataille en règle. « Les uns nous disent, écrivait le rédacteur en chef : Votre journal est le plus honnête du monde ; nous nous y abonnons. Les autres crient : Votre journal est affreux, horrible, sans-culotte... Je suis persuadé qu'un autre homme

que moi se rirait bien de toutes les fureurs qui se jettent sur notre miel comme des guêpes <sup>1</sup>. » Mais pour sa nature, amie de paix et d'union, ces luttes, chaque jour plus vives, devenaient au-dessus de ses forces et de son courage. Il commençait à entrevoir les écueils et les impossibilités de l'œuvre de pacification religieuse qu'il avait entreprise.

« Le difficile de notre œuvre, disait-il, est l'application de l'esprit religieux à la politique, c'est-à-dire de l'esprit de charité et de paix à la chose qui produit les plus fortes haines et les plus terribles divisions. Quand on visite les forçats, les prisonniers, les pauvres, les malades, le christianisme va de soi : tout le monde l'entend. Mais si vous l'appliquez à la politique, à l'instant un hurra s'élève contre vous ; l'impartialité devient faiblesse, la miséricorde une trahison, la douceur un désir de plaire à tout le monde. Rien n'est aisé comme le parti pris des factions ; rien n'est laborieux comme la justice envers les factions <sup>2</sup>. »

Il sentit à la fin la nécessité de se retirer ; son intérêt le demandait comme celui de ses collaborateurs, qui voulaient donner à *l'Ère Nouvelle* une couleur plus tranchée dans le sens de la démocratie. Le cautionnement à fournir amena le remaniement de la propriété du journal. Le Père Lacordaire

<sup>1</sup> Correspondance du R. P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine. — Paris, 30 juin 1848.

<sup>2</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1848.

profita de cette occasion pour en abandonner la direction, sans détruire l'œuvre commencée. « Tout s'est bien passé entre nous, écrivait-il. Je n'avais jamais eu l'intention de rester toujours à la tête du journal, rien n'étant si contraire à mes goûts, sinon à mes devoirs <sup>1</sup>. Loin que ma retraite affaiblisse notre feuille, je crois qu'elle la fortifiera en lui donnant une assiette définitive, et aussi en lui permettant des allures plus vives et plus décidées. Dans tous les cas, je suis tranquille, parce que ma persuasion est d'avoir accompli mon devoir, soit en fondant, soit en quittant *l'Ère Nouvelle*. J'ai repassé devant Dieu ces six mois qui viennent de s'écouler, et, à part les fautes de détail, il me semble que j'ai fait dans ces terribles circonstances ce que la religion et le patriotisme exigeaient de moi. Ma vocation n'a jamais été politique, et pourtant il était impossible de ne pas toucher transitoirement à ce grand écueil, ne fût-ce que par l'erreur du dévouement, ne fût-ce aussi que pour en faire la douloureuse expérience. Elle est faite aujourd'hui, et sans que tout ait été perdu pour le bien. Vous ne sauriez croire dans quelle paix je me trouve, et combien je comprends mieux ce que Dieu demande de moi pour le reste de ma vie. Eussé-je même perdu beaucoup dans l'esprit des hommes, qu'est-ce que cela si l'on n'a rien perdu devant Dieu ? Il m'en coûte moins qu'à un autre de descendre, parce que

<sup>1</sup> Voir *l'Ère Nouvelle* du 25 mai.

j'ai toujours vécu très solitairement, dans le commerce d'un petit nombre d'âmes, vivifié par celui de Dieu <sup>1</sup>. »

On voit si ce sentiment de repos après l'orage et de paix reconquise était profond chez lui. C'est aussi sur ce cri de reconnaissance vers Dieu, sur cette rentrée définitive dans le silence de sa cellule, que nous aimons à arrêter cette courte phase de vie politique. Puisse ce que nous en avons dit avoir suffi à montrer aux hommes de bonne foi combien peu le Père Lacordaire aimait les agitations et les passions du *Forum*, pour parler son langage, combien il méritait peu le reproche de faire de la politique et de se plaire dans ses luttes ! Ils le connaissaient bien mal ceux qui le croyaient avide de bruit, d'affaires publiques, en recherchant avec plaisir les occasions, s'y jetant avec une ardeur passionnée, ne rentrant qu'avec regret et par force dans la paisible monotonie du cloître. C'était précisément tout le contraire. Son crime aux yeux de ceux qui le connaissaient mieux, qui auraient souhaité l'amener dans leurs rangs et se servir de lui pour leurs projets dynastiques ; son crime était de ne pas vouloir faire de politique, de refuser de s'inféoder à aucun parti. Il savait bien que c'était se condamner à l'isolement et à l'injustice des jugements portés sur sa conduite ; mais il s'y était résigné depuis longtemps. Déjà sous le règne de Louis-Philippe,

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Chalais, 7 septembre 1848.

devant les accusations de jacobinisme dont il était l'objet, il répondait : « Je n'ai été payé que d'ingratitude, parce que je n'ai voulu être avant tout et par-dessus tout que l'homme de Dieu, de son Évangile et de son Église, parce que je n'ai donné de gage à aucun parti, entendant conserver le droit de leur dire à tous la vérité, comme c'est mon devoir. On a été blessé de cette indépendance religieuse, et bien davantage encore lorsque je l'ai eue protégée et couverte par ma robe de moine. Ne craignez pas qu'on craigne de voir diminuer mon influence sous l'habit de Saint-Dominique. On a très bien vu que cet habit était une force de plus ; que désormais, obligé de n'aspirer plus à rien, j'étais dans une citadelle imprenable, non seulement à l'ambition, mais encore défendue contre la peine qu'on aurait pu croire me faire en ne m'appelant à rien. J'ai consacré ma liberté et ma vie par là, et c'est tout juste ce qui déplaît. Néanmoins il est vrai aussi que beaucoup ne suivent, en appréciant mal mes idées et ma conduite, qu'une imagination résultant de diverses circonstances qu'ils n'ont pas été à même de bien connaître. Il n'y a rien de plus difficile à juger qu'un homme qui n'appartient à aucun parti, dans un temps de partis. Les hommes ont besoin pour classer les hommes d'une définition précise de leur tendance, et ils n'aiment pas à démêler les fils d'une existence qui se tient à part. — A qui êtes-vous ? — Voilà une question que chacun se pose à propos d'un homme,

et lorsqu'on n'en voit pas clairement la réponse, vous êtes jugé sur une phrase ou sur un oui-dire. Aussi n'ai-je aucune amertume contre les faux jugements qu'on porte de moi ; je m'y résigne, grâce à Dieu, avec douceur. C'est la vie tout entière qui doit finalement déposer de vous, qui prouvera si vous fûtes ambitieux ou désintéressé, simple ou adroit, bon ou hypocrite<sup>1</sup>. »

Aujourd'hui, en effet, sa vie est là pour témoigner de son désintéressement, de la droiture et de l'élévation de ses vues. Sa mort a jugé sa vie, et la justice commence à se faire sur lui pour les vertus publiques comme pour les dons de l'homme intérieur. Mais les préjugés ne cèdent pas facilement : il y a si peu d'esprits qui sachent distinguer entre la grande politique de l'Évangile et la politique humaine, entre celle qui consiste à dire la vérité à tous, aux faibles et aux puissants, aux sujets et aux souverains, et celle qui se passionne pour des questions de forme gouvernementale et de personnes, pour des ambitions de castes et de partis ! Ne reprochait-on pas à Notre-Seigneur lui-même de soulever le peuple par ses prédications<sup>2</sup> ? La première de ces politiques fut celle qu'ambitionna l'apôtre éloquent dont la parole puissante allait aux peuples et aux rois ; il ne descendit jamais à la seconde. Voici comment il s'en défendait lui-même auprès d'une personne amie :

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Janvier 1842.

<sup>2</sup> Commovet populum docens... — Luc, xxiii, 5.

« Je ne sais pourquoi vous revenez sans cesse sur cette idée, que *je fais de la politique*. La vérité est que mon crime est de ne pas faire de politique, c'est-à-dire de demeurer en dehors de tous les partis, et de leur dire à tous, dans l'occasion, les grandes vérités sociales de l'Évangile. Il n'y a aucun prédicateur voulant se tenir sur cette ligne qui ne suscite des mauvais vouloirs, parce que rien ne déplaît plus à l'homme que l'indépendance évangélique et que la force intérieure par où l'on résiste aux passions de son temps. Si j'avais été légitimiste ou orléaniste, on m'aurait comblé d'éloges ; j'aurais eu des journaux pour me louer et me soutenir, au lieu qu'en butte à toutes les coteries, je n'ai jamais trouvé pour appui que des âmes rares, et une sorte de sympathie vague qui s'attache aux hommes isolés de tout. Ce que l'on appelle de la politique en moi, c'est de dire la vérité, la vérité la plus générale, aux riches, aux pauvres, aux croyants, aux incroyants. Je n'ai pas même fait de politique dans *l'Avenir* ; car ce n'est pas de la politique que de réclamer la liberté de l'Église, ce n'est pas de la politique que de dire aux incrédules de respecter les droits de l'institution religieuse, et aux croyants de consentir à ce que l'erreur lutte contre eux à ciel ouvert. Un seul moment de ma vie j'ai été sur le bord d'un rôle politique, et je m'y suis senti tellement malheureux et mal placé, que j'en suis descendu à toutes jambes. Lisez ma Vie de saint Dominique, mes conférences, même mes oraisons

funèbres : où y a-t-il vraiment de la politique ? Il n'y en a nulle part, mais partout l'accent d'une âme qui n'appartient qu'à Dieu et qui ne veut se donner qu'à lui. Un jour, quand on me lira, si on me lit un jour, on cherchera curieusement dans des coins de phrases quelques allusions aux choses du temps, et on sera surpris de trouver si peu ce que le vulgaire aura cru si abondant<sup>1</sup>. »

Mais en justifiant le Père Lacordaire d'avoir fait de la politique, en n'admettant chez lui d'autre erreur, pendant son rapide passage aux affaires, que *l'erreur du dévouement*, est-ce à dire qu'il soit resté spectateur indifférent devant les douloureuses convulsions des sociétés modernes, devant les crises et les blessures de l'Église, sa mère ? Non certes. Moins il attachait d'importance aux questions de personnes et de formes politiques, plus il en donnait aux lois qui sont à la base de toute société ; moins il était atteint de la contagion sociale actuelle où les personnes sont tout et les principes rien, où l'on demande d'abord à quelqu'un : Quel est votre drapeau ? et jamais : Quelle est votre foi ? plus il se retranchait avec force dans les grandes vérités de l'Évangile, et s'en faisait le défenseur et l'apôtre infatigable. « Les hommes meurent, disait-il, les dynasties s'éteignent, les empires se renouvellent ; mais les principes demeurent immuables, de même que le granit qui porte tous les phénomènes

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Paris, 10 janvier 1850.

changeants dont la nature nous donne le spectacle à la surface de la terre. » C'est à ce granit qu'il s'attachait; il s'appuyait à la croix immobile au-dessus des révolutions humaines. De là son regard tranquille se promenait sur l'avenir et se consolait des tristesses présentes par une foi invincible en des temps meilleurs. « Je suis, disait-il, citoyen des temps à venir<sup>1</sup> ! » Il croyait à la réconciliation et à l'alliance future de la religion avec la société par un respect réciproque de leurs droits. Tout son libéralisme était là. Il croyait à la liberté, parce qu'il l'estimait aussi nécessaire à l'Église qu'à l'État, selon cette formule : La religion a besoin de la liberté; la liberté a besoin de la religion. Sa politique n'avait pas d'autre programme. Il aimait la liberté par patriotisme sans doute, car il voulait la grandeur de son pays; mais il l'aimait surtout par religion, par dévouement filial à l'Église. Il avait cette conviction profonde et raisonnée que là où le despotisme a fortement prévalu, la sève chrétienne et surtout catholique s'est peu à peu retirée. L'histoire lui en donnait la preuve à tous les siècles. Il voyait le Bas-Empire aboutir au schisme grec, pendant que l'Église d'Occident maintenait son indépendance et inoculait la vie aux peuplades barbares, au milieu de leurs invasions et des luttes de la féodalité. Il voyait le protestantisme détacher du Saint-Siège une partie de l'Europe au moment

<sup>1</sup> XXV. Conférence.

même où les libertés civiles et politiques commen-  
çaient à disparaître et allaient livrer l'Église aux  
plaies funestes du gallicanisme et du josphisme.  
Il voyait la foi condamnée à l'ostracisme ou à une  
vie étouffée, dans toutes les nations soumises au  
joug de fer des despotismes absolus, en Chine, au  
Japon, en Russie, en Suède, tandis qu'elle renais-  
sait et s'étendait à l'ombre des lois libérales de  
l'Angleterre et des États-Unis. Il en concluait que  
la foi ne peut subsister longtemps sans la liberté  
civile et politique. Elle peut produire des martyrs,  
sans doute ; mais les martyrs, répondait-il, ne meu-  
rent que pour conquérir la liberté de la foi. Il ajou-  
tait : « La servitude ronge les âmes, elle les affaiblit  
jusque dans l'ordre religieux ; elle donne le vertige  
de l'idolâtrie à Bossuet lui-même. Il se forme un  
épiscopat lâche et adorateur du pouvoir qui trans-  
met au reste du clergé une timidité mêlée d'ambi-  
tion, double poison d'où sort la bassesse et bientôt  
l'apostasie. J'avoue que tout m'échappe si le mouve-  
ment actuel du monde a d'autre but que l'affran-  
chissement de l'Église par la chute générale des  
despotismes. Si Dieu ne travaille pas à cela, je ne  
vois plus rien, je n'entends plus rien. Grand Dieu !  
où allons-nous donc si nous n'allons pas là ? »

Cette ardente conviction que l'Église a besoin  
d'air pur pour respirer, d'indépendance et de fran-  
ches allures pour prospérer, loin de le jeter dans

<sup>1</sup> *Correspondance du R. P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine,*  
p. 465.

la politique, lui en faisait redouter les périls pour tous les clergés. « Le clergé de France, disait-il, ne s'exposera jamais sans dommage au souffle des passions politiques. Si éloquent fût-il, si dévoué et courageux, il paraîtra moins grand à la tribune que dans l'humble chaire où le curé de campagne apporte la gloire de son âge et la simplicité de sa vertu. On soupçonnera d'ambition le sacrifice le plus vrai ; on pensera qu'il cache sous des phrases sonores l'orgueil du bruit. La France s'est fait dès longtemps une si haute idée du sacerdoce, qu'elle souffre avec peine tout ce qui le fait descendre, même pour un temps, des hauteurs de l'Horeb et du Calvaire. » C'est lui qui parlait ainsi dans un article de *l'Ère Nouvelle*, où, tout en conviant le clergé de France à prendre part aux élections de l'Assemblée constituante et à donner son concours à la nation dans une crise aussi grave, il avait soin de lui rappeler que ce rôle et cette mission de médiateur ne devaient point se prolonger au delà des circonstances exceptionnelles qui l'y avaient appelé.

Plus il sentait le besoin que le peuple a du prêtre, plus il souffrait de tout ce qui pouvait amoindrir son caractère, abaisser sa couronne sacerdotale, diminuer son influence religieuse. Aussi l'attitude d'une partie du clergé sous le nouvel empire et les malheureuses tentatives d'une certaine école pour ressusciter les thèses les plus impopulaires le remplissaient-ils d'une amère et inconsolable tristesse. Tous les efforts tentés depuis 1830 pour persuader

à la nation que le clergé ne prétendait plus à rien qu'au droit commun, qu'il respectait le passé, mais ne voulait pas le faire revivre, qu'il n'aspirait qu'à une chose, à l'entière liberté de sa parole, de ses mouvements et de son enseignement, dans le respect sincère de la liberté d'autrui, tous ces efforts venaient échouer devant l'évidence du contraire. On était condamné à la douleur d'entendre l'esprit public reprocher chaque jour aux catholiques d'avoir essayé de le tromper ; il fallait voir à cause de cela le clergé perdre en peu de temps tout ce qu'il avait gagné en influence et en popularité pendant les vingt dernières années, voir se réveiller les vieilles haines et renaître l'ancienne peur du prêtre, moins comme homme de Dieu que comme homme de parti ; il fallait le voir attaqué de nouveau plus comme un ennemi politique que comme représentant des intérêts religieux. Ah ! comment le Père Lacordaire n'en eût-il pas souffert ? Comment son large esprit, son cœur si loyal, son âme si fortement éprise du double et invisible amour de l'Église et de son pays, comment tout en lui n'en eût-il pas été profondément attristé et humilié ? L'Église, l'exaltation de l'Église, c'était sa grande prière <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> « Je vous recommande de prier sans cesse pour la conservation et l'affranchissement de l'Église, particulièrement dans les pays où elle est le plus menacée. Le chrétien ne doit pas songer seulement à son salut personnel, mais à celui de ses frères, et les destinées de l'Église doivent le tenir constamment attentif. L'Église est la seule œuvre éternelle à laquelle nous puissions nous associer : tout le reste passe et passera. » — Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly.

c'était sa passion, et il voyait ses intérêts compromis par ceux-là mêmes qui prétendaient les défendre ; il voyait s'effacer peu à peu du front du prêtre l'auréole du respect, de la vénération, de la confiance. Il était loin de conseiller une attitude hostile vis-à-vis du pouvoir, et, pour sa part, il a été des premiers à applaudir à une guerre où il croyait voir le profit de l'Église dans l'affranchissement d'un peuple ; mais il estimait que, dans des sociétés comme les nôtres, où le gouvernement passe de main en main avec une effrayante rapidité, et tend tous les jours à une démocratie plus radicale, il n'y avait, pour la foi d'une nation, d'espoir de progrès et d'honneur que dans une attitude du prêtre digne, indépendante et dégagée de toute solidarité, et il répétait avec M. de Tocqueville : « Le christianisme c'est un vivant qu'on a voulu attacher à des morts : coupez les liens qui le retiennent, et il se relèvera ! »

Il n'a pas été donné au Père Lacordaire de voir l'heure de cette résurrection à venir, de cet embrassement définitif : il est mort dans la douleur d'un spectacle qui navrait sa foi plus encore que son patriotisme. Mais il ne désespéra jamais, et il saluait de loin l'aurore de ce jour appelé de tant de vœux. Il se réjouissait d'y avoir travaillé toute sa vie, sans avoir rien trahi, rien renié, pur de toute défaillance, de toute défection. Il s'en réjouissait avec son illustre ami, le comte de Montalembert, un des rares soldats restés fidèles au

drapeau de leurs jeunes et belles années, et il lui disait : « Quoi qu'il arrive de notre temps, l'avenir se lèvera sur notre tombe. Il nous y trouvera purs de trahison, de défection, d'adulation du succès, et constants dans notre espoir d'un régime politique et religieux digne du christianisme dont nous sommes les enfants. Nous avons méprisé pour notre foi l'appui du despotisme, quelque part qu'il règne ; nous n'avons attendu son triomphe que des armes qu'employaient les apôtres et les martyrs, et si elle doit triompher en effet, dans ce monde, livré à tant de désordres de cœur et d'esprit, elle ne le fera que par ces moyens qui lui donnèrent l'empire sur le paganisme et qui l'ont sauvée, jusqu'à présent, des haines conjurées d'une fausse philosophie et d'une fausse politique<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre du 26 novembre 1858.

## CHAPITRE XVIII

1849-1854

FONDATIONS DE FLAVIGNY, DE PARIS ET DE TOULOUSE. — ÉRECTION CANONIQUE DE LA PROVINCE DE FRANCE. — NOMINATION DU R<sup>m</sup>e PÈRE JANDEL A LA CHARGE DE VICAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE. — CONFÉRENCES DE TOULOUSE. — FIN DU PROVINCIALAT DU PÈRE LACORDAIRE.

Le Père Lacordaire avait payé sa dette à son pays dans la crise de 1848 ; il s'était jeté dans le feu, et *s'y était même un peu brûlé*, comme il l'avouait, mais en acquérant le droit à la retraite et à des services moins périlleux. Il reprit, pour ne plus le quitter jusqu'en 1851, le ministère de la prédication à Paris et en province. Il s'était engagé pour prêcher l'Avent de cette même année 1848 à Dijon, la ville de son enfance et de ses premiers triomphes de collège. Une affaire importante pour lui se rattachait à cette prédication. Plusieurs ecclésiastiques du diocèse, possesseurs d'une ancienne maison religieuse aux environs de Dijon, l'avaient offerte à

peu près gratuitement au grand orateur dont la Bourgogne était fière, pour en faire un couvent de son Ordre. Il vint donc à Dijon, et revit « ces beaux clochers qu'admirait Henri IV, ces rues larges et propres relevées par un grand nombre d'hôtels du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, la tour et le palais des ducs de Bourgogne, le parc dessiné par le Nôtre sur les Ordres du prince de Condé, et cette magnifique ceinture de montagnes et de collines où la vigne de Bourgogne commence à étendre ses pampres généreux. Ce spectacle m'a toujours touché, et nulle part je ne respire un air qui me fasse mieux sentir ce que c'est que la patrie.

« A quinze lieues de Dijon, vers le nord-ouest, sur une hauteur au pied de laquelle se rencontrent plusieurs vallées, et d'où l'on découvre ce sommet de l'ancienne Alise, dernier boulevard de la liberté des Gaules, s'élève comme sur un promontoire la petite ville de Flavigny. Flavigny possédait autrefois une abbaye de bénédictins, une collégiale de chanoines, un château seigneurial, et le parlement de Bourgogne y avait siégé au temps de la Ligue. Toute cette splendeur n'existait plus. L'église abbatiale avait été détruite, la collégiale changée en paroisse, et le château s'était transformé en un simple pensionnat d'Ursulines. Entre ces restes d'une gloire éteinte, on découvrait sur une longue terrasse un bâtiment modeste qui avait servi autrefois de petit séminaire au diocèse de Dijon. Quelques ecclésiastiques de ce diocèse, sensibles aux souve-

nirs de leur jeunesse, l'avaient pieusement racheté, et attendaient l'occasion de le consacrer de nouveau à un but religieux. Ils vinrent me l'offrir, et, après en avoir conféré avec M<sup>sr</sup> Rivet, évêque de Dijon, je le reçus d'eux à des conditions honorables pour leur désintéressement. Quoique le climat de Flavigny fût assez rude, il l'était moins que celui de Chalais, et j'y transportai nos jeunes novices, en réservant la montagne du Dauphiné pour être le séjour de nos étudiants. Les commencements de Flavigny furent très pauvres. Je me rappelle que dans les premiers jours il n'y avait que sept chaises dans toute la maison : chacun portait la sienne partout où il allait, de sa cellule au réfectoire, du réfectoire à la salle de récréation, et ainsi du reste. Mais cet état de détresse ne dura pas. Un comité d'ecclésiastiques et de laïques se forma à Dijon, sous la présidence de l'évêque, pour nous assurer quelques ressources, et pendant plusieurs années, en effet, nous lui dûmes une charité que nous n'avions point encore rencontrée sous cette forme<sup>1</sup>. »

Flavigny fut la troisième fondation. Elle n'eut rien des pénibles entraves administratives des deux précédentes. Non seulement le Père Lacordaire trouva dans son pays natal des amis qui lui vinrent généreusement en aide, et qui devaient, quelques années plus tard, lui donner à Dijon même une maison toute meublée ; mais nulle voix opposante ne s'éleva, dans la presse, comme à Chalais et à

<sup>1</sup> Mémoires,

Nancy, contre cette nouvelle diffusion de la famille dominicaine. La jeune république eut encore ce mérite assez rare de répudier les peurs injustes des gouvernements antérieurs vis-à-vis de l'extension des Ordres religieux. Si naturel et imprescriptible que soit le droit de chaque citoyen de vivre selon sa conscience et sa foi, les pouvoirs qui ont précédé et suivi celui de 1848 se sont montrés trop ombrageux à cet égard pour ne point faire honneur à ce dernier de son esprit plus intelligent et plus large.

Qu'aurait pensé M. Martin (du Nord), ce vigilant protecteur des intérêts religieux en France, si on lui eût dit que le Père Lacordaire songeait à planter son drapeau non plus sur un rocher désert des montagnes du Dauphiné, mais au centre même de la capitale ? C'est cependant ce qui eut lieu le 4 novembre 1849. Ce jour-là, M<sup>sr</sup> Sibour, archevêque de Paris, installait solennellement le Père Lacordaire et ses religieux dans l'ancien couvent des Carmes. On ne se cachait plus comme en 1844 ; les portes de l'église, largement ouvertes, donnaient entrée à une foule curieuse et bienveillante ; cette fois encore la presse hostile se tut, occupée qu'elle était à poursuivre ailleurs que chez des moines les véritables ennemis de la république. Le récit de cette fondation et des événements qui suivirent, est une des dernières pages des mémoires écrits par le Père Lacordaire sur son lit de mort.

« M<sup>sr</sup> Affre, dit-il, avant de mourir glorieusement sur les barricades, avait eu la pensée de

créer, dans l'ancien couvent des Carmes, là même où avaient eu lieu les massacres du 2 septembre 1792, une école de hautes études ecclésiastiques en même temps qu'un corps auxiliaire pour desservir l'église. Après sa mort, M<sup>sr</sup> Sibour, son successeur, m'offrit l'église avec une partie du couvent. C'était, il est vrai, une position précaire, assurée seulement par des baux susceptibles de renouvellement ; mais comme il y avait pour l'archevêché de Paris une obligation de conscience d'avoir là un corps de prêtres ou de religieux, j'acceptai les offres de M<sup>sr</sup> Sibour, et je pris possession le 15 octobre 1849.

« On touchait alors à l'un des plus grands événements politiques et religieux qui se fût réalisé depuis l'édit de Nantes. La révolution de 1848 avait enfin éclairé une notable portion de la bourgeoisie française, et elle avait entendu que trois cent mille hommes ne suffisent pas pour gouverner une nation de trente-quatre millions d'hommes, si elle n'est pas préparée d'en haut par des lois qui s'imposent à la conscience, et y créent avec le respect de Dieu le respect de l'homme lui-même. Cette lumière était tardive ; mais elle s'était faite, et elle permit à M. le comte de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, de présenter à l'Assemblée législative un projet de loi sur la liberté d'enseignement, élaboré par une commission qu'il avait nommée lui-même, et qui révélait par sa composition seule le progrès des esprits. On y voyait

M. de Montalembert à côté de M. Cousin, M. l'abbé Dupanloup à côté de M. Thiers, M. Laurentie en face de M. Dubois, les noms catholiques mêlés aux noms universitaires, et tout un ensemble d'hommes honorables, mais rapprochés de loin, et qui indiquait que la raison, la logique et l'équité allaient enfin traiter cette suprême question. En effet, tous ces hommes, si divers d'origine et de croyance, parvinrent à s'entendre sur le principe et le mode d'enseignement, sans même excepter de son bénéfice les Ordres religieux, et la loi fut adoptée le 15 mars 1850 à une grande majorité, après que la France eut gémi quarante ans sous le monopole d'une instruction laïque. Il avait fallu trois révolutions pour briser cette servitude, comme, au xvi<sup>e</sup> siècle, il avait fallu trente-six ans de guerres civiles et religieuses pour arriver à l'édit de tolérance et de pacification qui fut la gloire de Henri IV encore plus que ses victoires. La loi sur la liberté de l'enseignement a été l'édit de Nantes du xix<sup>e</sup> siècle. Elle a mis fin à la plus dure oppression des consciences, établi une lutte légitime entre tous ceux qui se consacrent au sublime ministère de l'éducation et de l'enseignement, et donné à tous ceux qui ont une foi sincère le moyen de la transmettre saine et sauve à leur postérité... Comme l'édit de Nantes fut pendant un siècle l'honneur de la France, et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église, ainsi la loi sur la liberté d'enseignement sera-t-elle la borne sacrée où nos dissen-

timents, au lieu de se résoudre en haines et en oppression, ne se livreront plus qu'une guerre légitime d'où sortira le progrès naturel de la société. Si une main téméraire, quelque puissante qu'elle fût, osait un jour toucher à cette borne plantée d'un commun accord au milieu de nos discordes et de nos révolutions, qu'elle sache bien que Louis XIV, dans toute sa gloire, n'a révoqué l'édit de Nantes qu'en déshonorant son règne, en préparant le xviii<sup>e</sup> siècle et la ruine de sa maison. Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer; l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre<sup>1</sup>. »

Dès les premiers mois de l'installation dans la maison de la rue de Vaugirard, le Père Lacordaire inaugura dans l'église du couvent une série d'instructions morales plus simples par la forme que les discours de Notre-Dame, et dont le sujet était emprunté à l'évangile du jour. Il prêchait le matin, au milieu de la messe, et commentait pendant une demi-heure le texte sacré. C'était la première fois qu'il abordait le côté pratique de la vie chrétienne. Il le fit d'une manière tout à fait familière, se laissant aller aux applications actuelles, aux digressions imprévues, aux récits attachants qui gravent plus profondément la vérité. Ces homélies, commencées avec l'Avent et poursuivies jusqu'au Carême de 1850, produisirent un grand bien. « Imaginez-vous,

<sup>1</sup> Mémoires, 22 novembre 1840 — Paris — 217 —

écrivait-il, que je suis devenu curé. Tous les dimanches, après l'évangile, je fais un prône d'une demi-heure, ou, si vous l'aimez mieux, une homélie sur le texte évangélique du jour. Notre église est pleine. On paraît content de ce nouveau genre de prédication, et l'on croit qu'il produira du bien, plus de bien même que les conférences de Notre-Dame<sup>1</sup>. »

Cependant le Saint-Père, instruit des progrès des Frères Prêcheurs en France, eut la pensée de faire profiter l'Italie et l'Ordre entier de ce renouvellement de sève sur l'antique souche dominicaine. Dès son avènement au gouvernement de l'Église, il avait songé à la réforme des Ordres religieux, et il saisissait toutes les occasions favorables de faire avancer cette œuvre délicate et difficile. Il jeta les yeux sur le révérend Père Jandel, qui lui avait été signalé comme le plus propre à seconder ses projets, et le manda à Rome au mois de juillet 1850. La préférence donnée à ce dernier sur le restaurateur de l'Ordre en France fut diversement interprétée. M<sup>me</sup> Swetchine en exprimait son avis au Père Lacordaire en ces termes : « Je puis vous dire très consciencieusement que l'honneur fait au Père Jandel est surtout rapporté à vous, et que rien n'a paru plus simple, qu'ayant recours à la source française, on ne soit pas exposé à la laisser tarir en vous en ôtant. Le Père Jandel fera presque tout ce que

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Paris, 26 novembre 1849.

vous auriez fait à Rome ; mais comment vous aurait-il remplacé en France <sup>1</sup> ? » Quoi qu'il en soit des vrais motifs qui déterminèrent le Pape à choisir le Père Jandel, l'honneur qui en revenait à la colonie française parut au Père Lacordaire comme une douce récompense de ses travaux. « C'est un grand honneur pour nous, écrivait-il, qui avons à peine quelques années d'existence, que le vicaire de Jésus-Christ proclame hautement, par un choix extraordinaire, comme le rejeton vivant de l'Ordre de Saint-Dominique. C'est pour moi la récompense la plus précieuse de tous mes travaux... Quels qu'aient été les motifs de préférence, je ne puis voir là qu'une admirable miséricorde de Dieu, qui n'a pas voulu m'arracher à mon ministère apostolique, et me jeter pour le reste de ma vie dans une administration qui ne m'eût laissé le temps ni d'écrire une ligne ni de prononcer une parole. Le Père Jandel, c'est moi-même sans les inconvénients de moi-même. Aussi puis-je vous assurer que je n'éprouve qu'un seul sentiment, celui d'une profonde reconnaissance <sup>2</sup>. »

Cependant l'élévation du Père Jandel au généralat rencontrait des difficultés à Rome, et traînait en longueur. Le Père Lacordaire, qui pressentait les obstacles d'une œuvre de réforme en Italie, et les redoutait pour le Père Jandel, partit pour Rome

<sup>1</sup> *Correspondance du R. P. Lacordaire avec M<sup>me</sup> Swetchine*, p. 497.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 495.

au mois de septembre de cette même année 1850, dans l'espoir de conserver à la province de France, encore si faible, les services d'un religieux dont l'absence allait la mettre dans un grand embarras. Cet espoir ne devait pas se réaliser. Le Père Jandel, qui aurait bien voulu se soustraire au fardeau de l'autorité, dut courber la tête et se soumettre ; il reçut, le 30 septembre, le bref qui l'instituait Vicaire Général de tout l'Ordre, et prit possession de sa charge le 2 octobre suivant.

Le Père Lacordaire profita de son séjour à Rome pour demander l'érection canonique de la province de France, et la faire entrer ainsi d'une manière définitive dans les rouages d'une administration régulière et dans tous les droits des anciennes provinces. Il fallait avoir trois couvents ; nous en avions quatre : Nancy, Chalais, Flavigny et Paris. Le Père Gigli, alors Vicaire Général de l'Ordre, et aujourd'hui Maître du Sacré-Palais, se fit une gloire et une joie de souscrire à la demande du Père Lacordaire, et le 15 septembre 1850, une des fêtes de saint Dominique, il signait l'acte qui rétablissait la province de France dans tous ses droits et privilèges, et en instituait le Père Lacordaire premier provincial.

Ce voyage lui fournit encore l'occasion de dissiper certaines préventions nées à Rome des échos de Paris. On lui reprochait d'avoir émis dans ses Conférences des propositions contraires à l'enseignement général, soit sur l'origine de la souverai-

neté, soit sur le pouvoir coercitif de l'Église, soit sur le domaine temporel des papes. Ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait ces accusations, dont la source lui était connue. Il lui fut aisé de donner sur toutes ces questions des réponses catégoriques et satisfaisantes, et de reprendre ainsi à la cour romaine la position d'estime et de sympathie qu'il méritait à tant de titres. Le Pape le reçut avec beaucoup de bonté, et s'exprima sur lui plusieurs fois, devant des Français, avec intérêt et bienveillance.

Il revint en France poursuivre le cours de ses Conférences à Notre-Dame. Il devait achever pendant le Carême de 1851 l'exposition de la partie dogmatique de son enseignement. Restait la morale, qu'il divisait en deux sections : les vertus et les sacrements. « Voilà bien de l'avenir encore, écrivait-il ; mais qu'est-ce que l'avenir de l'homme ? » — Il disait vrai ; des événements imprévus ne lui permirent pas d'inaugurer à Notre-Dame cette seconde partie de sa tâche, et, par une sorte de pressentiment de l'avenir dont il se défendait tout en l'exprimant, il fit cette année même de solennels adieux à ses auditeurs. Il ne pouvait descendre de cette chaire désormais illustre sans remercier tous ceux qui l'y avaient soutenu. Ces adieux à la grande armée des Conférences furent un des rares et éloquents épanchements avec son auditoire qui rappellent ces retours vers un passé glorieux auxquels se complaisent les grands capitaines avec les anciens compagnons de leurs exploits.

« Encore qu'une nouvelle carrière me fût préparée par Dieu et par mon dévouement pour vous, je ne puis me défendre de vous parler comme si je vous adressais des adieux. Permettez-le-moi, non comme un pressentiment de l'avenir, mais comme une consolation.

« Je dis une consolation, parce que j'éprouve en moi deux sentiments contraires : l'un de joie, d'avoir achevé avec vous une œuvre utile au salut de plusieurs, et de l'avoir achevée dans un siècle que l'on a nommé le siècle des avortements ; l'autre de tristesse, en songeant qu'une œuvre ne s'achève pas par un homme sans qu'il y laisse la plus belle partie de soi-même, les prémices de sa force et la fleur de ses ans. Le Dante commence ainsi sa divine épopée : « Au milieu du chemin de la vie, « je m'éveillai seul dans une forêt profonde. » Je suis parvenu, Messieurs, à ce milieu du chemin de la vie, là où l'homme se dépouille du dernier rayon de sa jeunesse, et descend par une pente rapide aux rivages de l'impuissance et de l'oubli. Je ne demande pas mieux que d'y descendre, puisque c'est le sort que l'équitable Providence nous a fait ; mais du moins, à ce point de partage des choses, d'où je puis voir encore une fois les temps qui vont finir, vous ne m'envierez pas la douceur d'y jeter un regard, et d'évoquer devant vous, qui fûtes les compagnons de ma route, quelques-uns des souvenirs qui me rendent si chers et cette métropole et vous.

« C'est ici, quand mon âme se fut ouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descendit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où, sur mes lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, je reçus pour la seconde fois le Dieu qui m'avait visité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici que, couché sur le pavé du temple, je m'élevai par degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de longs détours où je cherchais le secret de ma prédestination, il me fut révélé dans cette chaire que, depuis dix-sept ans, vous avez entourée de silence et d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire je rapportai l'habit religieux qu'un demi-siècle de proscription avait chassé de Paris, et que le présentant à une assemblée formidable par le nombre et la diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une révolution, lorsque nos places étaient encore couvertes des débris du trône et des images de la guerre, vous vîntes écouter de ma bouche la parole qui survit à toutes les ruines, et qui, ce jour-là, soutenue d'une émotion dont nul ne se défendait, fut saluée de vos applaudissements. C'est ici, sous les dalles voisines de l'autel, que reposent mes deux premiers archevêques : celui qui m'appela tout jeune à l'honneur de vous enseigner, et celui qui m'y rappela après qu'une défiance de mes forces m'eut éloigné de vous. C'est ici, sur ce même siège archiépiscopal, que j'ai retrouvé dans un troisième pontife le même cœur et

la même protection. Enfin, c'est ici qu'ont pris naissance toutes les affections qui ont consolé ma vie, et que, homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui m'ont aimé.

« O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autels qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme, et m'épancher en moi-même au souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion. Et vous, Messieurs, génération déjà nombreuse, en qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je vous demeure uni pour l'avenir comme je le fus dans le passé; mais si un jour mes forces trahissaient mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une voix qui vous fut chère, sachez que vous ne serez jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais que vous n'ayez été la gloire de ma vie et que vous ne soyez ma couronne dans l'éternité<sup>1</sup>. »

Tels furent ses adieux à Notre-Dame, qu'il appelait *sa grande patrie*! « Je la salue toujours, disait-il, dès qu'en entrant à Paris j'aperçois ses tours<sup>2</sup>. » Après le coup d'État du 2 décembre

<sup>1</sup> LXXIII<sup>e</sup> conférence.

<sup>2</sup> *Lettres à des jeunes gens*, p. 244.

1851, il ne remonta plus dans cette chaire, malgré les instances que lui en fit plusieurs fois l'archevêque de Paris.

Il partit presque immédiatement pour visiter les couvents de Belgique et de Hollande, dont il était Vicaire général, et de là se rendit en Angleterre, où la sève dominicaine française avait aussi pénétré. Il n'y demeura que trois semaines, juste le temps de visiter nos trois couvents et d'avoir une idée générale du peuple anglais. Le spectacle des progrès du catholicisme dans ce pays lui inspirait sur l'avenir du monde des vues, une perspective, qu'on nous saura gré de reproduire ici. « Ce voyage, tout court qu'il fut, m'a grandement intéressé et consolé. Notre-Seigneur travaille ce grand pays; nous n'aurons pas le bonheur de le voir catholique, mais peut-être ce spectacle sera réservé à nos descendants. Je ne puis réduire ma foi au désespoir, et penser que l'Évangile ne régnera pas un jour sur tout l'univers, sauf les révoltes individuelles qui, même étant nombreuses, n'empêchent pas les nations d'appartenir à Jésus-Christ. Ainsi, il y a en France beaucoup d'incroyants, de débauchés de corps et d'intelligence; cependant peut-on dire que la France ne soit pas une nation chrétienne? Le souffle de l'Évangile ne gouverne-t-il pas l'ensemble des âmes, encore que beaucoup ne lui ouvrent qu'une partie de leur vie? Je ne pense pas que jamais l'ordre du moyen âge, avec ses voies de contrainte, s'établisse dans le monde en-

tier ; mais peu à peu, tous les peuples entrant dans des communications de plus en plus rapides, la force ne soutenant plus les erreurs, les schismes et les fausses religions, il se fera deux unités, l'une positive, qui réunira tous les chrétiens, l'autre négative, qui réunira tous les sceptiques, et de la lutte de ces deux forces colossales naîtront les combats des derniers jours. Voilà comment je considère l'avenir<sup>1</sup>. »

Les jours de son pèlerinage se hâtaient vers le terme. Il n'avait que cinquante ans : il était dans la plénitude de l'âge et de la force, et cependant il ne lui restait plus que dix ans de combats et de travaux pour avoir à chanter le cantique de la mort : « Ma vie est emportée loin de moi, comme s'est repliée la tente des pasteurs. » Mais Dieu préparait à ce reste de ses années la plus noble couronne, dans une œuvre nouvelle, plus obscure, mais plus féconde peut-être que toutes celles de sa vie. Après s'être occupé de haut enseignement, il allait consacrer ses dernières années à l'éducation de la jeunesse ; il avait semé la vérité dans le vaste champ des intelligences de sa génération, il allait prendre la génération à venir par l'enfance, et lui cultiver le cœur. Se pouvait-il un plus souhaitable couronnement à une carrière déjà si pleine ? « Comme il y a, disait-il lui-même de son ami Frédéric Ozanam, comme il y a dans une grande

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Flavigny, 31 mars 1852.

âme unie au monde un besoin d'achever le monument qu'elle a conçu, et qui portera son nom, il y a dans une grande âme unie à Dieu le besoin d'achever l'œuvre qu'elle a commencée pour lui et où elle pense cacher son nom sous le sien<sup>1</sup>. » L'éducation de la jeunesse lui apparut comme l'achèvement naturel de sa vie ; il reconnut et bénit la main de Dieu dans les événements qui l'engagèrent d'eux-mêmes dans cette voie nouvelle. Nous raconterons plus au long, dans le chapitre suivant, comment le fondateur du Tiers Ordre enseignant comprit et réalisa sa mission dans l'éducation. Contentons-nous de dire ici que depuis assez longtemps on le priaît vivement d'accepter pour lui et pour son Ordre la direction du pensionnat d'Oullins, aux portes de Lyon. Il s'y décida pendant l'été de 1852, acheta le collège et envoya les premiers membres du Tiers Ordre enseignant faire leur noviciat à Flavigny.

Il n'abandonnait pas pour cela la direction du grand Ordre. L'éducation de la jeunesse était simplement un nouvel accroissement de famille qui augmentait pour lui les labeurs et les joies. Ces deux branches de l'enseignement et de la prédication devaient se prêter un mutuel appui. Un discours prêché par le Père Lacordaire pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin à Toulouse fit naître la première idée d'une fondation domini-

<sup>1</sup> *Notice sur Ozanam.*

caine dans cette ville, et Toulouse donna Sorèze au Tiers Ordre. Toulouse était le berceau de la famille des Frères Prêcheurs ; le saint Patriarche Dominique y avait eu sa première maison, et cette ville, si riche en reliques, se glorifiait de posséder le corps de saint Thomas d'Aquin, le plus grand docteur de l'Ordre, sinon de l'Église. Le Père Lacordaire accepta donc avec empressement et reconnaissance la proposition de ce nouvel établissement. Il écrivait le 24 octobre 1853 : « Je pars demain pour Toulouse. Aucune fondation, et c'est la sixième en comptant Oullins, ne m'a causé un sentiment aussi vif et aussi pur. Il me semble que je retourne dans ma patrie, et que saint Dominique et saint Thomas d'Aquin vont me recevoir dans leurs bras. » Et quelques jours après : « Quoique accoutumé depuis dix ans à ces bénédictions de Dieu, cependant celle-ci me va plus au fond du cœur et m'attendrit davantage. Il me semble que c'est le couronnement des grâces que Dieu m'a faites dans ma vie, et qu'il n'y a plus rien au delà, si ce n'est de ne pas me montrer trop indigne, dans les jours qui me restent, de ce que j'ai reçu si gratuitement.

« Chaque fois que je passe dans ces rues et ces chemins de Toulouse, bien souvent du moins, la pensée me vient que saint Dominique y a marché ; et, en comparant sa vie à la mienne, je suis surpris que Dieu ait choisi pour rétablir son Ordre en France un instrument si peu semblable à celui qui

en fut le fondateur. Tous les mercredis je vais à Saint-Sernin célébrer la messe au tombeau de saint Thomas d'Aquin, à l'intention de notre Ordre, et de la province de France en particulier<sup>1</sup>. »

L'installation des Dominicains à Toulouse eut lieu le 30 décembre 1853, par M<sup>gr</sup> Mioland. Nulle part ils ne reçurent un accueil de sympathie plus pieuse et plus profonde ; on semblait vraiment voir en eux des frères de retour dans la patrie après un long exil. Des vieillards se souvenaient d'avoir vu les anciens dominicains, leur souriaient comme à de vieilles connaissances, et venaient leur raconter mille détails sur leurs Pères d'avant la révolution. L'année suivante, le Père Lacordaire reprit, dans la cathédrale de cette ville, dans cette même chaire où avait prêché saint Dominique, la suite de ses conférences de Notre-Dame. Son plan embrassait toute la vie chrétienne, et devait comprendre six à sept ans. Il ne put en donner que la première série. Ces conférences ont été publiées, et font suite à celles de Notre-Dame de Paris. Il y retrouva les mêmes accents qu'autrefois, mais avec une diminution de forces physiques qui ne permettait plus à sa voix d'arriver aussi pleine et vibrante aux derniers rangs de son immense auditoire.

Pendant le cours de ces conférences, une société d'actionnaires de Toulouse qui avait acheté l'ancienne école de Sorèze pour l'empêcher de tomber

<sup>1</sup> Correspondance avec M<sup>me</sup> Swetchine, p. 528 et 531.

aux mains des protestants, vint en offrir la direction au Père Lacordaire, et le prier de réaliser leurs vues et de combler leurs espérances en fondant et perpétuant dans cette illustre maison l'esprit d'une éducation solidement chrétienne. On lui laissait l'administration pleine et absolue de l'école pendant trente ans, avec application des bénéfices à son profit, de manière à éteindre peu à peu les actions des propriétaires et à faire ainsi passer la propriété sur la tête des nouveaux directeurs sans courir aucune chance défavorable. Ces conditions, soumises au Maître Général et agréées par lui, furent signées par le Père Lacordaire, qui prit possession de l'école, à la distribution des prix, le 8 août de cette même année 1854. Ces nouvelles fonctions de directeur d'un grand collège allaient remplir les dernières années de sa vie et l'arracher à toute autre préoccupation. Il renonça à continuer ses conférences de Toulouse, et profita de l'expiration légale de ses pouvoirs de Provincial pour se consacrer entièrement à l'œuvre importante à laquelle Dieu l'appelait.

Il y avait quatre ans que la province était canoniquement érigée et qu'il la gouvernait selon les constitutions de l'Ordre ; mais en réalité il en était le chef depuis seize ans. Il convoqua donc le premier chapitre régulier au couvent de Flavigny pour le 15 septembre de cette année 1854, et, avant de résigner ses pouvoirs, il voulut rendre à ses frères et enfants un compte détaillé de son administration.

Dans ce mémoire écrit, il rappelle d'abord la fondation des cinq premiers couvents de Nancy, Chalais, Flavigny, Paris et Toulouse, sans compter les deux collèges d'Oullins et de Sorèze. Chaque pas en avant dans le rétablissement de l'Ordre a été payé par une victime de la mort, et chaque nouvelle maison a dû s'élever sur un tombeau. Il en prend occasion pour retracer en peu de mots la vie de ses frères aînés devenus nos protecteurs dans le ciel. Nous en avons cité des extraits en rappelant leur mémoire en son temps. « Puissent leurs tombes, ajoute-t-il, visitées toujours par notre postérité, lui être un mémorial des grands cœurs qui lui furent donnés et ravis ! » Il résume ensuite les travaux apostoliques de ses enfants auxquels il a été donné de faire revoir avec honneur l'habit du Frère Prêcheur dans toutes les grandes villes de France, et d'y recueillir d'abondants fruits de grâces, témoignage de l'assistance de l'Esprit de Dieu, « le seul qui ouvre les âmes, les éclaire et les convertisse. » Il constate le progrès des études théologiques : « Saint Thomas, dit-il, en est l'astre comme il le fut toujours ; enseigné avec conviction, mais sans cette idolâtrie superstitieuse qui ne permet de rien voir hors de lui, et qui ferait de sa lettre une borne, tandis qu'elle est un feu vivifiant. » Il invite ses Frères à remercier avec lui le Seigneur d'avoir pu nourrir une famille de quarante-trois religieux, non sans peine et sans privations, il est vrai, mais sans engager et compro-

mettre l'avenir, grâce à la prudente modération et lenteur dont il s'était fait une loi d'administration. « Ces ressources, dit-il, sont venues de notre travail, du patrimoine de quelques-uns des frères, et, en très petite proportion, des dons pieux qui nous ont été faits. Il est remarquable que les étrangers à l'Ordre n'ont jamais été que pour très peu dans les secours qui nous sont venus. Beaucoup de personnes, cependant, placées dans une condition médiocre, nous ont favorisés de tout leur pouvoir, et si nous ne les nommons pas, ce n'est point faute de reconnaissance, mais pour laisser sur leur charité le voile qu'y a mis leur modestie. Bien des vœux et des prières nous ont suivis dans nos épreuves; bien des bourses étroites nous ont été ouvertes, et le denier du pauvre sera un jour trouvé dans nos fondements. »

Il rappelle la règle qu'il s'était tracée vis-à-vis des postulants entrant dans l'Ordre, « règle que nous ne devons, dit-il, jamais abandonner : premièrement, de laisser à nos religieux, avant leur profession, une pleine et entière liberté de cœur au sujet de leur testament; en second lieu, de ne point accepter ce qui serait fait par eux au préjudice notable de leurs proches parents, mais de les induire alors à respecter tout ensemble les droits de la famille et l'honneur de l'Ordre. »

Il conclut ainsi :

« Je termine là, mes très révérends Pères, le compte que je vous devais de mon administration.

Je vous remercie, et je remercie en vous toute la province, de l'affection qu'elle m'a montrée, et qui m'a constamment soutenu dans les épreuves inséparables d'une fondation. A Rome, en Piémont, en France, nous avons vécu comme des frères, et brisé, par notre union dans les plus durs travaux, les efforts d'un ennemi dont nous avons connu les coups sans connaître son nom. La mort, en moissonnant parmi nous les meilleurs et les plus chers, nous a légué des vertus qui eussent été notre exemple et notre joie si elles eussent marché devant nous, mais qui ont été notre force près de Celui qui nous les a retirées de devant les yeux pour les voir des siens. Nous avons beaucoup perdu, mais nous avons beaucoup retrouvé. Grâce aux morts et grâce aux vivants, nous pouvons aujourd'hui rompre les langes de notre berceau, et, quoique si jeunes encore, sortir des liens d'une autorité qui a duré quatre fois le temps que lui accordent nos constitutions. J'eusse dû, en abdiquant le pouvoir, vous rendre l'obéissance plus douce en la pratiquant moi-même ; c'eût été, ce semble, le plus heureux pour moi, le plus utile pour vous. Mais, sans l'avoir choisie, une autre mission, qui se rattache à la première, m'appelle loin de vous. Je l'accepte de Dieu, soit qu'il veuille en effet fonder par mes mains le Tiers Ordre enseignant, soit qu'il ait d'autres desseins cachés à nos courtes pensées. Je m'éloigne sans vous quitter, priant Dieu de me bénir avec vous, de maintenir dans nos

maisons et dans vos cœurs la paix, l'union, l'observance, la soumission fidèle à l'autorité, l'esprit de nos saints, la vie apostolique, de vous faire croître enfin *comme les étoiles du ciel et le sable de la mer.* »

Tranquille du côté de cette première et grande œuvre de sa vie désormais assise et en pleine voie de progrès, il put se tourner tout entier vers cette nouvelle famille du Tiers Ordre encore au berceau, et lui donner les soins et les fatigues d'un dévouement rajeuni aux sources du cœur.

## CHAPITRE XIX

1854-1860

FONDATION DU TIERS ORDRE ENSEIGNANT. — OULLINS. — SORÈZE.

Cette idée de l'enseignement religieux de la jeunesse était de très ancienne date chez le Père Lacordaire. On se souvient qu'à Rome, en 1838, au moment où se traitaient avec le général de l'Ordre les préliminaires de l'œuvre dominicaine française, il avait demandé et obtenu pour elle l'autorisation de fonder des collèges. Il voulait dès lors faire marcher de front l'enseignement de la chaire et l'éducation de l'enfance. Il se rappelait avoir perdu au lycée de Dijon sa foi religieuse et la candeur de son âme. Il y était entré pur de cœur, priant et aimant le Dieu de sa mère ; il en était sorti avec des croyances ruinées et des mœurs fortement blessées. C'était là le sort à peu près général, il le savait. N'y avait-il pas de remède à un si grand

mal ? L'Université possédait assurément d'excellents maîtres ; mais tous n'avaient pas les croyances religieuses des familles contraintes à leur confier leurs enfants. La foi n'y était pas suffisamment protégée, et le Père Lacordaire lui-même, malgré le dévouement si exceptionnel et si sincère de son vénéré maître, M. Delahaye, n'avait pu y sauver ses principes religieux d'un naufrage précoce. Il y avait donc là une première et très regrettable lacune. De plus, au-dessous du don surnaturel de la foi, il y a les soins à donner au cœur de l'enfant, à la nature morale, il y a l'éducation proprement dite. La science des langues mortes, le goût des belles-lettres, la philosophie elle-même, n'y suffisent pas ; il y faut le sentiment de la paternité morale, l'amour désintéressé des âmes encore dans les langes de l'enfance ; il y faut la science du sacrifice, de l'immolation de soi-même à cette famille d'adoption, et le courage du renoncement à toute autre joie domestique. Aussi les siècles précédents avaient-ils été tous élevés par des corporations vouées au célibat, qui ne comprenaient pas autrement leur importante mission, et qui donnaient un égal soin à l'âme, au cœur et à l'esprit de l'enfant. C'était une tradition à reprendre et à renouer. A peine en possession de sa foi reconquise et des saintes prérogatives du sacerdoce, le Père Lacordaire se fit l'intrépide champion de cette idée de l'éducation, mais de l'éducation complète et par conséquent libre, puisque le seul corps qui en

avait alors le monopole ne pouvait rien pour l'âme et très peu sur le cœur. Le premier, avec M. de Montalembert, il avait ouvert ce grand procès de la liberté d'enseignement par l'affaire de l'*École libre*, au lendemain de 1830, et, comme le jeune pair de France, il prenait fièrement devant la noble Cour le titre de *Maître d'école*. Il ne cessa de soutenir cette cause sacrée du poids de sa parole et de son nom pendant les vingt années que durèrent les débats, et, lorsqu'elle fut enfin définitivement gagnée par la loi du 15 mars 1850, il se demanda sans retard comment il pourrait user de cette liberté si longtemps attendue, et se faire derechef et plus sérieusement maître d'école. Il est vrai, le clergé séculier et les jésuites possédaient déjà quelques maisons d'enseignement et allaient en ouvrir de nouvelles ; mais les anciens motifs qu'il avait eus de faire refleurir une ancienne pépinière de prédicateurs, malgré la coexistence d'autres Ordres semblables, lui faisaient penser qu'il y aurait place aussi pour une corporation enseignante ajoutée aux anciennes. Pour l'éducation comme pour tout effort humain, en effet, c'est de la lutte à armes égales que naît une légitime émulation vers le progrès et la perfection. Chaque Ordre a aussi son caractère propre qui répond aux nuances variées, aux mille fluctuations de tendances, d'aspirations, de préférences dans lesquelles se meut l'esprit d'une nation chrétienne. Il y a aujourd'hui comme toujours, même chez les catholiques, diversité de vues et

de systèmes sur la marche des choses humaines et religieuses, par suite de la liberté laissée à l'homme par Dieu dans toutes les questions où l'intégrité du dogme n'est point intéressée : *In dubiis libertas*. Il serait insensé de vouloir arrêter cette divergence d'opinions, et de prétendre faire rentrer cette multitude de courants dans une monotone uniformité. Ce serait le vœu, chacun le sait, de certaines écoles de croyants et d'incroyants qui, sous prétexte d'unité religieuse ou de raison d'État, verraient avec plaisir le sceptre de l'éducation, en particulier, accaparé au profit de leurs doctrines exclusives, et retiré des mains de tous ceux qui ne pensent pas comme elles. Mais la divine Providence, plus libérale, brise leurs efforts maladroits, et suscite à l'heure opportune l'homme ou l'œuvre qui sauvera les idées faibles et généreuses de l'autocratie des dogmatistes étroits et de l'oppression des monopoles.

Le Père Lacordaire ne tarda pas à s'apercevoir que sa première idée d'appliquer les Frères Prêcheurs indistinctement à l'éducation ou à la prédication était irréalisable. La règle du grand Ordre était trop austère pour des hommes voués au dévorant apostolat de l'enseignement. Le jeûne et l'abstinence perpétuelle sont incompatibles avec le travail épuisant du professeur, et, de plus, l'obligation de se trouver tous réunis à des heures régulières pour psalmodier à l'église l'office canonique, eût gêné constamment l'impérieux devoir de l'as-

siduité des maîtres avec leurs élèves. Il dut donc se résoudre à créer une branche nouvelle avec la règle plus large et plus souple du Tiers Ordre. Le collège d'Oullins lui en fournit la première application.

Cette maison avait été fondée en 1833 par une société d'ecclésiastiques séculiers dont le principal membre était M. l'abbé Dauphin, actuellement chanoine de Saint-Denis. Ces messieurs appartenaient à l'opinion professée par le Père Lacordaire lui-même, et qui était alors celle de la majorité des catholiques. L'institution d'Oullins fut donc créée dans une pensée à la fois chrétienne et libérale. Dès l'origine elle fut placée, par une sorte de prédestination, sous le vocable de saint Thomas d'Aquin, et on lui donna pour devise ces paroles de l'Écriture : *Deus scientiarum Dominus*, qui répondent si bien à la devise des Frères Prêcheurs : *Veritas*.

L'intelligence, le dévouement, les remarquables talents des premiers fondateurs élevèrent promptement Oullins à un rang très honorable entre les maisons d'enseignement secondaire libre. Mais après une période de douze à quinze ans, ce collège se trouva en présence de l'épreuve inséparable de toute œuvre personnelle et privée. Lorsque le temps, la lassitude et la mort ont épuisé les premiers et les plus ardents dévouements, on commence à se demander avec anxiété : Quel sera l'avenir ? à qui restera l'héritage ? C'est alors que vint

à plusieurs des jeunes professeurs d'Oullins la pensée de s'appuyer sur un Ordre religieux, et d'assurer ainsi la perpétuité de l'œuvre commune. En 1851, ils s'en ouvrent d'abord au Père Lacordaire, qui demande le temps de la prière et de la réflexion, et ensuite aux anciens directeurs, dont l'un<sup>1</sup> leur répond : « Je mourrais heureux si je sentais Oullins entre les mains de l'Ordre de Saint-Dominique. » L'année suivante, l'idée de l'affiliation, bénie de Dieu, avait pris racine et grandi. Les directeurs propriétaires étaient disposés à céder la maison au Père Lacordaire à des conditions favorables, et, d'autre part, quatre jeunes professeurs d'Oullins s'offraient à revêtir l'habit de Saint-Dominique, et à revenir, après leur année de noviciat, prendre en main la direction de leur cher collège. Le contrat fut conclu sur ces bases, et le 25 juillet 1852, jour où l'institution célébrait sa fête patronale de saint Thomas d'Aquin, M. l'abbé Dauphin, en présence du Père Lacordaire, des maîtres, des élèves et d'une nombreuse assistance d'amis et de parents, proclama solennellement à la chapelle la transmission du collège à l'Ordre de Saint-Dominique.

Ce fut un jour de vrai bonheur pour le Père Lacordaire. Il voyait la Providence servir à souhait, comme une mère tendre, ses plus intimes désirs, et il la bénissait avec cette joie naïve des âmes

<sup>1</sup> M. l'abbé Chaine, mort en 1860.

grandes et pures. La veille, il faisait part de cette bonne nouvelle à M<sup>me</sup> Swetchine : « Que je voudrais, lui disait-il, que vous vissiez cette magnifique maison d'Oullins, sur un coteau qui domine le Rhône et d'où l'on découvre Lyon, les montagnes du Bugey, les Alpes et la plaine du Dauphiné ! Dieu nous gâte en beaux endroits ; à une merveille en succède une autre, et quelquefois je suis épouvanté de tout cela, tant je m'en sens indigne. Dieu me traite en *fanciullo*, comme un enfant sans conséquence, avec lequel on fait des folies sans se compromettre. Tout se trouve en Dieu, même les tendresses qui étonnent, parce qu'on n'en voit pas la raison <sup>1</sup>. »

Le 1<sup>er</sup> octobre suivant, le Père Lacordaire emmenait à Flavigny les quatre premiers novices qui allaient devenir avec lui les pierres d'angle du nouvel édifice : c'étaient les RR. PP. Captier, Cédoz, Mermet et Mouton. Le 10 octobre, fête de saint Louis Bertrand, il voulut consacrer par une grande cérémonie religieuse la date mémorable de l'inauguration du Tiers Ordre enseignant. On partit en procession de la chapelle de Flavigny ; on suivit en chantant des hymnes, les sentiers en rampes, tracés ou rafraîchis par les religieux eux-mêmes dans les bois, sur le flanc de la colline ; et sur l'angle saillant d'un rocher qui domine une esplanade, on dressa une petite croix de pierre,

<sup>1</sup> Correspondance avec M<sup>me</sup> Swetchine. — Oullins, 24 juillet 1852.

que l'on appela la croix du Tiers Ordre. Le Père Lacordaire prononça un discours devant les religieux rangés en demi-cercle autour de lui, et l'on rentra dans le même ordre au couvent, au chant des cantiques.

Le Tiers Ordre enseignant était une innovation dans la famille dominicaine. Il fallait en préparer les principales bases, les harmoniser avec la règle canonique du Tiers Ordre, étudier les règlements spéciaux qui formeraient les constitutions propres à l'enseignement, et enfin initier à la vie religieuse les premiers ouvriers choisis par Dieu pour cette noble mission. Le Père Lacordaire se mit à l'œuvre avec ardeur. Dès que les novices eurent pris l'habit, qui était à peu près le même que celui du grand Ordre, moins le scapulaire, il les installa dans de petites cellules préparées pour eux près de la sienne, et se fit lui-même leur maître des novices. Trois fois par jour il les réunissait chez lui. La réunion du matin avait pour objet le travail des constitutions ; il le préparait en particulier, leur exposait ses vues, demandait à chacun son avis, et se rangeait ordinairement du côté de la majorité. On rédigeait ensuite des conclusions sur lesquelles la discussion pouvait s'ouvrir aux réunions suivantes. Ce travail en commun avait pour base la règle du Tiers Ordre, les constitutions des Frères Prêcheurs et les lumières personnelles des religieux unies à celles de leurs devanciers dans l'enseignement. Le Père Lacordaire n'avait alors

aucun programme arrêté d'éducation. Il savait que ces règles ne sont pas de celles qui s'improvisent, mais que l'expérience seule les fixe et les rend définitives.

La seconde réunion de l'après-midi était destinée à l'explication des rubriques et des usages de l'Ordre. C'était toujours le Père Lacordaire lui-même qui se chargeait de ce soin ; et le soir, après la collation, il prenait la récréation avec eux, et achevait dans des causeries intimes et familières ce travail d'initiation, affaire de cœur et de mutuelle confiance plus encore que d'étude et de fatigue d'esprit. Au reste, en dehors de ces réunions régulières, sa porte leur était toujours ouverte, et, à quelque heure du jour qu'ils vinssent le trouver, il interrompait son travail pour les entendre, les conduire à Dieu et leur donner tout le temps dont ils avaient besoin. Ils retrouvaient en lui cette direction ferme et douce, austère et paternelle, simple et large, dont nous avons parlé, son profond amour pour Jésus-Christ crucifié et ses deux grands moyens de sanctification, l'humilité et la pénitence. Au mois d'août de l'année suivante, il ramena sa petite colonie à Oullins ; et les quatre religieux, restés fidèles, pleins de foi et d'espoir dans l'avenir de leur œuvre, prononcèrent leurs vœux le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, le 15 août 1853.

Les premières assises de l'œuvre avaient été posées dans cette année de recueillement, de prépa-

ration intérieure, base de tout le reste. Les nouveaux directeurs d'Oullins eussent vivement souhaité conserver au milieu d'eux leur chef naturel, celui sur qui reposait l'avenir du Tiers Ordre. Mais ses fonctions de Provincial, qui ne devaient expirer que l'année suivante, ne lui permirent pas d'établir son séjour à Oullins. Il dut se contenter de le visiter souvent, et d'entretenir avec ses nouveaux religieux une correspondance active et suivie. Ce ne fut qu'en 1854, et à Sorèze, qu'il put se consacrer exclusivement au Tiers Ordre, et étudier pratiquement et sur place la question de l'éducation, si neuve pour lui, si complexe et si grave.

Sorèze était une très ancienne abbaye de Bénédictins, fondée sous Pépin le Bref, en 758, au pied de la montagne Noire, à l'extrémité d'une plaine fertile et embellie d'eaux abondantes. Comme un certain nombre d'abbayes, celle de Sorèze eut de bonne heure une école annexée au monastère, où venait s'instruire la jeune noblesse de la contrée. Cette école de Sorèze se fit un nom célèbre vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par un enchaînement de circonstances favorables dont on ne lira peut-être pas sans intérêt l'esquisse rapide. Le succès étonnant dont elle a joui pendant le xviii<sup>e</sup> siècle et au commencement de celui-ci a tenu à une pléiade d'hommes éminents qui se succédèrent presque sans interruption pour la diriger, et sont venus aboutir à son plus illustre directeur, dont la gloire rejaillit sur celle de ses devanciers, mais ne l'efface pas.

Le premier des Bénédictins qui donnèrent de l'éclat à cette grande dame fut dom Jacques Hoddy, prieur de Sorèze à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, vers l'an 1680. Sous son habile direction, les élèves devinrent si nombreux, qu'il fallut d'abord les loger en ville, et construire ensuite pour eux de nouveaux et plus vastes bâtiments. Dom Hoddy fut l'architecte de Sorèze. Au milieu du siècle suivant, le chapitre général des Bénédictins, assemblé à Marmoutier, envoya pour relever l'école, dont la gloire s'était à peu près éteinte, un de ses membres les plus remarquables par sa science et la hardiesse de ses idées. Dom Fougeras ne faillit point à son mandat ; il fut le créateur de la renommée littéraire de Sorèze, comme dom Hoddy en avait posé les fondements matériels. En peu d'années la célèbre école reprit son ancienne prospérité, grâce à un nouveau plan d'études dû à dom Fougeras et continué par ses successeurs. Homme d'une science encyclopédique, il répudia la vieille méthode des universités, où l'élève, disait-il, perd un temps considérable à l'étude des langues mortes, et néglige forcément des connaissances non moins utiles pour faire l'homme complet, en particulier celle des sciences et des arts. Dans son système, au lieu de concentrer dans une même classe et sous un seul maître le latin, le grec, l'histoire, la géographie et la littérature, chacune de ces études avait ses heures et ses professeurs spéciaux. Les mathématiques élémentaires et transcendantes, les arts

utiles ou d'agrément avaient aussi leur place dans ce plan universel. « Au lieu de n'entrer en rapport chaque jour pendant toute une année qu'avec un seul professeur chargé de l'initier à un certain degré de culture monotone, l'élève de Sorèze entendait et voyait chaque jour six à huit professeurs qui sollicitaient à l'envi son intelligence en ne laissant à l'étude personnelle que le temps strictement nécessaire pour féconder l'enseignement oral par la réflexion. Si un maître manquait d'ascendant, un autre y suppléait par le sien, et il était impossible qu'entre tant de sillons ouverts, et sous le coup de tant de voix amies, l'enfant ne rencontrât pas quelque jour le trait de la lumière qui lui inspirait le goût de la science ou qui lui révélait le mystère de sa vocation <sup>1</sup>. »

Moins simple que l'ancien, ce plan d'études exigeait, il est vrai, un personnel plus considérable de professeurs, et conduisait à un enchevêtrement assez compliqué d'heures et de spécialités s'entre-croisant perpétuellement ; mais, sous une main habile à faire manœuvrer tous ces rouages, il avait l'avantage de ménager une plus large place aux sciences, trop négligées dans les universités, et surtout de donner aux aptitudes personnelles toute l'ouverture et le développement désirables. Le succès de ce nouveau mode d'enseignement fut immense, et la célébrité qu'il obtint à Sorèze amena

<sup>1</sup> Le Père Lacordaire. — Prospectus de Sorèze, 8 août 1854.

de partout à cette école de plus nombreux élèves. Il y eut sans doute, comme toujours en pareil cas, de très vives oppositions ; on critiqua cette innovation qui prétendait mieux faire que les vieilles théories : on trouva plaisant *des leçons d'escrime données par des moines* ; mais l'opinion publique fut pour la nouvelle méthode contre la routine, et il n'est pas hors de propos de remarquer ici que l'initiative de l'importance donnée aux sciences et aux arts dans les études classiques est due à des moines, et que l'opposition leur venait des universités laïques de ce temps-là.

Un troisième bénédictin acheva l'œuvre de dom Fougeras et mit le comble à la gloire de l'école : ce fut dom Despeaulx. Il en prit la direction en 1767, et la garda pendant vingt-cinq ans. Non moins savant que son prédécesseur, non moins partisan que lui des études scientifiques, il forma au prix de sommes immenses un cabinet d'histoire naturelle ; il professait lui-même les mathématiques, et exerçait fréquemment ses élèves à l'arpentage et à la levée des plans en rase campagne, afin que ceux d'entre eux qui se destinaient à servir leur pays dans l'armée ou dans la marine ne fussent point étrangers aux diverses branches de connaissances qui leur étaient nécessaires. Le succès couronna tant d'efforts, de science et de dévouement ; les élèves de Sorèze appelaient sur eux l'attention dans toutes les carrières qu'ils embrassaient, et le collège mérita d'être érigé en *École royale et mili*

*taire*, titre qui lui fut confirmé par Louis XVI à son avènement au trône. Lorsque éclata la révolution, dom Despeaulx se rendit à Paris, où il espérait rester obscur et ignoré. L'abbé de Montgaillard, qui avait été son élève, raconte de lui « qu'étant venu à Paris pour se dérober à l'échafaud, il y cachait sa pauvreté et ses vertus, lorsqu'il fut dénoncé au comité révolutionnaire de la section. Mandé à la commune, il comparut devant le fameux Payan, ami de Robespierre. Payan, ancien élève de Sorèze, reconnaît son maître, tombe aux genoux de dom Despeaulx et lui délivre une carte de sûreté et de civisme. Après le 9 thermidor, le vertueux et savant bénédictin donne, pour subsister, des leçons de mathématiques à raison de vingt-quatre sous par leçon, et fait six à huit lieues par jour, à pied, pour gagner sa nourriture<sup>1</sup>. »

Tel était le dénuement de cet homme vénérable, lorsque Napoléon, qui se connaissait en hommes, l'alla chercher dans sa misère et lui rendit la justice qu'il méritait. C'est encore l'abbé de Montgaillard qui raconte ce trait. « Napoléon avait chargé le conseiller d'État Fourcroy d'un travail sur l'organisation de l'Université et sur la présentation des inspecteurs. En lisant ce rapport, Napoléon interpelle en ces termes Fourcroy : « Mais je ne vois pas dans les noms que vous me présentez celui de dom Despeaulx. Est-ce que vous n'avez pas entendu

<sup>1</sup> *Histoire de France*, par l'abbé de Montgaillard, t. V, p. 191.

parler de l'école militaire de Sorèze, qui a produit tant de sujets dont la patrie s'honore?... — Sire, je n'ai pas cru qu'un ancien moine... — Monsieur, ce moine est un homme illustre, il a rendu de grands services à la patrie, il a élevé une génération entière ; il mérite d'être honoré et secouru. » Napoléon prend aussitôt une plume et inscrit dom Despeaux en tête des inspecteurs généraux ; il le décore de la croix de la Légion d'honneur dès la création de l'Ordre. Dom Despeaux garda ses fonctions jusqu'en 1816 ; il avait alors quatre-vingt-dix ans, et mourut deux ans après <sup>1</sup>. »

La révolution n'avait point fermé l'école de Sorèze. Un seul bénédictin était resté, dom François Ferlus, qui professait alors avec distinction la rhétorique et l'histoire naturelle. Il prit en main la direction de l'école et s'en fit reconnaître propriétaire. Mais si, grâce à sa capacité et au talent des professeurs éminents dont il sut s'entourer, Sorèze, sous sa direction, ne perdit rien de son antique célébrité, on n'en peut dire autant malheureusement de l'esprit et des tendances de cette école, qui changèrent complètement, et répudièrent les traditions religieuses des premiers fondateurs. Disons cependant que dom François Ferlus était loin d'être une âme vulgaire. Il appartenait, par des qualités remarquables d'esprit et de cœur, à cette grande école de caractères et de talents dont le foyer le plus ar-

<sup>1</sup> *Histoire de France*, par l'abbé de Montgaillard, t. V, p. 191.

dent était alors, il faut bien le reconnaître, dans les maisons dirigées par les congrégations religieuses. Malgré de très lourds embarras financiers qui pesèrent sur son administration pendant les premières années, il voulut garder et entretenir à ses frais une cinquantaine d'élèves appartenant aux colonies espagnoles, anglaises et françaises, dont les familles, par suite des calamités de la guerre, ne pouvaient plus payer les pensions. Il mourut en 1812, et fut remplacé par son frère Raymond-Dominique Ferlus, ancien doctrinaire, qu'il s'était associé dès le jour de la dispersion des communautés religieuses. Dominique Ferlus soutint, comme son frère, le système des études des Bénédictins, et le défendit avec énergie et talent, dans le *Journal des Débats*, contre des modifications radicales qu'on voulait lui imposer. Il terminait par cette parole célèbre, prononcée dans des circonstances analogues : *Sint ut sunt, aut non sint*. Il attribuait à cette méthode le succès croissant de l'école, qui compta sous lui plus de quatre cents élèves. Il en fit recevoir un très grand nombre à l'École polytechnique, presque tous classés aux premiers rangs. A dater de 1830, Sorèze, qui, sous la Restauration, était un collège d'opposition au gouvernement, perdit de son crédit et déclina rapidement. En 1840, il fut acheté par une société d'actionnaires catholiques qui en confièrent la direction d'abord à M. l'abbé Gratacap, et ensuite à M. l'abbé Bareille. Ces deux prêtres distingués mirent tout leur zèle à faire ren-

trer l'école dans les voies chrétiennes et prospères des anciens Bénédictins. Mais cette tâche était lourde pour des hommes livrés à leurs seuls efforts. Il était réservé au Père Lacordaire, aidé de ses religieux, de renouer la chaîne des glorieuses et saines traditions du Sorèze primitif.

Il prit possession le 8 août 1854, jour de la distribution des prix. Constatons d'abord qu'il vint à Sorèze avec bonheur. La perspective de passer le reste de sa vie dans les murs d'un collège avec des enfants, loin de lui paraître dure, le comblait de joie. Son amour pour les jeunes gens lui embellissait sa nouvelle retraite et la peuplait de toutes les images chères à son cœur. Il allait pouvoir vivre avec eux, de leur propre vie, initier leurs jeunes intelligences à la connaissance des grandes et belles choses, leur parler à l'âme, les arracher au mal et en faire des hommes et des chrétiens. Il bénissait Dieu, et disait à ses amis son contentement, ses radieuses espérances. Cette sainte impatience de faire du bien à ceux qu'il aimait ne lui permit pas de voir à l'avance les difficultés de l'œuvre entreprise, et, mieux que tout le reste, elle lui donna d'en triompher, et assura son succès.

Qu'eût été son génie sans cette tendresse paternelle et sacerdotale pour les jeunes gens? un obstacle bien plutôt qu'un moyen. Ce qu'il faut à des enfants, c'est moins un grand talent qu'une science aimant à se faire petite, une âme communicative. Trop de lumière leur éblouit l'esprit et ne le pénètre

pas. Bossuet et son génie de haut vol n'eurent aucune prise sur l'intelligence trop inégale du Dauphin : dans cette éducation, le maître était tout ; l'élève rien ; tandis que Fenélon, doué d'un esprit moins sublime mais plus souple, et d'une âme plus tendre, sut être pour le duc de Bourgogne un véritable initiateur, un maître, un père. N'était-il pas à craindre que le Père Lacordaire, arrivant à Sorèze à cinquante-deux ans, après avoir jusque-là nourri son intelligence dans les spéculations de la plus haute métaphysique, vécu dans le commerce intime d'un petit nombre d'esprits et d'amis d'élite, goûté avec eux la noble jouissance de l'étude des vues providentielles dans les événements de ce monde, n'était-il pas à craindre qu'il manquât de la flexibilité nécessaire pour se plier à une vie de collège, où la métaphysique tient peu de place, où la conversation roule invariablement sur les progrès de tel élève ou la paresse de tel autre, où toute la politique se réduit à infliger des punitions ou à distribuer des récompenses ? Rien de plus sublime et de plus grand que l'idée de l'éducation ; rien de plus humble et de plus obscur que le rôle pratique de *maître d'école* ; rien qui exige une abnégation de soi-même plus complète et plus constante. Il faut y être appelé. Grâce à Dieu, le Père Lacordaire avait entendu cet appel. Il sentit l'épine du sacrifice, c'est incontestable, et c'est dans ce sens qu'il appelait Sorèze un tombeau, *viventi sepulcrum*, mais un tombeau qui abrite et qui repose, *beneficium* ; car il y descendait librement

pour y faire l'œuvre de ses plus chers désirs <sup>1</sup>.

Voyez-le pendant les premières vacances de 1854, dans ce grand collège désert, comptant les jours qui le séparent de la rentrée de ses enfants, se faisant un bonheur de leur embellir leur vieux Sorèze. « Notre collège, écrit-il, est bien beau. Je m'y plais infiniment. J'en ai déjà ranimé la vieillesse par des réparations bien placées. Je me réjouis d'y recevoir les élèves qui doivent y rentrer le 18 de ce mois. Je suis comme un père de famille qui a embelli la demeure de ses enfants, et qui attend avec impatience l'heure de les en faire jouir. A mon âge, on commence à ne plus vivre pour soi. Jeune, j'aimais le bruit et la gloire; aujourd'hui le repos d'une obscurité utile est le seul bien qui m'attire <sup>2</sup>. »

*Un père de famille !* rien ne résume mieux ce que fut le Père Lacordaire à Sorèze. Il n'avait aucune idée arrêtée sur l'éducation, mais il apportait plus et mieux qu'un système : la lumière d'un dévouement éprouvé, l'intuition infaillible de la paternité. Il venait travailler à faire de ces enfants des hommes et des chrétiens, et nul ne portait dans l'âme un idéal plus noble et plus élevé de ces deux grandes créations.

Il partit de ce principe, que ce qui forme le caractère et enracine la foi, c'est bien moins la con-

<sup>1</sup> Il avait dit de Sorèze : « Il sera le tombeau de ma vie, l'asile de ma mort; pour l'un et l'autre un bienfait; *Viventi sepulcrum, morienti hospitium, utrique beneficium.* »

<sup>2</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Sorèze, 2 octobre 1854.

trainte que la persuasion, bien moins la crainte que l'amour. Dès le début, il annonça publiquement que l'accomplissement des devoirs religieux serait entièrement libre. Chaque élève devait, par mesure d'ordre, se présenter une fois par mois au Père aumônier, qui restait seul intermédiaire et seul juge entre la conscience de ses pénitents et l'application des lois de l'Église. Or la conséquence immédiate de ce procédé fut qu'il devint nécessaire de modérer l'ardeur des élèves pour la confession : ils se seraient présentés presque tous les jours si on les avait laissés faire. Cela ne veut pas dire qu'ils fussent devenus tous de petits prodiges de vertu, comme par enchantement. Non, certes ; il fallut même plusieurs années pour effacer les derniers vestiges de l'esprit irrégulier et indiscipliné du Sorèze de la Restauration. Mais ils perdirent vite tout effroi des pratiques chrétiennes, la religion leur apparut ce qu'elle est réellement, la plus douce amie de l'homme à tous les âges de la vie, et ils se sentirent pour elle un attrait d'autant plus vif qu'il restait libre et spontané. Dans les premiers temps, lorsque le Père Lacordaire ou quelqu'un de ses religieux paraissaient dans les cours aux heures de récréation, ces jeunes gens s'empressaient de les entourer, touchaient avec une foi discrète leurs vêtements blancs comme pour en retirer une vertu mystérieuse, et, en effet, ils apprenaient, à ce contact de la bonté et de la vertu, à devenir meilleurs et à aimer tout ce qu'aimaient leurs maîtres.

Mieux que personne, le Père Lacordaire savait combien la parole du prêtre, une parole convaincue, persuasive, émue, est indispensable à l'affermissement de la foi dans l'âme : *Fides ex auditu*. Cette parole lui avait fait défaut au lycée de Dijon, où elle n'avait rendu à ses oreilles « qu'un son obscur, sans suite et sans éloquence », tandis que les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne exaltaient chaque jour sa jeune imagination. Les choses avaient bien changé depuis cette époque, et Sorèze, en particulier, avait eu, sous la direction de M. l'abbé Bareille, la bonne fortune de posséder pour aumônier un des prêtres les plus distingués, non seulement du diocèse d'Albi, mais de tout le Midi, M. l'abbé Cavalier<sup>1</sup>. Le Père Lacordaire eut à cœur de maintenir la parole sainte à sa place d'honneur, et de lui faire aussi large que possible sa part de légitime influence. Il prêchait pendant l'année entière tous les quinze jours, en alternant avec l'aumônier, et tous les huit jours pendant le Carême, sans préjudice de deux autres instructions faites par ses religieux. Il traitait le sublime ministère de la parole avec l'honneur et le respect d'un apôtre qui a conscience de sa mission. Il s'était toujours défendu de parler sans préparation dans les circonstances les moins solennelles et malgré les plus vives sollicitations. A Sorèze, son âge, ses occupations multipliées, sa grande habitude de la parole, son auditoire d'enfants, ne lui firent

<sup>1</sup> Actuellement curé de Gaillac.

rien changer à sa manière de porter le sceptre sacré de l'éloquence évangélique. Il mettait une semaine à préparer ses discours de collège, il l'avouait lui-même à un jeune religieux qui abusait de son don d'improvisateur. Mais aussi quelle autorité, quel empire dans cette parole ! Comme elle remuait ces jeunes intelligences, les subjuguait dans la foi, et les soulevait aisément à ces sommets divins où elle puisait son inspiration et ses ardeurs ! Ces jeunes gens étaient fiers de leur grand orateur ; ils assistaient à ses discours comme à une fête ; ils en sortaient électrisés, transformés ; et, assurément de tous les maîtres dans l'art de bien dire, dont les pages immortelles passaient sous leurs yeux pendant la semaine, aucun ne leur laissait une trace plus lumineuse et plus profonde que ce vivant interprète de la Beauté incréée vue à travers les rayons d'une éloquence splendide.

Il traita pendant sept ans des sujets de morale avec suite et enchaînement : la vie chrétienne et ses bases : la prière, la pénitence, les fins dernières de l'homme ; les éléments constitutifs de la vie chrétienne : la foi, la crainte, l'espérance, l'amour. On a retrouvé dans ses papiers le cadre général de ses discours ; malheureusement cette charpente décharnée manque des magnifiques développements qui lui donnaient le mouvement et la vie. La sténographie n'en a rien conservé. Tout entiers au bonheur de s'enivrer de cette parole, les élèves ne songeaient pas à la garder pour l'avenir. Aux enseignements

les plus élevés il mêlait les conseils pratiques, et des traits d'histoire qu'il trouvait dans une mémoire prodigieuse comme dans une mine inépuisable. Un jour il leur racontait qu'un curé des environs de Sorèze, étant venu visiter l'école, avait été frappé des marques de politesse et de respect qu'il reçut de tous les élèves sur son passage. Il les remercia de la joie qu'il en avait ressentie lui-même, et en prit occasion de leur inculquer de nouveau le sentiment d'une foi profonde pour toutes les choses saintes et en particulier pour le clergé. « Si Platon et Socrate, leur dit-il, avaient pu voir ce spectacle d'un homme grave, instruit, ami de la vraie sagesse, se renfermant dans une bourgade pour cultiver l'intelligence et la conscience de pauvres paysans, instruire leurs enfants, les consoler dans leurs souffrances et les assister dans les derniers combats, ils eussent été ravis d'admiration. Voilà pourtant le curé de campagne ! Peut-être contracte-t-il dans ce genre de vie des formes moins nobles, moins polies ; mais il y a, sous cette âpreté de la surface, plus de vrai dévouement que dans la plus fine aristocratie. C'est le sang des barbares qui a régénéré l'empire romain ; c'est encore ce même sang du peuple qui est l'organe de toutes les grandes choses, et en particulier de celle qui sauve le monde : le dévouement sacerdotal. Napoléon I<sup>er</sup>, dans une promenade, est surpris par un affreux orage et forcé de se réfugier dans une chaumière. Comme il était sur le seuil de la porte, il voit passer un curé qui affronte l'orage à pas précé-

pités. Il l'appelle et lui demande où donc il peut aller d'un pareil temps. « Monsieur, lui répond le digne prêtre sans le reconnaître, je vais porter à un mourant les dernières consolations de la religion. » Napoléon, ému, regarde ses amis en leur disant : « Messieurs, quelle pâte d'hommes que nos curés de France ! »

Telle était à peu près sa manière dans ses instructions de collège : simple, familière, attachante, mais toujours d'une élévation de pensée qui rappelait le conférencier de Notre-Dame.

X Pour atteindre l'âme de ses chers enfants, il avait mieux encore que la parole publique, il avait la parole intime de la confession. Il confessait un assez grand nombre d'élèves de la première et de la seconde cour. Il les voyait tous les huit ou quinze jours. Sa porte leur était ouverte à toute heure ; jamais il n'en renvoyait aucun sous prétexte de travail ou d'affaires. Il leur donnait son temps et ses soins avec une libéralité sans limite comme l'amour qu'il leur portait. On ne saurait se faire une idée de ce dévouement. Ses pénitents étaient sa plus constante préoccupation : c'est surtout pour eux, pour les avoir toujours sous son regard de père et être nuit et jour à leur discrétion, qu'il s'était fixé définitivement à Sorèze, qu'il s'en éloignait le moins possible, et qu'étant à Paris, il faisait deux cents lieues, comme le raconte M. de Montalembert, pour ne pas priver ses enfants du secours de sa paternité spirituelle. Son illustre ami cherchait à le retenir pour un motif

important et délicat. « Non, je ne puis, lui répondit-il après quelque hésitation, cela ferait peut-être manquer la confession de quelques-uns de mes enfants qui se préparent pour la fête prochaine. On ne peut pas calculer l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chrétien <sup>1</sup>. » La confession était presque toujours suivie d'une confiance intime où l'âme du Père s'épanchait avec une ineffable suavité dans l'âme de l'adolescent ; il l'interrogeait sur ses dispositions, ses progrès dans le travail, ses tentations, lui peignait vivement la beauté de la vertu, la laideur du vice, et lui parlait surtout de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en dehors duquel il n'y a ni paix, ni victoire, ni félicité. C'était là, sans contredit, où il faisait le plus de bien, où les cœurs les plus faibles se rendaient à la force irrésistible de cette tendresse suppliante plus souveraine que la parole étudiée de la chaire. Le secret de cet ascendant, je ne me lasse pas de le dire, n'était point dans son génie, mais dans les divines attractions d'un cœur de prêtre, de père et d'ami. « Le mouvement que nous éprouvons pour nos élèves, s'écriait-il avec un accent qui le trahissait tout entier, je ne puis le définir que par un mot, mot très simple et très célèbre : *Nous les aimons!* Qui touchera le cœur d'un homme, si l'âme d'un enfant ne le touche pas ? Qui l'attendrira jamais, si l'âme d'un adolescent aux prises avec le bien et le mal ne l'attendrit pas ? Ah !

<sup>1</sup> *Le Père Lacordaire*, par M. de Montalembert, p. 263.

nous n'avons pas de mérite à aimer : l'amour est à lui-même sa récompense, sa joie, sa fortune et sa bénédiction <sup>1</sup>. »

Comment des âmes cultivées par un si grand artiste n'eussent-elles pas répondu à l'appel de sa foi et de sa charité ? Comment un tel dévouement au service d'un si noble ministère n'eût-il pas été béni de Dieu ? Le renouvellement moral de l'école par l'esprit de piété s'accomplissait d'une manière visible ; et en rendant, à la fin de l'année, ces enfants à leurs familles, le pasteur fidèle pouvait leur dire : « En rentrant près de vous, ces enfants, sans en excepter aucun, pourront prier avec vous. Aucun d'eux n'a été atteint de ce souffle empoisonné qui s'attaque, dans notre siècle, à des intelligences de quinze ans, et leur ôte la vue du ciel avant même qu'elles aient connu la terre. La religion a repris dans cette école un empire qui ne lui sera plus ravi ; elle y règne, non par la contrainte ou par la seule pompe de son culte, mais par une conviction unanime et sincère, par des devoirs remplis en secret, par des aspirations connues de Dieu, par la paix du bien et le remords du mal, par des solennités où le cœur de tous se rapproche et se confond dans un élan que n'inspire pas l'hypocrisie, que n'arrête pas le respect humain, mais qui est le fruit généreux d'une véritable communauté de sentiments <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Discours prononcé à la distribution des prix de Sorèze. — *Œuvres complètes du P. Lacordaire*, t. V.

<sup>2</sup> *Ibid.*

C'est là, en effet, le genre de piété qu'il leur communiquait, leur inspirant une égale horreur de l'hypocrisie et du respect humain. Il leur répétait souvent que pour être bon chrétien il faut d'abord être homme complet, maintenir en soi les vertus naturelles, la probité, la droiture, le courage de ses convictions, l'honneur, sans quoi la piété n'est plus qu'un masque derrière lequel se cachent les plus tristes plaies de l'âme. « En recherchant le surnaturel, leur disait-il, gardez-vous de perdre le naturel. » Pour leur cultiver ainsi le cœur en même temps que l'âme, pour les *élever* selon la vérité de ce beau mot, il se servit encore de la parole, sous une forme moins solennelle que celle de la chaire, moins sacrée que celle de la confession, sous la forme de la conversation. Il voulut causer avec ces jeunes gens, sachant bien que c'est dans l'intimité et le feu des causeries familières que le caractère se dessine et se corrige, que l'esprit s'aiguise, que l'imagination s'allume et se colore, que le cœur s'ouvre à la confiance et à tous les instincts généreux. Tous les soirs, après le dîner, il réunissait au grand salon de l'école les membres de *l'Institut*, les aînés de sa famille, la compagnie d'élite. Il restait là près d'une heure à causer de toutes choses avec ces jeunes académiciens.

Nulle part, à Sorèze, son dévouement ne nous a paru plus admirable que dans cette récréation du soir. L'idée, certes, était belle ; mais sa réalisation demandait une patience, une bonté d'âme, que

l'amour seul peut inspirer. Le collégien ne sait pas causer. La conversation, cet art si difficile, même en France, suppose une certaine manière de s'approprier les idées, de les voir et de les dire, dont l'écolier est parfaitement incapable ; il ne pense pas par lui-même, n'a aucune vue personnelle ; il ne sait rien du monde ni de la vie : de quoi parlerait-il, sinon de ses jeux et de ses devoirs, deux thèmes dont l'un n'est pas assez sérieux, et l'autre l'est trop ? On pourra peut-être penser que le Père Lacordaire avait dans une assez large mesure ce qui manquait à ces jeunes gens pour faire seul les frais de la conversation. Mais alors c'eût été un discours, et non une causerie. Le Père ne l'entendait pas ainsi. Il voulait un échange réel d'idées et de sentiments entre ses enfants et lui. Tout son art y eût encore échoué, n'eût été cette tout aimable aménité qui l'inclinait vers ces esprits si fort au-dessous du sien, et rétablissait entre ces deux extrêmes une sorte de moyenne proportionnelle. Ces entretiens familiers ne ressemblaient en rien aux dialogues étudiés de Socrate avec ses jeunes disciples. Ce n'était point une classe surajoutée à celles de la journée, mais une véritable récréation, un assaut de joyeux propos où l'on riait de bon cœur, et où l'exemple du maître apprenait comment une causerie simple, enjouée, pleine de verve et de naturel, est, de tous les délassements inventés pour détendre l'esprit, le plus agréable et le plus profitable en même temps. Toute raideur en était scrupuleuse-

ment exclue, et celui qui se serait avisé de vouloir *poser* devant ses camarades, eût été repris de son ridicule par une de ces fines railleries qui guérissent à jamais de l'envie de recommencer. Le Père mettait tout son jeune monde à l'aise, écoutant avec intérêt les plus légers détails, animant le feu de la conversation et le maintenant toujours au niveau de son personnel d'étudiants. Il racontait des anecdotes, parlait de sa mère, du lycée de Dijon, de ses espiègleries d'écolier, et un peu de toutes choses, excepté de politique. Jamais il n'abordait devant eux ce sujet délicat ; il s'en était fait une loi. Un jour de fête, pendant le repas, un professeur, polonais d'origine, se leva, et, au nom de son pays, porta un toast au Père Lacordaire pour la sympathie qu'il avait toujours montrée pour la Pologne. Le Père répondit : « Encore que je me sois fait un devoir depuis que je suis directeur de l'école de ne jamais m'occuper de politique dans une réunion publique, cependant je ne puis me défendre, en réponse aux bienveillantes paroles qui viennent de m'être adressées, de dire que maintenant et toujours j'appellerai de tous mes vœux la liberté de la Pologne. »

En se faisant enfant avec ces enfants, et en laissant leur esprit aller et venir à l'aventure, effleurant mille sujets en une soirée, le maître habile savait appeler à temps la réflexion et exercer la rectitude du jugement. Un élève avait dit un mot très simple et qu'il croyait compris de tout le monde. Le Père l'arrêtait et lui demandait de le définir. Le jeune

philosophe, embarrassé, consultait ses camarades, qui tous échouaient également, très étonnés de ne pouvoir arriver à une bonne définition d'une chose qu'ils croyaient comprendre parfaitement. Le Père alors donnait la sienne, et leur montrait que savoir bien définir est en même temps ce qu'il y a de plus difficile et de plus propre à faire réfléchir et creuser une idée. D'autres fois il leur donnait une phrase, un vers latin à traduire, et se plaisait à exercer leur goût dans le choix et l'arrangement des expressions. Je me rappelle entre autres ce vers de Virgile :

Non ignara mali, miseris succurrere disco,

qu'il traduisait ainsi :

J'appris du malheur même à servir le malheur.

Le Père lisait et déclamait admirablement bien. Il avait supprimé les représentations théâtrales qui se donnaient à la fin de l'année ; mais il voulut suppléer à l'avantage qu'elles pouvaient avoir pour former les jeunes gens à la parole publique, en leur donnant lui-même des leçons de lecture. Avant sa conversion, il était allé quelquefois au Théâtre-Français voir jouer les pièces des grands maîtres. Il y avait ressenti cette désillusion qu'il disait commune à tout esprit doué plus qu'un autre du sens élevé du beau. Il raconte de Frédéric Ozanam qu'ayant voulu voir jouer *Polyeucte* pour la pre-

mière fois à vingt-sept ans, son impression fut froide. « Il avait éprouvé, dit-il, comme tous ceux dont le goût est sûr et l'imagination vive, que rien n'égale la représentation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture silencieuse et solitaire des grands maîtres <sup>1</sup>. »

Pour leur donner une idée de ce qu'est cette lecture et de ce qu'elle suppose, il leur citait ce trait de Talma. Dans un salon de Paris, le grand tragédien est invité à lire quelque chose de Bossuet ; on lui désigne la première page de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux... » Talma demande huit jours pour se préparer. Les huit jours écoulés, on le presse de s'exécuter. Il commence alors sa lecture ; mais, après quelques lignes, il s'arrête et se déclare incapable d'aller plus loin. — « C'est tout simple, ajoutait le narrateur, la grandeur du sujet l'écrasait. » Il réunissait donc les classes supérieures dans la *salle des arts*, et là, l'orateur de Notre-Dame lisait une scène de Corneille ou de Racine. C'était toute une révélation. Ces jeunes gens, qui venaient d'apprendre ces mêmes vers dans leurs classes, croyaient entendre des paroles nouvelles, et assistaient émerveillés à l'une des plus enivrantes fêtes de l'esprit.

On conçoit les résultats que durent obtenir dans l'école la présence d'un tel maître, son contact journalier avec les élèves, sa parole, ses enseignements,

<sup>1</sup> Frédéric Ozanam, par le P. Lacordaire.

ses exemples. Le niveau de l'éducation montait d'une manière sensible ; l'âme, le cœur, l'intelligence, tout s'élevait naturellement et sans effort sous le souffle d'un homme supérieur en tout. La force des études avait beaucoup diminué dans le collège depuis les anciens Bénédictins. Dès le début, le Père Lacordaire déploya les ressources de son génie créateur à organiser le travail, à en relever l'honneur, à en activer les progrès.

Le plan d'études des Bénédictins avait subi de grandes modifications. Il en restait cependant encore des vestiges ; mais la nécessité de se plier aux exigences détaillées des programmes universitaires lui fit renoncer à le remettre en vigueur. Au reste, il avait un goût tellement prononcé, j'allais dire une manie, pour le simple, le net et le rangé, que l'entrecroisement des heures et des exercices dans le système bénédictin lui souriait médiocrement. Il avait aussi ses souvenirs de lycée ; il y tenait ; il aimait à s'appuyer sur une expérience personnelle et à pouvoir dire : « A Dijon, l'on faisait ainsi... » Il en revint purement et simplement au système universitaire général.

L'école avait de bons professeurs, qu'il garda. Sa présence à Sorèze lui en amena d'autres très distingués, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin. Il les réunissait souvent, s'informait des meilleurs ouvrages et méthodes d'enseignement, se faisait donner des notes détaillées sur le travail et le progrès des élèves, surveillait lui-même les classes et passait les

examens. « Figurez-vous, écrivait-il, que je suis sept heures par jour dans un fauteuil à poser des questions de latin et de grec, à faire expliquer des auteurs, enfin à mener la vie d'un homme de collègue. Je suis surpris de tout ce que j'ai conservé de mes études, qui datent cependant de trente-cinq ans en arrière. Cela me prouve combien est puissante la couche première déposée dans l'éducation et l'instruction. Tout porte là-dessus, sans détruire ou effacer ce sillon premier où tous les germes ont été semés si laborieusement. Ainsi je n'avais pas vu de grec depuis 1819, et, sans pouvoir expliquer des auteurs à livre ouvert, je me rappelle cependant les formes et une foule de mots <sup>1</sup>. »

Il multiplia les moyens d'émulation par un système de récompenses et de grades qui prenait l'élève dès les premières classes, et le suivait jusqu'après sa sortie de l'école. Le détail en serait trop long. Nous indiquerons seulement ses principales inventions. Il y avait à l'école une académie littéraire nommée *l'Athénée*, dans laquelle on entrait en présentant un travail d'une certaine valeur. Le Père en releva l'importance en la composant des meilleurs élèves, et en y attachant de plus grands privilèges. Pour y être admis, il fallait avoir obtenu dans sa classe au moins six fois la place de premier, ou douze fois celle de second, et, de plus, être bien noté pour la conduite. *L'Athénée* tenait ses séances une fois par se-

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Sorèze, 22 mars 1835.

maine, toujours sous la présidence du Père Lacordaire. On y lisait deux travaux sur une question traitée à deux points de vue différents, et la discussion s'engageait ensuite, chacun soutenant sa thèse contre les objections qu'elle soulevait. Le Père résumait les débats et donnait son avis motivé. *L'Athénée* avait droit à une promenade annuelle ; mais son plus grand attrait était d'être une porte ouverte et nécessaire pour entrer à *l'Institut*.

*L'Institut* était le premier corps de l'école. Ses membres, soustraits à la discipline ordinaire des cours, se trouvaient dans une situation intermédiaire entre le collège et le monde. Ils habitaient un quartier à part, avaient leurs salles et leurs chambres séparées. Ils prenaient leurs repas à la table des maîtres, toujours présidée par le directeur, et avaient la jouissance du parc pour leurs récréations. Les trois grands dignitaires de l'école, le sergent-major, le maître des cérémonies et le porte-drapeau étaient choisis parmi eux<sup>1</sup>. Les membres de *l'Institut* ne devaient pas être plus de douze, et se recrutaient exclusivement dans *l'Athénée*. Ils traitaient directement avec le Père Lacordaire ; le sergent-major, le premier d'entre eux, répondait de leur conduite. Ils n'étaient plus considérés comme des écoliers, et ne pouvaient subir d'autre punition que

<sup>1</sup> Le collège de Sorèze a toujours conservé sa physionomie d'École militaire. Tous les élèves, armés de fusils à leur taille, y sont exercés au maniement des armes et à la manœuvre sous le commandement d'un ancien capitaine.

le renvoi de *l'Institut*. La nomination d'un membre se faisait avec quelque solennité. C'était généralement un jour de fête, celle du collège ou celle du directeur. Toute l'école réunie, le nom de l'élu était proclamé. L'élève sortait de son banc, et, accompagné du sergent-major et du maître des cérémonies, allait se placer debout à quelques pas devant le Père Lacordaire. Le directeur lui disait alors les raisons pour lesquelles il l'avait choisi. Cet éloge public dans la bouche du Père, ordinairement si sobre de louanges, était le meilleur de la récompense et ce que les élèves goûtaient le plus. Il terminait par cette formule consacrée : « Promettez-vous d'être un bon et loyal membre de *l'Institut*, et de promouvoir, autant qu'il vous sera possible, le bon ordre, la paix et la dignité de l'école? — Je le promets, » répondait l'élève. — « Vous êtes membre de *l'Institut*. » Et le Père lui donnait l'accolade au milieu des applaudissements.

Il est difficile de dire l'intérêt qui s'attachait à cette nomination restée secrète jusqu'au dernier moment, et quelles incroyables ardeurs l'espoir de porter un jour la palme d'or et d'être *un des douze* allumait dans ces jeunes têtes. Encore les plus heureux dans ces triomphes n'étaient-ils pas les élus, mais leurs familles, qui pouvaient se dire : Notre fils maintenant n'est plus seulement sous la direction du Père Lacordaire, il vit dans son intimité.

Il y avait cependant encore un grade plus rare et plus envié que celui de membre de *l'Institut* : c'était

le titre d'*étudiant d'honneur*. Un élève, au moment où il allait quitter l'école après en avoir été l'ornement par son travail et sa conduite, pouvait être choisi pour étudiant d'honneur. Il n'y en avait qu'un chaque année. Son nom était proclamé le jour de la distribution des prix en présence des familles. Le Père le louait publiquement de tout ce qui lui avait mérité cette éclatante distinction, l'embrassait et lui remettait un anneau d'or et un diplôme. L'étudiant d'honneur avait droit de passer quinze jours à l'école chaque année ; il était averti officiellement de tout ce qui s'y faisait d'important. A sa mort on prononçait son éloge funèbre dans la chapelle de l'école, et on célébrait annuellement un service pour le repos de son âme.

Tous ces moyens d'émulation, excellents en eux-mêmes, eussent servi de peu, sans la vie que le Père Lacordaire savait leur communiquer. En éducation, le succès dépend beaucoup moins des innovations et des méthodes que du dévouement du maître. Un collègue est fait à l'image de son chef, comme un fils à l'image de son père. Sans doute, le nom du nouveau directeur de Sorèze fut pour beaucoup dans la prospérité de l'école ; mais, si grand qu'il fût, ce nom n'aurait pas suffi à relever cette maison, si le Père Lacordaire ne se fût occupé sérieusement et exclusivement de sa mission. Il était l'âme de son collège ; tout passait par ses mains ; son influence se faisait partout sentir, dans les plus petits détails comme dans les circonstances solennelles. L'élève

oublieux de ses devoirs était sûr que sa faute n'échapperait pas à la vigilance du directeur ni à la sévérité de ses reproches : c'était son premier effroi, sa première expiation ; l'élève studieux sentait sur lui l'œil invisible du Père, et savait que ses moindres efforts lui seraient connus et le réjouiraient : c'était sa première récompense, son secret et meilleur encouragement. Cela demandait une incessante activité, une application constante à tenir d'une main ferme et souple les rênes de son petit gouvernement. Il n'a pas failli un seul instant à cette tâche souvent ingrate et écrasante. Sa chambre, placée au centre des immenses bâtiments du collège, ne désemplassait pas tout le jour de professeurs et d'élèves. Elle était pour l'école comme le cœur d'où toute vie procède, où toute vie vient se renouveler.

Le Père Lacordaire était l'âme des jeux, des promenades et des fêtes comme de tout le reste. Il supprima les vacances de Pâques, et les remplaça par quelques grands congés disséminés dans l'année. Ce jour-là, lui-même conduisait les élèves ; il se plaisait à les mener par des sentiers nouveaux à tous ces charmants environs de Sorèze qu'il connaissait par leurs noms, et dont il leur faisait admirer avec lui les sites et les beautés. On partait à six heures du matin, et l'on ne s'arrêtait qu'à onze heures. Le Père, un bâton à la main, marchait en tête et donnait l'exemple de l'ardeur et de l'entrain. Vers onze heures on arrivait au but de la promenade ; on s'asseyait sur l'herbe, et l'on oubliait vite la fatigue

autour d'un déjeuner assaisonné d'un merveilleux appétit. Le Père retrouvait là ses mets favoris : la salade et les œufs durs. Après le repas, assis au pied d'un arbre et entouré d'une couronne de ses chers enfants, il devisait joyeusement avec eux, leur racontait des historiettes, jusqu'à ce que, le sommeil le gagnant, il laissait reposer sa tête sur l'épaule du plus proche et s'endormait paisiblement. Il n'a pas oublié le souvenir de ces délicieuses promenades dans ses lettres à Emmanuel : « Je me rappelais en vous lisant, lui dit-il, tous ces beaux lieux où votre pied suivait la trace du mien, nos égarements d'été dans les forêts de la Montagne-Noire ; je me nommais, plutôt avec vos lèvres qu'avec les miennes, Saint-Ferréol, Arfons, Alzau, Lampy, ces champs et ces vallons sans gloire pour l'étranger, mais chers aux fils de Sorèze, et plus chers à moi qu'à vous tous, parce que j'y portais l'âme d'un père dans des solitudes que vous remplissiez <sup>1</sup>. »

Il excellait aussi à organiser les fêtes qui sont à l'enfant un ressouvenir des joies domestiques absentes, et lui font aimer davantage le travail, ses maîtres et les murs de son collège. Il eut l'idée de célébrer par une grande solennité l'anniversaire séculaire de la résurrection de l'école, et de sa période la plus glorieuse sous dom Fougeras, en 1757. Les détails de cette fête mémorable ont été donnés par *le Correspondant* <sup>2</sup>. Le Père y prononça d'admi-

<sup>1</sup> Première lettre à un jeune homme.

<sup>2</sup> Septembre 1857, t. XLII.

rables discours, et fit ériger dans le parc un obélisque commémoratif de cette grande journée. Il y grava cette inscription :

Primum scholæ sæculum  
Post decem abbatiae sæcula !

La renommée de Sorèze croissait chaque jour. En peu d'années le nombre des élèves dépassait le chiffre de trois cents, de cent vingt qu'ils étaient au début en 1854. Cette prospérité rapide ne s'accomplit pas sans quelques difficultés intérieures et surtout extérieures. On répandait contre l'école mille bruits malveillants ou absurdes. Il fallait à chaque instant, dans les premières années, rassurer les familles alarmées par la nouvelle que le Père Lacordaire venait de quitter Sorèze devant l'inutilité de ses efforts pour relever le collège. Un jour, on célébrait la fête du directeur dans une des grandes salles de l'école. Au milieu d'une couronne de fleurs et de verdure, les élèves avaient placé le nom d'Ozanam, dont le Père venait d'écrire la vie. M. l'abbé Perreyve, arrivé depuis peu de jours à Sorèze, se trouvait à table à la droite du Père Lacordaire. Il ne put se défendre de dire quelques paroles émues où les noms de ses deux illustres amis, Ozanam et Lacordaire, se trouvaient heureusement unis et remerciés. En se rasseyant, il se pencha vers l'oreille du Père Lacordaire et lui glissa quelques mots à voix basse. Le Père alors se lève : « Messieurs, dit-il en souriant, le bruit court à Toulouse que les élèves

de Sorèze ont pendu leur directeur en effigie. » A l'instant, le sergent-major, M. Serres, se lève à son tour et répond : « Mon Père, on sait beaucoup de choses à Toulouse ; mais ce que le public ne sait pas et ce que nous aimerions à lui apprendre, c'est que tous nous nous ferions pendre pour vous. »

Cependant, il faut le reconnaître, les premières années furent laborieuses, et l'esprit du vieux Sorèze ne céda pied que difficilement et peu à peu. Le Père dut même en venir à des exclusions devant lesquelles il n'hésita point, mais qui coûtèrent d'amères larmes à son cœur. Une année où la justice avait dû l'emporter plusieurs fois sur l'amour paternel, il ne put maîtriser l'expression de sa douleur dans ses adieux à ses enfants le jour de la distribution des prix, et la violence qu'il s'était faite pour éloigner de lui des esprits rebelles et ingrats lui arracha cette plainte d'une éloquente tendresse : « Au jour des solennités les plus joyeuses, le père de famille remarque autour de lui les places qui sont vides et qui ne devraient pas l'être ; il se nomme en secret l'enfant qui lui manque, et dont la présence eût achevé la fête. Hélas ! quelle est la fête ici-bas où personne n'est absent ? C'est en vain que nous avons tout prévu ; c'est en vain que nous avons compté et préparé les rangs ; il y a quelqu'un qui déjoue nos calculs, un hôte invisible qui compte après nous, et qui fait à l'endroit que nous n'attendons pas, quelquefois à l'endroit le plus cher, un signe que nous apercevons trop tard. Quand Œdipe,

aveugle et vieilli, se présenta au seuil du temple, à Colone, pour apaiser la destinée, il portait dans sa main droite une branche d'olivier, et dans sa main gauche un rameau funéraire : voilà l'homme dans ses plus beaux jours. Comme Œdipe, je porte aujourd'hui les deux rameaux, et la table où ma famille est assise n'est pas remplie. C'est la justice, il est vrai, qui l'a diminuée ; mais la justice d'un père lui coûte toujours des regrets. Je les exprime devant vous, comme un dernier souvenir à ceux que j'ai perdus, comme un hommage à ceux qui me sont demeurés<sup>1</sup>. »

Ceux qu'il pleurait ainsi savaient mieux que personne combien il les avait aimés, combien ces regrets étaient sincères, et le jour où Sorèze portait le deuil de *son roi*, plusieurs surent prouver qu'ils n'avaient pas cessé de vénérer le père après avoir senti la main du juge : ce jour-là quatre anciens élèves expulsés de l'école suivaient le convoi funèbre et mêlaient leurs larmes aux larmes de tous.

Les premières difficultés surmontées, Sorèze, sous l'inspiration puissante de son chef, devint promptement une école modèle. Elle pouvait soutenir la comparaison, sous tous les rapports, avec les meilleurs établissements d'éducation, et, de plus, on y sentait je ne sais quoi de grand et d'élevé qui trahissait la présence d'un homme supérieur. Dans le contact journalier avec lui, tout le monde, maîtres

<sup>1</sup> Discours prononcé à l'école de Sorèze.

et élèves, y avait gagné ; toutes choses avaient en quelque sorte pris l'empreinte de la personnalité du maître, par cette loi d'imitation qui est dans la nature de l'homme et surtout de l'enfant. On y avait un amour profond et passionné du beau ; les anciens maîtres dans l'art de bien dire y étaient goûtés, et lus avec intelligence et sentiment. Le Père Lacordaire, en effet, à qui l'on a souvent et si mal à propos appliqué l'épithète de *romantique*, était un *classique* sévère, peut-être même trop sévère, et qui n'appréciait guère qu'Chateaubriand dans la littérature contemporaine.

Au goût du beau qui orne l'esprit, l'élève de Sorèze joignait l'amour de la simplicité qui purifie l'âme. Le Père Lacordaire faisait une guerre implacable à ces habitudes de luxe et de délicatesse excessive qui passent trop souvent de la famille au collège, et sont aussi nuisibles à la bourse qu'à la santé des enfants. Il fit disparaître toutes les vaines superfluités ajoutées à la simplicité militaire du costume traditionnel de l'époque. Ayant remarqué que plusieurs portaient des ceintures de soie ou de laine : « Il faut, leur dit-il, ne porter désormais que le ceinturon de cuir, parce que là seulement s'attache une épée. » Il s'aperçut un jour que quelques élèves avaient des édredons sur leurs lits ; il leur en fit un affront public : « Des édredons, s'écria-t-il, fi donc ! il faut laisser cela aux femmes et aux malades. Pour moi, au lycée de Dijon, lorsque j'avais froid, je mettais ma malle sur mon lit. » C'était l'usage à Sorèze

de donner de temps en temps des soirées où les élèves de toutes les cours, réunis dans les grands salons de l'école, sympathisaient ensemble, apprenaient à se connaître et à se façonner aux relations polies souvent oubliées dans la camaraderie de collège. Le Père Lacordaire, appréciant ce que ces réunions avaient d'avantageux, ne les abolit point ; il tenait même à y voir assister les professeurs et les religieux, afin de resserrer entre eux et leurs élèves les liens d'une franche et intime confiance ; mais il diminua les dépenses de rafraîchissements et de friandises auxquelles elles donnaient occasion. Il leur rappelait à ce propos quels effrayants progrès nous séparent de nos aïeux dans la manière de se récréer. « Autrefois, leur disait-il, on réunissait ses voisins et amis à une table où le gâteau domestique et le vin vieux du cru égayait les jours de fête, et aujourd'hui le fils, bourgeois comme son père, s'ennuie, dans des salons richement meublés, à des repas où cinq ou six sortes de vins ne ramènent pas le plaisir. Autrefois un même mobilier servait à plusieurs générations ; les meubles se gardaient comme les traditions, et le fils s'honorait de pouvoir dire : « Voilà le fauteuil où s'asseyait mon père ! » Aujourd'hui, le moindre bourgeois change de mobilier trois fois dans sa vie ; mais, en retour, sa demeure est étroite, tout y manque d'air, d'ampleur et souvent de bon goût. On surcharge les meubles de frivolités achetées très cher, et dont personne ne peut dire à quoi elles servent, ni ceux qui les achètent, ni

ceux qui les vendent, ni ceux qui les admirent. »

Est-il besoin de faire remarquer combien une éducation basée sur de tels conseils était non seulement chrétienne, mais nationale ; combien, en inspirant à ces jeunes gens l'amour de ces vertus simples et sévères, le Père Lacordaire travaillait efficacement à leur bonheur dans la famille et dans la société ? Les maximes contraires ont malheureusement porté leurs fruits, et les esprits les plus prévenus commencent à ouvrir les yeux sur le gouffre creusé sous nos pieds par les principes anti-chrétiens de nos économistes sur le luxe.

Que manquait-il donc à cette éducation pour être complète et montrée avec orgueil aux plus exigeants ? Sincèrement nous ne le voyons pas. Appuyée à sa base sur le dogme catholique toujours immuable et toujours fécond ; honorant et cultivant toutes les traditions classiques ; faisant aux lettres et aux sciences leur juste part, mais non pas exclusive ; ouvrant à l'esprit de l'enfant des horizons plus larges que ceux du grec et du latin, jetant dans l'âme la divine semence de la vertu ; apprenant au jeune homme à aimer son pays, son temps, sans lui en dissimuler les plaies ; préparant à la famille des cœurs forts et honnêtes, à la société des membres éclairés, à l'Église des enfants dociles et généreux ; faisant enfin des hommes complets et des chrétiens convaincus, cette glorieuse initiation de la jeunesse par un maître de génie n'eut qu'un tort, celui d'être trop courte. Cette phase mémorable d'éducation ne

dura que sept ans. Sorèze à peine relevé de ses ruines et rendu à son ancienne splendeur, l'architecte s'en allait mourir. Mais non, il ne mourut pas tout entier. Son dévouement en avait fait germer d'autres autour de lui. De jeunes prêtres lui étaient venus en assez grand nombre qui voulaient, comme lui, consacrer leur vie à cette œuvre souveraine de l'éducation. Le Tiers Ordre était fondé. A la fin de 1855, première année de la restauration de Sorèze, seize membres de cette nouvelle branche dominicaine se trouvaient réunis autour de leur chef. Ils avaient eu leur part dans le travail de réédification de l'école, et, le Père Lacordaire mort, ils allaient pouvoir continuer son œuvre, non plus à Sorèze, d'où des circonstances malheureuses allaient bientôt les éloigner, mais à Oullins, aux portes de Lyon, et à Arcueil, aux portes de Paris. Vrais fils du Père Lacordaire, héritiers fidèles de son esprit et de son amour pour la jeunesse, ils s'en iront créer, çà et là, sur le sol fécond de notre France, des foyers d'éducation telle que la comprenait leur Père, c'est-à-dire chrétienne et nationale à la fois. Qui donc oserait s'en plaindre ? Qui songerait à les arrêter ? Des ennemis de la France et de l'Église, peut-être ; mais, en eussent-ils la volonté, ils n'y réussiraient pas. On comprimerait plus aisément dans le sein de la terre les forces généreuses des germes, qu'on n'arrêterait dans la sève catholique l'irrésistible élan qui produit et multiplie les dévouements : *Les chênes et les moines sont immortels.*

Merveilleuse fécondité de l'apostolat dans l'Église ! Dès qu'un homme appelé d'en haut a reçu dans un cœur large et profond la parole de vie qui fait les saints, il se lève et s'en va, semeur de l'Évangile, jetant à pleines mains dans le sein des générations le grain sacré, laissant au temps et à Dieu de le faire croître et se répandre à travers les âges. Il y pousse de si vigoureuses racines, qu'il y acquiert une perpétuité presque indestructible. Le Père Lacordaire était fils d'un de ces héroïques apôtres vivant il y a six siècles, et qui avait peuplé le monde des innombrables rejetons de sa famille religieuse. Balayée de notre sol par la tempête révolutionnaire, toute cette ancienne floraison avait disparu, et la sève en paraissait épuisée pour nous, lorsque soudain elle a repris vie dans un des plus nobles caractères de notre temps, qui l'a rajeunie, lui a rendu son antique éclat, et la voilà qui recommence à étendre sur notre pays ses rameaux bienfaisants à l'ombre desquels les fils de l'avenir viendront se reposer et se nourrir. Lorsque le temps aura passé sur la tombe de l'illustre restaurateur des Dominicains prêcheurs et enseignants, lorsque son souvenir sera, non pas oublié, mais affaibli dans la mémoire des hommes, son dévouement n'aura rien perdu de sa vitale énergie. Il fera surgir encore autour de ses nombreux collèges des vocations semblables à la sienne; ses arrière-descendants élèveront partout de nouveaux Sorèze, où, par la vertu de cette première et puissante germination, la jeunesse continuera d'être

aimée et initiée aux grands devoirs de la vie morale et chrétienne. Tel est le centuple accroissement promis aux cœurs qui ont su se dévouer; telle est la belle immortalité de la vertu !

---



## CHAPITRE XX

1860-1861

DERNIÈRE MALADIE ET MORT DU PÈRE LACORDAIRE. — CONCLUSION

Le Père Lacordaire ne devait plus quitter Sorèze. L'âge, les sollicitudes, les austérités de sa vie avaient lentement diminué ses forces et abrégé ses jours. Déjà le terme approchait, et rien ne l'en avait averti. Les facultés de l'esprit et de la volonté, restées pleines et entières, le trompaient sur la brièveté de son temps. Heureux avec ses enfants, épris d'une tendresse chaque jour plus vive pour leurs âmes, il se plaisait dans les murs de son collège ; libre de toute autre ambition, ne cherchant d'autre bonheur que celui de se dévouer, d'autre récompense que celle d'aimer et de se sentir aimé, il jouissait en paix de ce rajeunissement de cœur, sans s'apercevoir du sourd travail qui le minait en secret. « La religion, disait-il alors, est le principe en nous d'une jeunesse éternelle, et elle communique à tous nos sentiments

la durée, l'éclat et la sécurité. Pour moi, je ne me sens pas vieillir. Le corps change, les rides se forment, les cheveux blanchissent, les sens perdent de leur énergie; mais l'âme surnage au-dessus des ruines qui commencent, comme la lumière du jour éclaire et dore les colonnes d'un temple tombé<sup>1</sup>. »

Au mois de septembre 1858, il fut élu de nouveau Provincial du grand Ordre, à la joie sincère et enthousiaste de tous ceux de ses enfants qui n'avaient pu s'habituer à vivre privés de ses conseils, de ses lumières et de ses visites ardemment désirées. Quatre années de séparation avaient accru dans leur cœur les sentiments d'une affection tendre et filiale. Son élection fit éclater cette impression de bonheur de la manière la plus touchante. De toutes ses maisons lui arrivaient des lettres de félicitation et de joie expansive, et l'accueil qu'il reçut partout dans sa chère province de France dut lui prouver combien le souvenir de son dévouement et de sa paternelle bonté y demeurait profondément gravé. Il n'abandonna point pour cela son titre de Vicaire Général du Tiers Ordre enseignant, ni la direction du collège de Sorèze. L'heure ne lui paraissait pas venue encore où l'École et le Tiers Ordre pourraient se passer de sa présence. Il accepta donc avec courage ce surcroît de labeur, dans l'espoir qu'au bout de quatre ans, les deux œuvres étant solidement

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly. — Sorèze, 8 janvier 1859.

assises, il pourrait enfin se reposer et réaliser le rêve de toute sa vie : écrire pour Dieu et les âmes.

« A la fin des quatre années de mon provincialat, écrivait-il, j'aurai soixante ans. C'est une époque bien solennelle dans la vie, quand on peut y parvenir. Mon plus grand regret est de ne pouvoir continuer la publication de mes *Lettres sur la vie chrétienne*, dont trois avaient déjà paru et produit quelque fruit. Mais Dieu ne le permet pas. Puissé-je du moins à soixante ans, si j'y arrive, pouvoir prendre ma retraite et consacrer mes derniers jours à achever ce travail pour la gloire de Dieu ! » Cette retraite et ce repos actif il ne devait, hélas ! les trouver qu'en Dieu.

Il eut la joie, au début de son second provincialat, de rétablir ses enfants auprès du tombeau de sainte Marie Madeleine, d'où la révolution les avait chassés après en avoir été les gardiens pendant six siècles. L'ancienne église et le couvent des Frères Prêcheurs à Saint-Maximin, en Provence, avaient échappé au vandalisme révolutionnaire, et c'était, avec Saint-Jacques de Paris et le couvent de Toulouse, la plus illustre de nos anciennes maisons de France. « A peu de distance de Saint-Maximin, au centre de roches hautes et alignées, qui ressemblent à un rideau de pierres, l'œil découvre une habitation qui y est comme suspendue, et à ses pieds une forêt dont la

nouveauté le saisit. Ce n'est plus le pin maigre et odorant de la Provence, ni le chêne vert, ni rien des ombrages que le voyageur a rencontrés sur sa route : on dirait que par un prodige inexplicable le Nord a jeté là toute la magnificence de sa végétation. Et si l'on y pénètre, la forêt vous couvre aussitôt de toute sa majesté, semblable en ses profondeurs, en ses voiles et ses silences, à ces bois sacrés que la hache des anciens ne profanait jamais<sup>1</sup>. » C'est la grotte et la forêt de sainte Marie Madeleine, l'amie du Sauveur, la pécheresse convertie, l'emblème touchant de cette humanité dégénérée que le Fils de Dieu était venu relever par l'amour. Il y eut donc une sainte joie pour le Père Lacordaire à reprendre possession de ces lieux sanctifiés par de si grands souvenirs, et à rétablir près de la basilique et sur la montagne sacrée la milice des Frères Prêcheurs. Dans l'été de 1859, quelques semaines après l'acquisition du grand couvent de Saint-Maximin, il se hâta de ramener de Chalais les novices étudiants, devenus trop nombreux, et de les installer dans les nouveaux et vastes cloîtres à peine restaurés.

Il voulut ensuite payer sa dette de reconnaissance à Marie Madeleine en écrivant sur elle avec son cœur un petit livre d'une beauté achevée. Ces pages, sorte d'hymne pieux à l'amitié du Fils de Dieu pour la pauvre pécheresse, et à celle de Madeleine pour Jésus, se terminaient ainsi : « Puissé-je

<sup>1</sup> *Sainte Marie Madeleine*, par le Père Lacordaire, p. 41.

écrire ici ma dernière ligne, et comme Marie Madeleine, l'avant-veille de la Passion, briser aux pieds de Jésus-Christ le frêle et fidèle vase de mes pensées! »

Son désir ne fut que trop réellement exaucé! Ce furent là ses derniers actes, et bientôt apparurent les premiers symptômes de la maladie qui devait nous le ravir. C'était en janvier 1860.

Pour le récit de cette dernière et triste phase, nous nous bornerons à reproduire à peu près intégralement des pages publiées par nous quelques jours après la mort de notre Père. A défaut d'autre mérite, elles auront au moins celui d'être l'écho plus vif d'une douleur que le temps n'avait pas encore adoucie.

Dans l'hiver de 1860 il revint très fatigué d'un voyage à Paris, où l'avait appelé son élection à l'Académie française. De retour à Sorèze, il fut pris d'un rhume qu'il négligea de soigner. Il jouissait d'une santé parfaite depuis qu'il portait l'habit de Frère Prêcheur. Sa constitution, jusque-là frêle et délicate, s'était fortifiée; il ne la ménageait pas. Malgré son épuisement, il voulut prêcher, selon son habitude, chaque semaine du Carême, dans la chapelle du collège. Il le fit, mais arriva au terme à bout de forces et brisé de fatigue. Pendant la semaine sainte, il fut obligé de garder le lit, et tomba dans un état de telle faiblesse, que nous commençâmes à concevoir de sérieuses inquiétudes. Ce fut le premier coup du mal. Il s'en releva, mais plus d'une manière complète.

A la fin du mois de mai, il devait prêcher, à Saint-Maximin, le panégyrique de sainte Marie Madeleine, à l'occasion de la solennelle translation de ses reliques. Il s'en faisait une fête à bien des titres. Il regardait la fondation de ce grand couvent d'études comme l'œuvre capitale de son second provincialat. Il eût été heureux de parler de sainte Marie Madeleine comme il en avait écrit. Huit évêques devaient assister à cette solennité ; on s'y était rendu de très loin. Il y avait si longtemps que sa parole ne s'était fait entendre ! On avait des pressentiments ; on était venu de Paris recueillir les derniers éclats de cette voix qui s'éteignait.

Avant de partir, il consulta le médecin de l'École, qui, le voyant très faible, essaya de le détourner de ce voyage. Il partit cependant. Arrivé à Montpellier, se sentant plus fatigué, il consulta encore, et, rencontrant les mêmes oppositions et les mêmes craintes, il rebroussa chemin et revint à Sorèze.

Rentré dans son cher collège, il fit part à ses enfants du salutaire avertissement qu'il venait de recevoir. « C'est une grande grâce que Dieu fait à un homme, leur dit-il à la chapelle, lorsqu'une grave maladie vient l'avertir de la fragilité de ses jours. Dieu a bien voulu me la faire ; je vous prie de l'en remercier avec moi. » Il comprit qu'il était gravement atteint. Il écrivait le 28 mai à propos de ce contretemps de Saint-Maximin : « C'est la première fois que mon corps a résisté à ce que je voulais. » Et encore à une personne amie : « Je pense souvent

à la mort. Je prépare tout pour laisser notre Ordre dans une bonne situation morale et financière. Si je venais à mourir, vous n'abandonneriez pas cette œuvre : elle est la grande œuvre de ma pauvre vie. Si je dure jusqu'à la fin de mon provincialat, tout sera réglé, je l'espère, les dettes payées, nos sept maisons assises, notre Saint-Maximin devenu comme la citadelle de l'Ordre en France. Mais si la mort me prenait avant ce temps, nos pauvres Pères seraient bien embarrassés. Ils ne savent pas tout ce qu'il m'en coûte pour les faire vivre et régler leurs affaires<sup>1</sup>. »

Le lendemain de son retour à Sorèze, il écrivait à tous les Prieurs de son Ordre : « Mon très révérend Père, après avoir lutté pendant trois mois contre un affaiblissement progressif de mes forces, j'ai dû, sur l'avis unanime de médecins graves et consciencieux, reconnaître l'impuissance où je suis de suffire à toutes les parties du gouvernement qui m'est confié. En quittant l'école de Sorèze, j'allégerais ce fardeau sans doute, mais très légèrement, et en compromettant peut-être l'œuvre naissante du Tiers Ordre enseignant de Saint-Dominique, que je crois liée aux destinées futures de notre Ordre et aux vues de Dieu sur lui. Obligé donc de chercher d'un autre côté un dégrèvement à mes charges, sous peine de voir ma santé périlcliter de plus en plus, j'ai pensé à me donner un secrétaire et un Visiteur : un secré-

<sup>1</sup> Lettres inédites.

taire pour abrégéer ma correspondance ; un Visiteur pour m'épargner deux mois de voyages et de fatigues considérables, au moment même où il pourrait m'être permis de me reposer un peu des fatigues de l'année.

« Je suis persuadé, mon très révérend Père, qu'en usant ainsi d'un droit accordé au Provincial par nos constitutions, je ne causerai aucun déplaisir à la Province, et qu'elle y verra une preuve du désir où je suis de la servir malgré la diminution de mes forces causée par l'âge et le travail. Il y a trente ans que ma carrière publique est commencée, et il y en a vingt et un que je consacre mon temps, mes efforts, ma parole et ma plume, au rétablissement et à l'affermissement de notre saint Ordre en France. Il doit m'être permis, sur le déclin où j'avance chaque jour, de retrancher quelque chose de mon fardeau, et d'obéir ainsi aux conseils d'une prudence sans pusillanimité. »

On sera touché, je pense, en lisant ces lignes, comme nous l'étions nous-mêmes en les recevant ; on sera touché de voir comment il hésitait à prendre un repos dont il avait si grand besoin, comment celui qui était pour nous plus qu'un supérieur, un père, nous demandait humblement, à nous, ses enfants, de n'être pas surpris si, sur le déclin qui l'entraînait, hélas ! plus vite encore qu'il ne croyait, il se permettait d'alléger son fardeau.

Il consentit alors à se soigner. Pendant l'été on l'envoya à Rennes-les-Bains. On espérait que ces

eaux réagiraient efficacement contre l'épuisement des forces. Il y fut rejoint par son ami M. l'abbé Perreyve. Mais sa présence et ses soins affectueux ne purent lui faire surmonter l'ennui de ce séjour.

Ce régime de baigneur lui était à charge ; ce n'était plus sa vie régulière et occupée, ce n'était plus son Sorèze. Il partit au bout de trois semaines. En revoyant la Montagne-Noire : « Ah ! dit-il, que j'aime à respirer l'air de Sorèze ! »

Un mieux passager lui fit illusion un instant. Il crut que ses forces lui étaient rendues. Il écrivait le 12 août : « Ma machine est très bonne encore ; mais elle a besoin de ne plus être secouée comme autrefois. »

Au mois de septembre de la même année, il se rendit à Flavigny pour présider une réunion des Prieurs de la Province et se choisir un Vicaire provincial. Il écrivait à cette occasion :

« Mon très révérend Père, la Congrégation intermédiaire de la Province, réunie à Flavigny, le 1<sup>er</sup> septembre de cette année, a bien voulu prendre en considération l'état de faiblesse où je suis tombé depuis plus de six mois, et qui, de l'aveu unanime des médecins, exige un grand repos, un travail très restreint, des soins prolongés. Elle m'a, en conséquence, autorisé à me désigner un Vicaire provincial auquel je confierai l'administration de la Province, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me rendre les forces et la santé. »

« Je n'aurais pas cru, sans cette autorisation préalable, pouvoir imposer à la Province, pendant un temps indéterminé, le gouvernement d'un supérieur non élu par elle ; mais la sanction unanime des Pères de la Congrégation ne m'a laissé aucun doute sur la légitimité et l'opportunité de cette mesure. Je ne cesserai ainsi, tout en étant déchargé du détail administratif, de veiller aux intérêts, aux besoins, à la prospérité spirituelle et temporelle de la Province, qui ne cessera de m'être présente et d'occuper toutes mes pensées. »

En dépit de sa faiblesse croissante et de nos supplications réitérées, il ne sut pas prendre de repos absolu. Cette demi-mesure d'un Vicaire provincial s'accordait mal avec le sentiment de sa responsabilité et avec sa passion d'esclavage au devoir, à laquelle il sacrifiait tout. Il continua de gouverner la Province comme auparavant. Il ne devait rendre les armes qu'à bout de forces et la veille de sa mort.

Le 24 janvier 1861 eut lieu sa réception à l'Académie française. Un public d'élite, plus nombreux qu'à l'ordinaire, se pressait aux portes de l'Institut pour cette grande fête de l'éloquence où un protestant, le plus célèbre de nos hommes d'État, devait répondre à un moine, l'orateur de Notre-Dame. Lorsqu'il parut dans l'illustre enceinte, et qu'on le vit, plus pâle que sa robe, aller s'asseoir sur ce fauteuil qu'il ne devait honorer qu'une fois, on put croire qu'il subissait l'émotion de ce surprenant

triomphe. Non ; il venait, soldat blessé à mort au service de l'Église, déposer sur le front de sa mère la couronne qu'il recevait de la France. Nous avons dit ailleurs quels motifs l'avaient conduit à ne point décliner l'honneur qui lui était offert. Il nous suffit de rappeler ici que la France, à de rares exceptions près, applaudit à « la joie et à l'orgueil du spectacle que l'Académie offrait en ce moment à tous les yeux <sup>1</sup>. » Il nous suffit de rappeler qu'en recevant, moins pour lui que pour sa cause, des suffrages d'autant plus honorables que pour la première fois ils allaient chercher le talent dans un cloître, il plaçait de ses mains la clef de voûte à l'édifice de toute sa vie : la réconciliation de son siècle, de son pays, de la science, de la liberté, avec la foi catholique, et qu'il n'était entré dans ce temple de toutes les gloires littéraires que pour y être « le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la Religion <sup>2</sup> ».

Il revint à Sorèze assez fatigué pour se voir obligé de renoncer à la confession des élèves. Cependant il prêcha cette fois encore chaque semaine de Carême, comme à son ordinaire.

Il prit pour thème de ses Conférences le *Devoir*. C'était une idée qui lui était chère entre toutes, non seulement parce qu'il l'avait creusée, mais parce qu'il la pratiquait depuis son enfance. Il fit com-

<sup>1</sup> Discours de M. Guizot.

<sup>2</sup> Discours du Père Lacordaire.

prendre à ces jeunes gens que le devoir est la plus grande et la plus généreuse des idées : la plus grande, parce qu'elle implique l'idée de Dieu, l'idée de l'âme, de la liberté, de la responsabilité, de l'immortalité ; la plus généreuse, parce qu'en dehors d'elle il n'y a que le plaisir et l'intérêt. — Le devoir est encore la plus grande puissance pour résister, pour agir. Il est la source de la véritable élévation, dont voici les degrés : les honnêtes gens, les hommes d'honneur, les magnanimes, les héros, les saints. La sanction du devoir est, dans la justice des tribunaux, la conscience et le dernier jugement de Dieu. Le devoir est enfin la plus grande source du bonheur, dans l'enfance, dans la famille, dans la patrie, dans la vieillesse.

On voit par ce cadre à quelle hauteur sa pensée élevait l'âme et l'esprit de ses enfants, et combien l'intelligence était restée maîtresse et vigoureuse en dépit des défaillances du corps.

Après Pâques, il voulut revoir encore une fois son cher couvent de Saint-Maximin, cette fondation où il avait reconnu un des signes les plus évidents de la main de Dieu sur son œuvre. Il voulait revoir cette jeune et nombreuse famille, espoir de l'avenir, lui dire son affection, lui donner ses derniers conseils et cette unique bénédiction des Patriarches à leurs Benjamins. De longtemps on n'oubliera à Saint-Maximin ces trop courtes instructions du soir, où le Père, entouré d'une couronne blanche de soixante religieux rangés le long des murs de la grande salle

du Chapitre, retrouvait pour eux dans son cœur les éclats d'une éloquence qui n'avait plus rien de la terre, les conjurait de redouter les empressements du monde, non ses mépris, et leur révélait dans un langage inspiré l'éternelle beauté de leurs vœux, mariage ineffable entre l'âme et Dieu. Le 17 juillet, il écrivait à leur maître des novices :

« Mon très révérend et bien cher Père, j'ai reçu la lettre que vous et vos chers novices m'avez écrite à l'occasion de ma fête, et je m'empresse de vous dire combien j'en ai été touché.

« La fondation du couvent de Saint-Maximin est assurément l'œuvre capitale de mon second provincialat, soit en considérant les magnifiques et pieux souvenirs qui s'y rattachent, soit en considérant le nombre de religieux qu'il peut contenir, et qui nous a permis de réunir sous un seul pasteur et sous les mêmes lecteurs, tous nos jeunes étudiants dans un lieu aussi propice à la santé qu'à la piété. L'esprit qui anime cette communauté, et particulièrement nos chers novices profès, nous fait présager pour la Province, non seulement un accroissement de vie surnaturelle, mais d'œuvres apostoliques. Dieu, qui, au milieu de bien des épreuves, a béni la résurrection de notre Ordre en France, et en a fait comme la porte par où les autres ordres religieux ont passé pour s'y établir à leur tour, a voulu que les reliques de sainte Madeleine, l'une des protectrices de notre Ordre, devinssent comme la pierre angulaire de notre édifice.

« J'ignore ce que Dieu décidera au sujet de ma santé et de ma vie : quoi qu'il arrive, je laisserai notre chère Province, après vingt-deux ans de travaux, véritablement assise sur la grâce manifeste de Dieu.

« Je vous prie de lire cette lettre à vos chers novices, de les remercier de leurs vœux et de leurs prières, et de les assurer qu'ils sont sans cesse présents à ma pensée comme l'une de mes plus grandes consolations. »

La fatigue et l'épuisement augmentaient avec les semaines et les mois. Avec le mal croissaient aussi nos inquiétudes. Le Père consentit enfin à consulter d'autres médecins. Il avait une parfaite confiance au docteur de l'École, et n'aurait jamais, de lui-même, demandé ni un remède ni une consultation extraordinaire. Mais M. Houlès, médecin de Sorèze, s'était empressé de partager la responsabilité qui pesait sur lui, dans les soins donnés à une si précieuse santé, en se joignant aux instances faites par les amis du Père pour qu'il s'entourât d'autres lumières. Les médecins consultés conseillèrent un changement d'air et de régime.

Il dut accepter à Becquigny, dans le département de la Somme, « une hospitalité bienveillante et respectable. » Quelles que fussent la gravité des motifs, l'instance de ses amis et la parfaite convenance de l'hospitalité offerte, il lui en coûtait de quitter la maison de son Ordre ; et la crainte d'ouvrir une porte à des habitudes moins sévères le poursui-

vait sans cesse. Il écrivait à une personne du monde :

« Ce parti décisif me coûte beaucoup, soit à cause de Sorèze, soit à cause de l'exemple pour nos religieux. Mais je sens ne pouvoir sortir de l'état de langueur qui me mine, sans un effort puissant et sérieux. S'il ne réussit pas, je m'abandonnerai à la grâce de Dieu. »

C'est sous cette impression qu'au mois d'avril il avertit ses religieux de son départ pour Becquigny. Nous citerons encore cette lettre où se révèle le véritable esprit de l'autorité chrétienne, indulgente aux autres, austère pour elle seule.

« Mon très révérend Père, la maladie de langueur dont je suis atteint depuis plus d'une année avait paru céder avant l'hiver ; les fatigues et l'influence de la mauvaise saison lui ont rendu son cours, et les médecins estiment comme une chose capitale pour le rétablissement de ma santé, un changement d'air et de régime, qui leur paraît la condition nécessaire au succès de toute médication quelle qu'elle soit. Leur pensée est tellement unanime à cet égard et si pressante, que ma conscience ne me permet pas d'y résister plus longtemps. J'ai dû accepter pour quelques mois une hospitalité bienveillante et respectable, et j'ai la confiance que cette détermination, à laquelle je me suis décidé avec la plus grande peine, ne sera l'objet d'aucun regret de la part de nos Pères. Cette conviction adoucira beaucoup pour moi un changement de vie qui m'est très douloureux.

J'espère aussi que leurs prières, m'accompagnant dans cette sorte d'exil temporaire, obtiendront de Dieu le résultat le plus conforme à sa sainte volonté et à ses desseins ultérieurs<sup>1</sup>. »

Il partit pour Becquigny au commencement de mai. Il n'y demeura que six semaines. Ce séjour et les soins délicats dont il fut entouré, lui valurent quelque repos : l'appétit semblait revenir. Mais ces bons symptômes durèrent peu. A son passage à Paris, il put consulter le docteur Rayer et le docteur Jousset. Sans être parfaitement d'accord sur la première cause du mal, ils lui reconnurent les mêmes caractères : c'était une inflammation aux entrailles, et une anémie ou appauvrissement du sang. Le docteur Rayer, sachant combien la vie des établissements de bains déplaisait au Père, prescrivit les eaux de Vichy à prendre chez lui, dans son collège.

Son retour à Sorèze fut un vrai triomphe. La prospérité de cette petite ville tenait à celle du collège ; elle montait ou descendait selon que l'école était en progrès ou en décadence. L'intérêt et la reconnaissance unissaient donc étroitement les habitants de Sorèze au Père Lacordaire, qui avait relevé leur célèbre école, et fondé pour eux plusieurs œuvres de bienfaisance et de dévouement. Ils étaient fiers de celui qui les appelait *mes chers concitoyens*, et qui était vraiment pour eux *un roi*, comme le

<sup>1</sup> Sorèze, 27 avril 1861.

disait une bonne femme le jour de ses funérailles.  
« Nous avons un roi..., nous l'avons perdu ! »

Les élèves de l'*Institut* vinrent à une lieue au-devant du Père. Il était très pâle et très fatigué du voyage.

Arrivé sur la promenade, il la trouva remplie d'une grande foule accourue pour le voir et lui faire honneur. L'école en armes était là ; à sa suite les Sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, dont il était membre honoraire, l'Asile et les autres œuvres qu'il avait fondées. Un arc de triomphe avait été dressé à la porte de l'école, et, le long du boulevard, des inscriptions, suspendues entre deux mâts, rappelaient les principaux événements de la vie du Père Lacordaire.

Il fut reçu à la porte du collège par les religieux et le corps professoral. Conduit à la grande salle des fêtes, il remercia, d'une voix altérée, la ville et l'école de cette réception, et promit à ses concitoyens de vivre et de mourir au milieu d'eux.

Quelques jours après, il recevait une nouvelle qui l'accablait de tristesse, et reportait sa pensée vers cette image de la mort qui s'avavançait, grandissant chaque jour à ses yeux. Le Père Besson, un de ses premiers compagnons, venait de mourir, victime de sa charité et de son zèle, dans les missions de l'Orient.

Le Père épancha sa douleur dans le sein de sa famille, et voulut payer à l'un de ceux qu'il avait le plus aimés, la dette de son cœur dans une lettre à

ses religieux où il disait : « Le Père Besson avait été l'un de mes premiers compagnons dans l'œuvre de la restauration de l'Ordre de Saint-Dominique en France, et il y avait contribué plus que nul autre par un dévouement sans bornes, par une grande aménité de caractère, et par une sainteté qui éclata partout où il fut appelé, soit en France, soit à Rome, soit à Mossoul. On reconnaissait en lui de prime abord une âme élevée, un esprit ingénieux et fécond, un caractère solide et fidèle, une grande modération dans les vues et une parfaite justesse d'esprit...

« Sa mort prématurée dans les lointains pays de l'Orient l'a rejoint à cet ensemble d'esprits d'élite et d'âmes dévouées qui ont assis notre résurrection sur des tombeaux trop tôt ouverts, je veux dire les FF. Réquédât, Piel, HERNSEIM et de Saint-Beausant. »

Oui, trop tôt ouverts, pour lui surtout, qui devait, peu de semaines après, combler notre deuil et la joie de ceux de là-haut. Quelques jours avant qu'il allât rejoindre au ciel ces aînés de la famille, à genoux auprès de son lit nous lui disions : « Père, vous allez bientôt nous quitter... Toute la tristesse est pour nous ; mais quelle joie pour vos enfants de là-haut ! Vous allez revoir tous ceux que vous avez aimés. — Oui, dit-il, ils sont déjà nombreux ! »

Je les nommais : « Réquédât, Piel, de Saint-Beausant, le Père Aussant... » Il ajouta : « Et le Père

Besson ! » Il dit cela avec un accent qui me pénètre encore. Son œil rayonnait. C'était le patriarche qui, arrivé à l'extrême frontière des deux patries de sa famille partagée, les regarde l'une après l'autre, et se console des larmes qui le retiennent, par la joie des embrassements qui l'attendent.

Les chaleurs de l'été hâtèrent les progrès de la maladie, et en contrarièrent le traitement. Au mois d'août 1861, la faiblesse augmenta, les forces s'épuisèrent tout à fait ; les digestions devinrent plus laborieuses, et furent plusieurs fois troublées par des syncopes. Le malade ne se levait que vers onze heures tous les jours. Lorsqu'il faisait beau, il sortait en voiture et allait revoir encore ces champs, ces vallons, ces fermes dont la vue le ranimait.

Dès ce moment, le Père comprit que Dieu lui demandait le sacrifice de sa vie. Ça et là, il est vrai, l'illusion revenait : l'entière énergie de l'âme le trompait parfois sur le dépérissement progressif des forces physiques ; mais lorsqu'il s'interrogeait dans le calme, il voyait juste. Il avait donné sa vie à Dieu ; il lui donna aussi sa mort. Il l'offrit pour le bien de son Ordre, mettant ainsi en pratique les conseils qu'il donnait autrefois aux âmes qu'il dirigeait. « Le premier fondement de toute œuvre spirituelle, disait-il, est un cœur détaché : j'en ai sans cesse la preuve. Ni naissance, ni fortune, ni talent, ni génie, rien n'est au-dessus d'un cœur détaché. »

Le 27 août il donna sa démission de Provincial du

grand Ordre au R<sup>mo</sup> Maître Général, qui dut se résigner à l'accepter, non sans exprimer à la Province tous ses regrets.

Le 12 septembre, le Père Lacordaire mandait à un ami : « J'ai reçu hier de Rome une bien bonne nouvelle : le R<sup>mo</sup> Père Jandel sortait de l'audience du Saint-Père, à qui il avait fait part de ma maladie. Le Saint-Père s'en était montré vivement impressionné, et avait chargé le R<sup>mo</sup> Maître Général de me transmettre la bénédiction apostolique. »

A cette époque commencèrent les visites de ses amis de Paris et de toute la France. Ils furent nombreux. Nous n'en nommerons que quelques-uns.

M. l'abbé Perreyve arriva le premier. Il devait revenir une fois encore et jouir des derniers épanchements de cette amitié qui n'avait pas regardé à l'âge, mais à l'âme, *car l'âme n'a point d'âge*<sup>1</sup>.

Le 25 septembre, il reçut la visite de M. le comte de Montalembert. Le Père s'avança au-devant de son ami jusque sur le perron de l'abbatiale. Il était faible, se soutenait avec peine, et la pâleur répandue sur ses traits et sur son grand front donnait à son visage amaigri l'expression d'une navrante majesté. Le comte de Montalembert, les yeux pleins de larmes, se jeta dans les bras de son ami. « De ma vie, nous disait-il, je n'ai éprouvé de saisissement

<sup>1</sup> *Sainte Madeleine*, p. 27.

semblable ; jamais je n'ai vu de plus effrayante beauté. »

C'était une vieille et forte amitié que celle-là ; une amitié de champ de bataille qui datait de 1830, qui avait traversé les bonnes et les mauvaises fortunes, et qui, au soir de la journée, se retrouvait sans une ride au front, sans une blessure au cœur. M. de Montalembert venait revoir une dernière fois dans son ami l'idéale perfection des deux grandes passions de sa vie : les moines et la liberté.

Il décida le Père à écrire des Mémoires. M. de Montalembert quittait Sorèze le 29 septembre, et le lendemain le Père commençait à dicter une *Notice sur le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Cette Notice, interrompue par la mort, ne va que jusqu'à l'année 1854. Tous ceux qui liront ce dernier testament de notre Père, dont nous avons cité de nombreux fragments dans ce livre, sauront gré à M. de Montalembert de lui en avoir inspiré la pensée et le courage.

Le 10 octobre, le Père reçut la visite de M. Foisset, son plus ancien ami. Ils avaient fait ensemble leurs études à Dijon, et depuis s'étaient toujours restés fidèles. Le Père aimait à se rappeler, à Sorèze, ce temps d'ardeur au travail et de fièvre pour la science, « ce temps où il discutait la question des idées innées avec Foisset. »

Il reçut quelques jours après une autre consolation dans la visite de M. Cartier. Ce nom, pour le Père, était synonyme de dévouement aussi profond que

sûr. M. Cartier avait accompagné le Père dans presque tous ses voyages pour le rétablissement de l'Ordre en France. Il était pour lui quelque chose de plus qu'un ami : c'était un *familier* ; aussi l'aimait-il d'une affection toute de famille. Quelques semaines avant sa mort, on lui rappelait cette affection si tendre, si modeste, si semblable à elle-même jusqu'à la fin ; il leva les bras en disant : « Ah ! Cartier ! Cartier ! »

Il voulut qu'il assistât à la messe que l'on disait dans sa chambre, tout près de son lit. Il l'accompagna dans une des rares promenades en voiture qu'il faisait encore. Il lui parla beaucoup du Père Besson, le pressa d'écrire sa vie, entendit l'exposé du plan que M. Cartier voulait suivre, et lui donna de nouveaux détails sur leur ami commun.

Pendant les trois derniers mois, on lui disait la sainte messe dans sa chambre. Celui qui écrit ces lignes eut plusieurs fois cette consolation, et il n'oubliera jamais l'expression d'angélique ardeur avec laquelle le Père recevait chaque matin son Dieu. Le dernier jour où j'eus ce bonheur, l'office sacré me frappa. Il disait : « Ce sont des hommes pleins de miséricorde : les œuvres de la piété vivront à jamais. Tous les biens sont l'héritage de leur postérité. Les enfants de leurs enfants sont un peuple saint ; leur race est fidèle à l'alliance divine. A cause d'eux leurs enfants demeurent éternellement ; leur semence et leur gloire ne périront pas : leurs corps reposent en paix dans les tombeaux, et leur nom vivra de géné-

ration en génération. Que les peuples racontent leur sagesse, et que l'assemblée des saints chante leurs louanges<sup>1</sup>. »

Il n'y avait pas dans la sainte Écriture de paroles qui fussent plus en harmonie avec mes pensées et mes espérances en ce moment.

Plus le mal avançait, plus les prières s'élevaient vers Dieu ardentes et nombreuses. En France, il y avait peu de communautés religieuses où l'illustre malade n'eût été recommandé, et où l'on ne priaît pour sa guérison. On priaît surtout dans toutes les maisons de l'Ordre.

A Saint-Maximin, les jeunes novices renouvelaient les saintes témérités des vieux âges de foi. Les uns se meurtrissaient à monter pieds nus les sentiers rocaillieux de la Sainte-Baume pour aller demander à Madeleine un miracle; les autres passaient les nuits devant le très saint Sacrement, et, à l'exemple de saint Dominique, les larmes ne suffisant pas, ils mêlaient leur sang à leurs prières, et offraient généreusement leur vie pour celle de leur Père. Au soir du neuvième jour de ces ardentes supplications, tous les religieux allèrent, pieds nus, prendre les reliques de sainte Madeleine, et les porter sur leurs épaules dans les cloîtres et à l'intérieur de la maison. C'était un triste et lugubre spectacle de voir ces longues files de religieux s'avancer, à la lueur des flambeaux, dans les profondeurs des cloîtres, chantant les ver-

<sup>1</sup> Eccli., XLIV.

sets des psaumes les plus suppliants, s'arrêtant par intervalles, pour élever plus haut leurs plaintes, leurs gémissements, leurs chants. La nuit se passa presque entière à ces cérémonies d'un ineffaçable souvenir. On voulait un miracle; on croyait que Madeleine obtiendrait encore cette fois la résurrection d'un autre Lazare.

Lorsque le Père apprit ce que l'on avait fait à Saint-Maximin pour sa guérison, il s'écria : « O les pauvres enfants ! mais c'est trop !.... c'est trop !.... »

Il aimait tant sainte Madeleine ! si elle ne l'a pas guéri, c'est que l'heure était venue où il aurait pu dire comme autrefois le divin Maître à ses disciples : « Il vaut mieux pour vous que je m'en aille ! » Dans une lettre de la fin de 1860, à une des âmes qui l'avaient le plus saintement et le plus profondément aimé, il disait : « Je crois que sainte Madeleine sera la protectrice des derniers jours de ma vie. » Il pria le religieux qui lui servait de secrétaire de lui faire une lecture chaque jour dans la *Préparation à la mort*, ou dans l'*Acte d'abandon à Dieu*, de Bossuet. Au reste, sa grande dévotion pour la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui avait rendu depuis longtemps la pensée de la mort familière et douce. Dans les derniers jours de sa vie, on lui disait, en lui présentant un crucifix : « N'est-ce pas, Père, que vous avez toujours aimé Notre-Seigneur crucifié ? — Oh ! oui ! oui ! » répondit-il ; et il le baisa tendrement. Une autre fois, montrant le Christ suspendu

devant ses yeux, il dit : « Je ne puis le prier ; mais je le regarde ! »

Il se faisait lire aussi, chaque jour, selon l'usage de toute sa vie, quelques passages de la sainte Écriture, particulièrement les Actes des Apôtres, les Épîtres de saint Paul, ou l'Évangile selon saint Jean.

Le dimanche 20 octobre s'ouvrait à Toulouse le chapitre provincial qui devait lui donner un successeur. Le premier devoir des Pères, avant d'entrer en séance, fut de se rendre à Sorèze auprès du vénéré malade. Il nous reçut avec sa bonté accoutumée, nous donna sa bénédiction, nous entretint des affaires de l'Ordre, et nous parla aussi de lui-même : « Je ne pensais pas vous quitter sitôt... Dieu me rappelle à lui... Il vaut mieux que je m'en aille... Si j'étais resté, on aurait pu croire que l'œuvre ne vivait qu'à cause de l'homme... Je vous serai plus utile là-haut. Priez pour moi... » Les pères se rendirent ensuite en pèlerinage à Notre-Dame de Prouille et à Avignonnet, terre féconde en miracles, et chère à la famille dominicaine. Une neuvaine de messes commença, à la suite de laquelle tous les Pères retournèrent à Sorèze demander une dernière bénédiction pour leur nouveau Provincial et pour chaque couvent de la province.

Depuis que la maladie s'était aggravée, le Maître Général avait voulu être tenu régulièrement au courant de l'état du malade. Le 9 octobre, il écrivait de Rome au secrétaire du Père : « Veuillez lui dire que,

dans l'audience que j'ai eue la semaine dernière, le Saint-Père m'a demandé avec intérêt des nouvelles de sa santé ; et, d'après les détails que je lui ai donnés, Sa Sainteté m'a témoigné une affectueuse compassion pour ses souffrances, ajoutant qu'il regardait cette longue maladie qui lui laissait toute sa présence d'esprit, comme une faveur spéciale de Dieu, qui voulait ainsi le préparer plus parfaitement à paraître devant lui.

« Dites-lui aussi que, bien des fois déjà, j'ai eu la tentation de partir pour la France, afin d'aller lui faire une dernière visite. Mais nous nous trouvons dans de telles circonstances, que je regarde comme un devoir de ne pas quitter mon poste. Assurez-le du moins que je suis bien souvent près de lui par la pensée, et que je ne cesse de prier pour lui. »

Le 30 octobre, il fut pris d'une première crise pendant la nuit. A ses douleurs d'estomac se joignaient des douleurs rhumatismales à la jambe qui le faisaient horriblement souffrir. A deux heures de l'après-midi, le docteur Houlès, le voyant très faible, dit qu'on pouvait lui donner les derniers Sacraments. Son confesseur l'en prévint : « Non, répondit-il, pas encore ; lorsqu'il sera temps, je vous le dirai. »

En effet, les jours suivants furent meilleurs. Il reçut alors une troisième bénédiction apostolique du Saint-Père, accompagnée d'une indulgence plénière pour l'heure de sa mort. Il en témoignait sa recon-

naissance et disait : « C'est une bonne chose qu'une indulgence plénière du Pape lorsqu'on va paraître devant Dieu ! »

Dans la nuit du 5 au 6 novembre, il eut une nouvelle crise. Les vomissements et les douleurs rhumatismales reparurent plus terribles. Le 6 au matin, il demanda lui-même l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Les religieux et les élèves de l'*Institut* assistèrent à cette triste cérémonie. Tous pleuraient. Lui seul, calme au milieu des larmes, répondait à toutes les prières. Il fit ensuite ses adieux à ceux qui étaient là. Il bénit les religieux et les embrassa tous chacun à son tour. Il embrassa son neveu Frédéric, qui lui représentait sa famille, et qui ne l'avait pas quitté depuis plusieurs jours. Il voulut embrasser aussi chaque élève de l'*Institut*, lui disant : « Adieu, mon ami, adieu ; c'est pour la dernière fois... Soyons toujours bien sages. » Il reçut le saint Viatique à deux heures.

Il recommanda de ne point abandonner Louis, qui depuis sa maladie était attaché à son service. Il aimait Louis, non comme un serviteur, mais comme un enfant. Il était si touché des moindres choses faites pour lui ! comment ne l'eût-il pas été d'un dévouement si pur et si invincible ! Depuis vingt jours Louis ne s'était pas mis au lit. Il eut jusqu'à la fin pour son malade des soins d'une délicatesse que l'affection seule pouvait inspirer. « Mon pauvre Louis, lui disait le Père, il faut nous quitter !... Dieu le veut ainsi, il faut se soumettre ! » Lorsque la vio-

lence du mal lui arrachait quelques plaintes, aussitôt il le regardait tendrement, et, lui passant le bras autour du cou, il l'attirait près de lui et lui demandait pardon de ses mouvements d'impatience. Le médecin étant entré après un de ces mouvements : « J'ai grand'peine à me retourner, lui dit-il; et puis, il faut l'avouer, je suis un peu impatient! »

Après avoir reçu les derniers Sacrements, il demeura absorbé dans un grand recueillement, interrompu çà et là par quelques paroles à ceux de ses enfants les plus intimes qui venaient le voir.

Les pères de la maison d'Oullins, mandés par le télégraphe, venaient d'arriver. En voyant entrer dans sa chambre les PP. Captier et Mermet, qui s'étaient donnés des premiers à l'œuvre du Tiers Ordre, le Père leur témoigna la joie qu'il avait de les revoir. Il s'entretint assez longuement de la maison d'Oullins avec le R. P. Captier, prieur du collège. Il demandait où en étaient les constructions inachevées, les plantations d'arbres, etc. Cette chère maison d'Oullins avait été le berceau du Tiers Ordre enseignant. Il n'avait pu y faire ce qu'il avait fait pour Sorèze; mais il ne pouvait oublier que la première pensée de l'œuvre était venue de là, que de là aussi lui étaient venus les premiers et les plus intelligents dévouements.

Il bénit aussi avec une grande effusion du cœur M. le docteur Houlès, chrétien sincère autant qu'habile médecin. Tout ce que la science unie aux soins les plus délicats et les plus constants avait pu, ce

cœur honnête et dévoué l'avait fait. Le Père était touché de tant de sollicitude, et nous l'avons plusieurs fois entendu en exprimer son étonnement et sa gratitude.

Le dimanche 10, dans la soirée, il y eut un mieux inattendu, une lueur d'espoir et de joie reparut sur tous les visages. « Pourtant, si Dieu voulait ! » lui dis-je en le baisant au front. Il fit un signe de doute qui semblait dire : « Je ne l'espère pas ! » Le mieux ne pouvait durer : le Père ne prenant à peu près rien, les forces diminuaient chaque jour.

Le mercredi 13, il dit une parole qui révéla assez où étaient ses pensées et son cœur. Une dame de Marseille étant venue le voir, il la bénit, la remercia de tout ce qu'elle avait fait pour Saint-Maximin et la Sainte-Baume, et lui demanda de s'y intéresser toujours. Elle le promit. Il ajouta : « Saint-Maximin et la Sainte-Baume, c'est ma dernière pensée !... » Sainte Madeleine était vraiment la protectrice de la fin de sa vie. Il avait désiré briser avec elle aux pieds de Jésus-Christ le frêle mais fidèle vase de ses pensées. Il accomplissait son vœu.

Pendant ces longues heures d'agonie, rien ne troublait son recueillement. Parmi ses enfants, les plus anciens ou les plus près de son cœur entraient de temps en temps dans sa chambre, priaient devant le petit autel de bois, recevaient un regard et se retiraient en silence. Ce regard dut se reposer avec bonheur sur un ami cher entre tous qui venait d'arriver : c'était M. Barral, l'Emmanuel des *Lettres à*

*un jeune homme, l'honneur de l'école de Sorèze*<sup>1</sup>, trop digne à tous égards de ce que le Père a écrit et pensé de lui, pour que nous hésitions à le nommer.

A la fin de la semaine, les forces diminuèrent encore jusqu'à la crise du 20 au soir, qui fut la dernière. Depuis deux jours il ne prenait plus rien. Son estomac se refusait à toute nourriture. Il ne parlait presque plus, et lorsqu'il demandait quelque chose, sa parole embarrassée n'était pas toujours comprise. Dieu, par la main de la mort, lui retirait ainsi, peu à peu, les dons magnifiques qu'il lui avait faits, lui laissant toutefois, dans la pleine liberté de son esprit, le mérite de dire à chaque sacrifice nouveau : « Père, que votre volonté se fasse, et non la mienne. » Cette bouche éloquente qui remuait autrefois les multitudes, les soulevait ou les apaisait à son gré ; cette parole de feu qui avait le secret des grands ébranlements ; ce fluide d'un divin magnétisme qui nous donnait de sa surabondance, nous enivrait de son amour pour la justice, de son indignation contre toutes les lâchetés ; ce verbe enflammé qui pénétrait les âmes d'une si ardente émotion, que, longtemps après les derniers échos, ravis encore et sous le charme, on se disait : Jamais homme a-t-il parlé comme cet homme-là ? cette bouche aujourd'hui balbutiait comme celle d'un petit enfant. Nous

<sup>1</sup> *Première lettre à un jeune homme*, p. 1. Aujourd'hui religieux du Tiers Ordre enseignant, et censeur de l'école d'Arcueil.

éprouvions une sorte d'humiliation mêlée d'effroi à entendre ces sons inarticulés s'échappant de telles lèvres ! Pour lui , toujours calme dans ces ombres de la mort , toujours roi dans ces liens d'esclavage , lorsque , par paroles ou par signes , il n'avait pu réussir à se faire entendre , il remerciait du regard la bonne volonté impuissante de ceux qui l'entouraient , et rentrait dans son repos.

Le mercredi 20 , au soir , il eut une crise , la plus douloureuse , la plus déchirante de toutes , et qui fut aussi la dernière . Il fut pris de cette angoisse , précurseur d'une mort prochaine , qui jette l'âme dans d'inexprimables tortures . Il se dressa sur son lit , lui qui ne pouvait faire un mouvement sans le secours de Louis . Il voulait parler , et on eût dit , aux efforts qu'il faisait , qu'il allait étouffer . Sa respiration , jusque-là assez régulière , devint courte et plus bruyante : le dernier combat commençait . Il fut terrible . Nous étions tous là , à genoux , retenant nos sanglots de peur d'accroître sa peine , priant les yeux fixés sur cette navrante image de notre Père ; nous le voyions étendre autour de lui ses bras amaigris , comme un homme qui cherche à se reconnaître dans les ténèbres , ouvrir parfois ses grands yeux qu'il tenait habituellement fermés , promener lentement ses regards sur nous , sur les murs de sa chambre , interroger le ciel , comme si , revenu déjà du rivage de la lumière , il eût peine à s'avouer qu'il fût encore sur la rive des ombres . Puis , d'une voix forte et les bras élevés , il s'écria : « Mon Dieu ! mon Dieu ! ou-

vrez-moi ! ouvrez-moi ! » Ce fut sa dernière parole. Nos sanglots éclatèrent ; un instant après , la voix émue du R. P. Provincial s'éleva au - dessus de nos larmes : les dernières prières commençaient. Le Père attendait cela ; car aussitôt il se laissa retomber sur son lit, et sut commander encore à la souffrance. Nulle plainte, nul cri n'interrompit notre prière ; il écoutait, recueilli, absorbé en Dieu. Il se frappait la poitrine, et ne pouvant faire le signe de la croix sur son corps, il le faisait sur son cœur. A l'invocation deux fois répétée de saint Dominique, la voix du prêtre s'éleva plus ferme, plus suppliante. Il était si naturel de penser que saint Dominique était là, près du Père de sa nouvelle famille, près de celui qu'il avait sans doute demandé lui-même à Dieu pour lui susciter des enfants de cette vieille terre de France, dont il connaissait l'inépuisable fécondité ; qu'il était là, dans ce pays d'Albi, champ de bataille de ses luttes apostoliques, dans cette même plaine où sa première maison lui fut donnée ! Il plaisait ainsi à Dieu de rapprocher dans la mort ceux dont la vie avait eu la même destinée.

On lui présenta le crucifix ; il le prit, le pressa entre ses mains et fit effort pour le porter à ses lèvres. On dut le lui faire baiser, ses bras lui refusant ce service ; puis le Christ, l'image de celui qu'il avait tant aimé, resta là sur son cœur. Il le regardait, et disait sans doute avec lui : « Père, je remets mon esprit entre vos mains ! »

Arrivé à cette solennelle parole : « Sors, âme chré-

tienne, de ce monde! » le Père provincial s'arrêta. Il hésita, je le conçois ; encore que ce ne soit pas un ordre formel du prêtre, car la mort ne reconnaît d'autre maître que Dieu, cependant il attend souvent que cette parole soit prononcée pour permettre à l'âme de sortir : et s'il est toujours dur à un mortel de dire à une âme de s'en aller, de quitter ce monde, sa famille, son père, sa mère, ses enfants, combien plus dure encore doit être cette parole dans la bouche d'un fils à son père ! Comment oser dire à un tel père de s'en aller pour ne plus revenir, de quitter ses enfants pour ne plus les revoir ! Pour moi, je me demandais si j'en aurais eu le courage, et si le prêtre aurait su commander en moi à la douleur du fils.

Les angoisses de l'agonie continuaient ; ce n'était pas le râle, la poitrine étant parfaitement saine : c'étaient des étouffements et des gémissements inachevés. On pouvait craindre, à chaque secousse, de n'avoir plus qu'un cadavre entre les bras. Je fis signe au Père provincial de ne plus hésiter, et d'une voix lente et grave il dit : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo*. Qui m'avait donné ce courage ? Où avais-je trouvé la crainte de voir mon Père mourir sans cette parole ? Ah ! c'est qu'elle ne dit pas seulement : Partez ! mais aussi : Venez ! Elle appelle au-devant de cette voyageuse au départ le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, les Anges et les Archanges, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Vierges, tout le rayonnant cortège des

Saints. Elle lui souhaite le doux et joyeux accueil du Christ Jésus : *Mitis atque festivus Christi Jesu tibi aspectus appareat*. Avec quel accent le prêtre disait à cette grande âme : « Allez voir face à face votre Rédempteur, et, toujours présente à ses côtés, contemplez enfin de votre bienheureux regard la très éclatante Vérité. » Ne lui devait-elle pas, en effet, cette Vérité vivante, à lui qui en avait si éloquemment parlé aux hommes, une plus splendide révélation d'elle-même ?

Les prières étaient terminées : la crise se termina avec elles. Le malade parut s'endormir, non encore du dernier sommeil, mais dans un recueillement plus profond.

Il ne sortit plus de cet assoupissement. La nuit se passa ainsi. Vers le matin, les religieux se retirèrent pour prendre quelque repos. Il ne resta près de lui, et dans son antichambre, que les plus anciens dans l'une et l'autre branche.

A peine si, de temps en temps, on entendait quelque faible gémissement. Le corps n'avait même plus la force de la douleur ; l'âme seule résistait encore.

Le 21, fête de la Présentation de Notre-Dame au temple, fut le dernier jour d'une neuvaine faite, non seulement à Sorèze, mais dans tous les couvents de la Province. Ce devait être aussi le jour de sa présentation à Dieu par les mains de Marie. C'était une belle fête pour mourir. Dieu n'exauce pas toujours nos prières dans le sens de nos désirs, mais toujours

selon les décrets de son infaillible bonté. La journée se passa sans accident. Le soir, obéissant à l'instinct de cette propreté qu'il aimait à appeler une demi-virtu, il demanda par signe à changer de linge. Vers neuf heures, il avait près de lui son confesseur et Louis ; dans la chambre contiguë à la sienne, le Père provincial et le maître des novices de Saint-Maximin. Louis, n'entendant plus le bruit de la respiration, approcha la lumière, qu'il avait éloignée pour favoriser le sommeil, et reconnut le premier que nous n'avions plus de Père. Peu d'instants auparavant, il avait poussé un faible gémissement que rien ne distinguait des autres et auquel on n'avait pas pris garde : c'était l'âme de notre Père qui s'en allait.

« Le Père vient de mourir ! » Cette parole, qui nous réunit tous au pied du lit, nous trouva presque incrédules. La mort avait hésité si longtemps à frapper cette grande et sainte victime, que nous voulions espérer contre toute espérance. Nous nous penchions sur cette tête chérie ; nous la baisions au front, attendant un regard, cherchant à sentir encore son haleine brûlante.

Lorsque notre malheur fut trop certain, on lui ferma les yeux. Le Père provincial abaissa une paupière ; un de ceux qu'il aimait davantage abaissa l'autre.

Les prières recommencèrent. Les deux chambres s'étaient remplies : les religieux, les professeurs, M. Barral, les élèves de l'*Institut*, M. le curé de So-

rèze et son vicaire étaient là , répondant aux invocations. On récita le Rosaire en entier , cette douce prière que Marie dut entendre , surtout un pareil jour , et dont lui-même avait dit cette parole connue de tous : « L'amour n'a qu'un mot : en le disant toujours , il ne le répète jamais. »

Quelle scène, mon Dieu ! et comment pourrai-je la rendre ? Je ne l'essayerai même pas. A quoi bon ? ceux qui n'ont vu en lui que le grand orateur ne trouveraient là rien qui soit digne de sa gloire. Pour ceux qui ont aimé en lui les dons de la grâce au-dessus des dons de la nature, cette fin si simple et si chrétienne leur a dit depuis longtemps ce qu'ils désiraient surtout en apprendre. Ils savent qu'il est mort, père d'une nombreuse famille, entouré de ses enfants ; homme de génie, ayant ambitionné de cacher sa gloire dans les murs d'un collège, comme dans un sépulcre, dans l'espoir qu'elle y serait encore plus oubliée que dans les murs d'un cloître, et ayant trouvé là ce qu'il cherchait, la mort dans la simplicité : *Moriamur in simplicitate nostra*. Il mourut dans une pauvre cellule, lui qui avait refusé les honneurs de l'Église ; il mourut entouré d'hommes sans nom, lui au-devant de qui les noms les plus illustres étaient venus, s'honorant de son amitié ; il mourut loin de toute gloire humaine, loin des hommes, qui la cherchent même sur les lèvres d'un mourant ; loin des villes, qui la donnent même à un cercueil ; il mourut dans la pauvreté, l'humilité, la simplicité, digne, dans sa mort comme dans sa vie, du Maître

qu'il avait choisi, de la Croix qu'il avait tant aimée.)

« O Père, en choisissant de vivre et de mourir au milieu de nous, vous nous avez donné beaucoup. Que vous rendrons-nous? Nous ne vous donnerons pas la gloire, mais quelque chose qui vaut mieux et qui dure plus longtemps. Nous vous avons fait dans nos cœurs une place où votre mémoire vivra de génération en génération, à l'abri des trahisons de la renommée, de l'indifférence et de l'oubli. Nous vous vénérerons et vous aimerons comme un père, nous vous imiterons comme un saint. »

Les anges, en se penchant sur les lèvres du Père pour recevoir son âme, avaient laissé sur son visage je ne sais quelle expression de joie celeste; nous ne pouvions en détacher nos regards. Ce n'étaient plus les contractions des dernières angoisses; c'était la sérénité du sommeil, et cette douce majesté que l'ange de la mort laisse aux corps des saints.

Le reste de la nuit fut employé aux préparatifs pour recevoir le Père dans la petite chapelle des sœurs, où il devait demeurer exposé le plus longtemps possible.

L'humble religieux avait défendu qu'on embaumât son corps: il avait expressément recommandé que son cercueil fût en simple bois de chêne.

Dès que le corps, revêtu des habits religieux, fut exposé, les messes commencèrent et se poursuivirent pendant toute la matinée.

Pendant la messe que célébra le Prieur de Sorèze, le drapeau de l'école, voilé d'un crêpe, demeura

incliné vers le corps, et tous les dignitaires du collège vinrent lui faire toucher leurs insignes, l'un son épée, l'autre le grand cordon, les autres leurs épaulettes.

Il y avait sept ans, à pareil jour, que le père Lacordaire avait pris solennellement possession de l'École, prononcé un discours, planté et béni un cèdre, et rédigé un procès-verbal que tous avaient signé. On se souvenait de cette belle fête à Sorèze. Et aujourd'hui ces mêmes insignes qu'il avait bénis plein de vie, venaient demander à ses restes sacrés la suprême consécration de la mort.

Ce spectacle nous toucha. Ces jeunes gens avaient donc compris le sacrifice qu'un grand homme leur avait fait de ses dernières années. « Si mon épée s'est rouillée, Messieurs, c'est à votre service. » leur avait-il dit quelques mois auparavant. Si elle s'y était rouillée, je ne sais; mais elle s'y était brisée.

(La perfection de la vie consiste à s'abdiquer. Le nombre des hommes qui s'abdiquent réellement et totalement est très petit.) « Tout homme qui s'abdique, ne sût-il faire qu'un vulgaire métier, je l'estime un grand homme. » C'est lui qui avait dit cela. Il avait fait mieux : il l'avait réalisé. C'est pour cela qu'il était venu cacher la fin de sa vie à Sorèze. Il y avait trouvé le repos et une douce récompense dans la tendresse filiale de ces jeunes gens.

Ceux qui ont vu l'École en ces jours de deuil, et combien ces enfants se sont honorés par leur tris-

tesse, leur recueillement et leurs larmes, auront une idée de leur affection pour celui qu'ils appelaient, comme nous, *le Père*.

Pendant les trois jours où il resta exposé, l'affluence des visiteurs fut considérable. On venait de Revel, de Castres, et de toutes les campagnes voisines, contempler une fois encore cette grande et belle figure du plus illustre Directeur qu'ait eu et qu'aura jamais cette illustre École. On regardait longtemps *cette tête qui en a illuminé tant d'autres*<sup>1</sup>; puis on tombait à genoux et on priait, plus souvent pour se recommander à son crédit auprès de Dieu que pour lui assurer le lieu du repos. On lui faisait toucher des objets de piété. Tout le jour plusieurs prêtres furent occupés à satisfaire ce religieux empressement. C'étaient pour la plupart des gens simples de la campagne qui venaient, sans y penser, rendre le plus touchant hommage à la mémoire de celui qui avait tant aimé l'humilité et la simplicité.

Le lundi 25, à dix heures du matin, il fallut se décider à le dérober aux regards, à l'affection de ses enfants, à la vénération de tous, et le déposer dans son cercueil de bois. Ce fut une heure déchirante entre toutes. Nous le baisions aux pieds, aux mains et sur le front; c'était pour la dernière fois. Soutenu sur les bras de ses enfants, il descendit dans le lit de son

<sup>1</sup> *Panegyrique de saint Thomas d'Aquin*, par le Père Lacordaire.

suprême repos. Penchés sur son cercueil, nous l'inondions de nos larmes : c'était le seul parfum dont il n'avait pu nous défendre de l'embaumer. Ce fut au milieu de nouvelles prières, de nouveaux sanglots, que les ouvriers achevèrent de le cacher à nos yeux. La terre nous le reprenait peu à peu, et nous avertissait de ne plus le chercher qu'au ciel.

Le cercueil, fermé, fut remplacé sur la petite estrade, recouvert du drap mortuaire, et jusqu'à l'heure des funérailles, le jour et la nuit, les Religieux veillèrent et prièrent près du corps.

Le jeudi 28, nous conduisîmes notre Père à sa dernière demeure. Nous ne dirons pas les détails de ces magnifiques obsèques, auxquelles assistaient plus de vingt mille personnes. La manifestation de la douleur publique dépassa toute attente; il y aurait injustice à ne pas le reconnaître, ingratitude à s'y montrer indifférent; on a fait beaucoup trop pour honorer la mémoire d'un pauvre religieux; mais que pouvait-on faire pour combler dans nos âmes le vide de cette mort? Sorèze, le lendemain, avait repris sa physionomie accoutumée; nous, le lendemain, nous quitions ce village, emportant dans nos cœurs une blessure qui ne devait plus se fermer : elle est encore là toute vive; elle y sera toujours.

Ce que nous avons vu dans cette grande manifestation, ce qui nous a touché, ce que nous pouvons et voulons dire, c'est le recueillement de la foule, c'est la douleur des visages, ce sont les larmes dans les yeux de plusieurs, ce sont des exclamations comme

celles-ci : « C'était un grand saint ! Pourquoi Dieu n'a-t-il pas demandé à chacun de nous deux ans de sa vie pour lui en faire une bien longue ? »

M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Albi, retenu par une douloureuse maladie, était remplacé par M<sup>sr</sup> Desprez, archevêque de Toulouse, qui officia et fit l'absoute. M<sup>sr</sup> Gerbet, évêque de Perpignan, également malade, s'était fait représenter par un de MM. ses Vicaires généraux. A l'issue de la messe, M<sup>sr</sup> de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, prononça l'éloge funèbre du Père. Nous regrettons que ce discours n'ait pas été publié. Pris à l'improviste, M<sup>sr</sup> de la Bouillerie se livra aux inspirations de son cœur et de sa foi, et sut trouver souvent, pour pleurer son illustre ami, les accents de la plus sublime éloquence. Au reste, M<sup>sr</sup> de la Bouillerie n'a si bien réussi à faire comprendre, admirer et aimer le Père Lacordaire, que parce que, mieux que tout autre, il était fait pour le comprendre, l'admirer et l'aimer.

La cérémonie avait commencé à dix heures ; à deux heures tout était fini !...

« O Père ! non, tout n'était pas fini. Vous n'êtes plus au milieu de vos enfants ; chaque année qui vous éloigne de nous accroît dans nos âmes la solitude et les regrets. Mais il nous reste de vous des exemples, et nous voulons les suivre ; des promesses de ne nous point abandonner, et nous savons que

vous les tiendrez. Il nous reste la conviction de votre présence au milieu de nous, la conviction que la mort ne nous a ravi qu'une partie de vous-même, la moindre, la moins noble, et que votre âme, en rentrant dans le sein du Dieu Très-Haut, s'est rapprochée de nous. Ce Père, en qui vous reposez, n'est pas seulement le lieu des esprits, il en est encore le lien. Il est votre Père, et il est le nôtre. Il vous aime et il nous aime, au même titre et du même amour. Que peut le tombeau à cette foi qui est votre éternelle vie et la notre ?

« Laissez-nous donc, ô Père, vous redire ces grandes et consolantes paroles, par lesquelles, peu de temps avant votre mort, vous prophétisiez et votre départ et votre survivance : « *Vado ad patrem*, J'ai un Père, et j'y vais ! J'ai un tombeau..., et je n'y vais pas ; car au delà de mon tombeau est l'éternité qui m'attend et mon Père qui m'appelle : *Vado ad patrem !...* »

Il nous est impossible de fermer ce livre sans lui donner une conclusion, impossible de quitter cette grande figure désormais historique sans lui demander une dernière fois et en raccourci ce qu'elle fut, à quel rôle elle était prédestinée, quelle place elle occupera dans le mouvement religieux de ce siècle.

Nous ne connaissons pas d'homme, en France, qui ait exercé une influence plus considérable, plus po-

pulaire, plus décisive sur les intérêts catholiques de l'époque présente ; aucun qui, par son enseignement, ses écrits, ses œuvres et sa vie, ait plus fait pour la cause de l'Église dans notre pays, pour l'heureuse solution de la grande crise sociale que traverse notre siècle. S'il est un fait évident aujourd'hui à tous les esprits qui aiment à interroger les signes des temps, c'est que le mal que nous souffrons est avant tout un mal religieux, c'est que la grande question à laquelle se rattachent toutes les autres, est de savoir si l'homme et la société peuvent vivre sans foi surnaturelle, sans commerce positif avec Dieu. Toute la lutte est là.

D'une part, les incroyants, armés des forces de la raison, des découvertes de la science, des progrès de l'industrie, repoussent de la vie de l'homme toute intervention divine, toute religion positive, et prétendent affranchir à jamais l'humanité du joug étroit de la révélation. D'autre part, les croyants travaillent à faire rentrer Dieu dans les conditions normales de la vie de l'homme et de la société ; mais, en plaidant les droits de la foi, souvent ils les exagèrent et diminuent la portée des lumières naturelles ; ils s'effrayent des investigations hardies de la science, et ne voient pas sans anxiété les ambitieuses conquêtes de l'esprit sur les forces secrètes de la matière. De là, dans les deux camps, un antagonisme qui ne tient plus seulement aux dissidences de doctrines, mais à des questions de tendances et de vues personnelles, qui rendent la lutte plus vive ;

plus passionnée, et retardent le terme de l'entente finale. Or le Père Lacordaire nous paraît avoir été providentiellement envoyé au milieu de ces graves débats, comme un de ces bons et purs génies qui dissipent les malentendus, apaisent les irritations, défendent les principes avec mesure et impartialité, et avancent l'heure de la réunion des esprits dans la vérité. La mission principale du Père Lacordaire, à notre avis, fut de montrer que, loin d'être en opposition radicale, la raison et la foi, la science et la théologie, la société et l'Église s'appellent et s'unissent harmonieusement, et qu'en dehors du Christianisme il n'y a pas de vie complète ni pour l'homme ni pour la société. A peine commence-t-il à prendre conscience de lui-même qu'il se sent invinciblement appelé à poursuivre cette grande œuvre d'unification. « Ami passionné de son siècle, né au plus profond de ses entrailles, » il se fait honneur de lui rester toujours fidèle dans les limites du juste et du vrai, et, lorsqu'il quitte les ombres de l'incrédulité pour entrer dans les clartés de la foi, il ne pense point enchaîner pour cela sa raison ni lui couper les ailes, mais bien au contraire lui ouvrir de plus larges horizons ; il n'entend point amoindrir son cœur, mais le dilater à l'aise dans l'amour infini. « Tout l'homme est demeuré, dit-il lui-même ; il n'y a de plus en lui que le Dieu qui l'a fait. »

C'est ce même Dieu retrouvé, océan de lumière et d'amour, qu'il eut mission d'annoncer à un siècle qui l'a perdu, mais qui souffre de son absence, et qui

déjà le redemande à tous les échos qui parlent de lui, aux bruits de la nature, aux harmonies des mondes. Ce grand mouvement scientifique, cette fièvre ardente et inquiète de certitudes rationnelles, qu'est-ce autre chose sinon le signe de Dieu absent de la pensée de ce siècle? D'où viennent ces incohérences de doctrines, ces tâtonnements de systèmes, ces extravagances de remèdes, ce malaise des âmes, sinon du choc antireligieux qui a ébranlé la société, l'a déplacée de son axe naturel qui est Dieu, et la condamne aujourd'hui au travail forcé du rétablissement de l'équilibre rompu? Vous avez pensé renverser Dieu de son trône, disait l'Apôtre à sa génération incrédule, et voilà qu'en dépit de la tentative insensée de vos pères, Dieu vous poursuit sans relâche, se place partout sur votre chemin, se présente à votre esprit à tout propos. Dans vos déductions philosophiques, dans vos études expérimentales, dans vos recherches historiques, dans vos essais de réformes sociales, toujours la question de Dieu se présente la première, parce qu'elle est, en effet, la première partout, et qu'il est aussi impossible de se passer de Dieu que d'essayer de le refaire. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier, ce qu'il sera demain. Il vous presse de toutes parts, et vous ne le voyez pas. Comme l'antiquité vous avez votre autel au *Dieu inconnu*. Or ce Dieu que vous cherchez sans le connaître, que vous invoquez en secret, le Dieu de la lumière, le Dieu des sciences, le Dieu de l'avenir, c'est Celui que je vous prêche, le Dieu

de l'Évangile, Jésus-Christ Notre-Seigneur, en qui seul est le salut et la vie.

Cette prédication fut entendue et porta ses fruits, parce qu'elle répondait au mal profond qui agite ce siècle et le pousse dans les bras de Dieu, parce qu'elle réveillait dans le cœur de la nation une fibre généreuse qui peut bien y dormir quelque temps, mais qui n'y meurt jamais.

Cette parole ne contristait aucun progrès légitime, aucune idée sincère, aucune louable inspiration. Elle combattait les erreurs, mais sans en maudire l'instrument, la raison ; elle attaquait les fausses doctrines, mais sans blesser jamais les personnes. Elle n'était pas un Jérémie pleurant et se lamentant sur des ruines, mais un prophète d'avenir, le doigt toujours levé vers l'aube blanchissante de la résurrection, vers l'arc-en-ciel, signe divin de paix et d'alliance. Elle ne disait pas : *Les Dieux s'en vont!* comme elle aurait pu le dire au déclin de la monarchie de Louis XIV ; mais elle disait : *Les Dieux reviennent!* Elle croyait à des temps nouveaux et meilleurs pour l'Église. Elle voyait dans les résultats universellement négatifs de la philosophie contemporaine, après des efforts désespérés et des travaux gigantesques, une salutaire expérience de l'impuissance doctrinale de la raison privée d'une lumière supérieure, et un heureux acheminement aux affirmations nécessaires de la foi. Elle saluait les découvertes de la science et les progrès de l'industrie, comme les auxiliaires de la Vérité divine, comme

les soldats avancés aplanissant les voies sous les pieds des hérauts de l'Évangile, et préparant, par le rapprochement des mondes, l'unité prophétique d'une seule Église sous un seul pasteur<sup>1</sup>. Elle disait aux incroyants : Vous pensez travailler contre nous, et vous n'êtes que les pionniers de l'Évangile se disposant à de plus vastes conquêtes. Historiens, philosophes et savants, vous amassez de toutes parts de précieux matériaux ; vous taillez, à la sueur de votre front, les pierres de l'édifice dont le Christ sera le seul architecte, et dans lequel demain vous entrerez avec nous pour chanter ensemble l'éternel *Credo*.

Aux catholiques timides elle disait : Hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous encore ? Au lieu d'hésiter et de trembler, prenez le pas sur la civilisation qui s'avance, mettez-vous hardiment à la tête du mouvement : vous seuls pouvez le conduire à Jésus-Christ, et lui faire trouver là, dans son sein, le salut et l'idéal qu'il poursuit.

Ce que fut cette médiation conciliatrice pour l'esprit de l'homme déshérité de la foi, elle le fut pour la société plus dangereusement blessée encore depuis son divorce avec l'Église. Elle présenta le remède d'une main amie, et ne crut pas qu'il fût nécessaire pour sauver le malade de changer son tempérament et de détruire ses forces vives. La société moderne souffre surtout de deux maux : l'ab-

<sup>1</sup> Et fiet unum ovile et unus pastor. — Joan, x, 16.

sence de religion et l'excès d'une liberté sans contre-poids et sans frein. La liberté aux mains d'un peuple sans foi religieuse, c'est une arme affilée aux mains inhabiles d'un enfant : le moindre malheur est qu'il en soit seulement blessé. L'art de se servir de la liberté s'appelle la vertu. Le danger de cette liberté sans contrepoids suffisant du côté de Dieu paraît tel à certains esprits, qu'ils n'hésitent pas à conseiller aux pouvoirs d'arracher aux mains d'un peuple sans religion cette arme nuisible. Le Père Lacordaire fut du petit nombre de catholiques qui pensent qu'il est plus sage d'apprendre au peuple à s'en servir. Il crut à la liberté comme il croyait à la raison et à la science ; il y crut comme à une force civilisatrice, non comme à un fléau ; comme à une conséquence heureuse de la Rédemption, non comme à une ennemie de l'Église. Il voyait le *peuple* dater de l'Évangile, cette grande charte d'affranchissement qui avait brisé les chaînes aux mains des esclaves et proclamé les droits de tous à la justice et à la vérité ; il voyait le peuple, cette famille immense des délaissés et des petits, adopté de préférence par Jésus-Christ comme la part spéciale de son héritage, comme le privilégié de son amour ; il voyait ce peuple, légué par le Sauveur à son Église, élevé par elle avec une égale tendresse, grandir sous sa protection, prendre pied peu à peu dans la vie politique, et arriver enfin à l'âge de la virilité, où, nouveau prodigue, il lui plut d'abandonner le toit hospitalier de sa mère pour aller courir les aventures d'une indépendance pleine de

mécomptes et de revers. Il voyait ce peuple, cette démocratie moderne, étendre son empire sur les deux hémisphères, accepter là-bas le baptême chrétien, se débattre ici dans les crises douloureuses d'une lente transformation, s'affirmer partout, ne reculer jamais, et arriver ainsi graduellement à une prédominance qu'il n'est pas plus permis de méconnaître que d'arrêter. « Son nom, disait-il, est sur toutes les lèvres ; objet de terreur et de haine pour les uns, d'admiration et de culte pour les autres. Le Nil a vu ses soldats, le Tage et le Borysthène ont entendu le bruit de sa marche ; et, plus loin, son bras s'est étendu des vallées des Andes aux plages immobiles où Confucius croyait avoir enchaîné pour toujours l'âme des générations <sup>1</sup>. » Mais plus il croyait à l'avènement de cette grande puissance, à cette ère de liberté virile vers laquelle les nations s'élancent avec une irrésistible ardeur, à ces terres nouvelles dont toutes les brises apportent les enivrants parfums, plus il se sentait obligé d'élever haut, sur la tête de cette démocratie triomphante, l'étendard de la croix, ce divin *Labarum* de toutes les victoires, sans lequel la liberté ne saurait manquer de périr. ( Là où Dieu n'est pas, répétait-il, l'amour de la liberté n'engendre qu'anarchie et despotisme. L'histoire entière, ancienne et contemporaine, est là pour l'attester. Plus que jamais l'Évangile est nécessaire à la société, parce que seul il donne l'ordre qui

<sup>1</sup> Discours sur la loi de l'histoire.

règle et nourrit la liberté, et qu'en dehors de lui le peuple retombera forcément sous la main de fer d'un maître ou de plusieurs qui feront de l'ordre avec l'épée.

Tel fut pendant trente ans le son que rendit à la France le patriotisme religieux du Père Lacordaire. Parole non de tribun, mais d'apôtre, entendue de beaucoup, repoussée d'un certain nombre, mais, en définitive, sûre de sa récompense ; car elle fut avant tout une parole dévouée. Comme son divin Maître, le Père Lacordaire fit toujours précéder l'enseignement oral de l'enseignement d'exemple et d'action, le plus éloquent de tous : *coepit facere et docere*. Humble enfant de l'Église, il n'hésita jamais dans la prompte adhésion de sa foi soumise, pour avoir le droit de demander aux autres une semblable vertu. Il aima la liberté ; mais il sut placer la sienne à l'abri de tout péril d'erreur, sous la protection de l'obéissance religieuse ; il aima le peuple, les petits, les pauvres ; mais il en avait acquis le droit en se faisant pauvre lui-même, et en se fermant à jamais par ses vœux l'accès des honneurs. Il exalta souvent devant son pays les gloires de l'abnégation, les joies du service gratuit ; mais toute sa vie fut un admirable modèle de ces vertus d'oubli de soi-même et de fidélité aux plus humbles devoirs. Il lui parut tout simple d'achever sa carrière dans les obscurs et féconds sacrifices de l'éducation ; il s'étonnait même qu'on lui en fit un mérite. En un mot, lorsqu'on regarde au plus profond de cette vie, on y trouve une vertu

qui en fait l'unité et la beauté, la vertu de la croix. Dans son amour pour Jésus-Christ, le Père Lacordaire puisa le secret d'une grandeur que les hommes admireront longtemps, et d'une sainteté que Dieu seul a pu récompenser.

FIN





## APPENDIX

---

### ELOGIUM FRATRIS DOMINICI LACORDAIRE <sup>1</sup>

Vir undequaque clarissimus, atque omnium virtutum genere ornatissimus, cujus fama in universa pene Europa personuit, Fr. Henricus Dominicus Lacordaire, in Provincia Franciæ diem clausit supremum. Sane quantum pro Ordinis gloria adlaboraverit, quantum de eodem benemeritus fuerit, quot labores in sacro præsertim suggestu exantlaverit, neminem profecto latere arbitramur. Pauca igitur non pro hominis excellentia; sed pro more, et instituto majorum, de eo hic delibabimus, quoniam ipsius memoria ex editis operibus et ex indepta fama satius apud posteros commendabitur.

In oppido Burgundiæ, cui nomen Recey-sur-Ource, genere honestissimo natalia sortitus est anno 1802, iv Id. maii. Divionensi Lycæo humanioribus litteris vacans, acri vividoque uti erat ingenio, magnam de se adhuc impubes excitavit apud æquales opinionem: mox ibidem prudentiam juris aggressus, qualis futurus esset orator, liquido præmonstravit. Hinc, anno 1822, Lute-

<sup>1</sup> In Actis Capituli generalis, Romæ celebrati, die 7<sup>a</sup> junii 1862.

## APPENDICE

### ÉLOGE DE FRÈRE DOMINIQUE LACORDAIRE<sup>1</sup>

Dans la province de France, Dieu a rappelé à lui le T.-R. P. Fr. Henri-Dominique Lacordaire, homme illustre à tous les titres, orné de toutes les vertus et dont la renommée a retenti dans toute l'Europe. Combien il a travaillé pour la gloire de l'Ordre, quels droits il a acquis à sa reconnaissance, à combien de labeurs il s'est épuisé dans le ministère de la parole sacrée, personne ne l'ignore. Ce ne sera donc point pour relever sa gloire, mais pour suivre les anciens usages de notre Ordre, que nous en dirons quelques mots; ses œuvres et sa renommée parleront assez haut de lui à la postérité.

C'est dans une petite ville de Bourgogne, à Recey-sur-Ource, qu'il naquit, de parents très honorables, le 4 des ides de mai 1802. Il fit ses études au collège de Dijon. Tout jeune encore, mais d'un esprit vif et pénétrant, il se fit remarquer parmi tous ses condisciples, et bientôt, ayant entrepris l'étude du droit, il fit voir clairement quel orateur il devait être un jour. Il quitta Dijon en

<sup>1</sup> Dans les Actes du Chapitre général tenu à Rome le 7 juin 1862.

tiam Parisiorum profectus, ut eandem in ea frequentissima totius Galliae metropoli profiteretur facultatem, conceptam apud jurisconsultos gravissimos de se famam confirmavit, ac majorem in forensi palæstra indeptum iri communi judicio pronunciatus est.

Verumtamen (ne quid dissimulemus) adolescens totus litteris scientiisque perdiscendis addictus, quæ fidei sunt ac religionis, plane neglexerat, Deistarumque pseudo-philosophorum errores, juvenili levitate susceptos, hauserat. At Deus Op. M., qui Henricum delegerat ut portaret nomen suum gentibus, et regibus, et filiis Israel, divitias misericordiae suæ volens ostendere, lumine gratiæ suæ vel invitum collustravit. Hinc repente in alterum mutatus, relicto foro, contemptisque honoribus, quibus se cumulatum iri haud incerte sibi polliceri poterat, Domum S. Sulpicii ingressus anno 1824, clericali militiæ nomen dedit; cumque non dubia religionis ac probitatis apud rectores exhibuisset specimina, theologiæ addiscendæ ac SS. Patrum, Augustini in primis, voluminibus perlegendis operam navavit sedulam.

Inde sacerdos factus (1827), cuidam Parisiensi ascerterio adstitit, ac in collegio Henrici IV nuncupato Capellanus fuit, sicque aliquot annos veluti lucerna sub modio posita delituit. Juventuti quoque erudiendæ una cum cl. comite de Montalembert, viro de catholica religione optime merito, incubuit, eodemque tempore cum Abb. la Mennais (cujus tunc temporis Gallia et Italia ingenium admirabantur) necessitudinem conjunxit, et cum eo ad vindicanda Ecclesiasticæ libertatis jura, strenue sed fervidius, celebri in Ephemeride (*l'Avenir*) decertavit (1830). Quamobrem, cum in discrimen fuisset adductus, et in molestias incidisset anno 1832, Romam cum amicis S. Sedis judicium postulaturus concessit: ibi antesignani doctrinas exitiali novitate refertas a Pontifice graviter reprobari cognovit. Audiens ergo Ecclesiam, illico a so-

1822, et vint à Paris poursuivre la même carrière dans la populeuse capitale de la France. Il confirma les espérances qu'il avait fait concevoir aux jurisconsultes, et tous le regardèrent comme une des illustrations futures du barreau.

Il faut pourtant l'avouer : tout entier livré à l'étude, il avait complètement négligé la foi et la religion, et son ardeur juvénile avait complètement adopté les erreurs de la fausse philosophie des déistes. Mais le Seigneur très grand et très bon avait prédestiné Henri à « porter son nom devant les nations, les rois et les enfants d'Israël », et, voulant montrer les richesses de sa miséricorde, il laissa tomber un rayon de grâce sur son âme rebelle. Aussitôt on le vit changé en un autre homme. Abandonnant le barreau et méprisant les honneurs que l'avenir lui promettait, il entra au séminaire Saint-Sulpice en 1824. Ses maîtres remarquèrent bientôt sa piété et sa vertu ; pour lui, l'étude de la théologie, la lecture des saints Pères et surtout de saint Augustin, firent désormais son occupation assidue.

Ordonné prêtre en 1827, les années suivantes le virent, comme « la lumière cachée sous le boisseau », aumônier d'un couvent de Paris, chapelain du collège Henri IV, *maître d'école* avec le comte de Montalembert, cet illustre champion de la religion catholique ; puis enfin lié d'affection avec l'abbé de la Mennais, dont la France et l'Italie admiraient alors le talent, combattre avec courage, mais avec trop d'ardeur, pour les droits de la liberté de l'Église, dans le célèbre journal *l'Avenir* (1830). Cette lutte amena des difficultés et des embarras qui l'engagèrent à venir à Rome avec ses amis en 1832 solliciter le jugement du Saint-Siège. Là, ils apprirent que les doctrines de leur chef, remplies d'une funeste nouveauté, étaient hautement blâmées par le Souverain Pontife. Pour lui, fils obéissant de l'Église, il quitta cet homme endurci, et,

cietate hominis pertinacis sese subduxit, ejusque pernicioſa placita non modo rejecit impavide, ſed nerveſe impugnavit, atque convellit.

Antea vero Parienſi Ephebæo S. Stanislai addictus, verbum Dei proponere cœperat adoleſcentibus, cumque libentiſſime exciperetur, divinam erga ſe reveritus voluntatem, apoſtolico muneri ſe totum devovit. Quot vero plauſus celeberrimus eccleſiaſtes ab ingenita eloquentia, a dicendi facundia, a doctrinæ ſublimitate retulerit, non eſt cur verbis proſequamur, cum et frequentiſſimi auditores, et ſacri Præſules, et publicæ ephemerides uno ore et præconio extulerint ac commendarint. Archiepiſcopus Parienſis de Quélen *Collationes*, quas vocant, ad populum in templo Noſtræ Dominæ habendas ipſi commiſit, ſimulque canonicum honorarium dixit Eccleſiæ Parienſis. Interea vero ſummorum virorum, qui in Galliis florebant, familiaritate uſus eſt, et litterariorum laborum conſors adſcitus.

Sed perfectioris vitæ deſiderium, magis quam mundani plauſus, Henricum urgebat; idcirco, nec ſine conſilio divino, Ordinem Prædicatorum ingredi, illumque in Galliis, ubi ſæculo XIII ortum habuerat, reſtituere cogitavit. Iterum ergo poſthabita, quam apud Parienſes adeptus fuerat, fama, ſæculo valedicens, Romæ ad pedes R<sup>mi</sup> Angeli Ancarani Magiſtri generalis habitum flagitavit, impetravitque die v aprilis an. MDCCCXXXIX, magno totius Ordinis gaudio et expectatione, inter alumnos Minervitani Cœnobii adſcriptus fuit, ac, tyrociniſ exacto in Viterbienſi S. M. de Quercu Cœnobio, ſolemnia nuncupavit vota, anno qui ſecutus eſt. Mox in Gallias remeavit, ut Ordinem poſt tot publicarum rerum discrimina, ſæculo ſuperiori, exſtinctum, in novam revocaret dignitatem et vitam, quod pro votis feliciter ceſſit. Siquidem ejus zelo, eloquentia et nominis præſtigio effectum eſt, ut varii conventus priſtinum diſciplinæ rigorem refe-

non content d'abandonner ses funestes erreurs, il travailla de toutes ses forces à les détruire.

Attaché depuis quelque temps à Saint-Stanislas, il avait entrepris d'exposer la doctrine catholique dans ce collège : voyant le bon accueil fait à sa parole, il craignit de résister à la volonté divine, et se donna tout entier au ministère apostolique. Les applaudissements qui couvrirent sa voix, son éloquence naturelle, la facilité de sa parole, la sublimité de sa doctrine, ne réclament que notre silence, depuis que son immense auditoire, les prélats de l'Église et les journaux l'ont élevé si haut par leurs louanges unanimes. M<sup>sr</sup> de Quélen, archevêque de Paris, lui confia les Conférences de Notre-Dame, et le nomma en même temps chanoine honoraire de son Église, tandis que des hommes marquants de France l'associaient à leurs travaux littéraires.

Mais le désir d'une vie plus parfaite l'emportait dans l'âme de Henri sur les applaudissements du monde, et la Providence lui inspira la pensée d'entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et de le rétablir en France, où le XIII<sup>e</sup> siècle l'avait vu naître. Une seconde fois il laisse là la gloire qu'il s'était faite à Paris, il dit adieu au monde, vient à Rome se jeter aux pieds du R<sup>me</sup> Père Ange Ancarani, maître général de l'Ordre, lui demande l'habit de Saint-Dominique, et le reçoit le 5 avril 1839.

L'Ordre se réjouissait et attendait. Fils du couvent de la Minerve, il alla faire son noviciat à Viterbe, au couvent de Sainte-Marie-du-Chêne, et y prononça ses vœux solennels l'année suivante. Bientôt il repart pour la France, afin d'y rétablir, avec une nouvelle splendeur et une nouvelle vie, notre Ordre, que les bouleversements de la société y avaient détruit au siècle passé. Ses vœux furent accomplis. Son zèle, son éloquence, le prestige de son nom, élevèrent dans ce pays plusieurs couvents dignes des premiers jours par leur régularité et leur fer-

rentes in eadem regione surrexerint, ipseque ab se excitatæ Provinciæ iterato Prior meruit renunciari.

Hominem tot nominibus illustrem fama in dies succressens comitabatur, ac pene nullus erat, qui concionantem excipere non gestiret. Templâ satis ampla haud raro multitudinî continendæ erant imparia; verbum ejus quasi facula ardebat, atque omnium corda animosque ita pervadebat, ut cum celebrioribus, quos Galliarum protulit Ecclesia, oratoribus facile diceretur comparandus. Quâ in re non est prætereundum, quod creditu erit fortasse difficile, Lacordaire sermones suos mira facundia, dictionis nitore, diffusa passim eruditione ac doctrina refertos, coram viris plerisque famæ celebritate conspicuis, Parisiis, Lugduni, Tolosæ, Burdigalis, Nanceii, Metis, Leodii aliisque insignioribus locis prolatos, non prævio scripto concinnasse, sed quos ardua quidem ac prolixa mentis contemplatione præconceperat sensus, hos in sacro suggestu ex abundantia cordis profudisse. Qui enim typis impressi avide leguntur sermones, arte stenographica (scire enim id præstat) excepti ab dicentis ore fuerunt. Edidit quoque in vulgus *Memoriale* pro restituendo Ordine in Gallia, *Vitam S. P. Dominici*, pluraque alia pietatis et ingenii sui monumenta reliquit.

Quas quidem præclaras animi dotes a natura liberaliter partas, ab arte vero et disciplinis excultas ac perpolitas, magna auxit accessione virtutum. Siquidem ascensiones in corde suo disponens, quas antea severat virtutes, Deo postea mancipatus, in eo campum nactæ sunt ampliorem: profunda inter tot plausus animi demissio, fidei zelus, solida et sine fuco pietas, erga Apostolicam Sedem amor eximius, magnanimus rerum caducarum contemptus, candor animi ingenuus, legum custodia, morum facilitas atque humanitas. Propterea summorum virorum existimatione, amore, atque hono-

veur, et lui-même mérita d'être deux fois nommé Provincial de cette Province restaurée par ses mains.

La renommée de tant de gloire grandit bien vite autour de cet homme. Tous brûlaient du désir d'entendre sa parole. Les églises les plus vastes ne pouvaient plus contenir la multitude avide de l'écouter. *Sa voix était comme une torche ardente*, et sa flamme pénétrait tellement les esprits et les cœurs, que l'on n'hésitait pas à le comparer aux plus illustres prédicateurs de l'Église de France. Il faut bien se le rappeler, ces sermons d'une éloquence si admirable, d'un style si correct, remplis de tant d'érudition et de tant de doctrine, prêchés devant les hommes les plus illustres, à Paris, à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, à Nancy, à Metz, à Liège et dans d'autres villes non moins célèbres, Lacordaire ne les écrivit jamais avant de les prononcer; mais, après les avoir conçus dans une méditation laborieuse et profonde, monté en chaire, il les laissait couler de l'abondance de son cœur. Il importe de se souvenir que la sténographie a recueilli sur ses lèvres tous ceux que l'impression a offerts à l'avidité des lecteurs.

Il a publié aussi un Mémoire pour le rétablissement de notre Ordre en France, la Vie de notre Père saint Dominique, et laissé plusieurs autres monuments de sa piété et de son génie.

A ces éminentes qualités de l'intelligence, reçues de la nature, développées et grandies par le travail et l'étude, il ajouta d'illustres vertus. Lorsqu'il eut disposé dans son cœur les degrés dont parle l'Écriture, et qu'il se fut enchaîné au service de Dieu, ces vertus, jetées comme un germe au fond de son âme, y trouvèrent un champ vaste et libre : c'était l'humilité la plus profonde au milieu des applaudissements, le zèle ardent de la foi, une piété solide et sans fard; envers le Siège apostolique un amour singulier, un magnanime mépris de tout ce qui

ribus decoratus est, Præsulum in primis. Ill<sup>mus</sup> Affre, Archiepiscopus Parisiensis, paulo ante ipsius tragicum fatum, an. 1848, sibi pastoralis muneris socium (coadjutorem dicunt) adsciscere statuerat. Qua apud Galliarum Antistites fama doctrinæ eadem floruit publicæ rei gerendæ opinione apud populos, quorum suffragio inter viros delectus est (an. 1848), quibus eo anno nationalis Concessus (vulgo *Assemblée*) constitutus est. Ordinis decori consulens, atque religionis confovendæ desiderio flagrans, insuetum revera munus (quod tamen Episcopi nonnulli aliique præclari e clero viri minime respue- rant) suscepit, seditque inter togatos, quamvis non multo post, rebus nonnihil permutatis, munus pruden- ter dimiserit. Franciæ Academia, quæ nonnisi præ- stantissimos solet connumerare, nomen Henrici La- cordaire, tanquam de religione, de patria ac de litteris benemeriti, jussit inscribi an. 1860. Cæteros floren- tissimæ illius nationis philosophos, oratores, juriscon- sultos, politicos habuit necessitudine devinctos ac sui laudatores.

Ordinem vero, quem in Galliis restituisse diximus, unice dilexit, ideoque ejus gloriam provehere etiam atque etiam satagit, ac quicquid aut autoritate, vel consilio, vel opere potuit, in id contulit, ut conventuum et fratrum numerus amplificaretur.

Cum autem se totum et saluti animarum et religioni confovendæ despondisset, consilium iniit Tertium O. N. ad juventutis educationem adhibendi, et ad hunc finem aliquot bonæ voluntatis viris sibi adlectis, eis habitum constitutionesque ab ipso redactas tradidit; et cum duo jam vigerent ejusmodi collegia, in quibus juvenus et pietate instruitur, et bonis artibus eruditur, unum in Oul- lins prope Lugdunum, alterum Sorecii in Albiensi diœ- cesi; in hoc postremo sese recepit, sicque institutam ab se familiam dilexit, ut erga adolescentulos non magis

passé, la candeur et l'ingénuité de l'âme, l'observance de toutes les lois, une grâce parfaite des manières. Aussi les plus grands hommes, et, entre tous, les plus grands évêques, l'entourèrent-ils de leur estime et de leur affection. L'illustrissime archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Affre, quelques jours avant sa fin tragique, en 1848, voulait le faire son coadjuteur, et l'associer ainsi à sa sollicitude pastorale. A la pureté de sa doctrine, qui était sa gloire auprès de l'épiscopat français, il unissait une grande intelligence de la vie publique, qui le fit élire parmi les membres de l'Assemblée nationale de 1848. La gloire qui pouvait en revenir à l'Ordre et l'ardent désir de servir la religion lui firent accepter cette mission si nouvelle, quoique partagée alors par plusieurs évêques et d'illustres ecclésiastiques. Il siégea donc à l'Assemblée. Mais bientôt les événements changèrent, et la prudence lui conseilla de se retirer. L'Académie française, qui ne choisit ses membres qu'entre les plus illustres, inscrivit parmi eux, en 1860, le nom de Henri Lacordaire, comme ayant bien mérité de la religion, de la patrie et des lettres. Il eut enfin des amis et des admirateurs dans les philosophes, les orateurs, les jurisconsultes et les hommes d'État de cette grande et florissante nation.

L'Ordre qu'il rétablit en France, comme nous avons dit, fut désormais l'objet de sa prédilection, et il travailla sans relâche à en augmenter la gloire. Tout ce que purent son autorité, ses conseils, ses œuvres, il l'employa à grossir le nombre des couvents et des religieux.

Enfin, s'étant voué tout entier au salut des âmes et au progrès de la religion, il résolut de fonder un Tiers Ordre pour l'éducation de la jeunesse. Dans ce but, il réunit quelques hommes de bonne volonté, leur donna un habit, leur dicta des constitutions, et, après avoir ainsi fondé deux collèges, un à Oullins près de Lyon, l'autre à Sorèze, dans le diocèse d'Albi, il se retira dans

benefaciendi voluntatem, quam dicendi facundiam exercuerit.

Plura quidem a vero ingenii fœcunditate, sincera pietate, insuper et agendi dexteritate prædito adhuc sperare licebat, cum corporis ægritudine ejus animi magnitudo intercepta est an. 1861. Deficientibus sensim viribus, Prioris Provincialis munus sponte dimisit, licet otii impatiens per aliquot menses a laboribus non abstinuerit. Omnigena interea artis medicæ subsidia a viris peritissimis adhibita ac tentata sunt: Dei quoque clementia, et S. M. Magdalenæ, cujus Sanmaximiniense Cœnobium ejus curis fuerat restitutum, intercessio a tyronibus nostris præsertim, tum precibus, tum carnis afflictionibus implorata: nihilominus ineunte septembri omnis recuperandæ valetudinis sublata est spes. Morbi symptomatibus in dies invalescentibus, pius Pater ad æternitatis iter capessendum curas omnes cogitationesque convertit, suisque, appropinquante Domino, valedixit.

Eo nuntio percepto, tota Provincia, imo Gallia universa commota est: ad eum nonnulli viri gravissimi convenere, ac plures ex Provincia Fratres, quos filios jure dixerimus, Sorecium accesserunt, ut sapientem morientem viderent, ac suprema ejus exciperent verba atque anhelitus. Ipse summus Pontifex Pius IX a R<sup>mo</sup> Ordinis Magistro studiose de eo sciscitabatur, ac ad eum (magno quidem decedentis gaudio) apostolicam benedictionem transmittere dignatus est. Cum igitur animo pio ac tranquillo inter frequentes pectoris convulsiones plures traduxisset noctes ac dies, sacris omnibus expiatis mysteriis, ad extremam usque horam sui compos, inter adstantium alumnorum et fratrum preces ac lacrymas placido fine quievit die 21 novembris an. 1861, ætatis suæ ferme 60, in eodem Soreciensi collegio, in quo et justorum præstolatur anastasin.

Ad funus cohonestandum, præter ingentem populi

ce dernier, avec un tel amour pour sa nouvelle famille, qu'il réserva depuis lors aux jeunes gens les trésors de son activité et de sa parole.

On était encore en droit d'attendre beaucoup de cet homme doué de tant de fécondité dans l'intelligence, de tant d'ardeur dans la piété, de tant d'habileté dans l'action, lorsque cette grande âme se trouva enchaînée par l'invasion de la maladie au commencement de 1861. Sentant ses forces s'éteindre, il se démit lui-même de la charge de Provincial, quoique, ne pouvant se contraindre au repos, il en ait encore pendant plusieurs mois conservé les fatigues.

Pendant ce temps l'art épuisait pour lui toutes les ressources de la médecine. On implorait aussi la clémence de Dieu et la puissante intercession de sainte Marie Madeleine, dont il avait relevé le couvent à Saint-Maximin. Les novices de ce couvent, en particulier, offraient pour lui leurs prières et leurs mortifications. Mais au commencement de septembre, tout espoir de rétablissement fut perdu. Les symptômes de la maladie s'aggravaient tous les jours. Le Père, sentant que le Seigneur approchait, dit adieu aux siens, et tourna dès lors tous ses soins et toutes ses pensées vers l'éternité.

A cette nouvelle, toute la Province, la France entière, s'émurent. Plusieurs hommes célèbres vinrent le visiter; plusieurs religieux de la Province, ses enfants, arrivèrent à Sorèze pour voir ce *sage mourant* et recueillir ses dernières paroles et son dernier soupir.

Le Souverain Pontife Pie IX lui-mêmes'informait avec intérêt de sa santé auprès du R<sup>mo</sup> Maître général, et daigna lui envoyer, à la grande joie du mourant, la bénédiction apostolique. Calme et recueilli au milieu des violentes tortures de la maladie, le Père passa plusieurs jours dans les derniers combats, reçut les Sacrements de l'Église, et jouissant jusqu'à la fin de toute sa connais-

multitudinem ex vicinis quoque oppidis et civitatibus, convenere. Archiepiscopus Tolosas, et Episcopus Carcassonensis, quorum prior ritu pontificali cadaver expiavit, alter vero defuncti laudes e suggestu copiose pronuntiavit: jussi quoque ab suis episcopis interfuere Vicarii generales dioecesium Albiensis et Perpinianensis. Sic humi traditus est vir eximius: sed memoria vivet adhuc, vivet atque in præclare gestis operibus, in voluminibus editis, in corde superstitum et posterorum.

sance, au milieu des prières et des larmes de ses frères et de ses élèves, il s'endormit paisiblement, le 21 novembre 1861, âgé de près de soixante ans, dans ce même collège de Sorèze, où son corps attend la résurrection des justes.

Une immense multitude de peuple accourut des villes et des villages environnants pour honorer ses funérailles. Il y avait M<sup>gr</sup> l'archevêque de Toulouse et M<sup>gr</sup> l'évêque de Carcassonne. Le premier fit l'absoute solennelle; le second prononça l'oraison funèbre du défunt. Les évêques d'Albi et de Perpignan avaient aussi envoyé leurs vicaires généraux. Ainsi fut enseveli cet homme illustre; mais sa mémoire vit et vivra dans ses actions éclatantes, dans les livres qu'il a écrits, mais surtout dans le cœur de la postérité.

---

1861  
11



# TABLE

---

CHAPITRE XIII. — 1841-1844. — Stations de Bordeaux et de Nancy. — Lutte avec le gouvernement pour la liberté des Ordres religieux. — Premières fondations de Nancy et de Chalais. . . . .	1
CHAPITRE XIV. — Vertus du Père Lacordaire. — Sa vie au couvent. — Son amour de la Croix. . . . .	49
CHAPITRE XV. — Suite de ses vertus. — Sa foi en Dieu présent dans l'Eucharistie, — dans la Bible. — Sa confiance dans la Providence. — Son humilité. — Sa fidélité au devoir. . .	81
CHAPITRE XVI. — De l'influence du Père Lacordaire comme directeur des âmes. . . . .	127
CHAPITRE XVII. — 1845-1848. — Révolution de 1848. — Il fonde <i>l'Ère Nouvelle</i> et entre à l'Assemblée constituante comme député. — Sa retraite de la Chambre et du journal. — Sa politique. . . . .	171
CHAPITRE XVIII. — 1849-1854. — Fondation de Flavigny, de Paris et de Toulouse. — Érection canonique de la Province de France. — Nomination du Père Jandel à la charge de Vicaire Général de l'Ordre. — Conférences de Toulouse. — Fin de son provincialat. . . . .	211
CHAPITRE XIX. — 1854-1860. — Fondation du Tiers-Ordre enseignant. — Oullins. — Sorèze . . . . .	235
CHAPITRE XXI. — 1860-1861. — Dernière maladie et mort du Père Lacordaire. — Conclusion. . . . .	283
APPENDICE. . . . .	335



LIBRAIRIE  
**POUSSIÉLQUE FRÈRES**

Rue Cassette, 45, PARIS.

*PRINCIPALES PUBLICATIONS*

**ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE**

Publiée sous la direction de M. PIERRE CONIL

1 fort volume in-18° jésus de 2,300 pages à 2 colonnes

Avec suppléments jusqu'à janvier 1883.

Broché en deux volumes..... 35 fr.	Relié demi-chagrin. 2 vol..... 45 fr.
Relié toile chagrinée. 1 vol..... 40 fr.	Relié demi-chagrin 2 vol..... 50 fr.
Relié toile chagrinée. 2 vol..... 42 fr.	

**ŒUVRES COMPLÈTES DU R. P. LACORDAIRE**

Précédées d'une Notice sur sa vie.

9 vol. in-8° : 50 fr. — Les mêmes en 9 vol. in-18 jésus : 30 fr.

Vie de saint Dominique. Belle édition in-8° raisin, illustrée d'après le P. BESSON.....	12 fr. 50
Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne. 7 <sup>e</sup> édition. Joli volume in-32.....	1 fr. 25
Sainte Marie-Madeleine. 7 <sup>e</sup> édition. Joli volume in-32.....	1 fr. 25
Lettres inédites du R. P. Lacordaire. Un beau volume in-8°.....	7 fr. *
Pensées choisies du R. P. Lacordaire, de l'ordre des FF. Prêcheurs, extraites de ses œuvres et publiées sous la direction du R. P. CHOCARNE, du même ordre. 4 <sup>e</sup> édition. 2 volumes in-32.....	3 fr. *
Sermons, Instructions et Allocutions du R. P. LACORDAIRE, des Frères Prêcheurs. Notices : Textes, fragments, analyses.	
— Tome I. Sermons (1825-1849). In-8°.....	7 fr. *
Le même ouvrage. In-18 jésus.....	3 fr. 75
— Tome II. Sermons (1850-1856) Instructions données à l'école de Sorèze (1854-1861) In-8°.....	7 fr. *
Le même ouvrage. In-18 jésus.....	3 fr. 75
Lettres du R. P. Lacordaire à Mme la baronne de Prailly, publiées avec une introduction, par le R. P. B. CHOCARNE des Frères Prêcheurs. In-8°.	7 fr. *
Le même ouvrage. In-18 jésus.....	3 fr. 75

**CONFÉRENCES DU R. P. DE RAVIGNAN**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

4<sup>e</sup> édition. 4 volumes in-12. . . . . 12 fr. 50

Les Congrégations religieuses en France, leurs œuvres et leurs services. Avec une introduction par M. E. KELLER, député. Nouvelle édition avec supplément. 1 fort volume, grand in-8° jésus.....	18 fr.
Mémoire pour la défense des Congrégations religieuses, suivi de notices sur les instituts visés par les décrets du 29 mars. 2 <sup>e</sup> édition. In-8°.	3 fr.

## OUVRAGES DE MGR BAUNARD

CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS

Professeur aux Facultés catholiques de Lille.

- Vie du Cardinal Pie**, évêque de Poitiers, 2 vol in-8°, avec portrait.. 15 fr. »
- Le vicomte Armand de Melun**, d'après ses mémoires et sa correspondance. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50
- *Le même ouvrage*, avec portrait . . . . . 8 fr. »
- Histoire de la Vénérable mère Barat**, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. 3<sup>e</sup> édit. 2 beaux et forts vol. in-8° avec portrait. Prix net. . 10 fr. 50
- Franco*. . . . . 12 fr. 50
- *Le même ouvrage*. 4<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-18 jésus. . . . . 5 fr. »
- Histoire de Madame Duchesne**, fondatrice de la Société des Religieuses du Sacré-Cœur dans l'Amérique, pour faire suite à l'Histoire de la V. Mère Barat. 1 vol. in-8°, avec autographe et carte. . . . . 6 fr. 25
- Histoire de saint Ambroise**. 2<sup>e</sup> édition. Beau volume in-8°, avec portrait d'après J.-B. de Champagne, et plan de la ville de Milan au IV<sup>e</sup> siècle. 7 fr. 50
- L'Apôtre saint Jean**. 4<sup>e</sup> édition. In-18 jésus, avec une gravure d'après Ary Scheffer. . . . . 4 fr. »
- Le Doute et ses victimes dans le siècle présent**. 7<sup>e</sup> édit. In-18 jésus. 3 fr. 75
- La Foi et ses victoires**. — Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle :
- Tome I. In-8°. 4<sup>e</sup> édition . . . . . 6 fr. »
- Tome II. In-8° . . . . . 6 fr. »
- Le même ouvrage**, tome I. In-18 jésus, 3<sup>e</sup> édition. . . . . 3 fr. 75
- Tome II. In-18 jésus 2<sup>e</sup> édition. . . . . 3 fr. 75

## OUVRAGES DE M. L'ABBÉ F. LAGRANGE

CHANOINE TITULAIRE DE PARIS

- Vie de Mgr Dupanloup**, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française. 4<sup>e</sup> édition. 3 beaux volumes in-8°, avec 2 portraits. . . . . 22 fr. 50
- Histoire de saint Paulin de Nole**. 2<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-18 jésus, gravure, plan et vue . . . . . 6 fr. »
- Histoire de sainte Paule**. 3<sup>e</sup> édition. Un beau volume in-8°, avec une gravure d'après FLANDRIN. . . . . 7 fr. 50
- *La même*. 4<sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . . . 4 fr. »
- Lettres choisies de saint Jérôme**. Nouvelle traduction française avec le texte en notes. 3<sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . . . 4 fr. »

## ŒUVRES COMPLÈTES

DU PÈRE AMBROISE DE LOMBEZ

*Des Frères Mineurs Capucins,*

Recueillies et publiées par le P. FRANÇOIS DE BÉNÉJAC

- **Traité de la Paix intérieure**. In-12 avec portrait. . . . . 3 fr. »
- **Lettres spirituelles**. In-12. . . . . 3 fr. »
- **Traité de la joie de l'âme chrétienne**. In-12. . . . . 2 fr. 50

## OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BOUGAUD

VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS.

- Le Christianisme et les temps présents. 5 volumes in-8°..... 37 fr. 50  
 — *Le même ouvrage*, 5 volumes in-18 jésus..... 20 fr. »  
 Extraits de l'ouvrage « LE CHRISTIANISME », par M. l'abbé BOUGAUD.  
*Jésus-Christ*. Format carré, in-18 raisin, très beau papier glacé. 3 fr. 75  
*De la Douleur*. Format carré, in-18 raisin, sur beau papier glacé. 3 fr. 75  
 Histoire de sainte Monique. 6<sup>e</sup> édition, ornée d'une gravure de sainte  
 Monique et saint Augustin, d'après ARY SCHEFFER. Beau vol. in-8° 7 fr. 10  
 — *La même*. 8<sup>e</sup> édition, in-18 jésus..... 4 fr. »  
 Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation. 10<sup>e</sup> édition  
 précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans. 2 volumes in-8°, avec  
 2 portraits..... 15 fr. »  
 — *La même*. 9<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-18 jésus..... 8 fr. »  
 Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dé-  
 votion au Cœur de Jésus. Beau volume in-8°..... 7 fr. »  
 — *La même*. 6<sup>e</sup> édition. In-18 jésus..... 3 fr. 70  
 Le grand Péril de l'Eglise de France au XIX<sup>e</sup> siècle, avec une carte  
 teintée indiquant la Géographie et la Statistique de la diminution des vo-  
 cations sacerdotales. 4<sup>e</sup> édition. Une brochure in-8°..... 1 fr. 50

## LES APOTRES

OU

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE PRIMITIVE

Par M. l'abbé DRIOUX

Vicaire général, chanoine honoraire de Langres, docteur en théologie, etc.

Ouvrage honoré des approbations de S. E. le cardinal archevêque de Lyon et de NN. SS. les archevêques de Besançon et de Bourges et les évêques de Langres et de Nîmes.

Fort volume in-8° ..... 7 fr. 50

## CONFÉRENCES SUR LA VIE SURNATURELLE

Prêchées à Paris par M. l'abbé de BROGLIE

Chanoine honoraire de Paris.

- Carême 187. *La Nature et la Grâce*. In-18 raisin. 3 fr.  
 — 1880. *Le Pêché originel*. In-18 raisin. 5 fr.  
 — 181. *Les Sacrements*. In-18 raisin. 3 fr.

- Confessions (Les) de saint Augustin, traduction nouvelle, par M. l'abbé  
 Barral, docteur en théologie. In-12..... 3 fr. 75  
 Saint Thomas d'Aquin et l'Encyclique *Æterni Patris* de S. S. le Pape  
 Léon XIII, par le R. P. CHOCARNE, des Frères Prêcheurs. In-8°. 1 fr. 25  
 Conférences adressées aux mères chrétiennes, par M. l'abbé PIERRET.  
*Les Devoirs et les Vertus des Epouses*. In-12..... 3 fr. 50

---

 OUVRAGES DE M. AUGUSTE NICOLAS
 

---

Jésus-Christ. Introduction à l'Évangile, étudié et médité, à l'usage des temps nouveaux. In-8°. . . . .	7 fr. »
— <i>Le même ouvrage</i> . 2 <sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . . .	3 fr. »
Études philosophiques sur le Christianisme. 23 <sup>e</sup> éd. 4 vol. in-8°. . . . .	24 fr. »
— <i>Le même ouvrage</i> . 25 <sup>e</sup> édition. 4 volumes in-18 jésus. . . . .	14 fr. »
La Vierge Marie et le Plan divin. Nouvelles études sur le Christianisme 4 volumes in-8°. . . . .	24 fr. »
— <i>Le même ouvrage</i> . 8 <sup>e</sup> édition. 4 volumes in-18 jésus. . . . .	16 fr. »
Du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le Socialisme. 3 <sup>e</sup> édition. 2 forts volumes in-8°. . . . .	12 fr. »
— <i>Le même ouvrage</i> . 4 <sup>e</sup> édition. 2 volumes in-18 jésus. . . . .	7 fr. »
La Divinité de Jésus-Christ. Démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité. In-8°. . . . .	6 fr. »
La Révolution et l'Ordre chrétien. In-8°. . . . .	6 fr. »
— <i>Le même ouvrage</i> . 2 <sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . . .	3 fr. 50
La Raison et l'Évangile, suivi de considérations sur les Universités catholiques. In-8°. . . . .	4 fr. »
Mémoire d'un père sur la vie et la mort de son fils. 2 <sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . . .	3 fr. »

---

 OUVRAGES ET TRADUCTIONS DE E. CARTIER
 

---

Vie de sainte Catherine de Sienne, par le B. Raymond de Capoue, son confesseur; suivie du supplément du B. Thomas Caffarini. 4 <sup>e</sup> édition traduite. 2 volumes. In-18 jésus. . . . .	5 fr. »
Dialogue de sainte Catherine de Sienne. 2 <sup>e</sup> édit. In-18 jésus. . . . .	3 fr. 75
Œuvres du B. Henri Suso, de l'ordre des Frères Prêcheurs, traduites. 1 vol. In-18 jésus. . . . .	4 fr. »
Vie et Lettres du R. P. Besson. 2 <sup>e</sup> édition. 2 vol. In-18 jésus. . . . .	7 fr. »
Conférence de Cassien sur la perfection religieuse, traduites. 2 vol. In-12 . . . . .	5 fr. »
Institutions de Cassien, traduites. In-12. . . . .	2 fr. 50
Fra Angelico de Fiesole, des Frères Prêcheurs. In-8°. . . . .	5 fr. »
Lettres de sainte Catherine de Sienne ( <i>sous presse</i> ).	
Dialogues de saint Grégoire le Grand, traduits. In-12 . . . . .	3 fr. 50
Vie de saint Benoît, par saint Grégoire le Grand, traduite. In-12. . . . .	1 fr. »
Église (l') et ses ennemis, paraphrase du psaume LXXIX : <i>Qui regis Israel intende</i> , par Jérôme Savonarole, des Frères Prêcheurs. In-18 rais. . . . .	1 fr. 25
Histoire des reliques de saint Thomas d'Aquin. In-12. . . . .	2 fr. »
Recherches sur quelques médailles du XVI <sup>e</sup> siècle. In-8° raisin avec planches. . . . .	3 fr. »
L'Art chrétien, lettres d'un solitaire. 2 vol. In-8°. . . . .	15 fr. »

## LA SAINTE VIERGE

## NOTES ARCHÉOLOGIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

Par Charles ROHAULT DE FLEURY

AUTEUR DU MÉMOIRE SUR LES INSTRUMENTS DE LA PASSION.

Deux splendides volumes grand in-4° imprimés avec luxe sur très beau papier de Hollande. Ornés de 157 magnifiques planches gravées et de 600 sujets dans le texte..... 200 fr.

## SAINTE MARCELLE

La Vie religieuse chez les Patriciennes de Rome  
AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR M. L'ABBÉ L. PAUTHE  
Chanoine d'Alby

2<sup>e</sup> édition. In-18 jésus..... 4 fr.

## LES CARACTÉRISTIQUES DES SAINTS

DANS L'ART POPULAIRE

Énumérées et expliquées par le P. CH. CAHIER, de la Compagnie de Jésus.  
2 vol. gr. in-4°, ornés de nombreuses gravures sur bois..... 64 fr.

## LES HYMNES DU BRÉVIAIRE ROMAIN

ÉTUDES CRITIQUES, LITTÉRAIRES ET MYSTIQUES

Par M. l'abbé S.-G. PIMONT

Premier vicaire de Notre-Dame de Plaisance-Paris.

I. *Hymnes dominicales et fériales du Psautier.*

Fort volume in-8° raisin..... 7 fr. 50

II. *Hymnes du temps* (Avent, Noël, Epiphanie)

In-8° raisin..... 4 fr.

III. *Hymnes du temps* (Carême, Passion, Temps de Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement); in-8° raisin . . . 5 fr.

## CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE

ET CHOIX DES PRINCIPALES SÉQUENCES DU MOYEN-ÂGE

Tirées des manuscrits, traduites en musique et mises en partie  
avec accompagnement d'orgue.

Par M. Félix CLÉMENT.

4<sup>e</sup> édition. In-8° jésus..... 5 fr.

Archéologie Religieuse (Cours élémentaire d') [Architecture], par M. l'abbé J. MALLET. 3<sup>e</sup> édition. In-8° orné de 217 figures dans le texte, broché. 4 fr. »  
Archéologie Religieuse (Cours élémentaire d') [Le Mobilier], par le même. In-8° orné de 139 figures dans le texte. . . . . 4 fr. »

## BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

Reproduisant les œuvres les plus remarquables des anciens Oratoriens  
Publiée par les soins du R. P. INGOLD.

Généralats du cardinal DE BÉRULLE et du P. DE CONDREN, par le P. CLOY- SEAUT. In-18 jésus avec portrait. 4 fr.	de Jésus par le cardinal DE BÉRULLE, petit in-8°..... 4 fr.
Généralats du P. BOURGOING et du P. SÉNAULT, par le P. CLOYSEAUT. In-18 jésus, avec gravure..... 4 fr.	Lettres du P. DE CONDREN. In-18 jésus..... 3 fr.
Généralat du P. DE SAINTE-MARTHE, par le P. CLOYSEAUT. In-18 jésus..... 4 fr.	Considérations sur les mystères de J.-C., par le P. DE CONDREN. In-18 jésus..... 2 fr. 50
Discours de l'état et des grandeurs	Malebranche, sa vie, par le P. ANDRÉ suivie de ses <i>Œuvres de piété</i> , publiées par le P. INGOLD. ( <i>En préparation.</i> )
Essai de Bibliographie oratorienne, par le R. P. INGOLD. 5 fascicules grand in-8°..... 20 fr. »	
Le prétendu Jansénisme du P. DE SAINTE-MARTHE, par le R. P. INGOLD. Précédé d'une approbation de Mgr Korum, évêque de Trèves. In-8° avec portrait..... 2 fr. »	

## OUVRAGES DE M. L'ABBÉ RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

LE CŒUR DE L'HOMME  
ET LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Magnifique édition in-8°..... 8 fr.

## OPUSCULES DE PROPAGANDE

EXTRAITS DE L'OUVRAGE *Le Catholicisme.*

L'Homme.	Le Dogme.	La Société civile.
La Famille.	L'Eglise (1 <sup>re</sup> partie).	L'Art chrétien.
Les Harmonies du Culte de la sainte Vierge.	L'Eglise (2 <sup>e</sup> partie). Le Culte.	Les Ordres religieux.

Chaque fascicule in-18..... 50 cent.

## L'ENCYCLIQUE DU 6 DÉCEMBRE 1864

ET LES PRINCIPES DE 1789

OU L'ÉGLISE, L'ÉTAT ET LA LIBERTÉ

Par M. ÉMILE KELLER, député.

Deuxième édition. In-18 jésus..... 3 fr.

## VIE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ ET COADJUTEUR DE SAINTE THÉRÈSE

*Avec une histoire abrégée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la  
réforme du Carmel.*

Par le R. P. Dosithée de SAINT-ALEXIS, Carme déchaussé.

Nouvelle édition revue par la R. Mère Marie-Elisabeth de la Croix,  
Carmélite déchaussée, prieure du Carmel de Pie IX (Meaux).

3 volumes in-12..... 10 fr.

**MARTYROLOGE ROMAIN**

Traduction de l'édition la plus récente  
Approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites en 1873  
Publiée avec l'approbation de l'Ordinaire.

1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr.

**HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE MÉRICI**

ET DE TOUT L'ORDRE DES URSLINES DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOUR  
Par M. l'abbé V. POSTEL

Deux beaux volumes in-8 avec portrait. . . . . 15 fr.

**VIE****DU VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN DE SAINT-SAMSON**

RELIGIEUX CARME DE LA RÉFORME DE TOURAINE

Par le R. P. SERNIN MARIE DE SAINT-ANDRÉ, Carme déchaussé

Beau volume in-8, avec portrait. . . . . 7 fr. 50

**ALBÉRIC DE FORESTA**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Fondateur des Écoles apostoliques

SA VIE, SES VERTUS ET SON ŒUVRE

Par le R. P. DE CHAZOURNES

2<sup>e</sup> édit. In-18 jésus. 3 fr. — *Le même ouvrage*, avec portrait, 3 fr. 50

**HISTOIRE DE M<sup>LLE</sup> LE GRAS**

LOUISE DE MARILLAC

FONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

Précédée des lettres de Mgr MERMILLOD, et de M. FIAT, sup. général  
des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.

In-8. . . . . 7 fr. 50. — In-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

**VIE DE LA MÈRE MARIE TÉRÈSE**

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SŒURS DE  
L'ADORATION RÉPARATRICE

Par Mgr D'HULST

3<sup>e</sup> édition. In-18 jésus avec 2 portraits. . . . . 4 fr.

**ÉLIZABETH SETON**

ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Par M<sup>me</sup> DE BARBEREY

1<sup>re</sup> édition. 2 vol. in-18 raisin, avec portrait. . . . . 5 fr.

**VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE**

OUVRAGE RECUEILLI DES ÉCRITS DE M. OLIER

Avec approbation de S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

2<sup>e</sup> édition. In-12. . . . . 3 fr.**VIE DE M. OLIER**

FONDATEUR DE LA COMPAGNIE ET DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE

Par M. FALLON, prêtre de la même Compagnie.

4<sup>e</sup> édition revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8 d'environ  
2,000 pages, avec 30 gravures sur acier et fac-simile. 22 fr. 50**VIE DE M. DE COURSON**13<sup>e</sup> SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE ET DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

Par un PRÊTRE de la même Compagnie.

In-18 jésus avec portrait, 4 fr.

**M. TEYSSEYRRE**

Prêtre de Saint-Sulpice,

Fondateur de la petite communauté des Clercs de Saint-Sulpice,

SA VIE, SON ŒUVRE, SES LETTRES

Par M. l'abbé PAGUELLE DE FOLLENAY

Supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.

In-18 jésus avec portrait, 4 fr.

**VIE ET ŒUVRES****DE LA B<sup>se</sup> MARGUERITE-MARIE ALACOQUE**

Par les Religieuses du monastère de la Visitation de Paray-le-Monial

2<sup>e</sup> édit. 2 forts volumes in-8. 15 fr.**HISTOIRE DU P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Par le P. EUGÈNE SEGUIN, S. J.

2<sup>e</sup> édit. In-18 jésus, avec portrait. . . . . 3 fr. 50**LE R. P. LACORDAIRE**

Par le R. P. CHOCARNE, des Frères Prêcheurs

3<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-8, 10 fr. — 6<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-18 jésus. 5 fr.**VIE DU V. P. LIBERMANN**

Par S. E. le cardinal PITRA.

1<sup>e</sup> édition. In-8. 8 fr. — *Le même ouvrage*, in-18 jésus. 4 fr.

## VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE A LA SORBONNE

PAR SON FRÈRE C.-A. OZANAM

Chapelain d'honneur de Sa Sainteté, Missionnaire apostolique.

In-8°, avec portrait . . . . . 7 fr. 50

Le même ouvrage in-18 jésus. 4 fr.

## LA MARQUISE DE BAROL

SA VIE ET SES ŒUVRES, SUIVIES D'UNE NOTICE SUR SILVIO PELLICO

Par M. le vicomte DE MELUN

In-8°, avec portrait . . . . . 6 fr.

Le même ouvrage, 2<sup>e</sup> édition. In-18 jésus. . . 2 fr. 50

## VIE DE LA SOEUR ROSALIE

FILLE DE LA CHARITÉ

Par M. le vicomte DE MELUN.

8<sup>e</sup> édition. In-8°, avec portrait . . . . . 6 fr.

Le même ouvrage, in-18 jésus avec portrait. 4 fr. 50

## VIE DE MADEMOISELLE DE MELUN

(1618-1679)

Par M. le vicomte DE MELUN

Quatrième édition. In-8° avec portrait. . . . . 6 fr.

Le même ouvrage. In-18 jésus. 3 fr.

## HISTOIRE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

Précédée d'une lettre de S. G. Mgr l'évêque d'Orléans

2<sup>e</sup> édition. In-8°, avec portrait . . . . . 7 fr. 50

## SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ

In-8° avec portrait. . . . . 6 fr. 50

Le même ouvrage, in-18 jésus avec portrait. 3 fr.

## HISTOIRE POPULAIRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Par le marquis Anatole DE SÉGUR

4<sup>e</sup> édition. In-18 raisin. . . . . 1 fr. 25

## LE POÈME DE SAINT FRANÇOIS

Par le marquis Anatole DE SÉGUR

1<sup>re</sup> édition. In-18 raisin. . . . . 1 fr. 80

Le même, édition de luxe, avec une photographie. 2 fr. 50

## VIE DU V. J. B. DE LA SALLE

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

2<sup>e</sup> édition. — 2 vol. in-8°, avec portrait et plan. . . 5 fr.

Le même. 1 vol. in-12, avec portrait et plan. . . . . 3 fr. 50

## LE FONDATEUR

*de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*

sa vie, ses principes pédagogiques, sa méthode et son mode d'enseignement, ses écoles, par un ancien directeur d'école normale, officier de l'Instruction publique.

In-18 jésus. . . . . 1 fr. 25

## VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE JÉSUS

Par M. DE LANTAGES.

Édition revue et augmentée par M. LUCOR. 2 beaux volumes in-8°, avec portrait, gravures et autographe. 12 fr. 50.

## VIE DE SAINT PAUL

Par M. l'abbé VIX, docteur en théologie du diocèse de Strasbourg.

Un beau volume in-8° raisin. . . . . 7 fr. 50

## HISTOIRE DE FRANCE

Depuis 1814 jusqu'à nos jours

Par M. POUJOULAT

4 volume in-8°. . . . . 24 fr.

## VIE DU VÉNÉRABLE BÉNIGNE JOLY

LE PÈRE DES PAUVRES

D'après les manuscrits et les auteurs contemporains

Par M. l'abbé B..., curé de Volnay.

In-18 jésus, avec portrait. . . . . 4 fr.

## VIE INTERIEURE DU FRÈRE MARIE-RAPHAEL H. MEYSSON

Diacre de l'ordre des Frères-Prêcheurs, de la Province d'Occitanie, d'après ses notes et ses lettres; par le R. P. PIE BERNARD, du même ordre.

2<sup>e</sup> édition. In-12. . . . . 3 fr.

Vie de saint Vincent de Paul, par L. Abelly, évêque de Rodez. Nouvelle édition. 2 volumes in-12 avec gravures. . . . . 7 fr. 50

Sainte Jeanne de Valois et l'Ordre de l'Annonciade, avec une introduction sur la vie religieuse, par M. l'abbé Hébrard, chanoine de la cathédrale d'Agen, docteur en théologie et en droit canonique. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque d'Agen. In-8° avec portrait. . . . . 4 fr. »

Histoire de saint François de Paule et de son couvent du Plessis-les-Tours. In-8° avec portrait. . . . . 7 fr. 50

Vie du P. de Chérubin de Maurienne, de l'ordre des Frères Mineurs Capucins, par M. l'abbé Truchet, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. In-8° raisin, avec portrait. . . . . 6 fr. »

## VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Par M. l'abbé LE CAMUS, directeur de l'école Saint-François de Sales à Castelnaudary. 2 vol. in-8° avec 2 cartes..... 15 fr.

## JESUS-CHRIST

*Études sur sa vie et sa doctrine dans leurs rapports avec l'histoire de l'humanité,*

Par le docteur J.-M. SEPP.

2 volumes in-8° . . . . . 12 fr.

## CONSIDÉRATIONS

POUR LA

## MÉDITATION QUOTIDIENNE

Par M. l'abbé GAYRARD, curé de Saint-Louis d'Antin.

4 beaux volumes in-12. . . . . 12 fr.

## LA SAINTE BIBLE

TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT D'APRÈS LES SEPTANTE

Par P. GIGUET

Revue et annotée. 4 volumes in-12. . . . . 15 fr.

## LES PSAUMES

TRADUITS DE L'HÉBREU EN LATIN

Analysés et annotés en français, avec la Vulgate en regard et l'indication des différences entre les deux versions

Par M. LE HIR

Ancien professeur d'Écriture sainte et d'hébreu au séminaire Saint-Sulpice

Publiés par M. GRANDVAUX, directeur au même séminaire.

In-12. . . . . 3 fr. 75

## LES TROIS GRANDS PROPHÈTES

ISAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL

Par M. LE HIR,

Publiés par M. GRANDVAUX, directeur au séminaire Saint-Sulpice.

In-12. . . . . 3 fr. 75

## DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

Par M. l'abbé GLAIRE

2 forts volumes in-8° raisin à 2 colonnes. . . . . 32 fr.

*Les mêmes en demi-rel., dos chagrin, 6 fr. 50 en plus.*

*Les mêmes en toile . . . 4 fr. en plus.*

- Bible et géologie. — Preuves fournies par la science sur la puissante aut rité de Moïse dans sa narration des six jours. Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque d'Albi et honoré des suffrages de nombreux prélats et de nos sommités scientifiques, par M. L. PUECH. Un fort vol. in-18 jésus..... 5 fr.
- Prêtre citoyen (I.e), ouvrage traitant de l'action du clergé dans la société contemporaine et du rôle qu'il y remplit, par M. L. PUECH. Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque d'Albi. In-18 jésus..... 2 fr.
- Essai sur les Missions dans les pays catholiques. Leur histoire, leur utilité, les diverses méthodes à employer et les devoirs des Missionnaires, par le R. P. DELPEUCH, supérieur des Oblats de Marie, à Saint-Martin de Tours. In-18 jésus..... 1 fr. 50
- Lettres pastorales et mandements de Mgr REGNAULT, évêque de Chartres. Collection contenant une période de plus de 20 années, depuis 1852 jusqu'en 1873. In-8°. . . . . 4 fr.

## LA MYSTIQUE DIVINE

DISTINGUÉE DES CONTREFAÇONS DIABOLIQUES ET DES ANALOGIES HUMAINES

Par M. l'abbé J. RIBET

Prêtre de Saint-Sulpice, professeur de théologie morale au grand séminaire de Lyon.

Trois beaux volumes in-8° . . . 22 fr.

MÉDITATIONS SUR LES PRINCIPALES OBLIGATIONS

## DE LA VIE CHRÉTIENNE ET ECCLÉSIASTIQUE

Par M. l'abbé CHENART,

Docteur de Sorbonne, directeur au séminaire Saint-Sulpice

Nouvelle édition, revue par M. GOSSELIN, directeur au même séminaire et par un autre membre de la Compagnie de Saint-Sulpice.

2 volumes in-18. . . . . 3 fr.

## ŒUVRES SPIRITUELLES DE M. OLIER

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure. Edition conforme aux éditions primitives. In-32 raisin. 60 c.

Esprit d'un directeur des âmes (L'). In-32 raisin. . . . . 70

Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse, selon l'usage romain. In-32 raisin. 1 fr. 25

Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes. Nouvelle édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr.

Journée chrétienne (La). Nouvelle édition corrigée et augmentée. In-32 raisin. . . . . 1 fr.

Lettres spirituelles. Nouvelle édition. 2 vol. in-32 raisin. . . 2 fr. 50

## LES TRÉSORS DE CORNELIUS A LAPIDE

EXTRAITS DE SES COMMENTAIRES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

Par M. l'abbé BARBIER

4<sup>e</sup> édition. — 4 forts volumes in-8° raisin. . . . . 32 fr.

## MANUEL DES ŒUVRES DE PARIS

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CHARITABLES

ET PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DES DÉPARTEMENTS

PONVANT RECEVOIR DES ORPHELINS, DES INDIGENTS ET DES MALADES DE PARIS

Nouvelle édition in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

Étude sur Jérôme Savonarole, des Frères Prêcheurs, d'après de nouveaux documents, par le R. P. Emmanuel-Ceslas BAYONNE, du même ordre. In-18 jésus. . . . . 3 fr. 75

Œuvres spirituelles de Jérôme Savonarole, des Frères prêcheurs, collationnées et traduites sur le texte original, par le R. P. Emmanuel-Ceslas BAYONNE, du même ordre. 3 vol. in-18 jésus avec portrait. . . . . 10 fr.

Pensées et affections sur les mystères et sur les fêtes qui se rencontrent dans l'année et neuvaines de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie, par le R. P. Gaëtan-Marie DE BERGAME, des Frères Mineurs Capucins. Traduit de l'italien. 2 vol. in-18 raisin . . 4 fr.

Pensées et affections sur la Passion de N. S. J.-C., pour tous les jours de l'année, tirées des divines Écritures et des saints Pères, par le R. P. Gaëtan Marie de BERGAME, des Frères Mineurs Capucins. Traduit de l'italien par le R. P. BENOIT, du même ordre. 3 vol in-18 raisin . . . . . 7 fr. 50

## IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

TRADUCTION INÉDITE DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Publiée par Ad. HATZFELD

- Un volume in-8° raisin, papier glacé. . . . . 20 fr.  
 Le même ouvrage, in-8 jésus, édition de luxe. . . . . 30 fr.  
 La même traduction, sans le texte latin, avec des réflexions tirées  
 des œuvres de Bourdaloue. Gros in-32 raisin. . . . . 1 fr. 50

## OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CHEVOJON

CURÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

- Le Manuel de la jeune fille chrétienne, approuvé par Mgr l'archevêque de  
 Paris. 8<sup>e</sup> édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr. 25  
 La Perfection des jeunes filles, approuvé par Mgr l'archevêque de Paris.  
 10<sup>e</sup> édition. In-32 raisin. . . . . 1 fr. 25  
 Le Souvenir des morts ou Moyen de soulager les âmes du Purgatoire. 2<sup>e</sup> édi-  
 tion, entièrement remaniée par l'auteur. In 32 raisin. . . . . 1 fr. 25

## OUVRAGES DU R. P. BLOT

- |  |  |
|--|--|
| <p>Au ciel on se reconnaît; lettres de<br/>         consolation. 29<sup>e</sup> édition, revue et aug-<br/>         mentée. In-18 . . . . . 1 fr.<br/>         Cœur agonisant (Le). Salut des mor-<br/>         ribonds, consolation des affligés. 1 v.<br/>         in-18 . . . . . 1 fr.</p> | <p>Cœur eucharistique (Le) ou le Cœur<br/>         de Jésus dans le saint Sacrement; ap-<br/>         prouvé par NN. SS. les évêques de<br/>         Versailles et du Mans; honoré d'un<br/>         bref du Pape. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.</p> |
|--|--|

- De la Crèche au Calvaire, Méditations à l'usage de la jeunesse, d'après saint  
 Bonaventure et saint Ignace; précédées d'une introduction, par Mgr d'Hulst.  
 In-18 raisin. . . . . 3 fr.  
 Résurrection (De la) à l'Ascension et du Cénacle à Rome, Méditations  
 d'après saint Bonaventure et saint Ignace, avec une introduction par Mgr d'Hulst.  
 In-18 raisin. . . . . 4 fr.  
 Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux  
 sous la direction de R. P. Chocarne, des FF. Prêcheurs. 2 vol. in-32 jés. 5 fr.  
 Catéchisme à l'usage des humbles serviteurs du Saint et Immaculé Cœur de  
 Marie, par le R. P. Barelle S. J. In-18 raisin. . . . . 1 fr. 25  
 Offices de l'Eglise complets, expliqués et annotés, suivis d'un Recueil de  
 prières tirées des œuvres de saint Augustin, sainte Thérèse, saint François de  
 Sales, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, etc., par Mme Barberey. 5<sup>e</sup> édition, gros  
 in-32 jésus. . . . . 4 fr.  
 Instructions (Petites) pour la messe basse de tous les dimanches de l'année et  
 des fêtes d'obligation, à l'usage des fidèles, par M. l'abbé P. Acard, vicaire à  
 Saint-Louis d'Antin. In-32 raisin . . . . . 1 fr. 25  
 Combat spirituel, par le P. Scupoli. Nouvelle traduction française, augmen-  
 tée de 38 nouveaux chapitres traduits pour la première fois de l'italien en fran-  
 çais par M. l'abbé Riche. 5<sup>e</sup> édition. In-32 raisin . . . . . 1 fr. 20  
 Zèle de la perfection religieuse (Du), des moyens de l'exciter, de l'accroître  
 et de le conserver, par le P. Joseph Bayma, S. J. Traduit du latin, par le R. P.  
 Ohvaint, de la C<sup>ie</sup> de Jésus. 6<sup>e</sup> édition. In-32 raisin . . . . . 75 c.  
 Manuel des Enfants de Marie, à l'usage des Ouvroirs et des Ecoles des filles  
 de la Charité. Gros in-32 raisin, orné d'une gravure. . . . . 1 fr. 20

## TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Édition revue et publiée par le P. MARCEL BOUX.

Très beau vol. in-8° jésus, avec gravure . . . . . 12 fr.

## VIE CHRÉTIENNE D'UNE DAME DANS LE MONDE

Par le R. P. DE RAVIGNAN.

Troisième édition. In-12. . . . . 5 fr.

## LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES A VŒUX SIMPLES

LÉGISLATION CANONIQUE ET CIVILE

Par M. l'abbé CRAISSON, ancien vicaire général  
ancien supérieur de grand séminaire.

In-8°. . . . . 7 fr.

## ANNÉE FRANCISCAINE

OU COURTES MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE

A L'USAGE DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS

2 forts volumes in-12. . . . . 8 fr.

## MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

D'après les meilleurs auteurs ascétiques

PAR M. L'ABBÉ D. BOUX, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

4 volumes in-12. . . . . 40 fr.

## COURTES MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

SUR LES VÉRITÉS DE LA FOI, LES EXEMPLES DE JÉSUS-CHRIST  
LES VERTUS CHRÉTIENNES, LES VICES CAPITAUX, LES MOYENS EFFICACES DU SALUT  
ET DE LA PERFECTION ET LES FÊTES PRINCIPALES DE L'ANNÉE

Par le P. PAUL GABRIEL ANTOINE

Publiées par le P. AUBERT, de la même Compagnie. In-18 raisin. 2 fr.

## LES MÉDITATIONS DE LA VIE DU CHRIST

Par saint BONAVENTURE

de l'ordre des Frères Mineurs, Cardinal de la sainte Eglise romaine  
Evêque d'Albano, etc.

TRADUITES PAR M. H. DE RIANCEY

Sixième édition. In-18 raisin. . . . . 3 fr.

## EXERCICES SPIRITUELS DE SAINT IGNACE DE LOYOLA

Annotés par le R. P. ROTHAAAN, général de la Compagnie de Jésus, et traduits sur  
le texte espagnol par le R. P. Pierre JENNESSEUX, de la même Compagnie.

NOUVELLE ÉDITION

Corrigée et augmentée de deux lettres de saint Ignace et de l'opuscule  
du R. P. ROTHAAAN, sur la manière de méditer.

In-12. . . . . 3 fr.

## ŒUVRES DU V. LOUIS DE GRENADE

Traduites par M. l'abbé M.-B. COUISSINIER

- |  |          |   |                 |
|--|----------|---|-----------------|
| Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ. 3 <sup>e</sup> édition. In-12. . . . .   | 2 50     | Guide des pécheurs, 2 vol. . . . .                                      | 4 fr. 50        |
| Mémorial du chrétien, suivi d'un dialogue sur le mystère de l'Incarnation entre saint Ambroise et saint Augustin. In-12. . . . . | 2 fr.    | Mémorial de la vie chrétienne. 2 v. in-12. . . . .                      | 6 fr.           |
| Traité de la doctrine chrétienne. 2 vol. in-12. . . . .  | 4 fr. 50 | Traité de l'oraison. 2 vol. in-12. . . . .                              | 6 fr.           |
|  |          | Traité de la perfection de l'amour de Dieu. In-12. . . . .              | 2 fr. 75        |
|  |          | Traité de la vie de N.-S. Jésus-Christ. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . | In-12. 2 fr. 25 |

## MÉLODIES RELIGIEUSES

Paraphrases des textes sacrés, mises en musique, en latin et en français

Par G. DUPREZ

Grand in-4. . . . . 20 fr.

## ÉLÉVATIONS POÉTIQUES ET RELIGIEUSES

Par Marie JENNA

AVEC UNE PRÉFACE PAR M. ANTOINE DE LATOUR

Troisième édition. In-18 Jésus. . . . . 3 fr.

- Éducation morale et civique avant et pendant la Révolution (1700-1808) par M. l'abbé Augustin Sicard, vicaire à Saint-Philippe du Roule. Ouvrage couronné par l'Académie française et précédé d'une lettre d'introduction par Mgr Perraud. In-8<sup>e</sup>. . . . . 7 fr. 50
- Question (La) des Manuels d'instruction morale et civique, par M. l'abbé Chabot. In-12. . . . . 2 fr.
- Le Livre des visions et instructions de la B. Angèle de Foligno, traduit du latin par Ernest Hello. 2<sup>e</sup> édition. In-18. . . . . 2 fr.
- Rusbrock l'admirable, Œuvres choisies, par Ernest Hello. In-18. . . . . 4 fr. 80

## OUVRAGES &amp; TRADUCTIONS DE M. C. SAINTE-FOI

- |  |          |   |        |
|--|----------|---|--------|
| Heures sérieuses d'un jeune homme 10 <sup>e</sup> édition, in-32 . . . . .         | 1 fr. 25 | Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du docteur Sepp, traduite de l'allemand. 3 vol. in-18 avec carte. . . . .   | 9 fr.  |
| Heures sérieuses du jeune âge. 3 <sup>e</sup> édition. In-32 . . . . .             | 1 fr. 25 | Mystique divine, naturelle et diabolique (La), par Gœrres. 2 <sup>e</sup> édition. 5 vol. in-18 Jésus . . . . . | 16 fr. |
| Heures sérieuses d'une jeune personne. 7 <sup>e</sup> édit, in-32 raisin. . . . .  | 1 fr. 50 |   |        |
| Heures sérieuses d'une jeune femme, 8 <sup>e</sup> édition, in-18 raisin . . . . . | 2 fr.    |   |        |

## BIBLIOTHÈQUE DU SAINT SACREMENT

- La Divine Eucharistie, extrait des écrits du R. P. Eymard.
- Première partie : *La Présence réelle*. 5<sup>e</sup> édit. In-32 Jésus. . . . . 1 fr. 50
  - Deuxième série : *La sainte Communion*. 6<sup>e</sup> édit. In-32 j. . . . . 1 fr. 50
  - Troisième série : *Retraite aux pieds de Jésus Eucharistie*. 4<sup>e</sup> édit. In-32 Jésus . . . . . 1 fr. 25
  - Quatrième série : *L'Eucharistie et la perfection chrétienne*. 3<sup>e</sup> édit. In-32 Jésus . . . . . 2 fr. 25
- Mois de Marie de N.-D. du très saint Sacrement. Méditations extraites des écrits du T. R. P. Eymard. 3<sup>e</sup> édition. In-32 Jésus. . . . . 2 fr. 25
- Mois de saint Joseph, extrait des écrits du R. P. Eymard. 2<sup>e</sup> édit. In-32 Jésus . . . . . 90 c.
- Le Prêtre de l'Eucharistie ou le R. P. Eymard. 3<sup>e</sup> édit. In-32. . . . . 75 c.
- L'abbé Bonnel de Longchamp. In-18. 2<sup>e</sup> édit . . . . . 1 fr. 75
- Cœurs (Le comte Raymond), par le Dr E. Bertulus. In-18 raisin. . . . . 1 fr. 25

## DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

- Mois du Sacré Cœur. Extrait des écrits de la bienheureuse Marguerite-Marie. 4<sup>e</sup> édition. In-32 jésus. 1 fr. 25
- Mois du Sacré-Cœur de Jésus. A. M. D. G. 2<sup>e</sup> édit. In-32 raisin. . . . 75 c.
- Pratique de l'amour envers le Cœur de Jésus. In-32 rais. 1 fr. 50
- Mois (Petit) du Sacré Cœur de Jésus, A. M. D. G. rédigé sur un plan nouveau. 2<sup>e</sup> édit. In-32 raisin. . . . . 50 c.
- Mois du Sacré Cœur de Jésus (Nouveau), par le R. P. Gautrelet, S. J. 22<sup>e</sup> édition. In-32 jésus. 1 fr. 25
- Le Salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus, par le R. P. Gautrelet, de la C<sup>ie</sup> de Jésus. 2<sup>e</sup> édit. In-18. . . . . 75 c.
- Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. Schmude, de la C<sup>ie</sup> de Jésus, traduit de l'allemand. In-32 jésus. . . . . 1 fr. 25

## MOIS DE MARIE

- Mois de Marie paroissial (Le), par M. l'abbé Laden, 6<sup>e</sup> édition, augmentée d'exemples pour chaque jour du mois. In-18 raisin. . . . 2 fr. 25
- Mois de Marie paroissial (Nouveau) ou le Prédicateur du mois de mai, par M. l'abbé Laden. In-12. . . . 2 fr. 25
- Mois de Marie de Notre - Dame de Sézéz, par M. l'abbé Courval. Nouvelle édition. In-18. . . . . 1 fr. 50
- Mois de Marie de Notre-Dame du très saint Sacrement. Extraits des écrits du R. P. Eymard, avec un exemple, une pratique et une aspiration pour chaque jour; 3<sup>e</sup> édition. In-32 jésus. . . . . 1 fr. 25
- Mois de Marie du Clergé, par le P. Constant. In-32 raisin. . . . 1 fr. 50
- Les principales Fêtes de la sainte Vierge. Méditations pour chacune d'elles, extraites des œuvres des auteurs sacrés, et prières par une Enfant de Marie. 3<sup>e</sup> édition, revêtue de nombreuses approbations. In-18. . . . 1 fr. 50

## DÉVOTION A SAINT JOSEPH

- Le Mois de saint Joseph, d'après les docteurs et les saints. Ouvrage honoré d'un bref du Saint-Père etc; par Mlle Netty du Boys. 4<sup>e</sup> édition. In-18 . . . . . 1 fr.
- Mois de saint Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs, extrait des écrits du P. Eymard. . . . 90 c.
- Mois de saint Joseph ou Méditations des vertus du saint patriarche, par M. Antonio Bianchini. In-32. . . 75 c.
- Saint Joseph, ses gloires, par le R. P. Potton. In-18 . . . . . 1 fr. 80

Bibliothèque dominicaine.  
Bibliothèque du saint Rosaire.  
Bibliothèque franciscaine.  
Bibliothèque oratorienne.

Musique religieuse.  
Ouvrages classiques primaires.  
Ouvrages classiques secondaires.  
Publications liturgiques.

- L'Éducation, journal des écoles primaires, paraissant chaque semaine, 12<sup>e</sup> année. . . . . 6 fr. par an.
- L'Enseignement chrétien, bulletin périodique de l'enseignement secondaire, paraissant deux fois par mois. 4<sup>e</sup> année. . . . . 10 fr. par an.
- Bulletin des lois civiles ecclésiastiques, revue mensuelle, 36<sup>e</sup> année. . . . . 8 fr. par an.
- Annales franciscaines. Les abonnements sont d'un an et commencent en septembre. 24<sup>e</sup> année. . . . . 3 fr. par an.
- La Couronne de Marie, annales du Saint-Rosaire. Les abonnements sont d'un an et commencent en janvier. 25<sup>e</sup> année. . . . . 2 fr. 50 par an.

Paris. — Imprimerie F. LEVÉ, rue Cassette, 17



BIBLIOTEKA KORNICKA

220637<sub>1/2</sub>

R.P. Chocarne

le R.P. Sacordaire